LA THURINGE

VOYAGE A TRAVERS L'ALLEMAGNE DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

A CHARLES-ALEXANDRE, GRAND-DUC RÉGNANT DE SAXE.

I.

LA WARTBOURG ET WEIMAR.

L'Allemagne, avons-nous besoin de le dire ici? nous a toujours été chère. S'il existe pour l'homme, en dehors du sol natal, une seconde patrie que l'âme et l'intelligence, obéissant à l'irrésistible loi des premières sensations, du premier enthousiasme, aient le droit de se choisir, cette terre fut pour nous le pays de Goethe et de Beethoven, de Hegel, de Novalis, d'Arnim et de Weber. Et quand nous la désignons par ses penseurs, ses artistes, ce n'est point pour essayer d'échapper à la politique, aujourd'hui partout prédominante, mais pour bien marquer tout d'abord que nous n'entendons rien sacrifier de ce qui constitue à nos yeux la véritable grandeur de l'Allemagne, — grandeur faite d'idéal et de réalité, où le passé et le présent se rencontrent, et dont les dynasties promènent à travers l'histoire le caractère spécialement intellectuel. L'Allemagne et l'Italie ont cela de commun, que jamais rien ne les distrait des choses

de la pensée. Partout ailleurs, en Angleterre, même en France, vous trouverez dans les périodes d'action je ne sais quelle dédaigneuse indifférence pour les travaux de l'esprit, ce qui jamais n'arrive chez les Italiens pas plus que chez les Allemands. Ce manque de respect à la dignité humaine que jadis flétrissait Pascal, et qui pour nous consiste à ne point savoir tenir compte, — même en temps de guerre, — de l'immense valeur d'une œuvre d'art, ni l'un ni l'autre de ces deux peuples, qui par plus d'un côté se ressemblent, ne voudrait s'en rendre coupable. Aucune gloire ne rend l'Allemand infidèle à son culte, n'amoindrit chez lui l'enthousiasme. A cet endroit, l'Allemagne est, comme dirait Goethe, *sphérique*, complète, et n'éprouve nul besoin de sacrifier telle partie de son être à telle autre, sous prétexte qu'on ne saurait être fort sur plusieurs points à la fois. A l'époque de ses plus grands troubles sont nés ses plus grands chefs-d'œuvre, et ses meilleurs soldats s'inspirèrent toujours des plus essentiellement *lyriques* de ses poètes. Interrogez l'histoire; quels poètes et quels artistes que la plupart de ces princes germains, un Frédéric de Hohenstaufen, un Maximilien II et tant d'autres! Entre la pensée et l'action, l'Allemand aime à voir un indissoluble lien, estimant que l'acte décisif, la *rettende That*, comme il dit lui-même, a meilleure chance de partir d'une âme habituée aux choses hautes et délicates que de relever d'instincts brutaux devant à l'ignorance la virginité de leur rudesse. Les soudards illustres, les Tilly, les Blücher, si loin que leurs noms portent, n'auront jamais chez elle cette place qu'au plus profond, au plus intime de son être, occupe un Théodore Koerner par exemple. *Leyer und Schwert*, une lyre et une épée, — c'est le vrai mot de l'Allemagne. A eux deux, Weber et Koerner ont trouvé la devise. De lettrés inutiles, l'Allemagne en a moins qu'on ne pense. Des caractères formés par l'étude, des soldats-poètes, ce sont là ses types familiers. Il ne faut point chercher à la voir plus pratique à telle époque qu'à telle autre. La poésie sera toujours la vraie source à laquelle elle puisera pour ses actions d'éclat, et l'art et le lyrisme ne se peuvent séparer de ses gloires de tout genre. En 1825, les princes de la maison royale de Saxe, rentrant à Dresde après une excursion, disaient à l'auteur du *Freyschütz* : « C'est en vous, Weber, qu'on nous a partout complimentés. A chaque pas que nous faisions, on nous saluait en votre nom. A notre entrée à Rotterdam, l'hôtel de ville carillonnait votre chœur des chasseurs; à bord d'un vaisseau de ligne, la walse; toujours et partout Weber! Vous teniez, vous, le premier rôle; nous n'avions, nous, que le second. »

Les Saxes, voilà le cœur de l'Allemagne. La Prusse, c'est le Nord; l'Autriche, déjà presque l'Orient. La Saxe est le centre, la racine

d'où s'élancent ces vigoureuses branches qui à travers l'Angleterre vont s'étendre jusqu'au *far-west*. Le Rhin allemand par maint endroit s'imprègne pourtant trop de l'atmosphère gauloise et franque pour être tout à fait la patrie allemande que veut Arndt, tandis qu'entre le Danube et l'Elbe, entre la Moldau et le Weser, est encore à demeure le peuple originel, cet *Urvolk*, qui, venu du Gange, va au Hudson, et aux influences duquel, depuis près de deux mille ans, aucune race, aucune civilisation n'échappèrent.

L'Allemagne est trop vaste, trop *multiforme* pour trouver son unité ailleurs que dans une idée, et pour toutes ces nationalités sans exception, ce qui les unit, c'est l'idée de l'intelligence, le *Culturelement*, que le Germain prétend représenter par opposition à tous les autres peuples dont il cherche ou subit le contact. De là sa lenteur à reconnaître, à accepter ces accidens heureux par lesquels d'autres races plus vives se laissent si aisément captiver. Il est peut-être le seul peuple qui ne se courbe pas devant le succès. Goethe, Schiller, Kant, Beethoven, sont une patrie pour les Allemands bien plus encore que le territoire spécial où ils naissent. Quand un souverain vient à donner contre des temps de crise, il n'est point rare de le voir s'absorber dans la contemplation, l'étude, préférer à ce qu'on nomme vulgairement le tourbillon des affaires le recueillement, l'air des cimes où l'on se retrempe pour les grandes luttes. Élever son âme avec Beethoven, avec les *Niebelungen*, qui sait (n'en déplaise aux chancelleries) si ce moyen de s'initier à l'œuvre du gouvernement n'en vaudrait pas un autre? Quoi qu'il en soit, les constitutions de l'Allemagne, nous les avons, non point étudiées d'une façon abstraite et théorique comme on étudierait la république de Platon ou le gouvernement de Salente, mais pratiquées, *vécues* en quelque sorte, et nous savons ce qu'elles valent pour la sécurité, la dignité de l'individu, la paix de l'esprit, la respectabilité des mœurs. C'est à ce particularisme bien entendu, qui, sous quelque forme que les prochains remaniemens s'accomplissent, conservera toujours ses droits, c'est à ce particularisme fédéral que nous devons d'avoir embrassé le grand ensemble. Les temps alors étaient au calme, rien ne se laissait pressentir des funestes déchiremens de l'heure présente; nul appel aux armes, nulle ombre de mort ne bouleversait, n'attristait ce paysage vers lequel chaque été nous ramenait le culte d'une auguste amitié qui depuis vingt ans ne s'est jamais démentie. Ceci suffira pour expliquer certaines digressions du côté de la fantaisie, auxquelles notre sujet d'ailleurs se prête, étant de ceux qui, pour nous servir d'un mot de Jean-Paul, comportent tout, « des couchers de soleil sur les Alpes et des *reichstags* à Worms. » Et puis n'est-ce pas un voyage que nous voulons écrire, et que serait

sans le pittoresque un voyage en Allemagne et en Thuringe? *Lucos ac nemora consecrant*, disait Tacite (1).

I.

La Thuringe est une idylle de la nature. « Pour vous en faire la description, a dit un des écrivains considérables de l'Allemagne de notre époque (2), il me faudrait être à l'âge que j'avais lorsque j'y vins pour la première fois. » Nous aussi, nous regretterions volontiers, à ce point de vue, les naïves et bienheureuses sensations de cette première jeunesse que tout entraîne, émerveille, que rien n'effraie, pas même l'idée de raconter un paysage et d'entretenir le public des histoires que nous ont apprises les bourdonnemens de l'abeille buissonnière poursuivie à travers la montagne. Pauvre éloge à faire d'un pays par le temps qui court que de dire qu'il est une idylle géographique! Mieux vaudrait pouvoir le nommer un état; mais la Thuringe est moins un état qu'un composé très pittoresque de principautés particulières réunies, groupées ensemble à souhait pour le plaisir des yeux et la curiosité du dilettantisme historique. Par cette absence d'homogénéité, la Thuringe rappelle quelque peu la mère commune, laquelle n'est à son tour qu'une grande Thuringe, tout comme la Thuringe, à bien examiner les choses, pourrait passer pour une Allemagne en miniature. L'auteur du *Cosmos* n'a-t-il pas écrit que chaque coin de terre pris à part est un abrégé de l'univers? A ce compte, la Thuringe, en y comprenant les duchés de Saxe, les principautés de Schwarzbourg et de Reuss, — la Thuringe serait en petit l'Allemagne. Ses montagnes, ses plaines, ses cours d'eau, de même que ses châteaux forts, ses ruines, ses états et ses villes, offriraient en effet comme un résumé de la grande patrie germanique. Vous retrouvez les Alpes tyroliennes dans ces hautes cimes granitiques du pays d'Eisenach, la Saale tient lieu du Danube, et la Schwartza a pour elle tout le romantisme du Rhin. Maintenant, en ce qui concerne l'activité sociale et les intérêts variés qui s'y rattachent, ces villes et ces états ne sont-ils pas un vrai microcosme? Altenberg, par exemple, représente l'agriculture, Reuss l'industrie, et telle petite cour que chacun va nommer a de tout temps pris le pas sur les plus grandes dans tout ce qui regarde la culture des lettres.

Qui viendra démentir ma comparaison? La Prusse, la Saxe, la Bavière, ont une physionomie, une individualité politique; l'Alle-

(1) Tacit., *Germ.*, lib. 1, IX.
(2) Gustave Kühne, *Männliche und weibliche Charaktere;* erster Band, f. 75.

magne n'en a point. Toute proportion gardée entre le contenant et le contenu, le tout et la partie, l'Allemagne d'aujourd'hui, en tant qu'état, vaut la Thuringe. Cette unité impériale qu'un Wallenstein mit dans son camp, qu'un Henri de Gagern chercha dans le parlement de Francfort, où la trouver? Le vieux *Bund* ne fonctionne plus; cette force tombée à terre, qui la ramassera? qui l'emploiera selon les besoins des temps nouveaux? Est-ce la Prusse autoritaire et tapageuse de M. de Bismark? Nous qui n'avons jamais cessé d'aimer l'Allemagne, de la vouloir grande et libérale, nous avions au cœur d'autres sympathies, d'autres espérances. Et pourtant cette Thuringe si bariolée, ce pays si découpé en jolis petits compartimens de fantaisie, fut jadis un grand royaume qui touchait à la Bohême et à la Saxe, et du Danube s'étendait presque jusqu'au Rhin. C'est vrai qu'il y a de cela bien des siècles. Depuis ces beaux jours d'un passé en quelque sorte légendaire, la Thuringe n'a guère mené qu'une existence pittoresque. Les princes qui l'habitent, — dois-je dire qui la gouvernent? — sont moins des souverains que d'illustres propriétaires attachés héréditairement à ce sol fractionné, et qui, — tandis que leurs cadets vont ailleurs, comme certains fils de lords, courir la fortune, — acceptent gravement envers une population les droits et les devoirs de la vie de famille, continuant dans le présent le romantisme du passé.

C'est ce caractère tout idyllique qui fait aujourd'hui le charme spécial de la Thuringe. On y pratique l'agriculture et l'élève des bestiaux, on y chasse à tir et à courre, on s'y marie surtout énormément, et de chaque mariage naît une postérité nombreuse qui à son tour grandira pour le culte des plaisirs et des vertus domestiques. De splendides forêts, des chaussées bien entretenues, beaucoup d'écoles communales, de fondations hospitalières, une université où Schelling et Hegel prirent leurs degrés, où Schiller a travaillé à la formation d'un public national, de tels avantages ne sont-ils pas pour vous faire oublier l'absence d'une capitale? D'ailleurs des capitales, il n'y a guère que la France et l'Angleterre qui en possèdent; les autres états, si puissans qu'ils soient, n'ont à l'exemple de la Thuringe que des résidences. Et quelle simplicité primitive, quelle absolue ignorance des mille non-sens de la vie moderne respirent la plupart de ces petites localités élyséennes où ne parvient pas même le bruit des chemins de fer, où c'est presque commettre une excentricité que de lire un journal! A peine si dans ce qu'on appelle les grands centres vous apercevez le lien qui rattache au siècle la contrée. Si restreintes en effet sont les aspirations, si discrets les besoins! je parle ici de l'industrie, des produits de la paix. Quant à la guerre, aux *arts de Bellone*, ne fallait-il pas que jusqu'en cet Eldo-

rado la Prusse vînt planter sa forteresse? Regardez sur la carte cette langue de terre que découpent les bastions d'Erfurt. Le Petersberg livre à la Prusse le beau jardin de la Thuringe; de ce paradis terrestre, Berlin a la clé dans sa poche, comme saint Pierre a la clé du ciel. Plus haut, sur la montagne, la vue d'une fabrique d'armes vous avertira que vous foulez de nouveau le sol prussien, et tandis qu'Erfurt, hérissé de canons, s'étend comme un bras dont le coude est ployé, Suhl, avec sa manufacture d'engins de guerre, vous apparaît comme un gantelet de fer insolemment jeté pour le défi. — Pas un de ces coins ignorés, de ces nids humains cachés sous la mousse, où, depuis la réformation, l'esprit de libre examen, source de toute science, n'ait maintenu intacts ses droits. Chacune de ces résidences possède sa bibliothèque, son cabinet d'histoire naturelle, son jardin botanique et zoologique, son musée, son théâtre. Les bibliothèques de Weimar, de Gotha, comptent parmi les plus recommandables. Cobourg a sa collection d'estampes, Gotha son cabinet de médailles, et l'époque n'est déjà pas si loin de nous où la modeste cité d'un Charles-Auguste fut la capitale intellectuelle de l'Allemagne, une sorte de Mecque hantée par toutes les caravanes du bel esprit. Il ne s'agit pas de ravaler l'action de ces petits pays, de toujours nous venir parler de ces *principicules*; il faut bien constater que Weimar a fait à l'époque dont nous parlons ce que ni Vienne ni Berlin n'ont pas toujours su faire. Procurer l'indépendance et le bien-être aux hommes qui par leurs chefs-d'œuvre allaient conquérir à la langue allemande tous les cœurs de la nation, n'était-ce pas travailler en définitive pour la grandeur future, l'unité et la liberté de l'Allemagne? Il ne viendra sans doute à l'idée de personne de vouloir établir que Goethe et Schiller, Wieland et Herder, en écrivant, n'aient point regardé quelque peu au-delà des montagnes de la Thuringe. Leur action, comme leur renommée, n'était point de nature à se circonscrire entre les frontières d'une principauté. Et cependant ces existences en quelque sorte européennes, ces œuvres qui se suffisent si bien à elles-mêmes, notre imagination aime à les compléter par le tableau des sites qui les ont vues naître, se développer. La contrée d'Ilmenau me rappelle certain paysage de *Wilhelm Meister*, et je m'attends presque à rencontrer dans la petite ville le brave homme qui a servi de type à l'apothicaire de *Hermann et Dorothée*. Rien d'indifférent pour le curieux dans ces mille détails qu'on récolte en passant. Je relis *Tasse* et *Iphigénie*, et je trouve à ces deux ouvrages un nouvel intérêt au sortir d'une conversation sur les rapports de Goethe avec la duchesse Louise et Mme Charlotte de Stein. Et puis ici l'émotion vous gagne vite, les larmes vous viennent aux yeux, sait-on pour-

quoi? Un pensionnat de jeunes filles en belle humeur de promenade entre et se répand dans la maison de Schiller, sur l'esplanade, pour la visiter; rieuses d'abord, peu à peu leur gaîté se tempère, à l'enjouement la piété succède; elles se recueillent, se taisent, et leur silence en pareil lieu vous les fait aimer.

Ce n'est pas non plus un palais que la maison de Goethe, mais ces pénates vous racontent l'homme familièrement : d'abord l'atrium, encombré de marbres, de moulures; au premier, les appartemens de gala où le ministre du grand-duc vaque à l'officiel, et dans sa longue lévite, les mains croisées derrière le dos, un trousseau de clés à sa ceinture (1), se promène de long en large, songeant et méditant même alors qu'il écoute son monde, et murmurant à part lui, dans les intervalles de silence, ce mot pondérateur de sa toute-puissante activité : « Du calme! du calme! *Ruhe! Ruhe!* » Voulez-vous maintenant dans cette excellence voir revivre le fils du bourgeois de Francfort, ouvrez sa chambre de travail, étroite, basse, d'une simplicité d'ameublement plus que modeste. Cette chambre de Goethe vous reporte à la rude et froide cellule de la Wartbourg où le réformateur de la foi du moyen âge écrivit sa Bible allemande, car de ce réduit, de cette humble loge, sont également sorties des œuvres dont l'influence ne périra point. Là composait le maître en présence du crâne de son ami Schiller sans cesse contemplé, vénéré; là, il mourut assis, sa tête paisiblement appuyée sur l'oreiller que maintenait sa bru Ottilie. Pourquoi dire « il mourut? » Il s'endormit, exhala son âme. Les maladies avaient respecté son organisme, le coup de sang qui le frappa quelques années auparavant n'avait pu l'abattre; point de secousse, d'agonie; son pouls, comme de lui-même, s'arrêta sans que l'harmonie de l'être en fût troublée : belle et plastique mort qui ressemble à sa vie!

Schiller et Goethe, en supposant qu'ils eussent relevé d'une grande puissance politique, auraient-ils en réalité exercé plus d'action sur leur temps et sur l'avenir? Je ne le pense pas. La naturalité d'un grand état eût peut-être amoindri chez eux ce caractère européen, cosmopolite, que peuvent déplorer les imbéciles qui mesurent le patriotisme d'un homme de génie au nombre de cantates qu'il produit, mais dont leur sauront toujours gré les vrais partisans de la grande Allemagne. Cette Allemagne unie, sinon *unitaire*, ils l'ont pressentie, appelée; ils ont créé les points de ralliement, ému la fibre, soutenu, réveillé au besoin le sens moral aux jours

(1) Cet attirail, qui le faisait ressembler à Bartholo, intrigua beaucoup M. Cousin. C'étaient tout simplement les clés des tiroirs, vitrines et cabinets où s'emmagasinaient ses diverses collections botaniques, minéralogiques, etc.

d'abaissement. Quel cœur en 1813 répandit comme un sanglot la navrante affliction que lui causait « la comparaison du peuple allemand avec les autres peuples? » Qui, après avoir demandé à l'art, à la science, un refuge contre les maux présens, revenait toujours boire à la source amère en s'écriant que tous les biens placés en dehors de l'idée de nationalité ne pouvaient en dernière analyse offrir à l'homme qu'une consolation illusoire, et qui « ne saurait remplacer le mâle orgueil d'appartenir à un pays puissant et respecté? » Laissons les ignorans et les niais reprocher à Goethe son prétendu détachement des misères nationales de l'époque. Il voyait, jugeait, et, tout en souffrant, réservait ses forces. D'Allemagne telle que nous la comprenons aujourd'hui, il n'y en avait plus. Autriche, Prusse, Bavière, grands et petits duchés, Napoléon avait tout écrasé. La patrie allemande n'existait désormais que dans le cœur de quelques individus héroïques : les Stein, les Gagern, les Varnhagen, pourchassés en Europe, et gardant chacun une parcelle de cette force qui, se rejoignant, se retrouvant, redeviendrait la nation. Goethe fut de ce nombre, avec la différence que les autres étaient des hommes d'action et que lui, conscient de son génie, donnait au poète, au penseur, le pas sur l'homme, qui du reste s'affirma toujours assez pour que Napoléon ne s'y soit pas trompé. De là son calme apparent, cette froideur aristocratique longtemps prise pour de l'égoïsme et qui n'était que la patience des forts.

Il savait aussi bien que le césar français que l'Allemagne n'avait pas dit encore son dernier mot; il travaillait en conséquence, étouffant sous l'implacable sérénité du penseur les mornes souffrances du patriote qu'il ressentit à sa manière, ce qui d'ailleurs ressort aujourd'hui clairement de son œuvre, pour peu qu'on sache la lire et la comprendre. Il me semble le voir assister à quelques scènes du drame actuel et reprendre, à propos de tel présomptueux et bruyant personnage, la fameuse scène de l'écolier dans *Faust*. « Vous êtes assez bien bâti, passablement entreprenant, et pourvu que vous ayez confiance en vous-même, la confiance des autres ne vous manquera pas. Apprenez à conduire les femmes, à leur tâter le pouls, et tout en leur décochant une brûlante œillade laissez couler votre main le long de leurs hanches pour voir comment leur corset les serre! » Au lieu des femmes, mettez les duchés, et vous avez la scène entre Goethe-Méphisto et le hobereau poméranien. « Il vous plaît, poursuivrait en ricanant le vieux diable allemand et non prussien, il vous plaît de vous comparer à Cavour, et vous ne vous apercevez pas que vous faites exactement ce que lui, Cavour, n'a jamais voulu faire, et que vous sacrifiez le pays au clocher. Cavour faisait entrer le Piémont dans son Italie, tandis que vous, jeune

bachelier, vous voudriez faire entrer l'Allemagne dans la Prusse : idée au moins bizarre, mais dont la folie a son excuse dans le sang-froid vraiment sublime de la nation qui la supporte! »

Vous avez beau rechercher les vivans, c'est surtout les morts que vous rencontrerez; le souvenir du passé fait ici tout l'intérêt de l'heure présente. Parmi tant de noms illustres caressés à plaisir, d'autres, déjà presque engloutis forcément, vous reviennent, évoqués par le paysage. « Dieu me garde d'une jeunesse sans indépendance! » s'écriait au congrès d'Aix-la-Chapelle le grand-aïeul du prince aujourd'hui régnant de Saxe-Weimar, et il ajoutait avec cette éloquence émue, attendrie, d'un père qui parle de ses enfans : « Cette studieuse et vaillante jeunesse des universités, on lui battait des mains lorsqu'elle courait mourir sur les champs de bataille pour l'honneur, la liberté, la langue de la patrie. C'était à qui la presserait dans ses bras, à qui lui prodiguerait les noms les plus glorieux. Et maintenant qu'elle est revenue des champs de bataille, on lui contesterait le droit de discuter par la parole et par la plume sur ces biens qu'elle a payés de son sang, ces biens pour lesquels lui sont morts tant de frères! Traiterez-vous comme des enfans après la paix ceux que vous proclamiez des hommes pendant la guerre? » De telles paroles tombant de si haut devaient, à cette époque, électriser bien des jeunes âmes; dans le nombre, il y en eut une que sa propre mélancolie égara jusqu'au crime. Tout le monde connaît l'histoire de l'assassinat de Kotzebüe, frappé d'un coup de poignard chez lui, en plein midi, par un étudiant d'Iéna. Ce que l'on connaît moins, c'est la disposition d'esprit où se trouvait son meurtrier, Karl Sand. Là, dans les flots de la Saale, dans cette eau claire et profonde qui coule à vos pieds avec des murmures de chanson de Schubert, son ami le plus cher quelque temps auparavant s'était noyé. Quand la destinée a des vues sur un homme, c'est par ses côtés faibles qu'elle l'attaque. En ce sens, c'est non pas le moment de l'acte qu'il faudrait envisager pour être juste, mais les circonstances qui l'ont amené. Rien ne nuit à la liberté comme les crimes qui se commettent en son nom. Sand, à ce point de vue, ne mériterait aucune pitié, car son aveugle fanatisme, en ramenant les réactions, rendait aux antagonistes de l'esprit moderne tout le terrain que leur avait fait perdre une campagne habilement dirigée par les Gagern, les Wangenheim, les Plessen, agissant de concert avec l'empereur Alexandre. Luther, on le sait, vit périr par la foudre un de ses amis à son côté, et ce fut ce coup de tonnerre qui, remuant, réveillant ses esprits, les poussant du dedans au dehors, changea l'apathie en révolte.

Sand n'était rien moins qu'un grand homme, pas même un grand

rêveur, et cependant un certain intérêt romanesque s'attache à sa mémoire. Le cœur humain est fait de nuances, il ressemble à la nature de Linnée, ne procédant ni par sauts ni par bonds, *non facit saltus;* suivez-le, c'est par des modifications imperceptibles qu'il s'achemine vers le but. Ce Sand avait eu un amour de jeunesse auquel il s'arracha brusquement pour n'appartenir désormais qu'à la patrie. Il fit contre la France la campagne de 1806. Le souvenir de cette pauvre fille ne cessait pas cependant de le poursuivre, il la voyait pleurant toutes les larmes de ses yeux, sans appui, sans ressources. La rage le prenait alors, rage d'aimer quelqu'un, de ne pas rester le cœur vide. Il eut un ami : le sort semblait avoir pris soin de rapprocher l'un de l'autre ces deux êtres. Ils s'étaient rencontrés, connus, liés sous les drapeaux, au plus vif de la mitraille, affrontant les mêmes périls, endurant les mêmes disgrâces, la chaleur du jour, le froid des nuits, la fatigue des longues marches; puis, quand l'heure de déposer les armes avait sonné, tous les deux s'étaient empressés de mettre des sourdines à leur enthousiasme. Ce qui se passa en Allemagne au lendemain de cette fameuse guerre de l'indépendance n'était en effet point de nature à maintenir en haleine les âmes éprises d'idéal (1). Les deux amis pourtant se résignèrent, et, comme ils avaient fait de leur patriotisme et de leur bravoure, mirent en commun leur patience et leur rêverie. Unis, comptant l'un sur l'autre, ils s'entr'aidaient à supporter tant de renoncemens, de misères, lorsque cette affection même, si profonde, fut rompue. Comment la catastrophe advint, Karl Sand l'a raconté dans une lettre peu connue, et qu'on ne saurait lire sans pitié. « Nos deux âmes n'en faisaient qu'une, nous n'avions qu'un sentiment, qu'une volonté. Rien ne pouvait nous séparer, sinon celui qui sépare ce qu'on croit le plus étroitement lié. Voyez-vous là, dans les eaux courantes de la Saale, ce tourbillon que la lune éclaire? A cette place, il disparut pour jamais, — la proie des flots qui traîtreusement l'avaient poussé vers le gouffre! Par un beau soir d'été, nous nous promenions au bord de la rivière : l'air était doux et tiède; la fraîcheur des eaux l'invita, et tandis que je restais assis dans l'herbe, il se mit à nager, gagnant la rive opposée, puis revenant. Je chantais en m'accompagnant sur la guitare; au retour de chaque refrain, sa voix s'unissait à la mienne, et nous terminions joyeusement en chorus. C'était un de ces *lieder* comme la guerre de l'indépendance allemande en fit naître de tous côtés, un de ces chants qui raffermissent l'âme contre le danger des batailles, contre

(1) Voir l'histoire du congrès d'Aix-la-Chapelle et lire dans Varnhagen l'effroi de M. de Metternich et de la coterie absolutiste quand l'empereur Alexandre se prononça pour les constitutions.

la mort; hélas! pauvre ami, ce fut à lui son chant du cygne! Dès le premier vers du refrain, il entonnait sa partie, et selon qu'il se rapprochait de moi ou s'éloignait, le son m'arrivait plus ou moins fort à travers le clapotement du flot. Cependant tout à coup sa voix cessa de donner, il me sembla même que je n'entendais plus le battement cadencé par lequel, tout en fendant l'eau, il s'amusait à marquer la mesure. Je chante un vers, deux vers encore, rien ne me répond que le bruit des flots; l'effroi me prend, je me lève d'un bond, la nuit est noire et sans étoiles : impossible de voir quoi que ce soit! J'appelle; mes cris, étranglés d'abord par l'épouvante, éclatent bientôt dans le désespoir. Silence et ténèbres partout! Le sombre gouffre me regardait avec la froide fixité, la béante indifférence de la tombe! Hélas! c'était bien en effet une tombe! Le lendemain, on retrouvait sur le bord le cadavre de mon pauvre ami : une crampe subite l'avait saisi, entraîné vers le fond sans lui laisser le temps d'appeler, de se reconnaître. »

Que les touristes raffolent des bords du Rhin, que les baigneurs célèbrent les merveilles de la contrée d'Heidelberg, à Dieu ne plaise que je me récrie! Tout au contraire, le jour où les caravanes banales viendraient y promener leur désœuvrement, ce coin de terre édénique de la Thuringe perdrait un de ses plus charmans attraits. A ces cimes alpestres, à ces vallées, à ces torrens, la solitude va si bien! « Monde, laisse-moi! forêt, enivre-moi! » a dit un poète en des vers tout imprégnés des senteurs et des harmonies mystérieuses de cette nature incessamment hantée par la légende et par l'histoire. Les souvenirs du passé se dressent et se croisent ici devant vous aussi nombreux que ces daims effarés qui d'un bond traversent le sentier. Sur ces hauteurs où perche l'aigle, le romantisme des temps évanouis a laissé des racines qu'on ne s'étonne plus de voir si rapprochées quand on songe que le nombre ne s'élevait pas à moins de soixante-six des châteaux et donjons que Rodolphe de Habsbourg dut anéantir pour avoir raison de ces burgraves guerroyeurs, éternels fléaux de la contrée. Ajoutez à cette liste tant de cloîtres, de manoirs que la guerre des paysans et la guerre de trente ans jetèrent bas, et vous aurez le secret de ces murs croulans, de ces pans de murailles démantelés qui complètent les paysages et servent de but aux promenades. Passons aux résidences d'été, aux maisons de plaisance et pavillons de chasse des divers princes de la Thuringe. Tous les siècles, tous les goûts y sont représentés. Wilhelmsthal, Callenberg, Dornburg, Tiefurth, Ettersburg, Molsdorf, quels souvenirs éveillent ces noms dans l'âme du chasseur et du poète! Quelles images ils font revivre, depuis la grave et contemplative duchesse Louise-Dorothée de Gotha, amie de

Voltaire et protectrice des hernhutes, — qu'un portrait vous représente en bergère rococo tenant en main une houlette enrubannée où se lit cette devise répétée sur le nœud de son cou : « vive la joie! » — jusqu'à l'élégante princesse d'aujourd'hui lançant le cerf en compagnie d'une cour lettrée et polie, — depuis le *country gentleman* épiant sous la rosée le renard matinal jusqu'au garde-chasse maudit conjurant au bruit de l'ouragan l'Hécate forestière! Jardin de Dieu cultivé de main de prince!

Cette culture certes en vaut bien une autre, ce qui ne l'empêche pas d'avoir aussi ses inconvéniens à cause de l'immense quantité de gibier qu'elle produit pour les chasses : daims, cerfs, sangliers et lièvres, faisans et coqs de bruyères, gent gourmande et ne dédaignant point, en dépit de ses féodales attributions, de se commettre chez le petit fermier et de manger ses carrés de choux avec cet appétit royal dont notre bon Henri faisait preuve à la table du meunier de Sénart! Mais les princes ont la manche large et ne lésinent pas lorsqu'il s'agit de payer le dégât. D'ailleurs l'honnête paysan ne se gêne guère pour leur rendre la monnaie de leur pièce et manger à son tour qui le mange après s'être déguisé la nuit en braconnier. Ne faut-il pas que tout le monde vive? Et de ces forêts, de ces montagnes, tout le monde vit. Grands et petits y trouvent, qui leur plaisir, qui, en même temps que leur plaisir, une industrie. Telle localité par exemple raffole des oiseaux chanteurs. Chaque fenêtre est pavoisée de cages, de volières où sautent, voltigent, piaulent, sifflent, cent espèces de becs-fins allemands. La beauté, la virtuosité de la mignonne créature va réjouir toute une famille. C'est au matin le premier souci de la ménagère, c'est la conversation du soir entre parens et voisins, et souvent aussi dans la gêne une ressource. A-t-on besoin d'un thaler, vite on se rend au marché de la ville prochaine, où l'acheteur jamais ne manque. Il y a les connaisseurs, les dilettantes, jusqu'aux esthéticiens de la matière, agitant cette grave question de savoir lequel des deux, chez un oiseau, doit l'emporter du chant naturel ou du chant enseigné. « L'oiseau, dit un rapport de la société ornithologique de Gotha, est de tous les animaux celui qui *ressent* le plus *humainement*, et ce sont ces sensations qu'il exprime par sa voix dans les momens d'inspiration. » Quoi qu'il en soit, à les voir, amateurs et marchands, avec leurs sacs, leurs cages, leurs corbeilles que recouvre une serviette, s'accoster en sifflant des airs d'opéras que les rouges-gorges et les pinsons achèvent, vous les prendriez pour une population de *Papagenos*... Cependant tout à coup le tableau change, après Mozart voici Weber.

Un soir, nous nous étions égarés à travers une de ces immenses

sapinières. Le personnage qui dirigeait la promenade, malgré la connaissance habituelle qu'il possède des lieux, avait complétement perdu la voie, et il lui arrivait ce qui arrive d'ordinaire, de se perdre davantage en s'efforçant de se retrouver. La hauteur sur laquelle erraient nos chevaux se dressait comme un promontoire gigantesque au-dessus d'un océan de verdure dont nous voyions onduler les vagues chaque fois que nous touchions à l'une de ces extrémités rocheuses, espèce de parapets donnant sur l'abîme et qu'on appelle dans le pays vulgairement *chaires du diable*. Je commençais à croire que nous n'en sortirions pas; c'était le moment de s'écrier avec le Casper du *Freyschütz : Samiel erschein'!* Tout à coup un secours inattendu se revèle à nous. Qu'on se figure un hardi compagnon au teint hâlé, à la moustache noire, aux membres fièrement découplés et portant le costume traditionnel des gardes-chasse du prince Ottokar : justaucorps vert serré à la taille par un ceinturon de cuir, avec le cor en sautoir et la carabine en bandoulière, culotte de chamois et feutre au coin relevé qu'ombrage un bouquet de plumes de coq de bruyère. D'où venait cet homme à cette heure et en un lieu si écarté? D'où pouvait-il surgir, sinon du cœur d'une roche ou du tronc d'un de ces vieux chênes ravagés qu'habitent les hiboux et les couleuvres? Grâce aux bons soins de notre guide, nous fûmes bientôt hors d'embarras. Lui cependant, dès qu'il nous eut tirés du carrefour, se déroba et disparut sous bois sans prononcer un mot, comme il était venu. Ajouterai-je que Weber n'avait rien à voir en cette affaire, et que mon diable Samiel n'était autre qu'un simple garde-chasse qui, par là faisant sa ronde, s'était empressé d'accourir à la voix du grand-duc. Il n'importe, jamais l'impression fantastique de cette scène ne s'effacera de mon esprit. Influence de la contrée, magie des souvenirs! en remuant les feuilles mortes, votre pied foule partout la trace des gnomes, des kobolds, qui peuplent les cavernes, et dont les gestes merveilleux n'ont jamais manqué de témoin bénévole. « Tout récemment encore, c'est un chroniqueur du XVIe siècle qui parle (1), des voituriers, longeant au crépuscule la route qui conduit de Gotha à Francfort, virent au pied du Hoerselberg la terre s'entr'ouvrir avec un fracas épouvantable. De l'énorme crevasse s'échappait une lueur semblable à celle d'un soupirail de forge. S'étant approchés, ils aperçurent un lac de flammes où se débattaient d'infortunés patiens, au nombre desquels ils crurent distinguer d'anciennes connaissances, nommément divers marchands de vins qui les avaient jadis employés et qui subissaient le châtiment

(1) Kornmann, *De Miraculis mortuorum*, t. VIII.

des falsificateurs pour avoir mêlé à leurs vins de l'eau, ou qui pis est de nuisibles essences. Les voituriers restèrent comme pétrifiés par l'épouvante, mais au moment où l'un d'eux s'écria : « Pauvres gens, Dieu ait pitié de leur âme! » le cratère infernal se referma, et soudain tout rentra dans les ténèbres. »

Ainsi réduite aux proportions d'un *fait-divers*, la vision dantesque me plaît assez. Situé entre Eisenach et Gotha, ce Hoerselberg (*mons horrisonus*) a la réputation la plus extravagante. Les géographes nécromanciens veulent absolument y voir l'orifice du purgatoire. De la crevasse volcanique s'échappe dans la nuit du mardi gras la bacchanale qui s'en va promenant la terreur par le pays. En tête s'avance un vieux petit bonhomme de chambellan, le fidèle Eckart, tenant en main son bâton de cérémonie; derrière lui, à distance respectueuse, se presse et se culbute la troupe diabolique : les uns, décapités, tiennent leur tête sous le bras; d'autres portent leur visage sur la poitrine en manière d'écusson. Il y en a de manchots, d'éclopés, de cagneux, et qui n'en vont pas moins un train d'enfer. On voit aussi tourner, comme des soleils de feu d'artifice, des roues sanglantes auxquelles sont attachés des corps humains. Et les cris de fendre l'air, les trompes de retentir, les meutes d'aboyer! La chasse terminée un peu avant que le coq chante, l'infernale cohue rentre au gouffre domestique. Et si, profitant de l'escapade, vous avez tamisé du sable fin à cet endroit, vous y trouvez au matin toute sorte d'empreintes de pieds fourchus, de pattes et de griffes. En ses royaumes souterrains, dame Holla tient sa cour. On n'y vit que pour la joie et les plaisirs. C'est dire que le nombre y est grand de ceux qui cherchèrent à s'introduire au *Venusberg*, comme on appelle aussi son domaine; mais le sévère Eckart fait bonne garde. Parmi tant d'illustres prétendans, un seul réussit à tromper sa vigilance, j'ai nommé le chevalier Tannhäuser.

Il chevauchait donc par les riantes campagnes de la Thuringe, le noble trouvère franconien se rendant à la Wartbourg, où le landgrave Hermann, d'impérissable mémoire, rassemblait pour un carrousel poétique la fleur de la chevalerie et du gai-savoir. Arrivé enfin au Hoerselberg, la nuit le prit, et comme il continuait d'avancer, il vit s'ouvrir une caverne profonde sur le seuil de laquelle une femme lui apparut plus belle et plus séduisante que toutes celles qu'il avait rencontrées. C'était dame Vénus en personne. A son appel de sirène et de magicienne, le chevalier n'essaya même pas de résister. Il entra dans la grotte et s'y oublia. Sept ans s'écoulèrent de mystérieuses voluptés, d'énervans transports, puis un jour, la coupe de l'ivresse épuisée, il se prit à regretter le ciel d'azur, l'air des forêts et la liberté. Pour retrouver son cheval de

bataille, pour entendre chanter le rossignol des bois, il eût donné toutes les profanes délices dont on l'enguirlandait. A cette lassitude nostalgique se joignait désormais le sentiment de sa lâche défaite, il se reprochait ses devoirs de chrétien méconnus. Enfin, n'y tenant plus, il supplia la déesse de le laisser partir, mais elle refusa d'y consentir; ce que voyant Tannhäuser, il implora l'aide de la sainte Vierge, et par une fente du rocher s'échappa. Quant à l'absolution, aucun prêtre n'osa la lui donner. Force fut à l'infortuné chevalier de s'acheminer en pèlerinage vers Rome. Inutile résipiscence! Aux premiers mots du pénitent, le pape entra dans une sainte indignation, et le repoussant avec horreur : « Quand ce bâton, s'écria-t-il, que tu vois desséché dans ma main, reverdira et portera des fleurs, alors seulement, et non pas avant, ton crime te sera remis! » Tannhäuser, ainsi réduit au désespoir, quitta la ville, se disant : « Puisque notre Seigneur Jésus-Christ et sa divine mère me repoussent, retournons vers dame Vénus, et près d'elle installons-nous pour l'éternité. » Il revint donc, et son arrivée au Venusberg fut accueillie par des transports de joie et de tendresse. Cependant à Rome un miracle s'était accompli : le troisième jour après l'anathème prononcé, le bâton avait reverdi. Des messagers furent lancés de toutes parts sur la trace du chevalier franconien. Il n'était plus temps, car Tannhäuser avait déjà et à jamais franchi le seuil du Venusberg. *Nempe Urbanus papa in causa fuit, ut in Veneris montem et lupanaria in quibus voluntatus erat Tanhuser redierit æternum pereundus.* Ainsi s'exprime la chronique, attribuant l'éternelle damnation du chevalier à la fougue irascible du pape Urbain IV, trop pressé peut-être de saisir aux cheveux l'occasion qui s'offrait à lui de frapper à la fois dans Tannhäuser et le chrétien apostat et l'homme de guerre engagé sous le drapeau des Hohenstaufen.

Nulle part au pays du Rhin la légende ne fleurit davantage; vous y voyez les dieux et les déesses de la tradition germanique se transformer en gnomes, en sorcières, s'évanouir en fumée de spectres. Le paganisme et le christianisme s'amalgament; d'autres fois ce sont les propres textes de la Bible qu'on vous donne traduits librement en patois de Thuringe. Et vous arrivez ainsi par la plus ravissante contrée, à travers mille ruines que l'histoire et la poésie festonnent, jusqu'à la Wartbourg, couronnement du paysage.

II.

A l'heure qu'il est, grâce aux soins du grand-duc Charles-Alexandre de Saxe-Weimar, le vieux château se redresse compléte-

ment restauré. « Les états du prince à qui j'ai voué mon existence sont petits, mais son cœur est grand, » disait Goethe en parlant de son maître et ami Charles-Auguste. Le mot qui s'appliquait à l'aïeul convient également au petit-fils. Pour rendre à son pays et à l'Allemagne ce monument, l'un des plus précieux de leur histoire, rien ne lui a coûté; à ses frais, des légions d'hommes ont vécu là des années sur la montagne, taillant la pierre, sculptant le bois. M. Rietgen a dirigé l'architecture; M. Schwind, de Munich, a peint les fresques, et telle qu'elle exista jadis se montre aujourd'hui cette merveille du moyen âge avec ses terrasses superposées dans le vide, ses pignons à têtes de Gorgone, ses trèfles aux balcons, ses ogives et ses créneaux. La grande salle des chevaliers, naguère délabrée, ouverte aux quatre vents, qui, la pluie et la grêle aidant, faisaient rage, a recouvré son ancien éclat. Sur les murs, témoins de la fameuse *guerre de la Wartbourg* et de tant d'épisodes héroïques, revit et foisonne toute une héraldique ménagerie, grimpent, s'enroulent à l'infini des arabesques d'argent, d'azur et de sinople. La sculpture sur bois a produit ici de vrais chefs-d'œuvre; depuis Adam Veit et les maîtres de l'école de Nuremberg, je ne crois pas qu'on ait rien inventé de plus feuillu, de plus curieux. C'est l'arche de Noé, la vie sous toutes ses formes, comme dans ces tableaux d'Albert Dürer où l'idée de fécondité universelle se rattache incessamment à l'idée de la Vierge mère, la Cybèle chrétienne. Des ours, des singes et des chats dans les plus amusantes postures, des lions couchés ou passans, des aigles éployés, accroupis, jusqu'à des lapins se peignant au soleil, des écureuils rongeant leurs noix! tout cela plein d'audace et de *maestria*, vigoureusement fouillé, moins réel que Barye, mais d'une fantaisie qui n'enlève à la vie aucun semblant! Les Allemands sont très habiles à ces reproductions du moyen âge. Tout le monde sait ce qui s'est fait à Düsseldorf, à Munich, dans ce genre; la restauration de la Wartbourg offre une preuve nouvelle de cette rare aptitude à se pénétrer de l'esprit d'une époque. Je reprocherais même parfois à cet archaïsme d'être de l'âge qu'il s'attache à reproduire un peu plus qu'il ne faudrait pour le bien de l'œuvre, de trop souligner le trait, ainsi qu'il arrive à M. Schwind dans ses fresques, de faire du naïf de parti-pris.

Dans les familles qui se perpétuent, il est à remarquer que la nature finit toujours par créer un individu qui réunit en soi les qualités et les défauts de ses ancêtres, et nous apparaît comme le résumé complet de toutes les dispositions bonnes et mauvaises dont on n'avait observé jusqu'alors que des manifestations isolées. La même chose doit pouvoir se dire de certains paysages qui sembleraient à un moment donné avoir trouvé leur expression suprême,

symbolique, dans un édifice, à tel point que, sans cette abbaye, cette tour, ce château, une partie d'elles-mêmes manquerait à ces forêts, à ces montagnes, qu'on croirait s'être associées à l'œuvre de l'homme, tant cette œuvre résume leur grandeur pittoresque et leur poésie. Comment nommer tous ces sommets, reconnaître toutes ces hauteurs splendidement boisées dont à vos pieds les vagues moutonnent au vent du soir? Du côté de l'histoire, même panorama. De Louis le Salien, fondateur de la Wartbourg (1) sous l'empereur Henri IV, au landgrave Hermann, l'ami de Henri d'Ofterdingen, de sainte Élisabeth à Luther, que de destinées ont commencé là dont la grande histoire garde la trace! De cette aire tant haut perchée combien de vautours, d'aigles et aussi de colombes ont pris leur vol! Passons sur les âges barbares, et pour entrer à la Wartbourg attendons la période illustre que la *guerre des chanteurs* inaugure (1206-1207).

Hermann, quatrième landgrave de Thuringe, fut de son temps le protecteur éclairé des poètes. A cette physionomie féodale, l'instinct des lettres, les raffinemens du bel esprit donnent je ne sais quel air de ressemblance avec nos Valois, surtout avec Louis d'Orléans, ce frère de Charles VI, premier duc de Valois, qui bâtit le château de Pierrefonds, et par la culture de son esprit, son amour du *gai-sçavoir* et ses magnifiques façons d'en user envers les poètes et jongleurs de son époque, offre en effet bien des analogies avec le grand feudataire de l'empire dont le règne à la Wartbourg devait rester une date pour les arts et les sciences.

Pour attirer à lui les châtelains guerroyeurs de son temps, apprivoiser tous ces burgraves, Hermann eut une cour qu'il tint avec magnificence, en prince chevalier non moins qu'en parfait connaisseur, aimant à se mêler aux travaux des poètes, à fournir à leur improvisation des thèmes qui, variés ensuite de part et d'autre, faisaient l'agrément de ces joutes lyriques auxquelles sa compagne, la duchesse Sophie, et lui présidaient solennellement, la couronne en tête. Ses relations avec la maison de France, son assidu commerce avec l'université de Paris, mettaient ce prince à même d'enrichir d'un élément étranger la culture intellectuelle de son pays. Comme d'autres ont des chambellans, il avait ses *chanteurs* attitrés, ses *minnesinger*, attachés au nombre de six à sa personne, et dont le chef, Henri de Waldeck, son chancelier, avait commencé par tra-

(1) La chronique raconte qu'un jour s'étant égaré à la chasse, il s'arrêta au pied de la montagne. Émerveillé par la beauté du site, Louis résolut d'y transporter sa demeure, et s'écria avec un jeu de mots impossible à rendre en français et dans lequel la tradition croit voir une étymologie : « Attends, montagne, je te promets un burg. » (*Warte, Berg, du sollst eine Burg haben*).

duire l'*Énéide* (1). Walther de Vogelweide, Reymar de Zweiten, Wolfram d'Eschenbach, tous trois de noble race, et deux bourgeois de la ville d'Eisenach, Peter Olf et Henri d'Ofterdingen, composaient cette académie. Au nombre des luttes familières aux commensaux du landgrave il en est une, restée célèbre sous le nom de *guerre de la Wartbourg*, et dont les chroniqueurs et virtuoses de tous les temps se sont complu à reproduire le tableau en le surchargeant de mystiques enluminures sous lesquelles le fond historique a fini par disparaître entièrement (2).

Il advint donc qu'un jour Léopold VII, duc d'Autriche, beau-frère du landgrave Hermann, et le roi de France furent choisis pour héros d'une de ces controverses poétiques auxquelles donnait sans doute lieu l'opposition des deux tendances. Henri d'Ofterdingen rompit la première lance en l'honneur de Léopold d'Autriche, et son éloquence fut telle à décrire les hauts faits de ce prince dont il avait jadis reçu l'hospitalité, si pathétiques furent ses rimes, si persuasives les inflexions de sa voix, que Walther de Vogelweide et son parti, coryphées des vertus chevaleresques du roi de France, durent se déclarer vaincus. Incapable de rester sous le poids d'une pareille humiliation, Walther ulcéré réclama sa revanche. Aussitôt Henri de Waldeck et Bieterhof passent de son côté, et les deux autres, Richard de Zweiten et Wolfram d'Eschenbach, s'érigent en juges du combat, combat à outrance, tournoi suprême où l'un des deux laissera sa vie aux mains du bourreau d'Eisenach. Tout inexplicables que nous semblent aujourd'hui les conditions de ce défi, il n'est cependant pas impossible d'y croire, quand on se reporte par la pensée au milieu de la scène. La passion, dans ses enchères, ne s'arrête plus. On a joué sa bourse, on joue sa tête, on joue son âme. « Vous m'avez vaincu aux armes courtoises, je vous défie à mort. » Et la lutte soudain de revêtir l'appareil tragique de ces duels que préside le souverain, que le bourreau surveille. Combien de raisons

(1) Il existe à la bibliothèque de Gotha un manuscrit de cette traduction faite d'ailleurs non point sur le texte latin, mais d'après une version italienne, et dans laquelle le naïf auteur a trouvé moyen d'intercaler divers épisodes de la vie de l'empereur Frédéric II. — Voyez Menken's, *Script. rer. Germ.*, t. III.

(2) Aux esprits curieux d'approfondir la matière, je recommande l'édition publiée en Allemagne par Bodmer de la *collection Manesse* et les intéressantes notices qui l'accompagnent. A ne considérer que ce cercle de la Wartbourg, toutes les tendances lyriques de l'époque y étaient représentées. Dans Henri d'Ofterdingen, le poète roturier d'Eisenach, se personnifiait la tradition germanique pure et simple, le culte des origines nationales, tandis que Wolfram d'Eschenbach, en homme noble dont les voyages avaient de bonne heure émancipé l'imagination, se laissait prendre volontiers aux nouveautés venues de France et d'Angleterre, s'inspirant tour à tour du roi Arthur, de la Table-Ronde, du Saint-Graal, et puisant à pleines mains dans la *somme* des autres peuples.

d'ailleurs pour passionner le débat! Walther de Vogelweide est de noble sang, et Henri d'Ofterdingen, que ses talens ont introduit en si haute assemblée, appartient à la classe bourgeoise. Puis c'est à la Wartbourg, sous les yeux du couple lettré par excellence, que l'engagement a lieu. Que peut attendre le vaincu, sinon la honte, l'infamie? Un Walther de Vogelweide battu par le fils d'un marchand d'Eisenach, et cela en présence du seigneur le plus éclairé, de la plus savante entre les dames! ce scandale ne saurait s'accomplir; pour l'empêcher, tout est permis : l'intimidation d'abord, et s'il le faut, en désespoir de cause, le guet-apens. De chevalier à vilain point de scrupule. Les amis de Walther, connaissant la supériorité d'Henri, demandent que le mode de combat soit changé. Après bien des pourparlers, on s'en remet au sort du soin de décider lequel des deux succombera. Triompher par la lyre d'un rival dont l'entraînement d'un premier succès avive encore l'inspiration n'était point besogne commode; le vaincre au jeu deviendrait plus facile, surtout si les dés étaient pipés. C'est en effet ce qui arrive. Les adversaires d'Henri d'Ofterdingen trichent, il perd. A son tour de réclamer une nouvelle épreuve, de proposer en dernier ressort le combat poétique. Sa prière est entendue, le duel recommence; mais les félons qui tout à l'heure ont fait parler le sort ne sont point gens à céder la place au génie. Au lieu de suivre dans son essor l'oiseau-roi, on le harcèle, on le lapide; les interruptions éclatent, les rires, les sarcasmes. Ofterdingen se trouble, plus de pitié, que la victime soit au bourreau! Alors l'infortuné s'élance vers le trône, et, se réfugiant sous le manteau de la duchesse, implore un sursis d'une année et déclare en outre former appel devant le tribunal de maître Klingsor, juge suprême en ces litiges : attitude effarée et suppliante qui vient là comme une allusion à l'origine roturière du personnage. A la place d'Henri d'Ofterdingen, un chevalier offrirait sa tête, et c'est sans doute parce qu'il prend si bien au sérieux la gageure que Walther de Vogelweide ne rougit pas d'employer les dés pipés, évitant d'avance par tous les moyens, même déshonnêtes, une chance qu'il se sent au cœur la ferme résolution d'accepter bravement. — Le landgrave Hermann, sur les instances de sa femme, accueille cette transaction, et chacun de s'y prêter à son exemple. On convient donc que dès le lendemain Henri d'Ofterdingen partira pour la Hongrie, où réside ce mystérieux Klingsor, désormais seul arbitre de sa destinée, et qu'il s'engage à ramener avec lui à l'expiration du délai fixé.

Astrologue, alchimiste, médecin, nécromancien, ingénieur et poète, messire Nicolas Klingsor occupait à la cour du roi André II une situation sans égale, pratiquant à la fois les sciences occultes

et les arts libéraux, non moins habile à exploiter une mine qu'à déchiffrer les croches et doubles croches de diamant sur l'immense parchemin d'azur où la musique des sphères est notée. Il avait dans sa jeunesse parcouru l'Allemagne, la France, l'Italie, puis séjourné en Orient chez les docteurs arabes de Bagdad. Qu'il tînt du diable ses recettes pathologiques et ses facultés augurales, on le soupçonnait bien un peu; mais le roi laissait dire les mauvaises langues et continuait à fournir une pension de trois mille marcs d'argent à son vieux docteur. Science infuse, arts cabalistiques, ces rumeurs au fond ne le touchaient guère. Le roi se sentait riche, bien portant, l'esprit dispos, et se fût donné lui-même au diable plutôt que de sacrifier aux remontrances de ses évêques un si précieux compagnon que les poètes et ménestrels du monde entier reconnaissaient pour maître. — C'est à cet hermétique personnage qu'Henri d'Ofterdingen se présente un matin avec des lettres de Léopold d'Autriche, qu'il vient de visiter chemin faisant. Klingsor accueille de bonne grâce le pèlerin, lui fait conter l'histoire de sa mésaventure, et, s'étant assuré de ses talens, s'engage, le temps venu, à l'accompagner à la Wartbourg. Cependant les mois s'écoulent, et Klingsor semble oublier le départ. De Hongrie en Thuringe, il y a loin, et, fît-on si grande diligence, impossible d'arriver pour l'instant voulu. Ofterdingen entrevoit déjà l'avenir de honte et d'infamie que son absence lui prépare; mais Klingsor continue à ne point s'occuper du voyage, et d'un air souriant dit à son disciple de se rassurer. Un soir, après souper, Ofterdingen s'endort dans son fauteuil; Klingsor, qui, tout en discourant sur l'attraction des mondes, n'a pas cessé de l'observer, se lève alors et décroche un large manteau dont il s'enveloppe, lui et son élève, puis, évoquant les esprits qu'il gouverne en maître : « Au large! » s'écrie-t-il. Qui fut certes bien étonné? ce fut Henri d'Ofterdingen s'éveillant le lendemain matin à Eisenach dans l'hôtellerie de la porte Saint-George (1).

A peine débarqués, nos deux compagnons se rendent à la Wartbourg, où le tribunal est immédiatement rassemblé de nouveau. La lutte recommence. Déjà sous les coups redoublés de Klingsor les divers antagonistes de Henri d'Ofterdingen ont succombé, un seul encore s'escrime et défend le terrain pied à pied, c'est Wolfram

(1) « Ce même Clings-Ohr, toujours par des moyens cabalistiques, passa en une nuit de Hongrie en Thuringe, où il descendit avec son compagnon Henri d'Ofterdingen au beau milieu de la cour d'un bourgeois qui demeurait à la porte Saint-George et se nommait Bollgraff. » (Andreas Tulpius, *Historia der Stadt Eisenach;* voyez aussi l'*Histoire de Thuringe,* manuscrit du Sagittaire). « Cet homme, noble et riche, se nommait Clings-Ohr et possédait tous les secrets de la nature et de l'humaine science, habile aussi à comprendre et à traduire le langage des étoiles. » (Manuscrit de Dietrich de Thuringe).

d'Eschenbach, rude jouteur, imperturbable en la riposte et d'une tête si fertile en spécieux argumens, d'un talent si plein de ressources, que le vieux maître hongrois, poussé à bout, se voit contraint de susciter le diable Nasian, lequel fort à propos lui vient en aide sous les traits d'un jeune et facétieux théologal discourant à perte de vue sur la présence réelle, sur l'abus des indulgences, la cupidité, la luxure des moines, et autres textes devenus plus tard les grands chevaux de bataille du protestantisme, mais dont la discussion prématurée pouvait bien n'être point sans danger à cette époque, et que l'avisé Klingsor estime plus expédient de mettre dans la bouche du narquois esprit des ténèbres. Quel que soit le nom qu'on donne aux arts qu'il employa, Klingsor gagna la partie et fut assez heureux, après sa victoire, pour rétablir le bon accord dans le camp. Émerveillé de cette omniscience, profondément impressionné par cet ascendant irrésistible devant qui fléchissait l'orgueil même des poètes, Hermann ne négligea rien pour fixer à sa cour un si puissant génie; mais Klingsor, que sa reconnaissance, non moins que ses intérêts, attachait au roi de Hongrie, dut refuser ses brillantes offres, et partit comblé des présens du landgrave.

Cette lutte tragique de la Wartbourg provoque tout d'abord une question. Qu'était-ce que cette poésie des ménestrels allemands? Une sorte de logomachie nombreuse et rimée, une improvisation à outrance. J'ai vu l'été dernier en Hollande une curiosité dont tout le monde a entendu parler. Deux oiseaux réputés célèbres dans le pays, deux virtuoses par excellence sont mis en présence, l'un attaque du gosier, l'autre à l'instant riposte, et sous les yeux d'une foule de parieurs, juges du camp, la partie s'engage acharnée, frénétique, implacable, un duel à mort avec ses péripéties et ses angoisses, j'allais presque dire ses larmes, car c'est en effet une vraie pitié quand l'un des deux pauvres petits, épuisé de force, à bout de trilles et de gammes chromatiques, se raidit tout à coup et meurt exhalant sa vie avec sa dernière fanfare. De même chez ces poètes du moyen âge plus rapprochés que nous de la nature, l'effort physique dut prévaloir. Dans ce défi qu'ils se lancent, la satisfaction telle quelle du point d'honneur importe seule. Leurs vers n'étant pour la plupart que des armes courtoises forgées expressément pour la victoire, la belle affaire quand ils sortiraient quelque peu ébréchés d'une rencontre! L'improvisation, je le répète, semble être l'unique loi de ces étranges rapsodes. Ils passent leur vie à ergoter sur des mots : *Weib* ou *Frau;* lequel des deux sied le mieux pour célébrer la femme? lequel est le plus noble titre? Walther de Vogelweide n'hésite pas à se prononcer en faveur du mot *Weib;* mais de son côté Henri de Meissen se déclare hautement

pour *Frau*, et met à rompre cette lance ou plutôt cette lyre en l'honneur d'un substantif tant de zèle, de chevalerie et d'inspiration, que le nom de *Frauenlob* lui en est resté à travers les âges.

La femme fut à elle seule tout le romantisme du moyen âge. On s'en partage en quelque sorte la théorie, les poètes de race romane, les troubadours espagnols et provençaux s'attribuant davantage le domaine physique, fouillant et caressant le désordonné, le graveleux, matérialisant le sujet, alors que les autres vont l'éthérisant et le divinisant à outrance. La vie de la femme est une vie toute d'amour, de pureté; la femme elle-même n'est plus une simple femme, c'est une vertu guidant les hommes vers les tabernacles de Dieu et de la nature. Extases sans fin, variations éternellement renouvelées sur un thème qui ne change pas et dont la monotonie produit l'écœurement! Schiller, que toute fadeur avait le privilége d'agacer, causant un jour avec son ami Falk, caractérisait très vertement, bien qu'en exagérant un peu, comme il convient à un poète irritable, la corde sensible et critique de cette poésie d'éternel féminin. « S'il prenait fantaisie, disait-il, aux merles et aux bouvreuils de la forêt de rimer leurs chansons et de publier des almanachs galans, je parie un contre cent qu'ils n'inventeraient point autre chose. Quelle rapsodie que tous ces *minnelieder!* quelle pauvreté d'idées dans toutes ces plaintes et complaintes! Un jardin, un arbre, un buisson, et dans ce buisson une amourette! En vérité, le premier friquet venu perché sur son toit de chaume connaît cette note et la chante mieux. Et le sentier qui poudroie, l'herbe qui verdoie, les fleurs qui sentent bon, les fruits qui mûrissent et la branche sur laquelle, au soleil, l'oisillon gazouille, et l'automne et l'hiver et toutes les saisons qui se succèdent et passent sans rien amener que l'ennui et encore l'ennui (1)! » L'épigramme, pour avoir du trait, n'est cependant pas irréprochable; ni Walther de Vogelweide, ni Godefroid de Strasbourg ne méritent ce fier dédain. Leur lyrisme, sous les mille fleurs dont il s'émaille, a des élans de cœur très prononcés et parfois, dans la peinture de la femme, des raffinemens psychologiques qui vous font songer à Goethe; d'ailleurs quelle étrange condamnation d'un genre de poésie lyrique, de venir proclamer que les oiseaux, s'ils s'en escrimaient, ne s'y prendraient pas autrement! Et c'est Schiller, un Souabe, qui parle ainsi! Quel poète au contraire, se nommât-il Victor Hugo, ne se ferait gloire de chanter comme l'oiseau, d'interroger ces hymnes qui sont dans le cou gonflé du rouge-gorge?

Schiller, qui décochait si galamment les épigrammes, Schiller,

(1) Voir le *Weimarischer Jahrb.*, II, p. 225.

hélas! n'eut qu'un tort, celui de n'avoir point su mettre à profit les leçons de ces divins gosiers : *se faire petit.* Le grand tragique de *Wallenstein* et de *Marie Stuart* ne fut jamais un poète lyrique; le naturel lui manque, son intonation trop volontiers tourne à l'emphase, son couplet à l'héroïde, et c'est à coup sûr fort à regretter qu'il n'ait point étudié l'art de ces oiseaux des bois dont les maîtres chanteurs qu'il bafoue avaient du moins surpris quelques secrets. Que dans cette poésie lyrique du moyen âge le beau, le réussi soit l'exception, qui en doute? Il n'en est pas moins juste, après tant de platitude et de monotonie, d'admirer l'harmonieuse sérénité de ces paysages, où la femme, en son idéale perfection, vous apparaît, comme ces madones d'Albert Dürer, au milieu d'un inextricable fouillis de fleurs et d'étoiles. « Où s'éveille l'amour expire le *moi*, ce ténébreux despote! » Il semble par instans que de cette pensée du mystique Persan s'éclaire tout ce romantisme. Quelle charmante idylle, dans Godefroid de Strasbourg, ce tableau qui nous représente Tristan et Iseult après leur fuite de la cour, seuls avec leur extase, au plus profond de la forêt sauvage! « Couple aimable et fidèle, Tristan et son Iseult! Dans la retraite des bois et des prairies, ils avaient installé leur existence, toujours à côté l'un de l'autre, sans se quitter un seul instant. Dès l'aurore, par l'herbe verte, ils allaient cueillant les fleurs dans la rosée, causant, musant, écoutant la chanson des oiselets dans l'arbre. Ainsi cheminant, ils arrivaient à la fontaine, se reposaient à sa fraîcheur, épiant son murmure, se mirant à son gentil cristal, et c'en était assez pour leur bonheur! » Il se peut que, dépourvue de la rime et du nombre, cette poésie semble bien incolore et bien fade. Les vers, quels qu'ils soient, vieux ou modernes, ne résistent guère à la traduction. On dirait parfois ces cristallisations merveilleuses des hivers du nord, ces diamans et ces joyaux qui, dès que la main y touche, aussitôt se changent en eau claire. Toujours est-il que ce très simple tableau de l'oubli profond, absolu, où l'amour heureux plonge deux êtres, a dans l'original une grâce primitive exquise. Il s'en faut d'ailleurs que ce Godefroid de Strasbourg ne soit qu'un rimeur d'églogues. Pas plus que chez Goethe, dont je prononce le nom à dessein, la corde lyrique n'excluait chez lui le sens psychologique, et ses deux figures d'Iseult et de Brangane personnifiant, celle-là l'héroïsme de la résignation, celle-ci l'entraînement de la passion féminine, ces créations où partout se révèle l'instinct divinateur du génie, suffiraient pour le désigner à notre admiration comme une sorte de précurseur du chantre des *Élégies romaines.*

III.

Il ne faudrait cependant pas s'y tromper : ce haut patronage exercé par le duc Hermann à la Wartbourg sur les lettres et les arts n'avait au fond rien de naïf. Le seigneur de Thuringe poursuivait un but tout politique. Quand il accueillait les poètes, ces dispensateurs de renommée, avec tant d'empressement et de bonne grâce, quand il attirait à sa cour des visiteurs de toutes conditions, quand, par sa munificence, il inspirait à tous les chevaliers errans, à tous les pauvres ménestrels, le désir d'être de sa maison, quand, par la pompe et la variété de ses fêtes, l'éclat de ses mœurs, la séduction d'une hospitalité princière, il forçait pour ainsi dire les sympathies de ces comtes et dynastes qui ne rêvaient naguère qu'insubordination et prises d'armes, — Hermann savait fort bien ce qu'il faisait, et sa magnanimité, son faste, son dilettantisme n'étaient qu'autant de manœuvres habiles pour consolider et grandir sa position parmi les têtes couronnées. Tandis que la guerre civile dévastait le Rhin, siége de la puissance impériale, les yeux de l'Allemagne entière se portaient sur la Thuringe et sur son chef, qui, au lendemain d'une campagne pleine de revers, avait réussi à rétablir l'ordre dans le pays en même temps qu'il introduisait à sa cour le règne des plaisirs de l'esprit et des amoureuses controverses. Bientôt, à l'exemple d'Hermann, les autres princes engagés dans la querelle de Philippe et d'Othon abandonnèrent la partie, aimant mieux vivre dans leurs châteaux en joyeux burgraves que s'en aller au loin batailler pour les intérêts d'un maître dont le triomphe ne faisait, en définitive, qu'avancer l'heure de leur asservissement. D'ailleurs cette guerre, qui déchirait le sol de la patrie et semblait n'avoir d'autre but que le massacre et le pillage, commençait à rebuter ceux-là mêmes que tentait le plus le goût des aventures et des combats. Une révolution s'opérait à cette époque dans les mœurs des champs de bataille, la barbarie des anciens jours était passée de mode. Sous la double action civilisatrice des croisades et de la poésie, la force brutale, insensiblement policée, s'était transformée en cette valeur éprise d'idéal qui caractérise la chevalerie.

Dans ces châteaux-forts où ne retentissait jadis que le choc des armures, d'aimables chants désormais se faisaient entendre que les princes eux-mêmes et les hauts barons se plaisaient à redire, gai-savoir auquel empereurs et rois prétendaient être initiés. Les aventures de la Table-Ronde, les miracles du Saint-Graal servirent de thème à cette poésie où vibrait incessamment la note amoureuse, et qui de l'Elbe au Rhin, de la Mer du Nord aux Alpes, charmait

toutes les imaginations. A ce banquet où les grands s'étaient assis d'abord, la bourgeoisie, plus éclairée, prit place à son tour; bientôt le chant populaire vint relier entre elles toutes les classes, et pour compléter cette universelle adoption de la poésie, pour qu'elle existât devant l'église, la légende dora ses tempes du nimbe lumineux. Plusieurs ont voulu voir là le point de départ de ces sociétés chorales si nombreuses de nos jours et si utiles; à en croire une certaine opinion, c'est des plateaux de la Wartboug que seraient descendues ces théories de jeunes gens, nobles, bourgeois et fils d'artisans, qui, la main dans la main et leurs voix fraternellement unies, n'ont cessé depuis lors de parcourir cette terre du rhythme et du contre-point. Je tiens, quant à moi, l'opinion pour très contestable. Il y a dans toutes les sociétés chorales dont on parle (*Singvereine*, *Orphéons*, etc.) un caractère spécial de corporation qui n'existe pas même en germe dans la guerre de la Wartbourg, où nos poëtes montrent et conservent jusqu'à la fin cette chevaleresque individualité du champ clos tout héroïque dont les émotions, à cinq siècles de distance, devaient revivre dans ce même petit pays de Thuringe. De la Wartbourg à Weimar, la route était toute frayée. Là haut, sur son âpre cime granitique, perdue dans la nuée et la nuit des temps, la *Burg* effroyable, hantée de visions et de spectres, projetant au loin sur le gouffre les douteuses clartés du mythe, — ici la résidence cultivée et polie, une Athènes germanique au XVIII[e] siècle où de nouvelles luttes vont s'ouvrir à l'honneur de l'esprit moderne, avec cette différence que cette fois Henri d'Ofterdingen s'appellera Schiller et que la nature aristocratique d'un Walther de Vogelweide s'incarnera dans Goethe, le poëte *national* en opposition à l'auteur de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell*, le poëte *populaire*, et pour que rien ne manque à l'analogie, c'est sous les auspices d'un descendant des princes de la Wartbourg qu'aura lieu cette lutte qu'on pourrait intituler la *guerre de Weimar*. Seulement, grâce à Dieu, le bourreau, sinistre évocation du passé, et sans lequel il n'y avait pas de bonne fête au moyen âge, le bourreau a disparu de la scène, remplacé qu'il est désormais par un autre exécuteur des hautes œuvres d'origine toute moderne, et que nous nommons le public.

Le moment auquel nous venons de toucher est significatif dans l'histoire de la poésie allemande. Racontée par les chroniqueurs, commentée par l'histoire et la critique, cette guerre de la Wartbourg n'a jamais cessé de vivre dans l'imagination populaire, à ce point qu'on serait tenté de se demander si tout ce monde a jamais pu exister en dehors du rêve étoilé des rapsodes et des peintres. Nous-même qui tant de fois avons interrogé les lieux témoins de

ce spectacle, nous à qui il a été donné de lier commerce avec ces souvenirs, ne nous est-il pas bien souvent arrivé d'hésiter et de chercher là comme un vague point de ralliement avec l'esprit moderne? Comment douter pourtant lorsque l'histoire parle, lorsque dans ce château scrupuleusement restauré sur son pic gigantesque, au pied même de l'estrade où se joua l'étrange drame, c'est le propre descendant des landgraves de Thuringe qui vous le raconte, donnant aux moindres détails de la mise en scène l'irrésistible témoignage d'une tradition de famille! « Là se tenait Henri d'Ofterdingen, là Walther de Vogelweide; sur ce trône, dont j'ai de ma main rétabli les sculptures, siégeaient le duc Hermann, mon ancêtre, et sa femme, la duchesse Sophie. » Ici, comme ailleurs, la fable et la science se touchent; la légende n'est qu'un voile transparent qui ne cache point la vérité, qui l'orne seulement. A cette source féconde et nationale tous les arts sont venus puiser. Que de vers, que de fresques et aussi que de musique n'a pas inspirés le noble récit qu'enveloppe aujourd'hui cette brume de mysticisme particulière à certains sujets prédestinés! C'est évidemment le côté mystique et légendaire qui d'abord saisit Novalis dans sa romanesque épopée de *Henri d'Ofterdingen*, œuvre de grâce émue, d'élan vers le merveilleux, presque enfantine, où l'imagination vous apparaît pour ainsi dire à l'état volatil et dépourvue encore de cet esprit de critique et d'analyse que cette exquise nature de poète et de penseur, cherchant à se compléter, empruntera plus tard à l'influence des Tieck et des Schlegel. Quant à la musique, on devine aisément de laquelle je veux parler.

Attacher la fortune de sa carrière au prestige de pareils sujets, — *Tannhäuser*, *Lohengrin*, *Iseult et Tristan*, — était en Allemagne une spéculation fort habile. Au premier rang des qualités qui le distinguent, M. Richard Wagner possède celle de savoir adroitement tourner une difficulté, et par un tour de main faire à l'instant de pauvreté richesse. Comme musicien, personne mieux que lui ne connaît le défaut de sa cuirasse, d'où lui vient cette habitude de passer par-dessus la cotte de mailles d'un héros légendaire quelconque assuré d'avance de la faveur de son public. Les musiciens en général sont gens experts, avisés; sauf quelques cas, d'ailleurs assez rares, où l'instinct général seul prédomine, — Bellini, par exemple, — j'estime qu'on n'en citerait guère qui n'aient, dans la conduite de leurs intérêts et le gouvernement de leur renommée, fait preuve du sens pratique le plus retors, le plus malin. A force de dérivations exercées sur son imagination, la foule finit par perdre de vue le point principal; bientôt elle oublie la musique pour ne plus s'occuper que de la théorie, et ce musicien au fond médiocre,

qu'on négligerait pour son talent, n'a qu'à parler avec audace de son génie, de son *art*, pour qu'on l'écoute, le discute. A cheval sur la situation exceptionnelle et compliquée qu'il s'est faite, ne pouvant s'en faire une simple, il s'escrime en prose, en vers, argue, pourfend, tempête et secoue sur les têtes en quantité les insipides fruits de l'arbre de la théorie. Voyons ces fruits. On vous dit : « Vous dédaignez mes chefs-d'œuvre, vous poussez l'impertinence jusqu'à témoigner que vous préférez l'*Euryanthe* de Weber au *Tannhäuser*, jusqu'à déclarer publiquement ma symphonie-poème de *Tristan et Iseult* la plus absurde des inventions; mais moi je vous récuse, tous tant que vous êtes, comme incapables d'avoir une opinion sur ce sujet, et j'en appelle à l'avenir, à qui seul je reconnais le droit de prononcer. » S'adresser à l'avenir est toujours une chose commode, et il n'en coûte rien à un auteur de proclamer des vérités qui du moins ont cet avantage, de ne pouvoir être contredites par l'expérience. L'art véritable n'a point de ces prétentions capitoliennes. J'admets que le récitatif soit de toutes les formes musicales la plus immédiate, celle qui accentue le mieux chaque partie du discours, qui serre de plus près l'expression non pas d'un sentiment, mais d'une phrase, mais d'un mot. Conclura-t-on de là que le récitatif soit le dernier terme de la musique? S'il en pouvait être ainsi, la musique aurait abdiqué toute action individuelle, et de maîtresse deviendrait esclave. Gluck, qu'on a la manie d'invoquer toujours dans cette cause, et qui, s'il vivait, en serait l'adversaire le plus violent, Gluck, bien loin d'abonder dans cette négation de la forme musicale, a passé son temps à réagir contre, et c'est en abondant du côté des vieux maîtres italiens que ce précurseur des prétendus messies de l'avenir poursuivait sa recherche de la vérité dramatique. A Lully bien plus qu'à l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, tout ce faux système se rattache. Étrange manière, on l'avouera, de préconiser le progrès que de sauter par-dessus la tête à Mozart et à Gluck pour aller, à deux cents ans de distance, emprunter les recettes de son art à l'auteur de la tragédie d'*Alceste* mise en musique. Et pourtant cette religion a des croyans, et dans le nombre un jeune prince dont il serait au moins difficile de mettre en doute la bonne foi!

Je me suis souvent demandé, comme bien des gens, quelle raison pouvait ainsi porter le roi de Bavière vers une cause musicalement perdue, qui, en France, n'a jamais su se faire prendre au sérieux, et que l'Allemagne ne discute que par suite de cette habitude qu'elle a de discuter imperturbablement toutes les erreurs qu'on lui propose. Cette raison, je crois l'avoir trouvée en dehors de la question musicale et dans une illusion d'ailleurs fort naturelle chez un mo-

narque de vingt ans. Richard Wagner, quel que soit le jugement porté sur ses œuvres, est l'homme d'une conviction, d'une idée; or, comme on en peut dire autant du roi Louis II, s'il se rencontre que chez le souverain comme chez l'artiste cette idée soit la même, qu'elle embrasse par exemple les origines légendaires de la grande nationalité commune, la sympathie n'admettra plus d'objection, et sous le mysticisme des affinités disparaîtra la question d'art. Richard Wagner peut n'être aux yeux du monde qu'un mauvais musicien, un poète pire; pour ce roi de vingt ans, éperdument enamouré de tous les romantismes du passé, Richard Wagner est l'homme qui a mis en musique les légendes de Tannhäuser, de Lohengrin, de Tristan et Iseult. Et cette musique, fût-elle inintelligible pour tous, il l'a comprise d'avance, car elle lui parle de ce qui le passionne, car elle évoque toutes les poésies, tous les rêves de son âme, qui s'éveille au présent sous l'influence du germanisme du passé. « Sire, vous êtes vous-même une légende! » Voyez-le à cheval se promener à l'écart suivi d'un simple groom dans les grands bois de Hohenschwangau, errer des journées entières autour des lacs, cherchant, comme dit Byron, cette solitude de la rêverie où l'on est le moins seul.

Solitude where you are least alone!

Au chaste éclat de son regard, à la fière beauté de son visage, vous le prendriez pour le Siegfried des *Niebelungen*, si la gracilité de sa personne, la trop flexible sveltesse de sa longue taille de roseau, ne trahissaient dans le demi-dieu les langueurs de la vie moderne. Son visage même, tout innocence et pureté, a quelque chose de l'effarement qui se lit sur les traits de Novalis. On dirait l'épouvante de la royauté, dont il porte en soi, tout en détestant l'étiquette, le sentiment très vif et très résolu. Les Polonius, sous quelque forme qu'ils se rencontrent, lui soulèvent le cœur. Il fuit les gens d'antichambre et les aides-de-camp, se défait volontiers de sa suite et s'échappe pour se chercher lui-même. C'est un poète moins la rime, un poète *en dedans*, un penseur : excellente étoffe de prince quand la volonté ne fait pas défaut, et certes il n'y a point à soupçonner ici qu'elle manque. Au besoin, l'enfant sait ce qu'il veut, et le prouve. Peu de mois après la mort de son père, son oncle, le prince Charles, s'était mis en tête de lui donner des conseils à propos des duchés, et voulait à toute force l'amener à renoncer à cette attitude d'*Allemand enragé*, lorsqu'un jour, fatigué sans doute de la discussion, le neveu se redressa soudain et d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Mais enfin, mon cher oncle, dit-il, vous oubliez que je suis le roi, *lieber Onkel, ich bin doch der*

Kœnig. » Élevé loin des affaires jusqu'au jour où il lui fallut les prendre en main, le roi Louis II a ce grand mérite d'être neuf, avantage plus rare qu'on ne croit, même chez les souverains de vingt ans. Il se peut que de cette nature distinguée et charmante rien ne sorte, que Louis II ne soit en définitive qu'un poète, un visionnaire. Ce qu'on doit pourtant reconnaître, c'est que l'Allemagne l'observe avec intérêt, l'environne de ses sympathies. Sans aller jusqu'à pressentir un grand prince dans cet attrayant et singulier jeune homme qui se cherche perpétuellement, on lui sait déjà gré de n'être ni un caporal, ni un capucin.

Lorsque François Ier chassait à courre dans la forêt de Compiègne, et que le cerf, lancé par la meute, venait par la vallée de Berne pour se jeter à l'eau dans un des étangs de Saint-Pierre qui se trouvent environnés de collines, telles que les monts Saint-Marc et autres, sa majesté faisait faire halte en vue de Pierrefonds et disait à sa suite : « Compagnons, regardez là-bas la croupe de la montagne; voyez ce château-fort magnifiquement édifié, en est-il de plus défensable, mieux garni de toutes choses appartenant à la guerre? Fortes tours, murs bien crénelés bravant les coups d'arquebusade ainsi que les boulets! » J'imagine que ces paroles du roi de France, citées par les chroniqueurs de Pierrefonds, plus d'un landgrave de Thuringe dut, à quelques variantes près, les avoir à la bouche en contemplant au milieu de son cortége d'hommes d'armes sa Wartbourg si fièrement campée là-haut dans les nuages du couchant. Je visitais naguère ce château de Pierrefonds qu'on relève aujourd'hui de ses ruines, et je m'étonnais en pensant que la Wartbourg, de dimensions infiniment moindres, parût tenir au soleil plus de place. C'est que l'optique de l'esprit n'est point celle des yeux et bien souvent s'entend mieux que l'autre à déterminer la vraie mesure d'un édifice. Telle imposante construction du moyen âge encadrée dans un paysage d'aquarelle va produire sur vous l'effet d'un simple objet d'art, d'un curieux joujou, tandis que, par l'escarpement et la sauvagerie du site, confondu avec la masse granitique sur laquelle ses assises furent posées, tel donjon du haut de sa cime alpestre vous écrasera de sa grandeur. Que sera-ce maintenant, si à cette impression première toute pittoresque vient se joindre le sentiment d'une souveraine importance historique? Il n'y a pas que des pierres dans un monument : les édifices, comme les êtres humains, ont leur individualité particulière, laquelle se compose des événemens qui se sont agités en eux et finit par se trahir au dehors, de même que les passions dont le cœur de l'homme est le siége ont leur rayonnement sur son visage. On comprend qu'à ce compte la Wartbourg doive l'emporter et sur le château de Pier-

refonds et sur tant d'autres titaniques produits de l'architecture féodale. La vraie grandeur d'un monument, c'est son histoire, et quand je passe en revue les misérables querelles de vassal à souverain, tout ce banditisme héroïque que fournit la majeure partie des annales de ces châtellenies, j'ai bientôt fait de trouver la raison de certaines illusions d'optique et de m'expliquer pourquoi, moindre, la Wartbourg de la guerre des chanteurs, de sainte Élisabeth et de Luther, que je venais de voir, me semblait pourtant plus grande que ce colossal Pierrefonds.

Et maintenant où allons-nous? Guerre de trente ans, de sept ans, de six mois? — Que veut-on? Pour la durée probable, rien ne se peut prévoir; autre chose est de l'acharnement, de la furie. S'il convient de juger de la pièce par le prologue, si les levées en masse, les enrôlemens volontaires, les enthousiasmes jusqu'au délire sont des signes auxquels on puisse se fier, la lutte qui menace de s'engager aura pour caractère de dépasser en férocités implacables tout ce qui s'est vu depuis les Mansfeld et les Tilly. Il se peut que la Prusse, qui a tout provoqué, triomphe sur un monceau de ruines, il se peut aussi qu'elle y soit engloutie. Quant aux vrais amis de l'Allemagne, leur douloureuse et navrante émotion n'affecte point leur sécurité. Ils savent d'avance que l'Allemagne ne périra pas, et ce qui fait aujourd'hui la force de l'Autriche, c'est d'avoir pris position du côté de ce droit inexpugnable. Le germanisme intense de l'Allemagne elle-même, voilà ce qui surtout caractérise la crise actuelle. Elle a beau ne pas être politiquement unie, elle se sent *une* et se rattache au *Bund* par la seule raison qu'à Francfort se trouve à cette heure le siége de l'antagonisme le plus vif contre la Prusse. La force d'impulsion qui fait se dresser l'Italie comme un seul homme ici n'a rien à prétendre. Il n'y a en Allemagne point d'*étranger;* tous les princes tiennent au sol et non moins que les peuples représentent l'élément national et les traditions historiques. Pour produire ce qu'on appelle l'unité de l'Allemagne, il faudrait de bien autres bouleversemens. Se grouper autour de l'idée démocratique, marcher à la conquête de l'unité absolue en prenant pour cri de guerre la haine contre la France, un tel programme ne date pas d'hier, on le connaît; mais pour qu'il s'accomplît, il faudrait que les gouvernemens fussent aujourd'hui ce qu'ils étaient avant 1815, les populations appauvries, misérables, le vent aux révolutions. C'est là ce que M. de Bismark n'a pas compris, et c'est pourquoi sur lui se concentre en ce moment la haine de la Germanie entière. A lui reviendra l'étrange honneur d'avoir fait jouer à la Prusse le rôle de *forestiere*, de celui qu'on veut maintenir dehors. Chose curieuse d'examiner à ce point de vue les routes diverses où de-

puis tantôt un siècle et demi se sont engagés les souverains de la Prusse.

Par elle-même, la Prusse est si peu homogène avec la vraie Allemagne que, lorsque par intervalle un Hohenzollern se fait Prussien, il cesse entièrement d'être en rapport avec l'esprit germanique. Frédéric II, le Prussien par excellence, reste l'épouvantail, pour ne pas dire l'exécration, de tout ce qui se trouve au sud de la Sprée. D'autre part ses successeurs, Frédéric-Guillaume II, Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV, Allemands du centre s'il en fut, ont toujours paru d'assez médiocres Prussiens, — le dernier roi surtout, Hohenzollern jusqu'à la moelle des os et en qui revivait toute la lignée de ses ancêtres nurembergeois. Celui-là, avec ses défauts, ses faiblesses, sentait si fort en lui la vibration de la corde allemande que jamais il n'eût permis à un de ses ministres d'amener situation pareille à celle dont son frère subit la pression. L'Allemagne ne veut pas être *prussianisée*, et le roi Guillaume Ier, abdiquant son germanisme entre les mains de M. de Bismark, livrait forcément le premier rôle à l'Autriche. En 1848, comme un homme d'état le pressait de se mettre à la tête du mouvement des états moyens : « Je ne suis ni le premier ni le dernier, lui répondit Frédéric-Guillaume IV; je suis le second. » Rôle modeste, digne d'un roi philosophe, d'un rêveur de *conséquences historiques*, et dont un grand politique de notre temps ne se contente pas. Depuis la victoire de Fehrbellin, qui changeait en monarchie l'électorat de Brandebourg, la Prusse a toujours été s'agrandissant. Prendre un duché à celui-ci, à celui-là une principauté, rien de mieux, c'est de droit : *suum cuique*, on s'élargit en restant Prusse; mais vouloir se dire Allemand et prétendre renfermer la grande Allemagne dans un empire prussien, c'est trahir la plus téméraire des ambitions, la profonde ignorance du pays et remuer le monde pour un rêve.

HENRI BLAZE DE BURY.

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

Ce jour-là, M. de Croix-de-Vie avait dîné avec sa mère; ils étaient venus tous deux, après le repas, s'asseoir sur le grand perron du château, au pied duquel croissait en pleine terre toute une luxuriante végétation de grenadiers, de myrtes et de lauriers-roses. Délicats enfans du midi, étonnés de vivre sous un ciel si nuageux, myrtes et lauriers fleurissent pourtant dans cet air presque tiède, et chaque année les rameaux d'or des grenadiers, chargés de leurs belles cloches de pourpre, s'entrelaçaient aux balustres du perron de Croix-de-Vie quand venait août; mais les fruits qu'ils portent restent sans saveur, ils n'ont point reçu les baisers du soleil.

En face du perron s'étendaient en un immense demi-cercle les magnifiques jardins de Robert XV, bordés de terrasses construites à grands frais sur des épaulemens de rochers. Au milieu s'ouvrait le grand bassin. Là, dans les roseaux, chantait une fauvette aquatique au déclin du jour, et c'est ce chant qu'écoutait Martel. La douairière, elle aussi, rêvait : ce n'était point sa coutume. Bien sûre que l'attention de son fils était suspendue tout entière à cette fauvette innocente, elle prit entre sa main et son gant, où elle le tenait renfermé, un billet qu'elle relut vivement. Le jour était déjà bien incertain, et pour distinguer ces caractères écrits au crayon et à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

hâte il fallait qu'elle sût ce billet par cœur. Sa lecture finie, elle le remit dans sa cachette et sourit. — Eh! dit-elle tout bas, notre orgueilleuse s'est ravisée!

Puis, se penchant vers son fils et le frappant doucement à l'épaule : — Voilà, fit-elle, un oiseau bien heureux.

— Oui, ma mère.

— Bien heureux, dit la douairière; vous l'écoutez avec attention, lui, et il vous charme.

— Ce n'est pas pour cela qu'il est heureux, répliqua Martel. C'est parce qu'il a la vie sans la pensée. Il s'abandonne au plaisir de vivre et ne voit pas la fin.

— N'a-t-il point cela de commun avec les hommes qui ont votre âge? reprit la douairière en riant. Rappelez-vous le vieil apologue de la montagne aux deux versans qui est l'image de la vie...

— Suis-je bien sur celui qui monte? interrompit brusquement Martel.

— Oh! que oui, fit-elle, et moi sur l'autre. Je n'en suis pas si satisfaite. Il est vrai que c'est votre faute.

— Ma faute?...

— Assurément. J'ai souvent entendu dire qu'on pouvait trouver de grandes joies à se regarder vieillir. C'est ce que j'ai mal senti pendant longtemps; mais je le sentirais bien mieux aujourd'hui, si vous le vouliez.

— Eh bien! murmura-t-il avec un geste lassé, que faut-il faire? Essayons, madame, commandez.

— Je ne commande pas, je prie, dit la marquise. Vous savez que je ne suis pas une mère des anciens temps. La dernière douairière de Croix-de-Vie, votre aïeule, si elle vivait et si elle était ici à ma place, vous dirait bien pompeusement : Monsieur le marquis, vous manquez à votre devoir en ne songeant pas à continuer votre nom...

Le marquis ne répondit pas.

— Mais moi, je ne tiens pas un langage si solennel. Les manières du siècle me gagnent. C'est la mode à présent, même en bon lieu, que d'être une mère tendre et faible. Je ne vais point contre cette mode-là, et je vous dis seulement : Ne vous tarde-t-il donc pas d'aimer et d'être aimé, Martel?

— Madame, répliqua le marquis, je ne fais pas de si beaux rêves.

— Eh! qui rêve, de vous ou de moi? s'écria-t-elle. Moi, je cherche les moyens d'assurer mon bonheur et le vôtre. Je fais même passer le mien devant, parce que je suis égoïste. Oh! je veux bien que le bonheur ne soit souvent qu'une chimère insaisissable, puis-

que les philosophes le disent. Qu'y a-t-il de plus réel ce endant que le désir qu'on a de le posséder? Je ne connais pas de peine plus charmante que de tenir sans cesse mes yeux fixés vers un but si agréable et que de travailler pour l'atteindre; mais je travaille seule. Tandis que je m'ingénie et que je dresse mes plans, que faites-vous, mon pauvre Martel? Vous écoutez chanter les oiseaux...

Elle ne put achever. Un effroyable tumulte de voix qui éclata dans l'aile gauche du château couvrit la sienne. C'est là qu'était située la chapelle; ces cent voix chantaient en chœur. Cela ne ressemblait guère aux gazouillemens de la fauvette! Ce furent des litanies d'abord, puis un cantique. Les sons de l'orgue accompagnaient cette terrible psalmodie. Les femmes glapissaient, la troupe des enfans piaulait, les hommes faisaient le bourdon. Une voix bien connue du marquis et de sa mère menait le concert comme elle pouvait; mais, si bien exercée qu'elle fût, cette voix n'en sortait pas moins d'une bouche qui ne se hâtait jamais... Soudain elle ralentit la mesure, et le chœur pieux et sauvage s'arrêta court. Mme de Croix-de-Vie se pâmait de rire. — Pauvre abbé! disait-elle. Et la gaîté convulsive qui agitait toute sa petite et spirituelle personne l'empêchait de poursuivre. — Oh! le pauvre abbé! Il avait si bien arrangé sa fête. J'avais, moi, paré la chapelle. C'était pour le dernier jour du *mois de Marie*. Tous les gens de Croix-de-Vie sont là. J'avais promis d'assister à la cérémonie.

— Ma mère, dit le marquis, que ne m'avez-vous parlé de cette promesse?

— Eh! s'écria-t-elle, je l'ai oubliée. Vous me faisiez compagnie.

— Je vous aurais suivie à la chapelle.

La douairière rougit de dépit et d'abord ne répondit point. Elle s'était promis, elle aussi, une belle soirée, là, côte à côte avec ce fils qui si souvent vivait loin d'elle, et elle avait aussi arrangé sa fête. Chesnel avait raison de dire que l'amitié de son maître pour l'abbé de Gourio rendait Mme de Croix-de-Vie jalouse. Qui conduisait maintenant le marquis à la chapelle, où il n'allait plus depuis un an, si ce n'était la crainte de blesser par son absence ce cher cousin, l'organisateur du concert? La pauvre douairière offensée songea qu'on n'avait point tant de ménagement pour elle, et si l'ombre avait été moins épaisse, Martel aurait pu voir une larme dans les yeux de sa mère, qui avaient été autrefois de si beaux yeux. Mme de Croix-de-Vie se leva et se dressa de toute sa taille, qui n'allait pas encore bien haut. La colère lui faisait aussi retrouver son alerte tournure du temps jadis. — Soit, dit-elle, il est encore temps de réparer mon oubli. Donnez-moi votre bras.

Ils descendirent les quinze degrés du perron, ils prirent le chemin de la chapelle. Pour y arriver, ils devaient rentrer dans la grande

cour intérieure en traversant les parterres qui bordaient le pied du château; mais à peine avaient-ils fait cent pas que la marquise s'arrêta. — Mon cher enfant, dit-elle à demi-voix, les murs de la chapelle vont s'étonner de vous revoir. Est-ce que je ne sais pas bien que vous ne priez plus?

— Cela est vrai, murmura-t-il.

— Hélas! j'en suis bien fâchée, reprit la marquise; mais ce sont là des choses sur lesquelles on ne dispute point. Seulement je vous préviens que l'abbé va prêcher.

Et comme il se taisait : — Ce n'est pas tout, dit-elle, j'admire qu'ayant perdu la foi aux prières, vous ayez gardé l'amour des sermons.

— Vraiment, ma mère, répliqua le marquis, préférez-vous la promenade aux exhortations pieuses de mon cousin?

— Oh! s'écria-t-elle, qui vous fait croire cela? C'est tirer votre conclusion bien vite. Une promenade avec vous, mon cher Martel, vaut tous les sermons du monde, j'en conviens. Si c'est une impiété que je dis là, que Dieu me la pardonne! Mais, par exemple, s'il fallait choisir entre mes promenades ordinaires du soir avec M. de Lescalopier, mon voisin, ou bien une homélie de mon neveu de Gourio dans la chapelle, je choisirais peut-être l'homélie.

— Et pourtant vous avez bien de la complaisance pour M. Lescalopier, ma mère, et bien peu pour mon cousin.

— Eh! repartit Mme de Croix-de-Vie, je vais vous reprocher justement la disposition contraire. Vous n'aimez pas notre voisin de Bochardière, oh! pas du tout; mais, grand Dieu! que vous avez d'indulgence pour l'abbé, mon cher Martel!

— Je l'avoue, dit le marquis. J'envie René bien plus encore que je ne l'aime. Son âme...

— Est comme une eau qui dort, interrompit en riant la marquise.

— Pourquoi n'aurait-il pas la paix intérieure? dit le marquis de sa voix profonde. Il a choisi l'état qui la donne. Il a mis son cœur entre les mains d'un Dieu auquel il peut croire, lui, sans lâcheté. Jamais il n'a trouvé ce Dieu aveugle et sourd. Il n'est point de ceux à qui l'honneur défend de demander plus longtemps justice. Les Gourio ont une histoire qu'ils peuvent relire sans que la raison leur manque et sans qu'une suite de fantômes...

Il se tut, il avait senti la main de la marquise se crisper autour de son bras. — Ma mère..., dit-il.

Elle ne répondit point. Alors il se laissa glisser à genoux devant elle, il saisit le bord de sa robe et la baisa. — Ma mère, balbutia-t-il, cette fois encore pardonnez-moi!

— Que faites-vous, Martel? dit la douairière avec un sourire qui

lui déchirait les lèvres. Et notre promenade, ne la continuons-nous pas?

Il obéit, la marquise reprit son bras, et ils suivirent la terrasse qui bordait les jardins du côté de l'ouest. Ils étaient muets tous les deux et n'espéraient ni l'un ni l'autre trouver de longtemps à rompre un pareil silence. Le passé saignait, criait autour d'eux. — Fantômes! avait dit le marquis, atroces visions, épouvantemens de la fatalité qui jamais ne se lasse! — Ainsi la légende terrible était vraie; celui qui devait en être la victime venait encore malgré lui d'en rendre témoignage. Ainsi la tempête des souvenirs se déchaînait sans cesse dans ce superbe et triste Croix-de-Vie, chaque fois y soulevant la poussière des morts!

Cette terrasse dominait une campagne sèche, noire, tourmentée, une suite de pentes brusquement coupées et de ravines inégales: çà et là des bouquets de bois, des champs maigres et de misérables huttes, plus loin les prairies jaunâtres qui formaient à cette royale demeure une si morne ceinture, plus loin encore le bord de l'eau. Les saules tortus et grimaçans, avec leurs longues chevelures pâles et leurs airs de spectres, gardaient l'accès de la rivière. Le regard passait au-dessus de ce flot sans couleur et cherchait à s'étendre sur l'autre rive. De ce côté, entre une double rangée de collines, la plupart arides et dépouillées, s'ouvrait une percée profonde au bout de laquelle, de la terrasse de Croix-de-Vie, on pouvait dans les jours clairs découvrir un grand clocher dans la plaine. Là était la ville. Dans cette direction bien connue, le ciel apparut tout à coup ce soir-là rouge et comme embrasé des reflets d'une fournaise immense. Mme de Croix-de-Vie laissa échapper un cri qui n'était point l'accent de la peur; on eût dit plutôt un cri de plaisir. — Voyez-vous ces feux? dit-elle.

— Ce sont des feux de joie dans la ville, répliqua Martel. Je les ai vu préparer. On m'a dit, si je m'en souviens, que c'était en l'honneur d'un nouveau décret.

— Ne me dites pas quel décret! s'écria la marquise, je ne veux pas le savoir.

Mais cette colère était feinte. La marquise, pour la première, pour l'unique fois de sa vie, était tentée de bénir les révolutions. Ces feux de joie avaient bien été allumés pour célébrer ce qu'elle détestait et redoutait le plus au monde; mais ils lui apportaient la diversion qu'elle cherchait. — Oh! fit-elle en se croisant les bras d'un grand air de menace et de défi, quels cris ils doivent pousser là-bas! Les murailles en tremblent. Encore si ces flammes-là pouvaient purifier l'air de leurs sottises!... Martel, que faut-il penser de tout ce qui est arrivé dans ce malheureux pays de France depuis trois mois?

— Ma mère, dit Martel, il n'est rien arrivé que de logique, rien que d'attendu depuis longtemps.

— Je ne m'y attendais point, interrompit la marquise, et je m'y perds. Ce peuple-ci ne voulait plus de prêtres, ni de seigneurs, ni de roi. Les seigneurs, où sont-ils? Nous autres Croix-de-Vie, mon pauvre marquis, nous sommes devenus des propriétaires. Ces Français incorrigibles tiennent maintenant leurs prêtres à gages; ils ont bien encore un roi, mais ils le chassent quand cela leur plaît. Que veulent-ils de mieux? Votre esprit est bien plus ouvert que le mien, Martel, et vous comprenez ce que je ne comprends point; de grâce expliquez-moi pourquoi l'on fait encore des révolutions? Cela était bon quand il restait quelque chose encore à nous prendre.

—Cela est toujours bon, reprit le marquis.—Toutes ces questions, dans leur naïveté singulière, lui arrachaient enfin un sourire. — Au fond, ma mère, vous en voulez au genre humain de ce qu'il se meut et s'agite.

— Mon Dieu! fit-elle en soupirant, il pourrait, ce me semble, demeurer tranquille.

— Justement il ne le peut pas. Parmi toutes les raisons que les peuples ont de faire des révolutions et de vous déplaire, la meilleure, allez! madame, est celle qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes : c'est la raison du destin.

— Maudit destin! fit-elle gaîment, vous le mettez partout, Martel.

— Si la rivière qui est là débordait et changeait de place...

— Ou si c'était la mer, s'écria la marquise en riant.

— La mer, soit, continua-t-il. Si elle changeait de route demain, elle ne saurait pas pourquoi. Les peuples ne le savent pas davantage. La terre appartient désormais à la masse confuse; c'est elle qui règne, et bientôt ce sera sans partage. La fatalité frappe les vieilles races afin que tout soit consommé; mais voici une dissertation bien solennelle.

— Elle l'est un peu, repartit la douairière.

— N'en prenez donc que le sens, qui renferme un bon conseil, dit-il. Résignez-vous, ma mère, à penser sans trop d'amertume que les Croix-de-Vie n'ont plus rien à faire dans ce monde que je viens de vous dépeindre, et qu'il est bon que j'en sois le dernier.

— Encore! toujours! murmura Mme de Croix-de-Vie... Eh bien! non, je ne fuirai pas aujourd'hui ce triste sujet. Je suis prête à vous répondre. Me résigner, dites-vous! Jamais vous n'apprendrez à me connaître! Mais d'abord ne pensez pas que votre opiniâtre folie fasse de l'impression sur mon cœur. Ce n'est que l'état du vôtre qui m'afflige. Non, vous ne serez pas le dernier de votre maison, à moins pourtant que par cette parole sinistre, que vous répétez sans cesse comme un défi, vous ne finissiez par tenter Dieu... La, Martel, je

crois que je m'emporte, ajouta-t-elle avec le vaillant sourire qu'elle savait trouver dans ces périlleux momens. Le plus fou de nous deux n'est pas vous, mon fils. Il est bien certain que vous serez le dernier des Croix-de-Vie, si vous le voulez.

— Et je le veux, dit-il. L'honneur le veut aussi, ma mère. Un seul des nôtres s'est marié à l'âge que je viens d'atteindre, c'était mon père. Je ne l'ai pas connu.

— Mon Dieu! fit à demi-voix la marquise, que les enfans sont cruels!

— Cruels! dit-il, non, c'est clairvoyans qu'il faut dire.

— Rayez encore ce mot, reprit-elle avec la même énergie. Cette clairvoyance n'est que de la faiblesse. Qu'avez-vous fait de votre courage, monsieur de Croix-de-Vie? Ne vous souvient-il plus de l'affaire de Tiffauges? Vous aviez dix-sept ans alors. Est-ce moi maintenant qui dois porter ici un cœur d'homme? Je sais pourtant bien que vous me croyez oublieuse et timide. Vous m'accusez tout bas de ne songer qu'au moment présent; vous pensez que j'ai voulu dissiper mes souvenirs pour effacer mes terreurs...

— Ma mère...

— Ne vous défendez pas, continua-t-elle d'une voix brève. Je peux avoir l'air d'oublier le passé. C'est une faute qui m'a coûté bien cher, puisque j'y ai perdu une part de votre affection et même de votre estime; mais la confiance que j'ai toujours montrée dans des temps meilleurs, je ne la feignais pas. Seule ici j'envisage l'avenir d'un regard libre. Je suis vieille, et c'est moi qui ai la force. On ne le croit point; mais qu'importe? On ne me voit plus pleurer les morts, et c'est ce qu'on ne me pardonne pas. N'ai-je donc point assez de larmes à verser sur la dureté des vivans? Mon fils, je vais vous dire une effroyable chose. Ne m'en gardez pas de ressentiment. Je la porte et je la cache depuis dix ans au plus triste et au plus profond de moi-même; vous me l'arrachez. Martel, je sais que vous ne m'aimez pas...

— Ma mère! s'écria le marquis, je vous jure que je vous aime.

La marquise demeura muette un moment. — Vous avez bien fait de jurer, dit-elle.

Et puis mettant sa main sur les siennes : — Jamais je ne vous avais parlé ainsi, reprit-elle. Je vois bien que votre méchant cœur en est amolli. Ah! je vais profiter de ce moment que je ne retrouverai point. Vous vous êtes donné à moi tout à l'heure par ce serment que vous venez de faire; vous êtes redevenu mon bien, je vous reprends. Et cela est heureux pour vous, mon fils. Aveugle que vous êtes, depuis dix ans vous souffrez; votre âme est en peine, et jamais la pensée ne vous est venue que le port de salut c'était moi, c'était votre mère!

— J'ai eu souvent cette pensée, dit le marquis.

— Est-ce bien vrai?... Oh! Martel, quelle main est mieux faite que la mienne pour bercer vos maux et pour vous guérir? Qui saura mieux vous inspirer le goût de vivre que moi, dont la vie n'est rien que par la vôtre? Le jour, voyez-vous, n'existe que par le soleil. Fiez-vous-en donc une fois à ma tendresse, qu'aucune autre ne peut égaler. Je vous conduirai par des chemins si doux que vos pieds ne sentiront pas le sol qu'ils fouleront. Ce ne sera que la grande route de la réalité, mon cher enfant, le chemin de tout le monde. Les fantômes n'auraient garde de s'y hasarder. Ah! l'on n'y a jamais vu passer le destin, on n'y rencontre que les malheurs communs et les bonheurs ordinaires : aussi jamais l'esprit ne s'y égare... Ce chemin, Martel, il faut le suivre avec moi, sous ma garde, sans quitter ma main. Le voulez-vous?...

— Je ne sais, dit-il...

— Mon fils, promettez-le-moi.

— Eh bien donc! dit-il, je vous le promets, ma mère.

— Ainsi, s'écria-t-elle, je vous aurai là, souvent à mes côtés, comme autrefois, lorsque vous étiez enfant. La tranquille existence des anciens jours, nous allons la recommencer ensemble... L'abbé d'abord n'en saura que penser. Ses yeux sont lents à voir, et il est lent à en croire ses yeux. Notre voisin de Bochardière... Mais vous ne l'aimez point, Martel... comment faire?

— Mais, dit le marquis, il faut le lui laisser ignorer, ce me semble.

— Quoi! fit-elle, vous allez devenir indulgent, même pour mes amis? Quel miracle!

Elle hésitait pourtant. Sa conscience légère, mais très droite, lui reprochait bien un peu la petite comédie qu'elle allait jouer dans un pareil instant; mais avec son esprit mobile elle n'avait déjà plus de pensée que pour un heureux dénoûment. Et d'ailleurs elle se disait que le salut de son fils dépendait du succès de ses ruses; dès lors elle les trouvait bien innocentes. — J'y songe, dit-elle, Lescalopier doit venir demain au château.

— N'y vient-il pas tous les jours? dit Martel.

— Eh! oui, reprit la douairière, mais il ne sera pas seul demain. Sachez qu'il nous présente sa fille.

— Sa fille!

— Certes. Mlle Violante de Bochardière. Violante! quel nom! Il paraît qu'il est fort à la mode dans les montagnes où elle est née. Donc Mlle Violante avait fait vis-à-vis de moi, durant quatre ans, la dédaigneuse et la sauvage. C'en est fait de cette fantaisie; elle demande maintenant à me voir. N'avez-vous jamais aperçu Mlle de Bochardière à la chapelle du château, Martel?

— Ma mère, s'écria le marquis, je vous demande sérieusement de me relever pour demain de ma promesse. Vous me permettrez de demeurer chez moi.

— Point du tout, Martel, je vous le défends. Vous renfermer, vous cacher quand un rayon de jeunesse va éclairer la maison! Qui sait si cette demoiselle Violante n'est pas gaie comme le printemps? Elle est belle, et j'imagine qu'elle ne vous fait pas peur... Mais vous ne voulez donc point me répondre? Vous souvient-il de l'avoir vue?

— Je l'ai vue, dit-il d'une voix altérée, aujourd'hui même.

— Mais j'y pense : vous avez dû passer ce matin devant le manoir?...

Et la vaillante, frivole et incorrigible douairière, se représentant Violante à la fenêtre de la fameuse tour réédifiée par son bon ami Bochardière tandis que le marquis de Croix-de-Vie passait sur la route, se mit à rire aux éclats. Martel avait retiré sa main d'entre les siennes. — J'ai besoin de repos, madame, lui dit-il, et je désire rentrer.

IX.

Violante était à Croix-de-Vie. Elle sortait de la chapelle. Elle passa sous le grand porche, qui faisait communiquer la cour intérieure avec les jardins, et jeta devant elle un regard étrangement allumé par tant de pensées diverses qui se heurtaient dans son esprit depuis qu'elle se voyait dans ce château. Son père, dès la fin de la matinée, l'avait pressée de quitter Bochardière; il voulait arriver à Croix-de-Vie avant l'heure où la marquise sortirait de son appartement; il était soucieux depuis le matin, et, mettant pied à terre dans la cour du château, il avait envoyé querir Chesnel. Alors il avait prié sa fille d'entrer dans la chapelle, en promettant qu'il viendrait la chercher dans un moment. Impatienté d'attendre le valet, il s'était mis lui-même à sa recherche, et Violante, lasse de voir le temps s'écouler, avait fait quelques pas hors de sa retraite et gagné l'entrée des jardins. D'abord elle y demeura immobile; ce pli de menaçant augure qui faisait le tourment de M. de Bochardière se dessinait sur son front. — Pourquoi suis-je ici? se demandait-elle.

Elle y était par un acte de sa volonté, par une libre résolution qui ne venait bien que d'elle-même. La veille, après avoir, de sa cachette, surpris M. de Croix-de-Vie sur le petit calvaire, rentrant au manoir à la nuit tombée, elle était allée trouver son père. Il se promenait dans les charmilles en compagnie de son ambition trompée, qui lui tenait un amer langage. — Mon père, avait dit Violante, M. de Croix-de-Vie connaît-il les projets que vous et Mme la marquise aviez formés sur moi?

Et comme l'avocat avait répondu sans hésiter que ces projets, le marquis ne les connaissait pas : — J'irai donc au château, mon père, avait dit Violante.

Elle avança d'un pas encore et atteignit ainsi la terrasse de l'ouest qui dominait la campagne noire et la rivière endormie sous les saules. Elle se trouvait justement à la place où, le soir précédent, Mme de Croix-de-Vie parlant à son fils de Mlle de Bochardière et lui demandant si jamais il ne lui était arrivé de l'*apercevoir,* le marquis avait répondu qu'il l'avait vue ce jour même... Si Violante eût pu connaître cette réponse, si elle avait entendu le ton à la fois humilié et méprisant du marquis quand il disait cela!...

Ces jardins superbes s'ouvraient devant la jeune fille : elle se retourna; tout ce côté du château se développa sous ses yeux avec sa merveilleuse façade brodée, ses myriades de fenêtres chargées d'ornemens, sa haute toiture et ses cheminées orgueilleuses. La pensée vint à Violante que son père avait eu son dessein en la laissant seule au milieu de tant de magnificences et de cet air de grandeur répandu partout autour d'elle. Sans doute comptait-il pour l'éblouir sur ces écussons précieux qui décoraient le front de la maison. Elle sourit. Ce n'était pas la curiosité d'une belle demeure qui l'avait amenée à Croix-de-Vie. Elle jugea enfin que son père l'abandonnait ainsi trop longtemps; comme toujours, il forçait les choses et les poussait à la critique et à la révolte. Où était-il? Lentement elle revint vers le porche. Un garde-chasse traversait la cour, puis vinrent deux valets qui causaient ensemble; ils s'arrêtèrent, la regardant de loin. Mlle de Bochardière rougit vivement, et tout de suite, hâtant le pas, se mit en devoir de regagner la chapelle; mais, comme elle allait y rentrer, un prêtre lui apparut sur le seuil; il la salua.

Elle connaissait l'abbé de Gourio. Cette grande figure régulière et blanche ne s'oubliait pas aisément lorsqu'une fois on l'avait vue. Elle demeurait dans la mémoire comme ces longs fantômes blancs qui glissent le soir dans les prairies et qui ne manquent jamais de repasser devant nos yeux quand nous songeons au brouillard et au pâle automne. Le salut de M. de Gourio plut fort d'ailleurs à Violante; c'était un salut courtois et loyal, car, si l'abbé était prêtre, il était aussi gentilhomme et le meilleur homme du monde avec cela. Le pli noir qui obscurcissait le front de Mlle de Bochardière en aurait été effacé peut-être; mais elle ne pouvait prendre son parti sur la situation choquante où la mettaient la distraction et l'oubli de son père; plus que jamais elle s'indignait de l'étrange façon qu'il avait là de l'introduire dans cette maison. — Mademoiselle, lui dit l'abbé, faisant mine de lui livrer passage, si vous veniez ici pour prier, que je ne vous arrête point!

Si elle connaissait la figure de l'abbé au bois dormant, jamais

elle n'avait entendu sa voix. Cette molle cadence faillit lui arracher un sourire. Les quatre mots qu'avait dits l'abbé, il les avait, suivant sa coutume, séparés par quatre demi-pauses. Violante répondit d'un geste négatif, et, par une réaction bien naturelle, son visage, après l'imperceptible lueur qui venait de l'éclairer, n'en redevint que plus sombre. L'abbé, malgré l'indolence de son esprit, parut comprendre ce qui se passait dans celui de la jeune fille. — Mademoiselle, reprit-il, je crois pouvoir vous assurer que M. votre père va vous rejoindre dans un instant.

— Je vous remercie, monsieur l'abbé, dit Violante.

— Je sais aussi qu'il n'a pu revenir plus tôt auprès de vous.

Il en coûtait sans doute à l'abbé d'excuser l'avocat, qu'il aimait si peu. Le vif attrait qui le portait vers la jeune fille et le désir de le lui montrer étaient la cause de ce bon mouvement, que ne pouvait manquer d'encourager la charité chrétienne. Il offrit à Mlle de Bochardière, pour lui faire passer le temps, de l'accompagner jusqu'à l'entrée des jardins.

— J'ai vu les jardins, répliqua-t-elle.

Cependant il remarqua que l'inflexion de sa voix avait changé et insensiblement s'était adoucie pour lui répondre. Au moins ce n'était pas à lui qu'elle en voulait, c'était bien à son père. Cette pensée ne lui déplaisait point. Il se prit à la regarder plus attentivement encore, ce qui lui fut aisé, car elle ne tenait pas les yeux fixés sur lui. Violante était extrêmement et très simplement parée, vêtue d'une robe et d'une mante de gaze violette, la couleur qu'elle aimait le mieux; les plis de la gaze frissonnaient sur une jupe de soie de même couleur. Pour coiffure, Mlle de Bochardière avait un chapeau rond de paille blanche, bordée d'une dentelle également blanche, dont la légèreté tranchait vivement avec tout le reste de cet ajustement un peu sévère. L'abbé intérieurement ne se fit point de difficulté pour trouver que Violante était belle, et justement de la beauté qui convenait pour sauver les Croix-de-Vie, si Dieu voulait que les Croix-de-Vie fussent sauvés. Il leva un regard humide vers le ciel; mais quand il le ramena vers la terre, il s'aperçut que le dépit de Violante s'était bien accru depuis une minute. Elle frappait du pied sur les dalles. — Mademoiselle, s'écria-t-il avec un empressement miraculeux dans sa bouche, voici votre père.

M. de Lescalopier de Bochardière s'avançait à l'extrémité de la cour en compagnie de Chesnel. Magnus, le grand chien danois, les suivait. Il demeura court en apercevant l'étrangère, puis soudain, s'élançant avec la rapidité d'un boulet de canon qui fend l'air, il fut en quatre bonds auprès de Violante. Il jappait doucement, il rampait à ses pieds, ou bien il tournait en folâtrant autour d'elle, et Chesnel l'appelait en vain. — Magnus, holà! méchante bête!

— Laissez, dit Violante en souriant et en flattant de la main le chien indocile.

Magnus se dressa, appuya ses pattes sur les épaules délicates de sa nouvelle amie et se mit à la caresser de son grand regard doux et clair. — Voilà qui est étrange! murmura l'abbé. Ne dirait-on point qu'il vous connaît, mademoiselle?

— Je le crois, fit Chesnel, qui accourait. Je ne serais pas surpris qu'il eût rencontré mademoiselle dans le bois. Ils auront fait tous deux connaissance ensemble.

— Jamais, dit-elle.

— Les bêtes savent bien ce qu'elles veulent, reprit Chesnel. J'ai trouvé dix fois Magnus sur le chemin du manoir, et je l'ai ramené au château.

En disant cela, Chesnel faisait ce qu'avait fait l'abbé, ce que faisait Magnus lui-même, l'intelligent animal; il regardait Violante. Il la regardait jusqu'au fond de l'âme.

— Eh bien! s'écria Violante en souriant et en rajustant les plis de sa mante, que les transports de Magnus avaient quelque peu fripée, qu'allais-tu donc faire au manoir, mon pauvre Magnus?

— Vous chercher, dit Chesnel de sa voix rauque et profonde.

— A bas, Magnus! fit Violante.

Elle savait désormais que ce chien était celui du marquis.

En ce moment, son père la rejoignit. Il était plus soucieux encore qu'au départ: il lui reprocha de ne l'avoir pas attendu dans la chapelle, mais elle n'y prit aucunement garde. Il l'avertit que Mme de Croix-de-Vie était prête à les recevoir tous les deux. Violante arma son visage. Contre les séductions de la douairière, elle se sentait bien de la force; mais contre ce prêtre aux manières attendries, contre ce rude valet qui lui parlait de cet air étrange, mystérieux, presque suppliant, elle n'en avait point. Rien n'avait pu lui faire prévoir l'accueil qui l'attendait à Croix-de-Vie, ni que les cœurs s'ouvriraient sur son passage, ni que l'âme de la maison viendrait au-devant d'elle. Et maintenant elle avait beau se défendre d'une émotion si peu prudente, une source importune de trouble et de douceur n'en coulait pas moins dans tout son être, et il lui sembla que ses yeux, dont le regard ordinairement était si ferme, se voilaient et lui faisaient voir les objets comme en un rêve. Est-ce que la superstition allait l'envahir aussi sur le seuil de cette demeure où elle régnait dans toutes les âmes? Elle fit un dernier effort pour secouer l'enchantement, pour se rendre à elle-même et retrouver sa froide raison; elle dit à son père qu'elle serait aise de voir enfin Mme la marquise.

Mais comme ils repassaient tous deux dans les jardins, l'abbé se mit en devoir de les accompagner. Le chien Magnus ouvrait la

marche; il revenait sur ses pas et continuait ses bonds joyeux autour de Mlle de Bochardière. Chesnel se tenait immobile sous le grand porche et la suivait des yeux.

La marquise se leva précipitamment quand entrèrent M. de Lescalopier et sa fille. C'était de sa part une bonté bien marquée : après tout, elle aurait pu ne faire que se soulever sur son fauteuil; mais son émotion, car elle en eut, l'emporta. Dans le même moment, elle sourit, elle pâlit, ses yeux brillèrent et parlèrent, et sa bouche laissa vraiment échapper un petit cri de plaisir. Tout cela ne pouvait être joué, Violante le vit bien; il n'y a de si vif que ce qui est sincère. Mme de Croix-de-Vie s'avança preste, gracieuse, caressante, charmante et irrésistible de tout point, vers Mlle de Bochardière. — Soyez la bienvenue, lui dit-elle, ma chère enfant. Voyez! point de *mademoiselle* entre nous! Je supprime tout de suite les façons et les mots. Je peux bien croire que nous sommes de vieilles amies, puisque depuis trois ans je vous attends. Voici le marquis, mon fils.

Il était là, il lisait, lorsque Violante et son père s'étaient montrés à la porte du salon avec l'abbé; il tenait encore son livre à la main. Il s'inclina sans prononcer une parole, et sous ce froid salut Violante se sentit bien près de rougir. C'était le même air de hauteur et de défi qu'elle lui avait vu la veille en face de la croix. — Mon fils, reprit la marquise, vous me disiez hier qu'il vous souvenait bien d'avoir rencontré autrefois Mlle de Bochardière.

Il salua une seconde fois, toujours muet.

Sans se laisser troubler, la marquise, entraînant Violante, la fit asseoir à ses côtés sur un sofa. — Quoi! lui dit-elle, vous avez bien le cœur de tenir renfermée la jolie personne que voilà? Ma chère enfant, c'est un crime.

— Il ne nuit qu'à moi, madame, répliqua Violante.

— C'est égal, reprit la douairière, on dit que Dieu fait bien tout ce qu'il fait. Savez-vous que j'ai envie d'en douter un peu, car enfin pourquoi nous a-t-il donné à toutes les deux le goût de la solitude? Il aurait pu du moins corriger par la sociabilité de l'une la sauvagerie de l'autre...

— Madame la marquise, fit Violante, essayant de sourire, c'est moi seule qui suis sauvage.

Le langage léger et affecté tout à la fois de Mme de Croix-de-Vie lui causait déjà de l'impatience. Ne savait-elle pas bien que la solitude n'était pas un goût chez la douairière? A quoi bon parer ses tristesses et masquer ses ressentimens? La noblesse des environs venait au château le moins qu'elle pouvait, et la marquise ne le lui pardonnait point. Les Croix-de-Vie étaient délaissés, voilà la vérité amère... Quel est le fruit naturel du malheur, si ce n'est l'abandon?

— Faites comme nous sommes, continua la douairière, nous aurions bien pu passer dix ans dans le même lieu sans nous rapprocher, ni presque nous connaître; mais vous avez fait le premier pas... Je raffole de votre chevelure, ma chère enfant.

— Ce sont des cheveux blonds, madame.

— Eh! les miens aussi étaient blonds. Ils ne valaient pas les vôtres... Trouverez-vous ici quelque plaisir? Je n'ose m'en flatter. Je suis vieille, et, ma foi, il conviendrait aussi que je ne fusse point gaie à mon âge,... mais je ne le peux. Ce qu'il y a de pis, le savez-vous? c'est que je n'aime pas les personnes tristes.

— Madame la marquise, dit Violante en souriant franchement pour cette fois, je vous assure que je ne le suis point.

— Je le sais, je le sais; vous êtes seulement sérieuse... La ravissante toilette que vous avez là! Je vous étonnerais peut-être si je vous disais que j'ai toujours considéré la science de la parure chez les femmes comme une grâce particulière. C'est un don du ciel. Au moins le soin de vous habiller si bien doit-il vous occuper quelques heures. C'est autant de pris sur l'ennemi... Mais, grand Dieu! que pouvez-vous faire le reste du jour dans le vilain manoir de votre père?

— J'attends le lendemain.

— Oui, reprit la douairière, et vous regrettez le passé. Vous pleurez peut-être bien encore vos belles montagnes que vous aimiez tant... Tenez, vous êtes charmante, et, si sérieuse qu'on doive vous voir, votre présence ici sera toujours comme un lever de soleil. Ah! la belle chose que la jeunesse, et que cela fait de plaisir à regarder à de vieux yeux comme les miens!

Mais Violante ne pouvait plus lui prêter qu'une attention distraite. Un entretien bien différent qui se poursuivait dans une autre partie de ce vaste salon l'attirait malgré elle. La marquise le voyait bien, et n'avait envie ni de s'en offenser ni de s'en plaindre.

— Eh! vraiment, fit-elle, que disent-ils donc là-bas? Le marquis et votre père sont rarement d'accord. Savez-vous quel est le sujet de la querelle?

— Point du tout, madame, répondit Violante.

— Monsieur le marquis, disait avec emphase l'avocat Lescalopier, je sais les respects que je vous dois, vous connaissez ceux que je vous porte; mais pour cette fois je vous contredirai au risque de vous déplaire...

— Vous ne sauriez me déplaire, monsieur, dit sèchement le marquis.

— On ne m'empêchera pas de parler de l'affaire de Tiffauges, s'écria l'avocat, on ne m'empêchera point de dire que je ne connais rien de plus beau dans l'histoire de l'antiquité tout entière. Le trait

de Décius a son prix, j'en conviens; le trait de M. de Croix-de-Vie lui ressemble et le surpasse. Quant à nos histoires modernes, n'en parlons point, elles ne contiennent rien de pareil. Eh quoi! l'on avait enlevé chez l'un des nôtres une liste écrite de sa main, portant tous nos noms, et personne après cela ne pouvait sentir sa tête bien assurée sur ses épaules. On se plaît à dire aujourd'hui que le gouvernement que nous allions combattre en 1832 était débonnaire; qui croit cela? Cette liste, l'officier qui menait la colonne ennemie la tenait avec lui dans sa tente, sous son chevet... M. le marquis de Croix-de-Vie se glisse dans le campement, au milieu de nos bois, trompe les sentinelles, et rampant dans l'ombre, le poignard aux dents, arrive jusqu'à la tente du chef. Il y pénètre, et sous sa tête même ravit cette liste. Que dites-vous de cela, monsieur de Gourio?

— Je dis, répliqua l'abbé, j'ai toujours dit que mon cousin était un héros quand il le voulait.

— Et M. le marquis n'avait alors que dix-sept ans!

— C'est pourquoi il n'y a pas grand mérite à ce que j'ai fait, dit le marquis. Mon heure était loin encore. Je savais que je ne pouvais mourir.

— ... Ma chère enfant, dit Mme de Croix-de-Vie à Violante, vous plairait-il de faire le tour des jardins?

Et se tournant vers son fils : — Martel, au retour, je serai lasse, je compte sur votre bras.

Elle sortit la première. L'impression de l'air rafraîchit son front, qui brûlait. — Ma chère enfant, dit-elle à Violante, qui l'avait suivie, les femmes peuvent bien converser ensemble et dire des riens, puisque les hommes se disputent. Mon fils est un peu comme vous; c'est aussi un prince sauvage...

— Il ne me le semble point, madame, interrompit froidement Violante.

— Il ne vous le semble point, répéta la douairière, prenant tout à coup un air admirablement pensif; peut-être avez-vous raison. Vraiment je crois que le marquis, lorsque vous êtes entrée, vous a saluée et accueillie d'une façon quasi galante.

Violante de nouveau rougit.

— Je ne plaisante point du tout, reprit la marquise. Dire que mon fils déteste le monde, ce ne serait avouer qu'une partie de la vérité. Je crois plutôt qu'il voudrait être tout seul sur la terre, afin d'être bien sûr de ne jamais rencontrer face humaine. Aujourd'hui il est resté! Jamais *il* n'en a tant fait pour personne. Lorsqu'un de nos voisins vient au château, M. de Croix-de-Vie se retire chez lui et ne reparaît point. Consultez à ce sujet votre père.

— Madame, dit Violante, c'est que vous ne tenez pas bien fort à

ce que M. le marquis reste alors à vos côtés. Si vous vouliez l'en prier, il s'en ferait un devoir sans doute.

— Mais, riposta vivement la douairière, l'ai-je donc prié de demeurer aujourd'hui?

— J'espère que non, madame, répliqua Mlle de Bochardière, car c'eût été de votre part un excès de bonté qui n'aurait point manqué de devenir une contrainte incommode pour M. le marquis.

— Ma chère enfant, dit Mme de Croix-de-Vie en souriant, vous serez mère sans doute quelque jour. C'est un plaisir mêlé de peine, allez! Dieu me garde de vous souhaiter un grand fils comme le mien! Vous seriez si vieille. Et puis vous vous apercevriez peut-être que l'autorité maternelle n'est qu'un vain mot... Si j'en crois de certains mauvais rapports, — ce n'est pas de votre père au moins que je les tiens, — vous n'êtes pas non plus une fille bien docile.

— Je ne sais, répondit Violante, ce qu'on doit entendre par la docilité, madame. Mon devoir est d'obéir à mon père dans la conduite de la vie; ce qu'il m'ordonne, je le fais autant que je le peux, mais...

— Mais vous gardez votre façon de penser et de voir.

— Mes goûts, mes pensées, mes opinions sont à moi, madame.

— C'est bien sûr, dit ironiquement la marquise. Voilà précisément ce que me répondait mon fils autrefois, quand je pouvais encore disputer de ces choses avec lui. Le temps de la dispute est passé; son âge lui donne certainement le droit de conduire où il veut sa pauvre âme, si grande et si folle. Mon neveu de Gourio a raison de dire que son cousin est un héros quand il lui plaît, un héros, un preux et naguère un saint, tout ce qu'il y a de plus pur et de plus noble sous le soleil... Ce n'en est pas moins comme vous un enfant rebelle.

— Madame, dit Violante avec une gaîté étrangement forcée, vous me faites sans doute bien de l'honneur de me comparer, en si peu de chose que ce soit, à M. le marquis!

— C'est qu'il y a vraiment bien de la ressemblance, continua imperturbablement la douairière, si ce n'est pourtant qu'il est malade, et que vous ne l'êtes point.

Violante cette fois ne répondit pas.

— Hélas! murmura Mme de Croix-de-Vie, bien malade... Il ne faudrait rien moins qu'un envoyé du ciel pour le guérir.

Mlle de Bochardière était toujours muette.

— Ce serait là une belle tâche, reprit la douairière, un dévouement sublime qui trouvera peut-être sa récompense. Ce serait aussi sans doute un trop grand effort pour un cœur où il n'y aurait rien que d'humain. C'est pourquoi je n'espère qu'en un ange... Mais je ne sais où j'ai l'esprit, ma chère enfant, de vous parler sur ce ton. Je vous l'ai déjà dit, il m'a semblé, en vous voyant, que nous

étions de vieilles amies de quatre ans, comme nous devrions l'être, et je me suis abandonnée... Je voudrais pouvoir reprendre maintenant toutes ces tristes choses...

— Madame, interrompit Violante, si vous le voulez, je ne les aurai pas entendues.

— Je le veux, je le veux! s'écria la marquise en détournant la tête... Çà, monsieur de Lescalopier, venez ici auprès de nous.

M. de Lescalopier entendit l'appel de la douairière, parce qu'il jouissait d'une finesse d'ouïe extraordinaire quand c'était elle qui parlait; il se trouvait alors à cent pas en arrière pour le moins. Il marchait aux côtés du marquis et de l'abbé et discourait de toutes ses forces, mais en vain. L'abbé ne se fût point distrait en ce moment pour l'éloquence des pères de l'église des pensées qu'il donnait à Mlle de Bochardière; M. de Croix-de-Vie gardait son morne et hautain silence. Aussi l'avocat trouva-t-il les ailes de Mercure pour échapper à ses muets interlocuteurs, et, la marquise le mandant, il ne courut point, il vola.

On avait suivi dans cette promenade la terrasse de l'est, que longeait une des avenues du château; la douairière et Violante venaient d'atteindre celle du sud, qui bornait décidément les jardins. Elle dominait cette partie des bois du domaine que l'on nommait le parc, tout de haute futaie. Les têtes énormes des arbres séculaires rasaient le mur à hauteur d'appui qui la bordait comme un rempart; de là les yeux plongeaient dans l'épaisseur de la ramure. Tout cet océan de feuilles, pressé par les lourdes rafales de l'ouest, se soulevait par larges ondes et se séparait tout à coup : les grands squelettes des chênes avec leurs mille bras étendus, les houx noirs et l'herbe jaune apparaissaient au fond de l'abîme entr'ouvert; puis, la brise cessant, le feuillage se refermait, et tout redevenait immobile. C'est ce spectacle que Violante, demeurant à l'écart, considérait depuis un moment, tandis que son père s'approchait de Mme de Croix-de-Vie.

Les merles sifflaient dans les basses branches, le coucou jetait du haut des cimes sa note impudente et sonore, et des troupes d'hirondelles chassées par le vent tournoyaient effarées au-dessus du dôme de la forêt.

— Mon cher voisin, dit tout bas la marquise à Lescalopier, vous m'en avez conté, cela est sûr. Votre belle Violante n'est pas une simple fleurette des montagnes.

— Il est pourtant bien vrai, répliqua l'avocat, que jamais elle n'est sortie de la maison de son aïeule...

— A d'autres! fit la marquise. Vous l'aurez envoyée à Paris ou ailleurs dans quelque couvent où l'on élève nos filles, et ne vous en êtes point vanté.

— Je vous jure, madame la marquise...

— Vous jurez. Elle aurait pris ce grand air dans la seule nature! C'est une merveille! Oh! voilà qui donne raison aux théories d'à présent.

Elle allait ajouter : — A quoi donc sert la naissance, puisque l'héritière d'un Lescalopier peut être tournée de cette noble façon-là? — Par bonheur, elle retint cette réflexion au bord de ses lèvres.

— Les théories d'à présent ne sauraient jamais avoir raison, dit Lescalopier.

— Votre fille est charmante, reprit la marquise d'un air rêveur; mais on ne fait pas son petit chemin avec elle, je vous en préviens. Mon pauvre Lescalopier, cette première rencontre n'a pas été heureuse. Oh! je suis battue, bien battue.....

— Mon cousin, disait l'abbé de Gourio à M. de Croix-de-Vie, ne voulez-vous pas que nous avancions un peu?

Le marquis fit un geste d'impatience.

— Il me semble, reprit timidement l'abbé, que ce ne serait que de la courtoisie.

— Dites de la charité, riposta brusquement Martel. On a imaginé contre cette jeune fille un complot dont il serait généreux peut-être de l'avertir... si toutefois elle ne le connaît point.

— Quel complot? balbutia l'abbé.

— Celui de la faire marquise de Croix-de-Vie. Allons entretenir Mlle de Bochardière, puisque vous le voulez. Et passez devant, je vous prie, vous avez de quoi vous défendre contre les enchantemens et les sortiléges; moi qui ne porte pas votre robe, si j'allais m'y laisser prendre!...

— Mon cousin, fit doucement observer l'abbé, vous ne raillez point d'ordinaire...

— C'est, interrompit le marquis, que je n'en ai pas ordinairement de si beau sujet. Que ne donnerais-je pas pour entendre les confidences qui s'échangent là-bas entre ma mère et M. de Lescalopier, cet habile homme! Ma pauvre mère ne saurait deviner le véritable calcul de son bon voisin. Ne pensez-vous pas, René, que M. de Lescalopier connaît à fond notre histoire, puisqu'il nous fait, dit-on, l'honneur de l'écrire?

— Je le pense, dit l'abbé.

— Oh! il n'a point d'illusions, lui. Un pareil homme n'en a d'aucune sorte. Je vous dis, René, qu'il voit déjà dans ses rêves deux douairières à Croix-de-Vie...

— Martel! murmura M. de Gourio.

— Une douairière de vingt-cinq ans, dont il sera le père et, qui sait? un marquis de Croix-de-Vie dont il serait l'aïeul. Voilà qui

rehausse un avocat dans l'estime du monde!... René, René, si je n'avais promis à ma mère de demeurer ici tout le jour...

— Je vous entends, fit l'abbé, vous seriez enfermé chez vous avec ces pensées... Eh bien! mon cousin, je n'ai jamais eu de courage avec vous, mais il me vient aujourd'hui. Je vous dirai ce que je dois vous dire. Ce n'est pas votre mère, ce n'est pas M. Lescalopier qui ont amené au château cette jeune fille, c'est Dieu.

— Si c'est Dieu, répliqua durement le marquis, il ne faut point lui résister, mon cousin. Aussi bien il est aisé de voir que Mlle de Bochardière connaît toute l'étendue de sa mission et qu'elle nous attend.

— Martel, dit l'abbé, remettez-vous et donnez-moi votre bras. Venez maintenant et croyez-moi. J'étais là, il y a une heure, quand cette jeune fille est arrivée à Croix-de-Vie. J'ai prié pour vous et pour elle...

— Grand merci, répliqua le marquis.

— Tenez pour sûr que c'est une âme fière, reprit M. de Gourio. Peut-être bien a-t-elle souvent péché par orgueil. Vous connaissez ce péché-là, Martel; mais c'est aussi une âme droite et pure. Comment la jugez-vous si mal, vous qui ne l'avez jamais vue?

— Je l'ai vue! s'écria Martel...

— Mon cousin, fit l'abbé, calmez-vous et regardez cela.

Magnus le danois traversait les jardins. Malheur aux massifs et aux corbeilles! Magnus avait bien le souci des têtes empanachées qu'il mettait par terre et des fleurs rares qu'il écrasait dans sa course! Il bondit sur la terrasse, il courut d'abord à Violante, puis revint au marquis, et quand il eut fait quatre fois ce trajet en une minute, il se coucha aux pieds de Mlle de Bochardière, appelant d'une voix plaintive son maître, qui ne venait pas assez vite.

— Mon cousin, dit M. de Gourio en souriant, c'est l'instinct et la fidélité qui parlent. Dieu me pardonne ce que je vais vous dire pour vous plaire! Ce n'est pas lui seulement qui envoie cette jeune fille...

Et pressant le bras du marquis : — Allons! allons! ajouta-t-il tout bas, Martel, c'est aussi le destin.

Si ce n'était point la coutume de M. de Croix-de-Vie de railler, ce n'était pas non plus le défaut de l'abbé, et jamais son esprit paresseux n'avait été si délié, jamais il n'avait tant osé avec son cousin, et il avait bien raison de dire que le courage lui venait.

— Mademoiselle, dit le marquis à Violante, ce paysage sombre vous plaît sans doute?

— Monsieur le marquis, aucun paysage ne me plaît, répliqua Mlle de Bochardière, que celui que mes yeux ont vu en naissant.

— Les montagnes? fit l'abbé.

— C'est là seulement que règne le ciel ouvert et libre, dit Violante... Je n'ai d'autre désir que d'y retourner.

Le marquis sourit de son cruel sourire. Au même instant, ses yeux et ceux de la jeune fille se heurtèrent : l'abbé les avait bien jugés en disant qu'ils péchaient tous deux par orgueil. Derrière leurs regards étaient leurs âmes qui se mesurèrent; le même feu s'alluma sur ces deux nobles visages. Martel pensait à la croix de pierre de l'avenue, aux plis de cette robe blanche qui essayaient en vain de se dérober derrière un chêne, à ce témoin qu'il avait eu dans l'explosion de sa faiblesse et de son désespoir. Violante sentait son cœur se gonfler de douleur et de colère à l'idée qu'on la soupçonnât d'être venue dans ce château chercher les rêves cupides, l'aventure et la fortune, et s'assurer si le caprice du sort ou la fantaisie d'un malade ne pourrait faire tomber une couronne de marquise sur son front. Elle ne se doutait pas que la veille il l'avait vue... Il ne savait pas, lui, que dans la nuit précédente, par deux fois, elle avait eu la pensée de ne point s'opposer aux projets de son père... Ah! que cette pensée maintenant était loin!

— Lescalopier, dit tout bas la douairière, ils se haïssent à présent. Dieu soit loué! Emmenez votre fille.

Et comme il la regardait stupéfait : — Partez, reprit-elle, le moment est bon. Ne cherchez pas à me comprendre.

— Violante! fit le docile Lescalopier.

— Mon père, dit Violante, je suis prête.

— Nous vous accompagnerons donc jusqu'aux confins de notre royaume, s'écria gaîment Mme de Croix-de-Vie; mais je suis lasse, ma chère enfant, et je préfère votre bras à celui de mon fils.

Mlle de Bochardière s'avança fière et calme. La marquise passa son bras sous le sien. On descendit la longue pente qui menait de la terrasse aux jardins, ce qui abrégeait la route, et l'on traversa les pelouses. Le marquis, l'avocat et l'abbé se retrouvaient côte à côte; tout le monde marcha d'abord en silence, puis la marquise commença un de ces entretiens légers dont elle possédait l'art subtil plus profondément que personne au monde. Violante répondait exactement, en deux mots, quelquefois avec un demi-sourire.

En passant près d'un buisson de rosiers, Mme de Croix-de-Vie voulut cueillir un rameau tout entier chargé de roses; elle ne put y réussir et appela son fils à son aide. M. de Bochardière et l'abbé ne s'arrêtèrent point et passèrent devant.

— Monsieur l'abbé, dit l'avocat d'une voix altérée, quitterai-je donc Croix-de-Vie sans avoir revu Chesnel?

— Mais, dit l'abbé, vous pourriez, monsieur, le faire mander par un valet...

— Je ne le peux, je ne le peux, répliqua M. de Bochardière. Que ne soupçonnerait-on pas ici! Je me fais violence depuis une heure, mille inquiétudes m'assiégent. Ne savez-vous point ce qui m'a fait courir après lui en arrivant au château?

— Hélas! fit M. de Gourio, je m'en doute... Vous avez appris...

— J'ai appris que ce Lesneven...

— Silence, fit l'abbé.

Le marquis avait dépouillé la branche de roses de ses épines : il l'offrit lui-même à Violante. — On venait de quitter les jardins et d'entrer dans la grande cour. La calèche des maîtres de Bochardière les attendait. Mme de Croix-de-vie embrassa Violante. — Au moment où la jeune fille allait monter en voiture, le marquis lui présenta la main pour l'y aider; l'abbé n'avait plus à donner de leçons de courtoisie à son cousin; celui-ci faisait tout ce qu'il fallait faire.

Violante ne repoussa pas cette main et ne la prit pas non plus; elle avança le bout des doigts qu'elle retira aussitôt. Ce fut un geste si bien fait que la douairière, ravie d'admiration et réprimant à peine une grande envie de rire, s'approcha de la calèche et voulut embrasser encore une fois sa nouvelle et charmante amie. Martel était immobile. L'abbé sentit qu'on le tirait par sa soutane.

— Monsieur l'abbé, lui dit l'avocat à l'oreille, ce Lesneven est à la tête de tous les mouvemens qui se passent à la ville...

— Ne cesserez-vous pas de prononcer ce nom? fit l'abbé hors de lui.

— C'est que ce nom n'est point menaçant pour les seuls Croix-de-Vie, reprit M. de Bochardière. On m'a signalé à ce meneur enragé comme un homme à punir ou à craindre. J'ai gagné des procès qui m'ont fait bien des ennemis...

— Monsieur, dit l'abbé, vous allez oublier encore une fois mademoiselle votre fille.

— Mon père! dit Violante du fond de la calèche.

M. de Lescalopier s'inclina devant le marquis; il fallait prendre congé, il fallait partir. L'avocat baisa la main de la douairière; c'était bien par habitude, et pour la première fois il ne dévora point du regard cette noble, cette adorable main, en y appuyant ses lèvres; il n'avait plus qu'une galanterie d'automate, et il ne songeait à rien dans ce moment, pas même à faire sa fille marquise et douairière. Il n'avait point revu Chesnel, il était venu, poussé par la peur et l'ambition, et remportait surtout la peur. Il prit place dans la voiture, elle partit.

Violante salua une dernière fois Mme de Croix-de-Vie. Ses yeux et ceux de Martel se rencontrèrent encore et se défièrent. — Ils se haïssent, pensait l'heureuse et frivole douairière, et de cette pensée

pleine d'avenir, elle se trouvait tout attendrie. — N'est-il pas vrai, dit-elle au marquis, que Mlle de Bochardière est belle?

— Oh! répliqua l'abbé, bien belle.

Le marquis ne répondit pas.

X.

Or M. de Bochardière, ayant toutes les qualités qu'il faut pour être prophète, de la clairvoyance, de la finesse, la plus souple connaissance des hommes, des temps et des lieux, l'humeur assombrie et beaucoup de frayeur par-dessus tout cela, n'avait que trop bien prophétisé : la tempête et la confusion régnaient dans la ville. On y battait le rappel depuis le matin, la garde bourgeoise était sur pied. Pourquoi? En vérité nul ne le savait bien. Il y avait eu bataille à Paris la semaine précédente, on sentait l'orage au loin, l'effarement était dans l'air. Et puis la guerre entre les idées et les hommes était moins vieille en ce pays que partout ailleurs; la dernière explosion n'en datait encore que de quinze ans. — Des troupes d'enfans se mirent à courir par les rues en criant, et des patrouilles à les poursuivre. Partout on n'entendait que le fracas des portes barricadées à la hâte; les marchands fortifiaient intérieurement leurs boutiques, et la chronique de la petite cité vendéenne vous dira si les mauvais riches n'eurent pas alors la noire méchanceté de cacher leur argent! Pour comble de malheur, et tout en courant, un des gardes nationaux laissa tomber son fusil. L'arme était chargée, elle partit. Par toute la ville une clameur s'élève; c'est, comme à Paris, la bataille qui commence. Le sonneur de l'église était à ses cloches, il les aimait à la folie, il s'y tenait pendu à toute heure, et, saisissant l'occasion aux cheveux, il tire la corde. Voilà le tocsin. La voix d'airain se presse et meugle, mais voici bien un autre tumulte : ce sont les ouvriers de la filature qui descendent dans la ville! Ils étaient cent environ. Le fait est que ces bonnes gens ne songeaient point du tout à sortir de leurs chaumines noires. Le coup de feu, le tapage, le tocsin, leur en avaient donné l'idée, et ils arrivaient sur la grande place. On leur avait dit que les chouans approchaient, ils croyaient qu'il y avait encore des chouans. Leurs femmes les suivaient de loin; les enfans bondissaient comme des sauterelles autour de ces mères encolérées. Les hommes entonnèrent l'hymne des jours terribles; les pierres muettes qui le reconnurent en tressaillirent. Et pourtant ils n'auraient pas chanté les psaumes des vêpres d'une voix plus traînante; mais les femmes leur répondirent par des cris aigus : les chanteurs eux-mêmes se mirent à battre la mesure avec leurs pieds sur le pavé; à défaut d'armes qu'ils n'avaient point, ils brandirent en l'air leurs bonnets

de laine, et les enfans commencèrent à faire pleuvoir de toutes parts une grêle de cailloux qu'ils avaient ramassés sur le chemin.

Dans une des maisons qui bordaient la place, un homme était assis au fond d'une chambre la tête entre ses mains. Il avait clos lui-même les fenêtres et les volets pour arrêter le bruit au passage : ces clameurs et ces cris, il ne voulait pas les entendre; mais il tressaillait, sa volonté peu à peu cessait d'être la plus forte, et malgré lui il écoutait. Il portait un habit vert, brodé au collet d'un peu d'or; il était jeune. Soudain l'hymne sacré éclata sur la place; le jeune homme alors se dressa, les bras étendus, le regard noyé, le front tout en flammes. Les souvenirs glorieux du passé revivaient pour lui dans ce chant de la patrie sauvée; il croyait y trouver aussi les visions de l'avenir. En même temps il lui semblait, au milieu de l'effroyable concert, distinguer des voix qui l'appelaient. Sa conscience lui criait : Va; les devoirs qu'il avait embrassés dans la vie lui disaient : Tu n'iras point. Il était fonctionnaire de l'état; mais cette foule en délire connaissait sa demeure, et il se savait aimé d'elle. C'étaient des femmes qui prononçaient son nom, et les enfans répétaient : Citoyen Lesneven! Il s'était enfermé pourtant, il avait essayé de se fortifier contre cette tentation, sachant quelle prise elle aurait sur son âme. Elle l'emportait enfin, ces cris qui l'appelaient rompaient les murs; il sortit.

Lorsque la foule le vit apparaître sur les degrés de pierres branlantes qui s'élevaient au pied de sa maison, avec ses vingt-cinq ans, sa figure ouverte, son air franc de vigueur, d'audace et de jeunesse, elle battit des mains, et les cris redoublèrent. Il était de taille moyenne, mais il portait la tête haute, un peu renversée en arrière, comme s'il eût éternellement regardé passer au-dessus de lui dans les nuages du ciel son rêve de la terre régénérée par l'égalité et par l'amour. Il était fier, volontiers emphatique, et ne s'en faisait que mieux aimer; il était brave et droit, il se croyait juste, et dans sa candeur ne redoutait jamais de le dire. D'un geste il réclama le silence et l'obtint; on était accoutumé à lui obéir. — Mes amis, mes frères! s'écria-t-il. — Il n'alla pas plus loin, un nouveau tumulte retentissait dans la rue voisine. Au bout de cette rue était une autre place, celle de l'Hôtel-de-Ville, où s'était retirée la garde bourgeoise, et l'on entendait un bruit d'armes.

Lesneven frémit. Ce peuple aveugle qui s'agitait sous ses yeux ne voyait point le péril. Pour lui, il ne songeait plus qu'à l'arracher de ces lieux où chaque minute qui s'écoulait pouvait devenir funeste. Certainement il allait lui en coûter un beau discours : d'autres à sa place auraient reculé devant ce sacrifice; mais le jeune tribun croyait à sa cause et ne la voulait pas sanglante, il n'hésita point.....

Le manoir de Bochardière aussi était en rumeur depuis le matin. La nouvelle du soulèvement populaire et du sac prochain de la ville se répandait peu à peu dans les villages et les châteaux des alentours avec le cortége ordinaire des conjectures et des alarmes. A Bochardière, elle était arrivée par le bruit du tocsin, car on y entendait les cloches de la ville lorsque le vent soufflait du sud; c'est justement le vent de l'orage. M. de Bochardière achevait, assis en face de sa fille, un déjeuner auquel il n'avait point fait honneur. Violante se leva, mais il demeura longtemps les coudes appuyés sur la table. La porte s'ouvrit, il s'éveilla en sursaut de sa rêverie maussade en criant : Qui va là? Ce n'était qu'un serviteur. L'avocat devint pourpre, car il sentait le regard de sa fille arrêté sur lui; mais il perdit toute retenue quand le domestique eut parlé; eût-il eu pour témoin la terre entière dans ce moment-là, qu'il ne s'en fût pas soucié davantage. Cet homme qui entrait venait lui apprendre que l'émeute, repoussée par la garde bourgeoise, avait quitté la ville et que les émeutiers marchaient sur Plémures. Plémures jadis avait été le théâtre d'une bataille gagnée par les *bleus* contre les chouans du marquis de Croix-de-Vie, Martel IV. Plémures était à quatre lieues de la ville, Bochardière était à mi-chemin. Ce fut le premier cri de M. de Lescalopier, le domestique y répondit par un gémissement sourd.

— A mi-chemin, c'est vrai, mon père, dit Violante, qui souriait, mais sur l'autre bord de la rivière et il n'y a pas de pont.

— Il y a des barques, cria M. de Bochardière, qui allait et venait dans la chambre; il y a deux gués. Qu'on selle un cheval! qu'on coure à Croix-de-Vie chercher de l'aide! M. le marquis nous enverra ses *chapeaux noirs!.....*

— A Croix-de-Vie! interrompit Violante. Y songez-vous bien? Vous ne ferez pas cela, mon père. Quel besoin avons-nous de secours, et qui vous dit que cette maison doive être assaillie par des gens qui passent? Si elle ne l'était pas pourtant? Si, après avoir reçu garnison de M. de Croix-de-Vie pour nous défendre, nous n'étions pas attaqués, ne sentez-vous pas que nous deviendrions la risée de tout le pays? Non, non, mon père, vous n'y songez pas. Je vous supplie de ne point céder si vite à une émotion sans raison. Si ces gens après tout osaient passer la rivière, nous avons ici des armes....

— Violante s'écria-t-il d'une voix étouffée par la colère, vous êtes une héroïne... Qu'on charge les fusils, qu'on les apporte à ma fille, qui saura bien s'en servir! Ah! ah! je ne pensais point avoir mis une guerrière au monde. Il y avait déjà Mlle de la Tour-du-Pin dans l'histoire, il y aura Mlle de Bochardière!

Il sortit en secouant les épaules et en riant aux éclats d'un rire faux qui ressemblait à une convulsion. Il sentait bien pourtant que

Violante disait vrai, et qu'il ne pouvait envoyer chercher du secours avant de savoir s'il y avait péril. Il traversa sa cour d'honneur, gagna ses jardins et se mit à marcher au bord de l'eau sur sa terrasse, regardant ce flot stupide qui venait de la ville, qui aurait pu lui apporter une nouvelle sûre et un bon conseil, et qui restait muet. Aucune lueur ne perçait les ténèbres de son subtil esprit en déroute. Que faire? Attendre! Un nuage passait devant ses paupières alourdies, quand, embrassant d'un coup d'œil tout ce bel établissement de Bochardière qui était son œuvre, les bosquets, les charmilles, le manoir restauré, la tour, il songeait que tout cela dans une heure peut-être allait s'abîmer sous la main brutale de ses ennemis. Déjà il voyait sa tour flamber au vent comme un feu de paille.

Lesneven cependant conduisait à Plémures ceux qu'il nommait ses amis et ses frères. Il les avait entraînés loin de la ville en leur disant : — Que faites-vous ici sur cette place muette et banale qui n'a point de souvenirs? — Et il leur avait juré qu'à Plémures les chênes allaient s'animer, les pierres se lever à leur approche et leur parler des anciennes victoires. Les bonnes gens n'étaient point fâchés d'entendre parler les pierres. Le jeune maître savait bien que, lorsque le torrent populaire est gonflé, il doit s'écouler quelque part, et qu'il ne s'agit souvent que de lui ouvrir un lit pour détourner sa colère. Étendant le bras vers le nord, il avait dit : — Le champ de bataille de Plémures vous appelle, — et la troupe entière s'était ébranlée. Les femmes, en un instant, avaient rejoint leurs maris : c'étaient de lestes commères; les enfans s'accrochaient à elles, ils voulaient aussi être de la fête, et un seul cri s'était élevé : — Allons à Plémures!

Plémures n'est point Coron, ni Torfou, ni Chollet; ce n'est qu'un des deux cents champs de bataille obscurs où se poursuivit l'épopée de deux ans. Trois semaines après leur victoire de Torfou, la fortune des Vendéens avait bien changé, et déjà Kléber les poussait vers cette grande Loire qui devait être leur tombeau. La bande menée par le marquis de Croix-de-Vie cherchait à rallièr dans le plat pays Bonchamp et d'Elbée. Toujours malheureux, toujours battus malgré la vaillance de leur chef et sachant bien qu'ils étaient le sujet d'une sinistre légende, les gens de Croix-de-Vie brûlaient surtout de revoir d'Elbée. On l'appelait le général la Providence; au moment de marcher au combat, il prononçait toujours le même discours en quatre mots : « Mes enfans, la Providence va nous donner la victoire. » Le marquis de Croix-de-Vie espérait passer la Sèvre à Plémures même, lorsqu'il fut atteint par les volontaires de Bressuire. Les républicains avaient le nombre, l'engagement ne dura pas une heure; le marquis ne sauva que les débris mutilés de la

bande, et lui-même, blessé deux fois, n'essaya point de se faire tuer, sachant bien qu'il devait vivre; il n'avait alors que trente-deux ans. — Ainsi tout était plein de la gloire et de l'infortune des Croix-de-Vie dans ces lieux où Lesneven guidait *ses frères;* mais ce nom de Croix-de-Vie, il ne le connaissait que vaguement, comme celui des ennemis de sa cause. Il allait passer bien près de leur demeure, et il ignorait ce que son nom, à lui, y avait soulevé depuis deux siècles de désespoir et d'épouvante.

Et comment se fût-il douté qu'il était l'homme de la fatalité dans ce coin du monde et le signe vivant du passé? Il n'avait de croyance qu'en la liberté humaine, et il se flattait d'être tout entier à l'avenir. Il marchait en tête de sa troupe; seul, il portait dans ce pèlerinage civique une âme pieuse, et sa conscience, murmurant doucement, lui disait: Ne regrette rien, car tu as sauvé ce peuple qui te suit... Ce peuple poussait de terribles cris de joie, et d'enthousiasme aussi sans doute, à l'idée d'aller là-bas éveiller la poussière victorieuse des ancêtres sous les chênes et le gazon qu'elle avait fécondés. De la ville à Plémures il n'y avait point de route; à deux lieues seulement, presque en face de Bochardière, on trouvait celle de Mortagne et de Nantes; jusque-là le meilleur était de suivre, tantôt sur les berges vertes comme les loutres en chasse, tantôt à travers les halliers comme les lièvres, le chemin de la nature, le cours de l'eau. La troupe, au sortir des faubourgs, voyant devant elle la campagne ouverte, s'était épandue joyeuse, rafraîchie, exultante, dans les prés.

Deux bateaux étaient attachés au rivage; quelques-uns s'y jetèrent et rompirent les chaînes; un seul homme, avec une gaffe, dirigeait la *toue*, c'est le nom de ces barques plates; les autres s'y tenaient debout et pressés, et la plus heureuse partie du cortége glissait ainsi sur le flot. Le plus grand nombre, les déshérités, cheminaient non sans envie dans l'herbe haute; ceux là portaient au bout d'un pieu arraché sur la route un mouchoir aux couleurs nationales en guise de drapeau, et tout ce monde s'avançait pêle-mêle, en chantant. Tout à coup les femmes se souvinrent que pour s'en aller ainsi en guerre, elles n'avaient pas d'armes, et les voilà coupant des baguettes dans les saules; les enfans se mirent à cueillir les grandes pâquerettes et la marjolaine au bord des fossés. Lesneven se retourna vers son armée, il vit qu'elle s'était bien débandée depuis un moment et ne fit qu'en sourire; il s'assit sur la barre d'un échalier, entre cette belle prairie où les femmes et les enfans s'oubliaient parmi le feuillage et les fleurs, et un large champ de seigle. Là, il attendit en songeant. Il pensait que le peuple, ceux qui souffrent, sont clémens et doux, puisqu'au plus fort de leur colère il suffit d'un souffle de la brise pour la dissiper, d'un soupir de

l'herbe et de l'eau. Pourtant, si consolant que fût ce spectacle, il s'en trouva las à la fin; il fit un signe à quelques-uns des hommes qui se tenaient à ses côtés; ceux-ci hélèrent la bande attardée, et l'on passa dans le champ de seigle. Le champ était aussi planté de cerisiers, et l'on entrait dans le mois de juin; les cerises étaient mûres. Les enfans se précipitent et se font la courte échelle; Lesneven, en un instant, les vit tous pendus aux branches. Les mères accouraient sous les arbres tendant leurs tabliers pour recevoir les fruits, et les pères de rire; ceux qui étaient dans les bateaux criaient qu'on leur jetât des cerises. Ils pensaient bien maintenant aux ancêtres de Plémures! O légèreté incurable! ô mémoire ingrate! ô peuple plus mobile que l'onde et toujours, toujours servile! Le visage de Lesneven se contracta, il rougit et regarda la terre, puis un fleuve d'amertume monta jusqu'à ses lèvres du fond de son âme humiliée.

Soudain sa voix s'éleva, brève, impatiente; en un moment, les cerisiers furent déserts, un grand cercle se rassembla autour de lui. Les enfans se turent, les femmes tremblaient; les hommes, la tête baissée, écoutaient les reproches enflammés de cet étrange jeune homme qu'ils aimaient. Il leur parlait de patrie, de liberté, d'espérance, d'avenir; ils ne le comprenaient point, mais ils l'applaudirent de toutes leurs forces, parce qu'à son accent ils reconnaissaient un maître. Lorsqu'il eut cessé de parler et qu'il eut dit: En avant, la troupe se reforma, ardente et docile. Tout alla bien jusqu'au bout du champ : là, les enfans détalèrent; ils retournaient aux cerisiers.

Les mères firent mine de les poursuivre, les hommes feignirent d'attendre le retour des femmes; les uns après les autres ils se coulaient entre les sillons et ne revenaient point. Quelques-uns osaient bien s'écrier tout haut : Qu'irions-nous faire à Plémures? Lesneven ne s'arrêta pas, il ne prononça pas un seul mot: ce qu'il ressentait était non plus de la colère, mais bien de la pitié; il jeta un dernier regard sur ces pauvres égarés qui fuyaient, et froidement passa en revue le reste de sa petite armée : dix femmes environ, celles qui n'avaient pas d'enfans, cinquante hommes en comptant ceux qui suivaient dans les barques, soixante soldats en tout; mais ceux-là, c'étaient les fidèles, et il les tenait dans sa main. Déjà on approchait du but, on apercevait la route. Lesneven, découvrant au loin une suite de bâtimens massifs flanqués d'une grosse tour qui se profilait à l'horizon, devant le front des grands bois, de l'autre côté de la Sèvre, demanda quel était ce manoir. Celui qu'il avait interrogé lui répondit que c'était Bochardière.

A l'angle même de la route et du chemin à travers champs que la troupe avait suivi sur cette rive, s'élevait une autre maison, toute rustique celle-là, moitié ferme, moitié hôtellerie, ainsi que l'indi-

quait la branche de houx qui se balançait à l'auvent de la porte. Devant cette porte close piaffait un cheval, et sur ce cheval se démenait un cavalier tourmenté d'une rouge colère, qui frappait le visage de bois du manche de son fouet à grands coups. — Hohé! quelqu'un! criait-il. Si l'on ne peut se désaltérer ici, cette enseigne est un mensonge. Je suis le maître des Aubrays... le coquin d'homme est aux champs.

Il demeura court, la bouche encore ouverte et tendant l'oreille. Son gros cheval breton l'imita, frissonnant et fronçant les naseaux. Un bruit inexplicable dans ce lieu désert s'élevait de toutes parts, de la terre et de l'eau. C'étaient des chants, des cris, des pas pressés, des coups redoublés dans la rivière. Le maître des Aubrays lança son cheval sur la berge, et vint se camper tout droit devant les bandes qui s'avançaient. C'était un grand homme sec, et si long, si mince, que, sur sa monture massive, il donnait l'idée d'un clocher en aiguille au-dessus d'une église, ou, comme on disait dans les villages, d'une grande paire de pincettes cavalcadant sur un monceau de cendre dans le foyer : son cheval breton justement était gris de cendre; mais si le cavalier avait la maigreur d'un fantôme, il n'en avait point du tout la couleur. Sa face osseuse était d'un rouge de brique; ses cheveux d'une nuance non moins hasardeuse, blonds comme de la paille hachée est blonde, et flottant comme la paille à tous les vents, n'avaient jamais connu le fer ni l'apprêt; on reconnaissait dans le maître des Aubrays un des types du gentilhomme campagnard, franc buveur, grand chasseur, querelleur avant tout. Pour juger de la force de cette dernière disposition que la soif en ce moment doublait en lui d'une façon terriblement incommode, il suffisait de le voir brandir son fouet, jurant, sacrant comme un païen. La rencontre de ce drapeau qu'il n'aimait pas le jetait toujours dans une étrange humeur; mais ici ces trois couleurs n'étaient rien. Si M. des Aubrays ne savait pas d'où venaient ces gens à qui il prétendait chercher querelle, seul contre soixante, il s'en doutait pour le moins. — Bandits! leur cria-t-il, vous ne passerez point!

Il n'avait pas achevé qu'il fut entouré, enveloppé, pressé, étourdi de hurlemens, de menaces, de poings levés. Le choc fut si rude et si soudain que son cheval en fléchit; le tourbillon se serrant encore, la grosse machine vivante un instant fut soulevée de terre. Lesneven ne cherchait pas à retenir les siens; suivant les règles immuables de la justice, il n'avait pas à défendre ce campagnard frénétique qui se précipitait, sans droit ni raison, pour l'insulter sur le grand chemin. Le cavalier et son cheval allaient être étouffés sur l'heure. — Arrière, démons! disait le maître des Aubrays d'une voix enragée. L'un des démons voulut saisir son fouet, mais le gentilhomme

était si long! il n'était pas aisé d'atteindre ainsi d'un bond à la pointe du clocher. Un autre, le porte-enseigne, lui présenta le drapeau au bout du pieu : c'en était trop; il abaissa son fouet, frappant du manche sur une tête d'homme et de la mèche sur le cou de sa monture; en même temps il la piquait au ventre. L'énorme bête se dressa, il y eut un mouvement de recul dans la foule, le cavalier en profita pour enlever son cheval; c'était un bon destrier, quoique un peu lourd; il fit feu des quatre pieds et partit au galop.

Tous s'élancèrent, les uns courant sur les talus du champ, les autres sur la route; ceux qui étaient dans les bateaux avaient pris terre, et, n'étant point las, couraient le plus vite; mais le destrier breton avait de l'avance : ils s'arrêtèrent, reprirent haleine, et revenant sur leurs pas, se rabattirent tous à la fois sur la maison. Cette course et la vue de la branche de houx suspendue à l'auvent les avaient singulièrement altérés; ils commencèrent de frapper aux fenêtres et à la porte de toutes leurs forces, avec leurs poings, avec leurs pieds. Lesneven priait, commandait, argumentait, tout cela en vain. La porte n'était point de fer, elle allait céder; on faisait avancer le pieu, la hampe du drapeau, pour servir de levier et achever l'ouvrage, quand la voix du maître des Aubrays toujours furieux retentit à cinquante pas en arrière; il avait ramené son cheval. — Holà! mes braves! criait-il.

Une grêle de pierres lui répondit : il ne recula pas d'une semelle. — La maison est vide, continua-t-il, et la cave aussi. Passez l'eau, si vous voulez boire! allez-vous-en chez M. *le comte de* Bochardière, mon bon ami. Vous lui direz que vous venez de la part du maître des Aubrays, il vous fera fête à Bochardière.

Et il tourna décidément bride. L'idée du bon tour qu'il venait de jouer là, au péril de sa vie, à cet avocat Lescalopier, qu'il regardait, lui, le gentillâtre obstiné, plus intraitable que les grands seigneurs, comme un intrus, un larron de noblesse et pour tout dire comme un *robin*, avait changé sa colère en une gaîté pantagruélique. Il tira des fontes de la selle une gourde qui était son viatique, qui ne le quittait jamais; jamais non plus il n'y touchait que lorsqu'il ne voyait aucun autre moyen de se désaltérer sur sa route; mais en ce moment il n'aurait pu boire, car il riait, et le rire convulsif qui l'agitait était si fort qu'il ployait ce grand corps en deux sur l'arçon, comme fait le vent d'un peuplier.

La troupe au contraire, à ce nom de Bochardière, était restée stupide et muette. Ils se regardèrent les uns les autres, ils regardèrent le chef, qui se taisait. L'avocat Lescalopier, le *faux noble*, ils le connaissaient; c'était le *richard* de la contrée. Un mauvais riche, un faiseur de pauvres! on disait qu'il prêtait ses écus à ceux qui avaient du bien et que le bien qui avait servi de gage lui revenait toujours.

Le trait que le maître des Aubrays avait lancé en s'enfuyant contre le *robin* était sûr. Les femmes grondaient, les hommes prirent un air plus sombre. Le sentiment de l'avocat Lescalopier sur les événemens du jour était public à la ville et dans les villages. Ce millionnaire orgueilleux et dur, c'était l'ennemi du peuple. Tout ce monde d'ailleurs avait soif. Soixante voix crièrent à la fois : A Bochardière !

Près de l'auberge, au bout de l'aire à battre, dans la cour il y avait une grange. Ils se ruèrent sur la porte, elle fut enfoncée en un moment. La grange contenait les instrumens de travail de l'aubergiste-laboureur, deux ou trois fourches, des pioches, une faux, des bêches. — Mes amis, s'écria Lesneven, que faites-vous, mes amis ? — Sa voix expira dans le tumulte. Seul au milieu de cette cour, priant, s'épuisant en exhortations vaines, ils songaient bien à l'écouter, ils ne le voyaient même plus. La porte de la maison sauta comme celle de la grange ; une femme en sortit avec un fusil, un homme avec des bâtons. Dix d'entre eux à peine étaient armés après ce pillage. Il fut résolu que ceux-là passeraient les premiers avec le chef et le drapeau. Ils se souvinrent alors de Lesneven, ils se rapprochèrent de lui et l'entourèrent. — Pensez-vous, leur criait-il, que je veuille vous suivre ? Mais ils le poussaient vers la berge. Les femmes le saisirent par les bras, on l'entraîna dans le bateau, on le plaça debout sur l'avant. Ceux que le jeune homme se flattait un moment auparavant de tenir dans sa main le tenaient à leur tour. La barque glissa sur la rivière.

Et le cri continuait éclatant, sinistre : A Bochardière ! Un paysan qui, sur la rive qu'on allait atteindre, dérobé derrière les arbres, considérait depuis un instant cette scène sauvage, partit soudain comme une flèche. On l'aperçut ; l'amazone de la barque qui tenait le fusil abaissa son arme et pressa la détente. Lesneven respira, ce fusil n'était pas chargé. La fuite du paysan lui disait ce qu'il lui restait à faire. Il était, comme lui, vigoureux et leste ; il pouvait, en touchant la terre, se débarrasser par un suprême effort de ces liens vivans qui le serraient, écarter les femmes et fuir à travers les chênes. Espoir inutile ! la barque stoppa à quelques pas du bord, et quatre hommes s'y élancèrent avant lui.

— Marchez, crièrent-ils à Lesneven. Et ils le mirent en avant comme leur capitaine, ces fidèles de l'heure précédente. Toute la bande s'avança derrière eux en hurlant.....

M. de Bochardière en ce moment prenait enfin le parti qu'il voulait prendre depuis une heure, il faisait seller sous ses yeux le meilleur cheval de son écurie ; un jeune gars y monta et partit à fond de train sous le bois. L'avocat entra bruyamment dans la salle haute suivi de tous ses valets aussi tremblans que lui-même. Violante y

était assise et brodait. — Violante, lui dit-il d'un air de triomphe, mon messager est en route.

— Vous avez eu tort d'envoyer un messager, mon père, répliqua Violante. Je n'ai pas changé d'avis. — Il frappa du pied sur le parquet et tourna le dos. Une servante s'approcha de M[lle] de Bochardière et lui dit : — Mademoiselle brode !

Violante la regarda fixement et ne répondit pas.

— Ces gens pilleront tout ici, reprit la pauvre fille effarée; ils brûleront la maison...

Violante eut un imperceptible sourire : une vision passait devant ses yeux; elle voyait ces vieilles murailles s'effondrer sous la fournaise; avec elles disparaissait jusqu'au souvenir du mortel ennui qu'elles abritaient dans leur ombre...

— Et puis, s'écria la servante en se couvrant le visage de ses deux mains, ils nous tueront...

Cette fois M[lle] de Bochardière ne put se défendre d'un léger tressaillement.

— Ah ! dit la servante, mademoiselle a peur comme nous, je le vois bien.

— Non, pas comme vous, répliqua Violante.

— Fermez les armoires, criait l'avocat, ils perdront du temps à briser les serrures; ne laissez ouvert que le garde-manger. Gagnons une heure, il nous faut moins peut-être...

Puis tout à coup se frappant le front : — Eh ! j'y songe, dit-il, qu'on porte un tonneau de vin dans la cour !... Mais Violante, me direz-vous enfin pourquoi vous ne vouliez point qu'on allât chercher de secours à Croix-de-Vie ?

— Mon père, dit froidement Violante, je n'aime pas à être protégée, vous le savez bien.

— C'est que ces braves gens qui viennent ici pour nous mettre à sac sont un peu vos amis, Violante, répliqua-t-il. Ah ! vous tenez pour les idées modernes et pour le peuple... Eh bien ! regardez... Non, vous ne croyez point que ceux-ci nous veuillent du mal. A la vérité, ils n'auront peut-être pas le temps de nous en faire... Holà! entrez, nos bons amis, entrez !...

Il parlait ainsi du haut d'une croisée qui s'ouvrait sur la campagne, se cachant à demi dans l'embrasure. La bande lui répondit : elle était là sous la maison, elle en considérait l'aspect formidable, et se disait que le maître du manoir aurait bien pu y soutenir un assaut, s'il l'avait voulu. Les fenêtres du corps de logis extérieur étaient grillées, les portes bardées de fer. Les assaillans demeurèrent incertains; une pensée de méfiance et de crainte commençait à se faire jour dans leurs cœurs, et ils se tenaient là, vociférant à l'envi, espérant peut-être faire tomber par leurs cris ces lourdes

murailles. M. de Bochardière commanda qu'on ouvrît la poterne de la cour. La poterne ouverte, aucun ne bougea, aucun ne se souciait de s'aventurer sous ce sombre passage; Lesneven l'osa seul, et cette fois ils ne songèrent pas à le retenir. Seul il pénétra dans la cour. — Ouvrez donc la grande porte, cria l'avocat.

Il fut obéi; le valet qui s'acquitta de ce dangereux service rentra ensuite en courant et sans s'être retourné dans la maison. La troupe insensée franchit le seuil; tout était prêt pour la recevoir; le tonneau de vin trônait là, sur le sable, hissé sur quatre planches de bois, et d'abord ils y coururent : trois coups de fourche le défoncèrent, le flot jaillit clair et rouge. Ce furent parmi les hommes des rugissemens à déchirer l'air, on planta le drapeau dans la bonde, et les vivat redoublèrent; mais les femmes, moins altérées de vin, ne songeaient pas encore à boire : elles tournoyaient aux abords de la maison, fauves et taciturnes comme des louves cherchant la proie. Elles n'avaient encore vu que des valets dans cette demeure; où étaient les maîtres? Tout à coup, à une fenêtre de l'étage supérieur, Violante apparut; elle était, par l'effet du hasard sans doute ou d'un caprice du matin, plus parée encore que de coutume. Un sourd frémissement courut à cette vue parmi les mégères, et leurs yeux jetèrent des flammes; mais Violante ne les voyait point. Son regard était allé chercher au bout de la cour, près de l'eau, l'homme qui était entré seul par la poterne, et qui se tenait là, seul encore, pâle, le visage défait, les bras croisés sur la poitrine. Lesneven regarda Mlle de Bochardière à son tour, il la salua.

Les mégères en bondirent de rage; l'audace et la voix leur revinrent avec l'envie. Un torrent d'invectives monta de ce bataillon hideux jusqu'à Violante, accoudée sur la croisée; elle écoutait les menaces, regardait ces poings fermés qui se levaient contre elle, et n'avait plus la force de détourner les yeux. — Holà! citoyen garde-général, le traître, le menteur, le faux frère, qui aime les belles dames et qui les salue! — Deux des terribles aboyeuses coururent à lui et le frappèrent; elles s'élancèrent ensuite vers les hommes et leur reprochèrent de perdre lâchement leur temps à boire quand il y avait bien mieux à faire dans cette maison enrichie des sueurs du pauvre. Tous ressaisirent les fourches, les pioches abandonnées sur le sable. Violante, à la fenêtre, ne put retenir un cri de frayeur. Une pierre au même instant vint briser la vitre à deux lignes de son visage. M. de Bochardière, retiré dans le fond de la chambre, s'avança vivement pour saisir et entraîner sa fille. — L'avocat! hurla la bande, l'avocat au haut d'un chêne! — Ils se précipitèrent vers la maison.

— Citoyens, s'écria Lesneven d'une voix forte, il y a ici un piége; prenez garde à vous!

L'une des femmes qui l'avaient frappé sauta d'un bond sur la terrasse au bord de l'eau, et, regardant au loin, cria après lui : — Les *chapeaux noirs!* les chouans! voici les chouans!

Un bruit régulier frappait la terre... C'étaient bien eux, les *chouans*, les gens de Croix-de-Vie, et le seigneur à leur tête, le marquis à pied comme jadis dans les guerres des vieux temps. Eux aussi, ils croyaient depuis le matin que ces temps étaient revenus. Ils avaient rencontré le messager de Bochardière à mi-route; le paysan qui de cette rive de la Sèvre avait assisté au sac de l'auberge, ayant gagné Croix-de-Vie en une demi-heure, à travers les fourrés, et apporté la nouvelle, le marquis avait à la hâte rassemblé les hommes du village. Ils accouraient sous la futaie de leur pas égal et lourd qui dévore l'espace. Avec leurs faces sombres, leurs vestes de bure brune et leur large chapeau noir, ils se distinguaient à peine de la couleur des arbres; on eût dit les troncs des chênes courant sous le dôme immobile de la feuillée. Ils étaient quarante, tous armés de fusils; le marquis seul était sans armes. Ils entrèrent dans les jardins de Bochardière, perçant les massifs, bondissant par-dessus les charmilles qui leur barraient le passage, sans un cri, sans un geste, toujours dans le même ordre, toujours serrés, l'arme haute, le seigneur toujours à leur tête. Au bord de la terrasse qui dominait la cour du manoir, ils s'arrêtèrent comme une avalanche sur une crête de rochers; le marquis, au milieu d'eux, se découvrit comme pour saluer d'avance les morts qu'on allait faire, et Chesnel, le lieutenant de la troupe, dit d'une voix sourde : — Tirez!

Mais Mlle de Bochardière apparut en face d'eux à la croisée de la salle haute. — Ne tirez pas, disait-elle, ne tuez pas ces malheureux.

— Feu! feu! criait au contraire l'avocat derrière elle.

Le marquis sourit. — Chassez-les seulement, dit-il.

Les pauvres gens fuyaient bien d'eux-mêmes aux approches de l'ennemi; ils s'étaient mis à tourbillonner dans la cour comme une volée de martinets tourmentés par le vent; les femmes, naguère si hardies, poussaient des clameurs déchirantes et sauvages. Dans leur folle terreur, ils ne voyaient même plus la grande porte encore ouverte. Enfin ils s'y précipitèrent tous à la fois, s'écrasant, se renversant sur le seuil; quelques-uns se jetèrent à la nage pour mettre tout de suite la rivière entre eux et les chouans, les autres disparurent dans la chênaie. Les gens de Croix-de-Vie sautaient un à un au bas de la terrasse et reformaient leurs rangs. Violante et l'avocat étaient accourus. — Monsieur le marquis, s'écria Mlle de Bochardière, par pitié, empêchez qu'on ne poursuive ces fous.

— Chassons-les, chassons-les comme des bêtes fauves! hurlait l'avocat. Certainement il lui revenait à cette heure quelque souve-

nance de sa vaillante jeunesse, de ce beau temps où il avait assailli un géant prussien et lui avait fait mordre la poussière; mais le marquis posa sa main sur l'épaule de Chesnel et lui fit un signe. Chesnel dit à ses compagnons : — Restez.

Au même instant, le regard du fidèle serviteur se dirigea vers la poterne. Lesneven était là, toujours dans la même attitude, les bras croisés, la tête haute. On l'avait oublié dans le tumulte. Violante seule savait qu'il n'avait point cédé la place ni reculé d'un pas. Chesnel à sa vue poussa un rugissement étouffé. — Lui! fit-il.

Tous les yeux se tournèrent vers le jeune homme.

— Que faites-vous ici? demanda M. de Bochardière. Vous étiez le chef de ces bandits dans l'attaque...

— Leur chef? dit le marquis.

Un murmure de mauvais présage courut parmi les gens de Croix-de-Vie, rassemblés autour du maître.

— Pourquoi, reprit l'avocat, ne les avez-vous pas suivis dans leur fuite?

— Parce que je suis de ceux qui ne fuient pas, répondit le jeune homme.

— Ne voyez-vous pas son habit vert? dit Chesnel à l'oreille de Lescalopier. C'est le garde-général, c'est...

Lescalopier tressaillit. — Eh bien! dit-il, partez, vous pouvez le faire librement, la route est ouverte...

— Je ne dirigeais point ces malheureux dans une entreprise que je réprouve, interrompit le jeune homme, je les conduisais en d'autres lieux, et ils m'ont échappé. J'ai été leur chef au départ. Ici j'étais leur prisonnier.

— Monsieur le marquis, fit Violante à demi-voix, ce que dit cet homme est vrai. J'ai vu les femmes le frapper.

Le marquis s'avança vers le jeune homme. — Monsieur, lui dit-il, vous savez parler fièrement... Qui êtes-vous donc?

— Mon habit vous dit quel est mon état, répliqua-t-il, je suis garde des forêts. Mon nom...

— Que nous fait votre nom? interrompit Chesnel. Partez!...

— Paix, Chesnel! fit M. de Croix-de-Vie.

— Mon nom, reprit le jeune homme, est Conrad Lesneven.

Il y eut un moment de silence terrible. Le marquis avait reculé, une pâleur mortelle passa sur son visage; puis il saisit le fusil de Chesnel, et, le faisant tournoyer au-dessus de sa tête, s'élança vers Lesneven.

— Frappe, Croix-de-Vie! cria Chesnel.

Au lieu de frapper, le marquis éclata de rire. Son fusil s'échappa de ses mains, il chancela, et Chesnel le reçut dans ses bras.

— Tu l'as voulu, Lesneven, hurla l'indomptable paysan. Holà, vous autres!

Un éclair sanglant passa sur les quarante faces sombres des gens de Croix-de-Vie; mais Violante s'était jetée entre eux et le jeune homme. — Monsieur, lui dit-elle, ne cherchez point l'explication de cette triste scène. L'honneur ne vous défend pas de céder aux prières d'une femme. Partez! je vous en supplie.

Il la regarda longuement, s'inclina et s'engagea sous la poterne. Mlle de Bochardière sourit aux chouans irrités. — Moi, vous ne me tuerez point, dit-elle...

On avait apporté un fauteuil pour le marquis évanoui. L'avocat appuyé au dossier, Chesnel un genou en terre, le considéraient avec angoisse. Violante s'approcha lentement. Le marquis rouvrit les paupières, et pourtant son noble et mâle visage demeura contracté, comme s'il eût encore poursuivi, tout éveillé, quelque effroyable rêve. Il ne prenait point garde à ceux qui l'entouraient, on eût dit qu'il ne les reconnaissait pas. Tout à coup il se mit à examiner sa main gauche d'un air égaré; il fit jouer plusieurs fois le doigt indicateur devant ses yeux avec un geste d'enfant; il semblait y chercher un objet qui n'y était point. — Lesneven m'a laissé le brillant, dit-il.

— Monsieur le marquis, fit Lescalopier, ne savez-vous pas où vous êtes? Chez le plus dévoué de vos serviteurs, dont vous venez de sauver les jours.

— Croix-de-Vie, c'est moi, votre vieil homme, disait Chesnel, ne me voyez-vous pas?

Les gens du village se pressaient autour du fauteuil.

Pourquoi Lesneven m'aurait-il pris ce diamant? — Il n'était pas un larron, s'écria le marquis en se redressant de toute sa taille. Ce n'est pas lui qui m'a frappé. C'est moi-même avec mon épée, moi-même!...

— Croix-de-Vie est fou! dirent les chouans, et ils se signèrent.

XI.

Croix-de-Vie était-il donc fou?... Il dormait. On l'avait transporté dans la chambre des hôtes, située au second étage de la tour de Bochardière. Là il reposait sur un lit gothique. Tout était gothique dans cette chambre, dans cette tour, dans cette maison, hormis l'appartement de Violante; l'esprit du maître était plus moderne pourtant qu'il ne le laissait croire. L'avocat avait rassemblé à grands frais ces meubles des âges heureux où il regrettait de n'avoir point vécu, et où toute la souplesse de son génie n'aurait

pu faire que, né vilain, il ne le restât; mais en ce moment il ne songeait guère aux richesses surannées de ce musée, dont chaque pièce avait été disposée et placée là comme un symbole. Il était terrassé, vaincu, l'habile homme.

A quoi donc lui avait-il servi de jouer si serré le jeu de la fidélité aux choses mortes, lui dont l'ambition était si vivante? Il s'était attaché à des épaves, la planche lui manquait, et il roulait au fond de l'eau. Il avait cru devancer le destin, et il perdait contre lui le prix de la course. Le marquis frappé si tôt! Qui aurait prévu ce coup-là? Tous les rêves du franc Picard s'en allaient en une noire fumée. On ne devait point voir deux douairières à Croix-de-Vie. Le marquis fou!... Du moins vivait-il encore. Aussi M. Lescalopier de Bochardière, errant dans la chambre, donnait tantôt les signes d'une bruyante affliction, et tantôt s'arrêtait tout court, essuyant du coin de son grand foulard des Indes ses yeux, qui ne pouvaient pourtant pleurer sans cesse; il remontait sur sa chimère et se reprenait à espérer. La marquise de Croix-de-Vie, qu'on était allé querir, se tenait au chevet de son fils, à demi blottie dans les lourds rideaux. Un sanglot de temps en temps s'échappait de son sein oppressé par la terreur; puis le désespoir la frappait du tranchant de son glaive, un tressaillement l'agitait, et le sombre édifice des rideaux tremblait autour d'elle. Chesnel se tenait agenouillé, son chapelet à la main, et priait. Violante était debout, pâle et immobile, près d'une croisée.

Croix-de-Vie dormait. Le médecin, tout bas, avait dit que peut-être il ne s'éveillerait plus. Telle n'avait pas été la fin de ses pères. Un coup d'épée, un coup de feu, du poison, cent balles à la fois, une chute effroyable sur des rochers, voilà pour les cinq premiers Martel, et pour celui-ci l'engourdissement et le sommeil! Ils avaient vu l'horrible mort face à face; le destin s'adoucissait en finissant son œuvre, puisque, avant d'abattre sa main sur la dernière victime, il lui fermait les yeux. Croix-de-Vie dormait depuis un jour, une nuit, presque tout un jour encore. On l'avait déposé dans son habit de chasse, botté, éperonné, sur le lit. Toute cette jeunesse, toute cette force, toute cette grandeur, toute cette richesse, n'étaient plus rien qu'une forme insensible. Il dormait comme dort la pierre. Sa tête seule, si belle et si noble, s'était affaissée, moins rigide, sur l'oreiller; elle roulait accablée dans sa chevelure blonde, comme celle des vieux Celtes dont il descendait. Son visage ainsi s'inclinait doucement vers la lumière du ciel qui entrait par la croisée. Si jamais il devait la revoir, si ses paupières devaient se rouvrir, le premier regard qui en sortirait allait être pour Violante. Ce regard, Violante l'attendait...

Qu'éprouvait-elle donc? N'était-ce pas son âme aussi bien que celle de Martel qui demeurait suspendue depuis tant d'heures entre la mort et la vie? D'où lui venait cette stupeur immobile en face de ce corps inerte? Elle voyait, elle entendait, et parce qu'il ne vivait plus, elle ne se sentait plus vivre. Quel mystère, quelle force, quel lien avaient soudain uni, enchaîné son être à ce qui n'était plus qu'une image? Ah! la force d'une compassion généreuse, le lien de la grandeur morale qu'elle reconnaissait entre elle et celui qu'on pleurait déjà sous ses yeux, le mystère de son cœur, de sa pensée peut-être, ignoré d'elle-même et qui se faisait jour!... La marquise jeta un grand cri; Martel venait de pousser un soupir. Était-ce le dernier? Non, car la sensation de la vie renaissante passa dans le cœur de Mlle de Bochardière. S'approchant de sa fille, M. de Bochardière lui dit alors tout bas : — Violante, il dépend de vous de le sauver, s'il se réveille...

Une seule pensée lui vint : c'est que son père n'abandonnait pas ses projets en face même de ce lit funèbre, et qu'il changeait soudain de politique pour l'y amener malgré elle. Il n'avait pu la séduire, il essayait de la toucher. N'ayant pu intéresser sa vanité, il croyait plus sûr de tenter son cœur. Le marquis étendit un bras et de nouveau soupira. Mme de Croix-de-Vie, éperdue, se pencha sur ce terrible réveil. Chesnel s'était levé. Quelle puissance encore entraîna Violante vers le lit? Elle accourut, et la marquise lui saisit la main; toutes deux se mirent à chercher la même espérance, une lueur sur ce pâle visage. Chesnel, debout auprès de Mlle de Bochardière, lui dit : Si vous le voulez, Croix-de-Vie retrouvera la raison.

Pour cette fois, Violante quitta brusquement la main de la marquise et regagna sa place dans l'embrasure de la croisée. « Son salut dépend de moi! répétait-elle tout bas. Si je le voulais!... » Et pourquoi donc le voudrait-elle? Qu'était-il survenu depuis la veille de différent et de nouveau dans sa volonté et dans son cœur? Rien qu'un attendrissement dont elle n'avait point essayé de se défendre, et dont on se hâtait d'abuser. — Sauvez-le! lui disaient-ils dans l'effarement de leur égoïsme. Pour s'épargner une douleur immense, que lui demandaient-ils? Oh! rien, presque rien, le sacrifice de sa jeunesse et de sa vie. L'œuvre serait si belle, la tâche si douce! Disputer au destin sa proie plus qu'à demi conquise, ramener à la raison un fou qu'elle n'aimait point! Et que lui importait à elle que cette race des Croix-de-Vie se perpétuât pour rendre témoignage de la grandeur du passé dans le monde? Elle se mit à songer que celui pour qui l'on implorait si étrangement son dévouement et les semblans au moins de son amour était le seul qui n'en voudrait point. Ne la jugeait-il pas comme on avait pris soin qu'il la jugeât?

Ne la connaissant pas, il devait la haïr, ils étaient ennemis tous deux la veille... Une plainte déchirante, prolongée, s'éleva du lit, et le regard de Violante, qu'elle avait juré d'en détourner pour longtemps, lui échappa... Martel avait les yeux ouverts.

— Mon fils, me reconnaissez-vous? dit la marquise. — M. de Bochardière était accouru à son tour, Chesnel se laissa retomber à genoux. Tous trois avaient vu ces yeux qui s'ouvraient, tous trois en même temps avaient été frappés par cette aurore; puis à ce premier élan d'espérance succéda une épouvantable angoisse. La douairière, n'obtenant pas de réponse, s'enfonça dans l'ombre des rideaux en se tordant les mains. L'avocat avait reculé... Chesnel seul osa s'approcher de son maître. — Croix-de-Vie, dit-il, m'entendez-vous? — Mais sans lui répondre plus qu'à sa mère, Martel, avançant le bras par un effort terrible, écarta de devant lui le fidèle serviteur, et ses yeux reprirent la direction de la croisée près de laquelle se tenait Mlle de Bochardière.

C'était bien à elle qu'en se rouvrant ils avaient couru, elle qu'ils n'étaient point surpris de trouver là, elle qu'ils voulaient voir. Ce n'étaient point les yeux d'un fou, aucun nuage ne les voilait; le regard était droit, empreint d'une douleur tranquille comme l'eau profonde, et semblait dire à celle qu'il cherchait : — Ne craignez plus rien de moi, car je ne suis plus de ceux qu'on doit craindre. — Qui se fût attendu à ce réveil inerte, morne et traversé pourtant de pensées si claires? Aucun mouvement n'agitait plus son corps, en apparence toujours glacé; sa tête demeurait ensevelie dans l'oreiller sous ses boucles blondes, ses paupières endolories se refermaient de temps en temps, et dès qu'elles se soulevaient et se rallumaient de nouveau, le même regard en sortait, retournait vers Violante, et s'attachait au sien, opiniâtre et d'une douceur étrange, jusqu'à ce qu'enfin Violante eût baissé les yeux. Alors le marquis, d'un geste presque invisible, pria Chesnel de le soulever sur son lit. Chesnel obéit. La marquise venait à son aide. — Y songez-vous, ma mère? dit Martel.

Eh quoi! il parlait! — Y songez-vous? reprit-il; mais ce fardeau est trop lourd; cela était bon quand j'étais enfant.

Il parlait! il souriait! Il venait de retrouver la voix en un moment comme il avait retrouvé la raison. Il fallait donc que le médecin se fût bien gravement trompé! Mme de Croix-de-Vie n'y tint point, elle enveloppa de ses deux bras cette tête chérie avec des exclamations passionnées, des cris entrecoupés de baisers et de larmes.

— A quel jour sommes-nous? demanda Martel.

Au dimanche, dit Chesnel. — Le marquis sourit encore. — Ne te trompes-tu pas? fit-il. Je croyais avoir dormi plus longtemps.

Chesnel mentait en effet, car on était au lundi.

— Monsieur le marquis, s'écria Lescalopier, ma maison a reçu par cet heureux sommeil un honneur qu'elle n'oubliera point.

— C'est un honneur qui a failli vous coûter cher, répliqua le marquis avec sa dureté accoutumée lorsqu'il parlait à l'avocat.

Il n'y avait donc point que la force du corps et la lumière de l'esprit qui lui fussent revenus; il avait aussi retrouvé les dispositions altières de son âme, ses ressentimens et ses répugnances. C'était bien le Croix-de-Vie d'avant le sommeil et le songe.

— Si je n'avais pu chasser ces furieux avec l'aide des gens du village, reprit-il, sûrement ils auraient pillé votre manoir.

— Monsieur le marquis, dit Lescalopier, je tenais à vous par les liens d'une respectueuse amitié; me voilà désormais enchaîné par ceux de la reconnaissance; je suis votre homme lige et votre fidèle...

— N'avaient-ils pas un chef? interrompit Martel?... Oui vraiment, mais il ne l'était plus. Ils en avaient fait leur prisonnier parce qu'il ne se prêtait point à faire le mal avec eux. Ce Lesneven que j'ai voulu tuer est un brave homme...

— Mon fils! s'écria la douairière.

— Il y a d'étranges hasards! continua-t-il. Et voyez, ma mère, si celui-ci n'est pas bien fait pour rabaisser notre orgueil et celui des nôtres. Savez-vous si l'on ne trouverait pas aujourd'hui, dans quelque coin ignoré de la France, un Croix-de-Vie garde-forestier, comme ce Lesneven, qui descend d'un gentilhomme de bon lieu, bien connu dans notre maison?...

— Monsieur le marquis, dit Lescalopier, il n'en descend peut-être point.

— C'est donc alors qu'on nous prend nos noms, répondit le marquis. Il ne nous en faut qu'être plus modestes... Mais je ne veux pas plus longtemps abuser de votre hospitalité, monsieur de Bochardière. Prête-moi ton aide, Chesnel. Ma mère, retournons à Croix-de-Vie.

Qui eût encore prévu dans le marquis ce calme et cette assurance? Tout n'était que surprise et qu'enchantement dans ce réveil extraordinaire; cette terrible aventure se dénouait si doucement, si simplement, que c'était à n'y point croire. Martel parlait de sa rencontre avec Lesneven comme d'une chose indifférente et d'un *étrange hasard*. Les terreurs qui se formaient depuis trente ans dans l'âme de la douairière, comme des nuées au ciel, se dissipaient de même, encore une fois, au premier rayon. Elle jeta un regard de triomphe à Lescalopier, qui lui en rendit la monnaie. Ivre de joie et d'espérance, il s'écria qu'il allait de ce pas faire préparer la calèche. La marquise voulut voir son fils descendre de ce lit, qui

avait été deux jours durant comme son lit mortuaire. Il en descendit, appuyé sur Chesnel, les yeux encore tournés vers Violante, et comme elle se disposait à sortir : — Restez, mademoiselle, dit-il, je vous en prie.

La douairière dans sa surprise demeura un moment tout étourdie, clouée au parquet de tout le poids de ses petits pieds, jadis si mignons, qui avaient couru les chemins de l'exil, puis elle dit : — Je vais rassurer sur votre santé les gens de Croix-de-Vie qui sont là, mon fils.

Sur le seuil, elle s'arrêta. Le marquis s'avançait vers Mlle de Bochardière, toujours appuyé sur l'épaule de Chesnel, et tournait le dos à la porte. Bien sûre que Violante seule pouvait la voir, la pétulante douairière lui envoya un sourire, puis un baiser du bout des doigts et s'enfuit.

— Tandis que je dormais, mademoiselle, dit le marquis, j'ai fait un rêve. Vous en étiez l'objet. Il me semblait que votre père vous mettait à la torture et que j'en étais la cause. On vous disait : Sauvez-le !...

— Vous vous trompez, monsieur le marquis, repartit Violante, on ne m'a point dit cela.

— Il est généreux à vous de le nier, reprit-il. Moi j'entendais, et l'on me rendait amère la compassion que vous inspiraient mes malheurs et ma faiblesse, puisqu'on vous forçait à vous en repentir. J'entendais tout, et j'en souffrais davantage. Ceux qui voudraient abuser des libres mouvemens d'un cœur comme le vôtre ne savent pas ce qu'ils font, mademoiselle, et ce serait une belle action que de leur pardonner.

— Oh ! fit-elle, encore plus pâle qu'auparavant et le regardant en face, ces paroles, si elles m'ont été dites, n'étaient pas faites pour m'offenser; j'ai ressenti d'autres injures, et je n'en ai pas été mortellement blessée.

— Ceux dont je veux vous parler, continua Martel, prennent sans doute à ma vie bien plus d'intérêt que je n'en prends moi-même : l'ardeur de leur amour les égare; mais je ne viens pas ici vous demander pardon que pour eux, je le demande aussi pour moi.

— Monsieur le marquis, dit Violante, quel mal m'avez-vous donc fait?

— J'ai jugé faussement une âme droite et pure, j'ai vu un diamant devant mes yeux, et je n'ai pas su le reconnaître; en faisant cela, j'ai fait une chose vulgaire... Mais il suffit que vous m'entendiez, mademoiselle...

— Voilà encore où vous vous trompez, monsieur le marquis, dit Violante. Je ne vous comprends pas.

— Mademoiselle, reprit-il, j'aime la fierté, mais souvent elle est inutile, et alors elle devient cruelle. Pour moi, j'ai accompli un devoir en humiliant ma fierté devant vous. Tout me le commandait, même la reconnaissance. Lorsqu'on vous disait : Sauvez-le, vous m'aviez déjà sauvé d'une lâcheté et d'un crime, car, si mon bras ne s'est point abattu contre ce Lesneven il y a deux jours, c'est que vous étiez là. Lui aussi vous doit la vie, sans votre présence je l'aurais tué.

— Croix-de-Vie, dit Chesnel, vous auriez bien fait.

— Tais-toi, s'écria-t-il. Ne perdrez-vous jamais le goût du sang, race de loups?

Et se couvrant le visage de ses deux mains, il ajouta : — J'étais fou!

— Je vous ai toujours obéi, grommela Chesnel, mais que Lesneven se garde!...

Mlle de Bochardière, qui détournait les yeux, les ayant portés à travers la croisée sur les campagnes, poussa un cri étouffé.

— Vous êtes une fille des montagnes, où le ciel rayonne et où les âmes sont ouvertes comme le ciel, lui dit le marquis d'une voix presque caressante. Votre destinée vous a jetée dans ce triste pays, parmi nos âmes sombres et sauvages. Vous ne nous aimez pas, mademoiselle, et si vaillante que vous soyez, nous vous faisons un peu peur.

Puis il s'inclina et sortit avec Chesnel.

Violante respira. Ce qui lui avait arraché ce cri, c'était une chose bizarre, inexplicable, et dont les suites pouvaient devenir terribles. Sur l'autre rive de la Sèvre, en face des fenêtres de Bochardière, elle venait de voir Lesneven.

Hasard ou fatalité, comment encore nommer cela? Dans quel monde de visions, de terreurs et de fantômes allait-elle donc désormais se débattre, et que lui servait d'opposer toujours sa raison à ce torrent de choses déraisonnables qui venaient sans cesse la démentir ou la confondre? Le hasard aurait pu conduire Lesneven en face de Bochardière, sur le grand chemin; mais quand il avait tant de motifs de se dérober à la vue des habitans du manoir, il s'arrêtait, il demeurait hardiment, cherchant à percer la maison de ses regards. Il s'était posté sur la berge, au-dessous de la route, derrière un saule, et Violante se souvenait vaguement d'avoir entrevu comme une ombre glisser sous ce dérisoire abri au moment même où M. de Croix-de-Vie dans la chambre s'arrachait à son long sommeil. Lorsque tout à coup et distinctement elle l'avait vu au milieu de son entretien avec le marquis, il avait la même attitude que le jour de la bataille, les bras croisés, et toute sa personne

respirait le défi. Martel sortit le front haut, l'âme libre et pleine, d'un air de force et de jeunesse que nul depuis longtemps ne lui connaissait plus; Lesneven au contraire s'affaissa sur le tronc du saule. Les gens de Croix-de-Vie dans la cour, Chesnel tout le premier, allaient le découvrir. Le jeune homme sans doute était brave, et qui ne l'est point? mais il n'avait pas entendu Chesnel dire de sa voix sourde : Que ce Lesneven se garde!...

De grands cris retentirent au pied du manoir, lorsque le marquis apparut; les gens de Croix-de-Vie acclamèrent le seigneur ressuscité au bout de deux jours. Violante ouvrit la croisée. Les chouans enveloppaient Martel, et faisaient reculer la calèche, ne voulant point qu'il y montât. Ils avaient coupé de jeunes arbres et construit un brancard de feuillage, ils enlevèrent le maître dans leurs bras : Croix-de-Vie, porté sur les épaules de ses paysans fidèles, triomphait des temps nouveaux sur ce pavois rustique; mais là se bornaient ses victoires, car Violante pensa qu'il n'avait pu triompher d'elle ni de cette fierté qu'il lui plaisait de déclarer inutile. Il la salua respectueusement d'en bas. Voyant cela, les chouans poussèrent une longue clameur et agitèrent leurs chapeaux noirs. Sur l'autre rive, Lesneven, au bruit de cette fenêtre qui s'ouvrait, s'était retrouvé debout sous le saule. Violante ne répondit point au salut du marquis ni aux signes d'adieu de la douairière, que son père en ce moment aidait à monter dans la calèche; elle se rejeta dans la chambre et laissa s'éloigner le cortége. Quand elle revint au bout d'un moment, Lesneven avait disparu.

Alors elle éprouva la joie d'une double délivrance, et un sentiment d'une douceur profonde s'éleva dans son cœur; elle se voyait seule enfin, bien seule. Le manoir était désert, la maison était à elle. Aucun bruit n'arrivait plus à son oreille, ses yeux ne rencontraient plus que la trace déjà lointaine de choses écoulées. Et toutes ces sensations inexplicables, toutes ces dangereuses émotions qui l'avaient agitée depuis trois jours, si différentes de la nature de son âme et de la tournure ordinaire de sa vie, si promptes d'ailleurs à s'évanouir avec les événemens qui les avaient causées, ne devaient se représenter jamais sans doute, jamais... Lesneven quitterait le pays. Et pour elle, ne demeurait-elle pas la maîtresse de résister aux persécutions de son père et de ne point retourner au château?

PAUL PERRET.

(La troisième partie au prochain n°.)

LA

QUESTION DES ÉVANGILES

DEVANT LA CRITIQUE MODERNE

II.

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES.

I. *Die Synoptischen Evangelien, ihr Ursprung und geschichtlicher Character* (*les Évangiles synoptiques, leur origine et leur caractère historique*), par le Dr H. J. Holtzmann, professeur extraordinaire de théologie et chargé de cours au séminaire évangélique de Heidelberg, Leipzig 1863. — II. *Études critiques sur la Bible, Nouveau Testament*, par M. Michel Nicolas, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montauban, Paris 1864.

Nous avons discuté la question que l'on peut dire fondamentale, quand on veut estimer la valeur historique des documens relatifs à la vie de Jésus, la question du quatrième Évangile et de ses rapports avec les trois premiers (1). Notre conclusion était que, toute réserve faite quant à la valeur religieuse de ce livre, l'historien devait se tourner décidément vers les trois autres pour y chercher les matériaux d'une histoire réelle, positive, de Jésus. Il nous faut maintenant demander à la critique les lumières qu'elle peut nous offrir sur l'origine et la formation de ceux-ci.

La littérature allemande est des plus riches en études sur les Évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc. La nôtre aussi commence à réunir de précieuses ressources. Nous signalerons pourtant de préférence deux ouvrages encore récens, très méritans tous les deux,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

et joignant à des recherches nouvelles une revue raisonnée des innombrables travaux antérieurs. Le premier est dû à un jeune professeur de Heidelberg, M. Holtzmann, qui s'est acquis d'emblée par cette publication une place de premier rang parmi les critiques de sa savante patrie. On se sent vraiment pris du désir de cultiver la théologie dans cette charmante petite ville de Heidelberg, assise dans la verdure, près de la jonction du Neckar et du Rhin, à l'ombre du château en ruine des comtes palatins, et sous la direction des hommes éminemment distingués que le libéralisme badois a si fermement maintenus dans leurs chaires en dépit des sommations coalisées de l'intolérance ultramontaine et du piétisme local. Heidelberg est un des points de l'Europe où l'on peut le mieux savourer ce parfum particulier et fortifiant que vaut aux études de tout genre l'heureuse alliance d'une science trop philosophique pour être irréligieuse et d'une religion trop élevée pour jamais craindre les libres mouvemens de la science. Il faut dire pourtant que le livre de M. Holtzmann n'est pas précisément d'une lecture courante, c'est un ouvrage technique de plus de cinq cents pages, et la plupart des lecteurs se retrouveront plus aisément dans la claire et solide exposition de M. Michel Nicolas, l'infatigable érudit qui a, des premiers, prouvé que la théologie scientifique pouvait parfaitement s'acclimater en France. Les deux livres se complètent et jettent un grand jour sur les questions délicates et compliquées qu'ils soulèvent.

Il s'agit en premier lieu de déterminer les problèmes qui s'offrent sur le champ décrit par les trois premiers Évangiles. Il faudra retracer ensuite les solutions diverses que la critique biblique a successivement proposées avant d'arriver à celle qui emporte aujourd'hui la pluralité des suffrages compétens. Enfin on indiquera les principales conséquences qui résultent, au point de vue de leur caractère historique, du mode de formation des trois synoptiques.

I.

Ce nom spécial de *synoptiques* provient, on se le rappelle sans doute, de ce qu'en règle ordinaire on peut suivre d'un seul regard les trois lignes parallèles le long desquelles se déroule le récit des trois premiers Évangiles. A cette unité générale de plan se joint à chaque instant une ressemblance qui va jusqu'au littéralisme. Rien de plus facile que de détacher un fragment commun aux trois synoptiques, de l'écrire sur trois colonnes parallèles et de s'assurer par là d'une identité de tournures, de formes, d'expressions singulières, telle même que la loupe de la critique ne parvient pas toujours à découvrir la moindre variante microscopique différenciant

les trois textes. Cette ressemblance devient encore plus frappante si l'on met en regard l'un de l'autre tel fragment appartenant seulement à deux d'entre eux. Ajoutons que pour le lecteur superficiel et même, jusqu'à un certain point, pour le lecteur attentif, la physionomie morale des trois récits est la même. Ils sont évidemment enfans de la même famille. C'est bien chez tous trois le même genre de chronique populaire, anecdotique, dirigée avant tout par le désir de raconter des faits étonnans ou de redire des paroles portant coup, rédigée sans grand souci des règles de l'art, sans raffinement littéraire ni philosophique. La figure de Jésus est en somme la même dans les trois livres, assez gauchement dessinée, il faut l'avouer; mais combien cette gaucherie elle-même relève l'inimitable vigueur du dessin, et qu'elle est sainte et belle la réalité qu'elle fait revivre à nos yeux à travers dix-huit siècles! Plus les écrivains d'une telle histoire sont inférieurs au héros, plus la grandeur certaine de celui-ci ressort de l'éclat dont rayonne son imparfaite image. La doctrine du maître, sa méthode d'enseignement, les principales péripéties de sa carrière publique, ses premiers succès, ses prompts revers, sa fin tragique, tout cela se ressemble et concorde étroitement dans les trois synoptiques. Et quand on les prend ainsi dans leur totalité indivise pour les mettre à côté d'une histoire philosophique gouvernée par un intérêt tout différent, telle que le quatrième Évangile, il saute aux yeux que, par comparaison, ils forment une masse homogène, de même composition, de même couleur, et, si j'ose ainsi dire, de même saveur.

Mais n'allons pas trop loin dans notre affirmation : il en est de cette ressemblance comme de tant d'autres choses, c'est la comparaison, c'est la relation qui détermine les caractères. A côté d'une masse noire, un bloc de neige, un monceau de farine, une touffe de lis représentent également du blanc; mais supprimez la masse noire, et aussitôt de notables différences quant au genre et à l'éclat de la blancheur vont se manifester entre ces trois objets blancs. De même il n'y a nulle contradiction à dire que les synoptiques, si semblables quand on les compare à d'autres récits évangéliques, ne tardent pas à révéler de très notables différences quand on les prend respectivement pour terme de comparaison.

Citerons-nous des exemples? Ils abondent. Ainsi il est bien certain qu'un même désir de reproduire des réalités inspire les trois récits, et qu'ils attribuent à Jésus une doctrine au fond identique. Il n'est pas moins vrai cependant que, vus de plus près, le premier est judæo-chrétien de tendance, le troisième porte les couleurs de l'école paulinienne, le second reste intermédiaire, indécis, entre ces deux partis. Tous les trois condamnent l'avarice, la cupidité, le souci passionné des richesses; mais Luc va jusqu'à l'hostilité contre la

richesse elle-même, et n'écrirait pas impunément dans la France contemporaine ses malédictions contre la classe opulente. Ils contiennent chacun, mais surtout le premier et le troisième, des épisodes qui leur appartiennent en propre et qui manquent aux deux autres. Marc, le second évangéliste, se retrouve presque tout entier dans Matthieu et dans Luc, mais il est singulièrement dépourvu, en comparaison, de parties didactiques. Le premier, Matthieu, suit d'abord le même ordre que le second et le troisième, mais il le quitte brusquement, un peu avant le chapitre v, pour ne reprendre le fil commun qu'à la fin du chapitre xii. Il est surtout remarquable par les discours de Jésus, qu'il reproduit par grandes masses, par exemple le sermon sur la montagne, la série de paraboles du chapitre xiii, les véhémentes apostrophes accumulées au chapitre xxiii, etc. Nulle part la parole du divin maître n'est plus haute, plus animée, plus souverainement éloquente. Et pourtant c'est dans ce même Evangile, parmi les fragmens qu'il possède seul, que nous rencontrons ces épisodes de l'histoire évangélique dont notre raison moderne a le plus de peine à prendre son parti (Pierre marchant sur les eaux, le statère trouvé dans la bouche du poisson, les gens ressuscités au moment où Jésus meurt et rentrant dans Jérusalem, etc.). Le troisième, Luc, est le seul qui rapporte un certain nombre de scènes ayant la Samarie pour théâtre et où les Samaritains, ces hérétiques si détestés par l'orthodoxie juive, ont ordinairement le plus beau rôle. En revanche, on ne trouve chez lui, au lieu de deux, qu'une seule multiplication des pains, et c'est en vain qu'on y chercherait les événemens qui, selon les deux autres synoptiques, se sont passés entre les deux miracles.

Ce sont là les grandes différences. Il en est d'autres plus spéciales et d'un intérêt non moindre. Ainsi l'un des trois synoptiques, Marc, ne sait rien de la naissance miraculeuse du Christ. Matthieu et Luc s'accordent sur ce point, mais sur ce point seul; car, pour les autres données traditionnelles qu'ils ont enregistrées sur l'enfance de Jésus, il n'y a pas moyen de les mettre d'accord. Tous deux sont aussi de l'opinion que Jésus descend de David : leurs deux généalogies aboutissent également à Joseph, l'époux de Marie, ce qui est au moins étrange du moment qu'ils admettent une conception miraculeuse; seulement ces deux généalogies diffèrent. L'une, — celle de Matthieu, — fait descendre Jésus de David par la ligne royale de Salomon, Roboam et les autres rois de Juda; l'autre, — celle de Luc, — lui assigne pour ancêtres la ligne collatérale, qui commence à Nathan, autre fils de David. Dire, comme on l'a quelquefois voulu, que l'une de ces généalogies est celle de Joseph, l'autre celle de Marie, c'est se payer de mots : les textes sont formels. La tentation au désert, décrite d'une manière très

semblable dans Matthieu et dans Luc, est autrement racontée et autrement comprise par Marc. La liste de toutes ces contradictions de détails serait bien longue à reproduire, et ne tarderait pas à devenir fastidieuse. Voici pourtant un ou deux faits curieux. Marc (x, 46-52) raconte que Jésus, en sortant de Jéricho, rendit la vue à un aveugle qui demandait l'aumône aux passans. Luc (xviii, 35-43) rapporte identiquement le même fait avec les mêmes circonstances; mais ce n'est pas en sortant de Jéricho, c'est en y entrant que Jésus aurait opéré cette guérison. A son tour, Matthieu (xx, 29-34) place cette scène, comme Luc, au sortir de la ville; seulement ce n'est plus un aveugle, c'est deux aveugles que Jésus guérit. Ailleurs Matthieu et Marc font mention des outrages adressés par les deux brigands crucifiés avec Jésus à leur compagnon de supplice. Luc raconte au contraire que l'un de ces deux malheureux montra autant de repentance et de foi que l'autre proféra de blasphèmes. Mais c'est surtout dans les récits de la résurrection que le désaccord est flagrant. Dire ce que l'ancienne *harmonistique* (1) a imaginé de combinaisons subtiles pour voiler ces contradictions, dont elle s'exagérait l'importance, serait impossible, et l'on est vraiment effrayé de la dépense d'esprit inventif à laquelle se livrèrent, dans ce fallacieux espoir, les plus sérieux, les plus doctes personnages. Aujourd'hui ces tentatives, ridicules à force de gravité puérile, sont complétement abandonnées. Les grands intérêts de la foi en réalité n'en dépendent pas. En revanche, la question littéraire demeure tout entière, et même plus pressante que jamais. A quelle cause faut-il donc attribuer cette simultanéité de ressemblances allant souvent jusqu'à l'identité et de différences allant jusqu'à la contradiction formelle? Voilà le problème fondamental des synoptiques.

Ce problème est connexe avec un autre. Des trois synoptiques, un seul est attribué par la tradition à un apôtre de Jésus-Christ, à Matthieu, l'ancien péager. Marc et Luc ne pourraient en aucun cas prétendre au privilége de témoins oculaires. Marc aurait été disciple de Pierre, Luc l'un des compagnons de Paul. Leurs récits ne seraient donc, en tout état de cause, que des récits de seconde main. D'avance, par conséquent, on s'attend à trouver le premier Évangile bien supérieur aux deux autres sous le rapport du complet, de

(1) On appelait ainsi l'art fondé sur l'idée de l'infaillibilité littérale des livres saints, qui consistait à arranger les faits de telle façon que chacune des contradictions présentées par les textes se résolût en circonstance particulière et concordant avec les autres. L'un des grands moyens était de recourir à la supposition qu'un même fait avait pu se reproduire plusieurs fois. Dans le cas des aveugles de Jéricho par exemple, on allait jusqu'à prétendre que Jésus avait guéri quatre aveugles près de Jéricho, un d'abord en arrivant, puis un autre en sortant; un peu plus loin, les deux autres se seraient approchés, de sorte que trois fois la même scène se fût représentée avec les mêmes circonstances et les mêmes paroles échangées de part et d'autre.

l'exactitude, de la couleur vivante. C'est lui qu'on devrait prendre comme terme décisif de comparaison pour trancher les différends ou dissiper les obscurités du récit commun; ce serait l'Évangile proprement dit, et les deux autres ne pourraient compter que comme supplémens. Eh bien! l'état des choses n'est pas du tout conforme à cette supposition si naturelle. Le premier Évangile a ses beautés et ses qualités sans doute, mais les deux autres ont aussi les leurs, et rien absolument chez le premier ne trahit l'émotion du témoin oculaire, rien à ce point de vue ne l'élève au-dessus des deux autres, et à chaque instant, par exemple, Marc l'emporte sur lui pour l'indication, le nombre, la précision minutieuse des détails. Quand le premier évangéliste est amené à parler de l'appel adressé par Jésus au péager Matthieu, c'est-à-dire, dans l'hypothèse, à lui-même, il n'est pas possible de se figurer un récit plus impersonnel et plus froid. Et d'ailleurs comment s'expliquer qu'à mainte reprise les deux narrateurs du second degré se seraient permis de changer et même de contredire formellement les assertions d'un apôtre témoin oculaire? car si le premier Évangile est une œuvre complétement originale, les passages littéralement ressemblans que renferment les deux autres sont des copies; mais, si ce sont des copies, toutes les dissemblances deviennent de véritables contradictions.

Il y a plus encore. En eux-mêmes, les trois Évangiles synoptiques sont anonymes. Aucun des trois récits ne se donne pour auteur celui que la tradition lui assigne. Cette tradition, il est vrai, est fort ancienne, et l'on peut sans exagération la faire remonter jusqu'au milieu du IIe siècle; mais à cette époque déjà il existait chez les Juifs chrétiens de Syrie des Évangiles « selon Matthieu » différens des nôtres, et en outre la même tradition constante qui attribue notre premier Évangile à la plume de cet apôtre n'est pas moins unanime à soutenir que l'apôtre Matthieu l'écrivit en hébreu. Ceci est grave, car l'un des résultats les mieux établis de la critique, c'est que le premier Évangile ne peut pas être une traduction de l'hébreu. Il y a dans le texte grec des consonnances, ce qu'en matière moins grave on appellerait des jeux de mots, évidemment intentionnelles et qui ne se retrouveraient pas en hébreu. L'Ancien Testament y est cité souvent d'après la version grecque des Septante et précisément dans certains passages où le texte hébreu se fût nettement refusé à l'application qu'en fait l'auteur canonique. L'esprit de Dieu, *rouach* en hébreu, y remplit un rôle masculin qui serait plus qu'étrange dans une langue où il est du genre féminin : aussi dans l'Évangile judæo-chrétien selon Matthieu se trouvait-il des passages où le Saint-Esprit était désigné comme « la mère » et non comme le procréateur de l'enfant Jésus. D'où vient donc cette contradiction interne de la tradition sur le premier Évangile? Et à un

point de vue plus général pourquoi a-t-elle attaché au premier Évangile un nom d'apôtre auquel il ne prétend pas lui-même, et dont il confirme si peu l'exactitude? Il faut voir maintenant de quelle façon la critique biblique a procédé pour venir à bout de ces difficultés.

L'antiquité chrétienne ne fut pas sans avoir une demi-conscience du problème à résoudre. Jérôme s'exprima quelquefois d'une manière étrange par rapport au premier Évangile. Augustin élabora une « harmonie des Évangiles; » mais cela n'alla pas plus loin. Le vent ne soufflait pas du côté de la critique. Après la réforme, l'*harmonistique* régna sur toute la ligne. En général, on partait de la donnée traditionnelle sans l'examiner, et le titre apostolique de Matthieu valait à l'Évangile qui porte son nom une autorité telle qu'on lui subordonnait complétement les deux autres. Du reste on ne mettait pas en doute que ceux-ci n'eussent connu le premier Évangile : Marc à ce point de vue en était la condensation, Luc l'amplification. Bientôt pourtant on s'aperçut qu'en suivant cette voie on s'enfonçait dans d'inextricables difficultés, et l'on crut faire mieux en intervertissant l'ordre consacré par le canon. On disait auparavant : Matthieu a écrit le premier, Marc après lui, Luc après les deux autres. D'autres vinrent qui pensèrent qu'il valait mieux adopter l'ordre : Matthieu, Luc et Marc; d'autres encore se dirent que le plus court devait être le plus ancien, et proposèrent : Marc, Matthieu, Luc, quand ils ne préférèrent pas : Marc, Luc et Matthieu. Enfin l'application de la fameuse règle de Newton sur toutes les combinaisons possibles des unités composant un nombre donné fut poussée jusqu'au bout, et il se trouva des partisans de l'ordre : Luc, Matthieu, Marc, et de cet autre : Luc, Marc et Matthieu, — après quoi, l'on se trouva tout aussi avancé qu'on l'était au commencement.

Tous ces tâtonnemens provenaient de ce qu'on n'avait pas l'idée, peut-être pas le courage, de s'attaquer à la solution du problème en usant des principes que l'on eût appliqués sans hésitation à tout autre genre de littérature. Leclerc, Priestley, Michaëlis, jetèrent pourtant un germe qui devait porter fruit en émettant la supposition que les trois synoptiques avaient bien pu se servir de documens communs.

Vint la grande école critique allemande. Lessing, Semler, Niemeyer, Corrodi, Schmidt, etc., furent d'avis qu'il y avait à la base de nos trois premiers Évangiles un écrit où ils avaient puisé tous les trois, et qui pourrait bien avoir été l'Évangile hébreu de Matthieu dont les pères nous parlent, et que Jérôme croyait avoir retrouvé à Bérée. Ce fut surtout Eichhorn qui donna à l'hypothèse d'un *protévangile*, tronc commun d'où les nôtres seraient

sortis à différentes dates, l'éclat séduisant dont sa riche imagination savait parer les suppositions les plus chimériques. Il est vrai que tout dans son idée n'était point chimérique. En présence de trois écrits identiques dans certaines parties, dissemblables dans les autres, l'idée de leur indépendance mutuelle, jointe à celle de leur dépendance d'une source commune, est certainement la plus naturelle qui s'offre à l'esprit. Seulement le problème était de telle sorte que cette simple manière de trancher la question était loin de suffire. On aurait pu s'en contenter, s'il n'y avait eu dans les trois Évangiles que des parties communes soudées à des parties différentes; mais comment expliquer la présence de parties semblables dans Matthieu et Luc par exemple et l'absence de ces parties dans Marc, ou bien le parallélisme de Marc et de Luc aux mêmes endroits où il disparaît chez Matthieu? C'est pour venir à bout de toutes ces difficultés de détail que, renchérissant encore sur l'Anglais Marsh, qui venait d'échafauder un système analogue au sien, Eichhorn imagina tout un chapelet de traductions et recensions successives de l'Évangile primitif. Cette théorie, s'il eût fallu l'admettre, eût vraiment transformé les premiers chrétiens en fabricans d'Évangiles. — Il y avait eu, disait Eichhorn, un Évangile primitif écrit en hébreu ou plutôt en araméen, dans la langue populaire de la Palestine au temps des apôtres, puis une traduction grecque de ce protévangile, un remaniement araméen du premier document, suivi d'une seconde traduction grecque, après quoi nouveau remaniement, nouvelle traduction, et des combinaisons de ces divers documens entre eux, des copies avec additions, — enfin un dernier remaniement araméen et encore une traduction grecque. C'était vraiment à s'y perdre. La conclusion était que nos trois évangélistes avaient puisé chacun de son côté, tombant souvent sur des sources communes ou semblables, dans cette végétation touffue de documens différens ou identiques, et sans se perdre dans le labyrinthe dessiné par le savant professeur de Gœttingue, on peut concevoir d'une manière générale qu'une pareille théorie se prêtait à tout, expliquant ici la différence, là la ressemblance, se pliant à volonté à toutes les exceptions, à toutes les difficultés de détail, d'autant plus qu'elle était d'une ductilité merveilleuse. Dans le cas où l'on était embarrassé pour se prononcer avec le matériel disponible, qui empêchait de postuler un nouvel intermédiaire, une nouvelle recension araméenne, une nouvelle version grecque? Aussi les critiques allemands du commencement de notre siècle, Ziegler, Hänlein, Kühnœl, surtout Bertholdt, raffinèrent-ils à l'envi sur ce système, qui finit comme finissent les bâtimens trop lourds pour la base sur laquelle on les construit, c'est-à-dire qu'il s'écroula. L'idée d'une ou

plusieurs sources communes aux trois synoptiques était sans doute introduite avec éclat dans la science; mais comment imaginer qu'une pareille foison de documens évangéliques amoncelés les uns sur les autre se fût perpétuée pendant plus d'un siècle sans qu'il en fût resté la moindre trace dans l'histoire?

Ce fut par réaction contre une théorie poussée ainsi jusqu'à l'absurde qu'une autre hypothèse, déjà entrevue par Eckermann et Kaiser, mais développée surtout par l'esprit sagace et ingénieux de l'historien Gieseler, s'empara de la situation théologique. Eichhorn et ses amis avaient péché en reportant sur les premières années de l'église des habitudes de bénédictins : l'écrit, le livre ne pouvait tenir une aussi grande place dans les mœurs des deux premiers siècles que dans les nôtres. Le sens historique de Gieseler l'amena à découvrir que la transmission orale des événemens politiques et religieux remplaçait le plus souvent dans l'antiquité, surtout dans les classes inférieures, notre mode de transmission au moyen du livre ou du journal, et, comme encore de nos jours on peut s'en assurer en étudiant d'un peu près les habitudes intellectuelles des populations arriérées, dans un tel état de civilisation les narrations orales tendent à se fixer, à revêtir une forme stéréotypée qui ne change que très peu et très lentement en passant de bouche en bouche. Dans cette nouvelle explication, les trois synoptiques ne seraient que la tradition orale fixée. Nous devrions y voir le triple dépôt d'un courant jusqu'alors fluide. Écrits en trois lieux différens, les trois récits auraient chacun enregistré la tradition locale. Dès lors on ne peut plus s'étonner qu'à leurs ressemblances, dues à cette loi des traditions orales que nous rappelions tout à l'heure, chacun des synoptiques joigne des différences tenant aux déformations, inévitables aussi, des récits transmis de cette manière et aux notices spéciales que telle tradition locale pouvait avoir conservées tandis qu'elles se perdaient ailleurs. Gieseler avait du moins le droit d'en appeler à des faits reconnus de l'histoire chrétienne primitive. C'est bien à peu près par ce mode oral que l'enseignement religieux se transmettait dans les écoles juives. On sait que par la voie unique de la tradition non écrite l'antiquité a pu conserver des œuvres de fort longue haleine, les poèmes homériques par exemple. La manière dont Paul s'exprime quand, dans sa première aux Corinthiens, il rappelle à ses lecteurs l'institution de la cène et les apparitions de Jésus ressuscité à ses disciples inspire tout à fait l'idée qu'il s'agit de confier à la mémoire des thèmes de forme arrêtée sur les faits principaux de l'histoire évangélique. Enfin, au second siècle de l'église, il y avait encore des chrétiens influens, conservateurs un peu réactionnaires, et qui, sans craindre d'avouer leur préférence, recouraient à la tradition orale, encore perpétuée de leur

temps, plutôt que de puiser des renseignemens dans les Évangiles écrits.

Cette hypothèse, malgré des défauts aujourd'hui reconnus, obtint en Allemagne un succès immense. D'abord elle était des plus commodes; elle laissait place à toute sorte de petites explications de détail que l'on donnait avec d'autant plus de sécurité qu'on taillait à volonté dans l'étoffe du possible et du peut-être. Était-on frappé de la ressemblance, la tradition orale dans l'antiquité variait si peu! Faisait-on ressortir les dissemblances, rien d'étonnant, car enfin cette tradition ne pouvait échapper à la loi du changement. L'hypothèse de Gieseler donnait surtout aux Évangiles ce caractère impersonnel et vague que l'Allemagne si volontiers attribue aux œuvres antiques, parce qu'elle y retrouve sa propre image. Cette théorie fut pour beaucoup dans le prestige qu'exerça dès son apparition la première *Vie de Jésus* de M. Strauss. On le comprend en effet, le mythe chrétien semblait provenir de cette tradition impersonnelle et collective, œuvre de tous et de personne, avec une facilité plus grande que si, dès l'origine, l'histoire évangélique avait été écrite par des hommes ayant la claire conscience et la ferme volonté de reproduire des faits réels. Cette histoire oscillait désormais dans un demi-jour brumeux qui ne permettait plus de distinguer avec quelque précision que l'idée, miroitant à travers les symboles populaires qui lui servaient d'enveloppe.

Cependant on n'en pouvait pas rester là. Vue de près, la théorie de Gieseler se heurtait et se brisait contre des faits qu'elle laissait absolument inexpliqués. Une tradition orale a beau être protégée par les habitudes, il ne se peut pas qu'elle aboutisse en trois endroits différens à des narrations qui se ressemblent mot pour mot. Ce fut l'école de Tubingue qui, sur ce point comme sur tant d'autres, fraya la voie à de nouvelles recherches. A l'impersonnalité des synoptiques, résultant de la théorie de Gieseler, elle substitua la thèse diamétralement opposée, et l'exagéra même au point de voir dans les Évangiles de véritables écrits de polémique, des manifestes de parti. Cette école avait relevé avec autant de vigueur que de raison la gravité du désaccord qui éclata au premier siècle entre Paul et les autres apôtres; mais, abondant trop dans ses propres vues, elle voulut appliquer absolument à tout cette clé de tant d'énigmes historiques, et bien des fois elle força les serrures. Ainsi elle présenta, du moins dans les premiers temps, l'Évangile de Matthieu comme un récit composé tout exprès pour condamner les doctrines et les prétentions pauliniennes. La couleur judæo-chrétienne de cet Évangile se prêtait en effet à cette supposition, et encore, selon cette école, notre Évangile canonique avait-il adouci déjà sous ce rapport l'Évangile araméen, dont il était une traduc-

tion retouchée et augmentée. L'Évangile de Luc, en revanche, aurait été la riposte du parti paulinien, et bien loin de croire avec les pères que l'ultra-paulinien Marcion eût modifié à sa guise notre troisième Évangile, l'école prétendait que Marcion avait possédé le véritable Luc, tandis que le nôtre devait son existence à une révision de cet Évangile destinée à le rendre moins hérétique. Enfin on supposait que la chrétienté primitive avait consacré un sentiment de neutralité conciliante dans l'Évangile de Marc, qui n'est ni judæo-chrétien ni paulinien. A cette explication nouvelle s'ajoutèrent des considérations tendant à reculer la rédaction de nos Évangiles jusque dans le second siècle et même plus près de 150 que de 100. A ce point de vue, il était d'une médiocre importance de rechercher les sources où les auteurs canoniques avaient pu puiser, tant il était certain qu'en tout cas ils en avaient complétement subordonné les indications à l'intérêt de leur polémique. C'est ainsi que les textes les plus innocens se transformaient en machines de guerre ou bien en manœuvres d'une diplomatie théologique raffinée. Jésus, dans Matthieu, conseille de ne pas présenter les choses saintes aux chiens ni les perles aux pourceaux. Traduisez qu'il a défendu à ses disciples de porter l'Évangile aux païens. Dans Luc, il blâme l'intolérance de Jean, qui ne veut pas laisser un homme étranger au cercle apostolique chasser les démons en son nom : cela veut dire que Jésus a d'avance condamné les prétentions des douze à l'égard de Paul, et ainsi de suite. Les différences et les ressemblances s'expliquaient dès lors toutes seules, les premières ayant été dictées par l'intérêt de parti, les secondes par le caractère neutre des fragmens possédés en commun. C'est seulement dans l'Évangile de Matthieu, le plus ancien de tous, que l'on pouvait encore assez bien discerner la doctrine du maître, sur lequel au surplus, dans les premiers temps, sans adopter ni combattre précisément la mythologie de M. Strauss, l'école de Tubingue gardait un silence plein de réserve.

En un sens, et malgré ces exagérations, la théorie de Tubingue fit du bien. Elle ramena la critique des Évangiles des terrains vagues où elle errait depuis plusieurs années à la suite de Gieseler. Elle porta même un coup indirect, mais très sérieux, aux théories mythiques en replaçant la science en plein dans les réalités personnelles et polémiques du premier siècle. Ce qu'il faut ajouter, c'est que les plus vigoureuses réfutations des assertions radicales émises par cette école dans la première ferveur de ses découvertes partirent du milieu même de ses adhérens. M. Kœstlin démontra que la date assignée par le Dr Baur à la composition de nos Évangiles était beaucoup trop tardive. M. Volkmar força le maître lui-même à convenir qu'il s'était trompé en soutenant l'originalité de l'Évangile de Marcion. Il fut facile de prouver qu'il était inexact de faire du

premier évangéliste un Juif endurci et du troisième un paulinien passionné, puisque chacun d'eux avait écrit des passages de tendance fort opposée à celle qu'on voulait lui attribuer. L'école de Tubingue eut le bon sens de ne pas s'opiniâtrer dans ce qu'on pourrait appeler sa « première manière, » et l'on peut dire que dans sa seconde période, ayant elle-même émoussé les angles trop vifs de ses théories favorites, elle a travaillé de concert avec des critiques plus circonspects à l'élaboration du système que l'on peut présenter aujourd'hui comme le plus vraisemblable en lui-même et le mieux fondé en histoire.

Il ne faudrait pas s'imaginer toutefois qu'aucun de ces erremens successifs de la science ait été inutile à ses progrès. Chaque école partait d'un principe vrai, seulement trop étroit, mais qui resta, lorsque, élargi dans une juste mesure, il put se concilier avec d'autres élémens du problème. Ainsi on ne peut pas contester que la tradition orale a fourni le plus ancien mode de transmission des faits qui constituent l'histoire évangélique. Il n'est pas moins certain que les synoptiques ont été rédigés d'après des sources communes. D'autre part, si une critique impartiale ne peut accorder à l'école de Tubingue que nos Évangiles ont été écrits dans une intention de polémique directe, elle doit reconnaître que, composés dans l'intention de reproduire ce que les auteurs savaient de l'histoire évangélique, ils portent néanmoins l'empreinte visible de la tendance du milieu théologique au sein duquel vivaient ces auteurs. C'est donc une face de la question que l'école dont nous parlons a eu parfaitement raison de faire ressortir. Il est bon de se rappeler tout cela. On triomphe trop souvent de ce qu'on appelle les aberrations de la critique. Ceux-là sans doute ne s'égarent pas qui ne sortent jamais de chez eux; mais c'est à force de s'égarer qu'on finit par découvrir les bonnes routes, et il y aurait quelque chose de décourageant dans l'idée que tant d'hommes éminens et désintéressés auraient multiplié leurs peines et leurs veilles pour n'aboutir qu'à une déception. Heureusement, là comme ailleurs, le travail opiniâtre a fini par obtenir sa récompense.

On se demande peut-être ce que devenait à travers toutes ces variations de la science, acharnée à résoudre le problème des différences et des ressemblances, le problème adjacent de l'authenticité du premier Évangile. Il est facile de comprendre qu'aucune des théories préférées tour à tour ne lui était favorable. L'apôtre Matthieu, témoin oculaire de la vie de Jésus, ne se serait pas fait le copiste ou le traducteur des documens évangéliques imaginés par Eichhorn. Il ne se fût pas résigné non plus à enregistrer passivement les échos de la tradition orale. A Tubingue, on niait l'authenticité pour les raisons que nous avons énumérées plus haut, et

même après les adoucissemens apportés aux premiers calculs la date attribuée à la composition du premier Évangile ne permettait pas de lui attribuer pour auteur un contemporain de Jésus. Le fait est qu'en général, et à bien des points de vue divers, la critique allemande s'est prononcée contre cette authenticité. Un historien aussi timide que Neander, aussi désireux dans sa lutte contre M. Strauss de conserver le plus qu'il pouvait des anciennes idées sur le canon et la valeur historique des livres dont il se compose, n'a pu lui-même refuser de déposer son vote contre l'authenticité. Cependant ce fut précisément l'embarras où l'on se trouvait pour expliquer l'ancienneté et la fermeté de la tradition ecclésiastique sur le premier Évangile qui contribua le plus à pousser les esprits dans la voie de la théorie que nous allons enfin exposer.

Elle est loin d'être sortie tout armée du cerveau d'un inventeur, comme la Minerve antique du front de Jupiter. C'est peu à peu qu'elle s'est formée, consolidée et pour ainsi dire arrondie. Autant que je sache, elle remonte par ses origines à Schleiermacher, qui substitua aux Évangiles sans fin d'Eichhorn et aux narrations orales et impersonnelles de Gieseler l'hypothèse de sources antérieures écrites, de dimensions variables, et en particulier la forte présomption d'un document réellement rédigé par l'apôtre Matthieu et reproduit dans notre premier Évangile. On ne saurait dire non plus que cette théorie soit tellement parachevée qu'elle ne laisse plus prise à la moindre objection de la part de ceux qu'elle contrarie, ni à la moindre divergence chez ceux qui l'adoptent en principe. M. Hilgenfeld n'en veut pas entendre parler et préfère encore un système qui se rapproche un peu, quoique bien plus simple, de celui d'Eichhorn, mais qui pèche par un incroyable arbitraire, et qui n'a pas fait un seul prosélyte tant soit peu connu. M. Michel Nicolas ne la juge pas encore suffisamment démontrée, bien qu'elle ait évidemment ses préférences. Ce qui plaide pourtant en faveur de cette théorie, c'est qu'elle s'est dégagée lentement, avec une clarté croissante, des travaux des hommes les plus estimés par leur critique savante et désintéressée. Elle n'est la fille ni de la conservation à outrance, ni du radicalisme destructeur. Elle a même conquis à plusieurs reprises les suffrages de savans qui avaient commencé par se prononcer contre elle, et ses partisans sont loin d'appartenir tous à la même nuance de la théologie contemporaine. Citer les noms de Schleiermacher, de Lachmann, de Neander, de Credner, de MM. Weisse, Schenkel, Ewald, Wieseler, Kœstlin, Reuss, Meyer, Holtzmann, Scholten, pour ne parler que des plus connus, cela suffit, je pense, pour recommander un point de vue qui leur est commun à tous, sauf divergences dans les applications de détail et sauf aussi la différence naturelle qui, sous le rapport du complet

et de la rigueur démonstrative, distingue les travaux des derniers venus de ceux de leurs devanciers.

II.

Dans la première moitié du IIe siècle, il y avait à Hiérapolis, en Asie-Mineure, un évêque ou presbytre (1) du nom de Papias, homme influent dans la chrétienté de son temps et grand amateur des traditions remontant aux premiers jours de l'église. Debout sur la limite qui sépare la période apostolique proprement dite de celle qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la période du premier catholicisme, encore contemporain de gens qui avaient fréquenté les apôtres et même pu voir Jésus, il joignait à cet avantage une tendance prononcée pour la conservation du christianisme fortement empreint de vues juives tel qu'il avait appris à le connaître dans sa jeunesse. Ainsi il était millénaire renforcé. C'est à lui qu'on doit ce prodigieux morceau sur les béatitudes millénaires et l'alimentation splendide réservée aux élus que nous avons reproduit dans une étude antérieure sur l'histoire du canon (2). Il paraît s'être abstenu soigneusement de toute solidarité avec le parti de Paul, dont le nom ne figure même pas sur la liste des autorités apostoliques dont il recherchait les témoignages. Déjà, dans cette première moitié du IIe siècle, où fermentaient, surtout en Asie, les tendances nouvelles qui devaient conduire l'église à de nouvelles destinées, ce partisan de l'orthodoxie primitive faisait l'effet d'un ἀρχαῖος ἀνὴρ, *vetus homo*, d'un « homme du passé, » comme Irénée le définit fort bien dans son ouvrage sur les hérésies.

Eusèbe de Césarée, l'historien de l'église et le panégyriste de Constantin, avait eu entre les mains un ouvrage en cinq livres de ce vieux Papias, intitulé *Explication des paroles du Seigneur*, qu'il avait trouvé dans la riche collection de manuscrits réunie à Césarée par les soins de son docte maître et ami, le martyr Pamphile. Eusèbe avait le goût de la recherche érudite. Il aimait, si je puis ainsi dire, à bouquiner, et le principal mérite de son histoire, à laquelle il ne faut se fier qu'à moitié quand son point de vue ecclésiastique, son horreur du paganisme, sa prédilection pour l'orthodoxie semi-arienne de son temps sont en jeu, consiste dans les fragmens d'ouvrages aujourd'hui perdus qu'il a annotés ou analysés. En particulier il se plaît à citer les passages des anciens au-

(1) On se rappelle sans doute que ces deux titres, qui signifient respectivement *surveillant* et *ancien*, et dont le second nous a donné le mot *prêtre*, s'employaient indifféremment pour désigner les conducteurs de chaque communauté jusqu'après 150. Depuis lors et peu à peu, l'*évêque* devint supérieur aux *presbytres*.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1864.

teurs qui peuvent jeter quelque lumière sur l'origine des livres du Nouveau Testament, dont le canon était en voie de formation. Il y a dans ses *excerpta* bien peu de critique, beaucoup de parti-pris pour la tradition en vigueur autour de lui; mais cela ne peut que rehausser la valeur des citations qu'il emprunte à la littérature chrétienne primitive lorsqu'elles ne cadrent que fort mal avec ses propres préférences, ou qu'il ne semble pas en avoir saisi la portée.

Or tout un chapitre de l'histoire d'Eusèbe (1) est consacré à nous parler de Papias et de l'ouvrage qu'il avait composé sur les « paroles » de Jésus-Christ. L'intéressant pour nous est de savoir où Papias avait puisé la connaissance de ces paroles : dans nos Évangiles ou dans d'autres documens analogues? Le vieux presbytre répond lui-même dans un des fragmens reproduits par Eusèbe, et qui devait faire partie de l'introduction adressée par l'auteur à un personnage qui nous est inconnu :

« Je n'hésite pas à t'offrir, coordonnées avec leur commentaire, toutes les choses que j'ai bien apprises et bien retenues des presbytres, après m'être bien assuré de la certitude qu'elles méritent; car je n'ai pas pris plaisir, comme tant d'autres, dans les discours des grands parleurs, ni dans les assertions des hommes qui nous transmettent des préceptes étranges, mais dans celles des hommes qui reproduisent les commandemens confiés à la foi par le Seigneur lui-même et provenant de la vérité même. Si donc il arrivait quelque personnage ayant suivi les presbytres, je lui demandais ce que ceux-ci disaient, ce que disait André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou tout autre des disciples du Seigneur, ce que disent aussi Aristion et le presbytre Jean, également disciples du Seigneur, car je n'ai pas pensé que je retirerais autant d'utilité des livres que de la tradition orale vivante et permanente. »

Après avoir transcrit ce curieux passage, Eusèbe poursuit en faisant une observation à laquelle il tient beaucoup en sa qualité d'anti-millénaire. Papias distingue ici nettement, remarque-t-il, deux personnages du nom de Jean, l'un apôtre, l'autre simplement disciple du Christ, celui que de bonne heure on se plut à charger des actes ou des écrits que l'on répugnait à attribuer à l'apôtre. Eusèbe continue en nous disant que souvent, dans le cours de son ouvrage, Papias invoque le témoignage de ces deux disciples, Aristion et le presbytre Jean, ses contemporains. Il signale ensuite, d'une main malheureusement trop avare, plusieurs passages saillans du livre. Il paraîtrait par une de ces citations que Papias aurait aussi connu « les quatre filles prophétesses » de Philippe dont il est question au livre des *Actes* (XXI, 9). Il constate ensuite que Papias a rapporté, sur la foi de sa chère tradition orale, des choses

(1) III, 39.

bien étranges et même fabuleuses à propos du règne de mille ans. « Ce doit avoir été un petit esprit, dit-il, à en juger par ce qu'il dit. » Cela est fort possible, mais Eusèbe affaiblit singulièrement la portée de son jugement quand il ajoute que, grâce à lui, la plupart des hommes d'église de son temps ont été imbus des mêmes erreurs. Enfin, après cette analyse faite à bâtons rompus d'un ouvrage qui, d'après les déclarations de l'auteur, devait se distinguer par un plan strictement suivi, Eusèbe se remet à citer deux passages se rattachant évidemment à ce que Papias disait en commençant de son peu de goût pour les Évangiles écrits et de sa préférence hautement avouée pour la tradition orale.

« Le presbytre (probablement le presbytre Jean) a dit aussi : Marc, devenu interprète de Pierre, écrivit exactement, mais sans ordre, tout ce qu'il se rappelait des choses dites ou faites par le Christ (τὰ ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα). Lui-même en effet n'avait pas entendu ni suivi le Seigneur; mais plus tard, comme je l'ai dit, il se joignit à Pierre, qui réglait ses enseignemens d'après les besoins (de ses auditeurs), et ne rangeait pas les discours du Seigneur dans un ordre régulier. Marc n'est donc pas coupable d'avoir ainsi écrit un petit nombre de choses telles qu'il se les rappelait, car il n'eut qu'un souci, celui de ne rien oublier de ce qu'il avait entendu et de n'y rien mettre de faux. Voici maintenant (continue Eusèbe) ce que Papias dit sur Matthieu : Matthieu écrivit en langue hébraïque une collection des « divines sentences (λόγια), » mais chacun les traduisit comme il put. »

Le reste du chapitre d'Eusèbe n'a plus d'intérêt pour nous; mais nous avons tenu à mettre sous les yeux du lecteur ce fragment où se trouvent les plus anciennes traces de la tradition relative aux documens de l'histoire évangélique, et dont les différentes parties réagissent l'une sur l'autre de manière à s'éclairer mutuellement. L'erreur capitale de l'ancienne critique sacrée fut de s'en rapporter exclusivement à une tradition ecclésiastique formée sans aucune critique et sous l'influence de partis-pris dogmatiques; mais ce serait une erreur non moins regrettable de la critique moderne de se refuser absolument à chercher des lumières dans les traditions antiques. Elles fournissent tout au moins une base d'orientation. Cela posé, quelles conséquences a-t-on le droit de tirer des déclarations de Papias?

En premier lieu, nous y trouvons la preuve de fait que Gieseler avait raison quand il prétendait que la transmission orale, la « tradition vivante et permanente, » avait été le plus ancien mode usité pour perpétuer la connaissance de l'histoire évangélique; mais nous y voyons aussi que du temps de Papias et malgré les répugnances que cette méthode nouvelle soulevait chez les vieux routiniers comme lui, il y avait déjà dans la circulation des documens écrits

relatifs à cette histoire, dont l'un écrit en hébreu, puis traduit en grec par différens traducteurs, était attribué à la plume de l'apôtre Matthieu, dont l'autre était attribué à Marc, compagnon de l'apôtre Pierre, de telle sorte que, si Gieseler avait raison, Schleiermacher n'avait pas tort. Il y a eu en réalité pendant un certain temps coexistence de la tradition orale et de documens écrits, jusqu'au moment où ceux-ci eurent complétement éclipsé celle-là. Ajoutons que tout ce que nous savons de la singulière tournure donnée dès lors par la tradition orale aux enseignemens de Jésus concourt à nous inspirer une véritable reconnaissance pour les novateurs qui, dans ces temps primitifs de l'église, eurent la hardiesse d'écrire au lieu de se borner à parler.

On peut voir, en second lieu, que Papias a la prétention d'avoir rangé dans un ordre parfait les discours de Jésus qu'il a reproduits d'après la tradition orale; mais de quel genre était cet ordre? Était-il chronologique? Cela est plus qu'invraisemblable. Tout porte à croire que Papias avait distribué ces discours par ordre de matières. Qui donc avait pris des notes durant la vie de Jésus pour fixer la date de ses enseignemens? Et comment d'une tradition orale Papias pouvait-il recueillir autre chose que des *membra disjecta* qu'il était libre ensuite de coordonner d'après les analogies ou les différences? Rappelons-nous qu'il s'agit pour lui d'expliquer, de commenter les discours de Jésus. Sans doute ses explications l'amèneront plus d'une fois à rappeler tel événement ou tel acte de Jésus servant à éclaircir le sens ou à confirmer la vérité de ses paroles; mais enfin le fil de son ouvrage a dû être didactique, et les faits n'ont pu y figurer qu'à titre de commentaires.

Troisième observation : Papias n'aime pas les documens évangéliques écrits. Ce qu'il dit de ceux qui portent les noms de Marc et de Matthieu offre un curieux mélange d'éloge et de blâme. On voit qu'autour de lui ces deux écrits sont déjà en possession d'une véritable popularité, et surtout qu'il ne faut pas dire du mal des deux auteurs, dont les noms sont l'objet de la vénération générale. Cependant le vieux presbytre doit expliquer pourquoi il n'a pas voulu s'en servir, et voici ses raisons : Marc, l'interprète de Pierre, a consulté consciencieusement ses souvenirs pour rédiger une histoire des « dits et gestes » du Christ; mais cette histoire est incomplète, il n'a pu reproduire « avec ordre » les discours du Seigneur; il ne faut pas lui en vouloir, puisqu'il n'a pu faire autrement, le fait n'en est pas moins constant. Il est clair que c'est en pensant à ce bon ordre qu'il se pique d'avoir parfaitement établi dans son propre ouvrage que Papias relève cet inconvénient à charge du récit de Marc. Quant à Matthieu, ce serait autre chose. Lui du moins a rédigé un recueil d'enseignemens du Christ, et sa qualité de témoin

auriculaire, la nature même de l'ouvrage qu'il a écrit, auraient dû attirer de son côté l'attention du commentateur; mais voici ce qui s'y oppose. Matthieu a écrit en hébreu, et les traductions qui circulent n'inspirent pas de confiance à Papias, car « chacun traduisit comme il put, » ce qui suppose qu'à son avis personne n'en fut bien capable. Il va sans dire qu'il ne faut accepter les jugemens du presbytre d'Hiérapolis que sous bénéfice d'inventaire, car il y a évidemment de la mauvaise humeur mal dissimulée contre ces écrits dont le témoignage, toujours plus recherché, dérange les habitudes du vieil orthodoxe; mais, à ses yeux comme à ceux de ses lecteurs, il devait y avoir aussi des faits expliquant, s'ils ne justifiaient pas entièrement, ces critiques et ces fins de non-recevoir.

En quatrième et dernier lieu, ce qu'il importe de préciser, c'est la nature de ces deux documens écrits dont parle Papias. Qu'est-ce donc que ce recueil hébreu de « sentences divines, » de *logia,* dont il attribue la rédaction à l'apôtre Matthieu? Notre Évangile actuel? Mais cet Évangile est grec et ne peut pas provenir d'un original hébreu. D'ailleurs Papias, s'il l'a connu, ne le regardait pas, ses propres paroles en font foi, comme l'œuvre de Matthieu. Le livre écrit par l'apôtre, selon lui, était rédigé en hébreu, et ces traductions qui lui inspiraient si peu de confiance avaient été faites par d'autres. Est-ce ainsi d'ailleurs, est-ce par cette expression de *logia* ou « sentences divines » que l'on peut désigner un Évangile comme notre premier synoptique, où l'enseignement tient, il est vrai, une grande place comparativement au second, mais où les faits sont en définitive tout aussi nombreux que les discours? N'y a-t-il pas une différence accusée avec intention entre la définition de l'écrit attribué à Marc, qui contient et des *faits* et des *dits*, et celle de l'écrit attribué à l'apôtre Matthieu, qui est, à proprement parler, un recueil pur et simple de « sentences divines, » dans le genre, par exemple, des proverbes et des livres sapientiaux que la piété orientale a toujours aimés? « Sentences divines » est ici le vrai sens du mot *logia.* Les Grecs l'employaient pour désigner les oracles énoncés en prose et, par extension, pour indiquer un *effatum divinum* quelconque, une déclaration ayant un caractère d'autorité divine. On a objecté qu'il y a des exemples de l'emploi de ce mot pour désigner l'ensemble des récits de la Bible ou d'un livre biblique; mais on n'a pas réfléchi que cet emploi provenait de la supposition que, les récits bibliques étant divinement et continuellement inspirés, le narré lui-même des événemens est aussi instructif, aussi révélateur que les enseignemens proprement dits qui y sont mêlés. Il reste donc, à prendre les mots dans leur sens simple et naturel, que pour Papias il y a deux documens évangéliques primitifs, — l'un écrit en hébreu par l'apôtre Matthieu et consistant en un recueil de pa-

roles ou sentences de Jésus, — l'autre, écrit en grec, œuvre de Marc, compagnon de Pierre, et se composant d'événemens et d'enseignemens, de *faits* et de *dits*. Voilà, nous le répétons, la plus ancienne donnée traditionnelle. Si rien, dans les livres qui nous occupent, ne cadrait avec elle, si elle ne leur était applicable qu'en faisant violence aux textes, il n'y aurait qu'à la laisser de côté comme un hors-d'œuvre; mais voilà précisément ce qui n'est pas, et il suffit de comparer d'un peu près les trois synoptiques l'un avec l'autre pour s'assurer de la clarté, de l'aisance avec laquelle la formation des trois premiers Évangiles se trouve expliquée, au moins pour la plus grande part, quand on prend cette donnée pour fil conducteur.

Une des choses qui ont le plus égaré la critique antérieure, c'est que, je ne sais trop pourquoi, on voulait toujours que Marc ne fût qu'un abrégé, qu'un *pedisequus* des deux autres, tout au moins de Matthieu : jugement fort arbitraire, dont la théorie mythique et celle de Tubingue s'arrangeaient à merveille, mais qui ne tient pas devant un examen approfondi des textes. Les trois synoptiques ont été certainement écrits indépendamment les uns des autres : il n'y a pas moyen de comprendre sans cela les omissions et les lacunes de leurs récits respectifs. M. Reuss avance là-dessus d'irrésistibles argumens dans son introduction allemande au Nouveau Testament. Si maintenant on compare attentivement ces trois Évangiles, on trouve qu'une source commune, très ressemblante à notre Marc, leur a servi à tous les trois. La preuve en est que, dans les passages parallèles, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre des synoptiques qui a conservé le texte original. — Comment peut-on savoir cela? dira quelqu'un. — Bien simplement. Il suffit de rechercher lequel des trois textes parallèles est le moins correct, le plus obscur, le plus paradoxal, le moins orthodoxe. C'est bien certainement celui qui est aussi le plus ancien, et l'on peut dire en ce cas sans le moindre sophisme que la leçon la plus mauvaise est régulièrement la meilleure, car on conçoit qu'un auteur, transcrivant un original, aime à le corriger, s'il est incorrect, à l'éclaircir, s'il est obscur, à le rendre moins étrange, s'il prête aux objections, tandis que l'opération inverse serait incompréhensible. Par exemple, lorsque les trois synoptiques s'accordent à rapporter que Jésus fut interrogé par un scribe sur la question du plus grand commandement, — ce qui donna lieu, comme on sait, à la sublime déclaration de la suprématie absolue de l'amour de Dieu et des hommes, — on peut reconnaître sous le triple récit la source commune qui leur a servi; mais quand nous voyons que Marc seul attribue au scribe une bonne intention, tandis que les deux autres veulent qu'il n'ait interrogé Jésus que pour lui tendre un piége, il est clair que c'est Marc en cet endroit qui reproduit le plus fidèlement la source commune, car les deux

autres l'ont modifiée dans le sentiment, né du préjugé chrétien ultérieur, qu'un scribe s'adressant à Jésus ne pouvait pas avoir eu de bonnes intentions. On raisonnera de même à propos de ce jeune riche qui vient aussi interroger Jésus en l'appelant « bon maître. » D'après Marc et d'après Luc, Jésus décline ce titre de *bon* et engage le jeune homme à ne l'appliquer qu'à Dieu; mais on conçoit que cette humilité ait pu paraître excessive et même fort peu orthodoxe à un disciple fervent de Jésus : en effet, le premier évangéliste a tourné la réponse du maître de façon à éviter cette pierre d'achoppement. D'autres fois au contraire c'est Marc qui se montre le plus loin de la source commune. On concevra donc qu'en poursuivant cette comparaison minutieuse on puisse assez bien rétablir le texte original du document utilisé par les trois évangélistes; mais comme, tout compte fait, le second Évangile se retrouve presque tout entier dans les deux autres, il doit ressembler de fort près à cette source commune, dont il ne s'est presque pas écarté, et, en joignant à cette conclusion si légitime celle qu'il est permis de tirer du nom lui-même qu'il porte dans notre canon, nous sommes naturellement conduits à penser que la source commune aux trois synoptiques n'est autre que ce document dont parlait Papias en l'attribuant à Marc, compagnon de Pierre.

C'est bien là, en effet, un écrit assez court, combinant à doses à peu près égales le *fait* et le *dit*, donnant fort souvent l'initiative, le premier rôle, à Pierre parmi les douze, et même racontant des scènes telles par exemple que le reniement dans la cour de Caïphe, qu'on ne pouvait guère connaître que par les humbles aveux de celui qui ne put plus entendre chanter le coq sans se rappeler la terrible nuit où il avait succombé. Pourquoi Papias a-t-il reproché à un récit analogue à celui du Marc canonique d'être « sans ordre? » Nous l'avons vu, c'est parce qu'il recherchait avant tout l'ordre didactique des paroles de Jésus, et évidemment cet écrit, fort ressemblant à notre Marc, ne le lui offrait point. Il semble bien du reste que « l'Évangile de Pierre, » dont il est question dans Justin Martyr, n'était pas autre chose que ce même document rédigé d'après les souvenirs de la prédication de cet apôtre. Tel serait donc le Marc primitif, que dans la critique allemande on appelle l'*Ur-Marcus* pour le distinguer du Marc canonique, et que dans la critique française on a déjà l'habitude d'appeler le *Proto-Marc*.

Un des deux documens que connaissait Papias est donc retrouvé dans le corps même de nos Évangiles synoptiques. Et l'autre? Il le sera également si, appliquant le résultat obtenu à l'Évangile dit de Matthieu, nous observons qu'en règle ordinaire les grands discours de Jésus, propres à cet Évangile, qui ne se trouvent pas dans Marc et qui ne sont dans Luc qu'incomplètement reproduits et dans un état

de dissémination systématique, sont encadrés par le premier Évangile dans un récit parallèle à celui de Marc. L'auteur de cet Évangile a donc cherché à combiner avec le Proto-Marc une collection de paroles ou sentences du Christ qui nous font l'effet de discours à cause de leur encadrement historique, mais qui sont en réalité autant de groupes de *dires* de Jésus réunis par l'analogie intérieure et non par l'ordre du temps. Aussi peut-on découvrir plus d'une fois des discordances entre le contenu des discours et la chronologie de l'Évangile. Par exemple, dans le sermon de la montagne, qui semble remonter tout au commencement du ministère de Jésus, on l'entend parler en Messie accepté au moins par ses auditeurs, tandis que le même Évangile à qui nous devons cet incomparable enseignement nous apprend huit chapitres plus loin à quelle occasion et dans quel moment Jésus fut salué pour la première fois du titre messianique. De même le chapitre XIII nous offre une série de paraboles se succédant coup sur coup, et s'il est certain que Jésus affectionnait ce genre d'enseignement populaire, rien de moins vraisemblable que la supposition d'après laquelle il aurait lancé l'une après l'autre, et sans intervalle appréciable, toute une masse de paraboles dans la foule rassemblée autour de lui. En un mot, lorsqu'on poursuit ce travail de désagrégement en séparant les enseignemens de Jésus propres au premier Évangile des récits qu'il a en commun avec Marc, on se voit en face d'une véritable collection de sentences tournant autour de l'idée du *royaume de Dieu* ou *des cieux* que Jésus veut établir sur la terre, et l'on peut distinguer sept groupes que nous intitulons comme il suit : — la législation du nouveau royaume (sermon de la montagne), — la propagation du nouveau royaume (instructions aux apôtres), — l'apologie du royaume repoussé par la génération contemporaine, — les paraboles du royaume, — les rangs divers dévolus à ceux qui y entrent, — la malédiction des ennemis hypocrites du royaume, — l'établissement définitif du royaume dans le monde jugé par le Fils de l'homme.

Une pareille division, que nous pourrions mieux préciser, mais que nous ne créons pas, suppose évidemment une composition indépendante de la chronologie, groupant les enseignemens multiples de Jésus autour d'une idée centrale et par ordre de sujet. Si l'on se donne la peine d'en suivre le fil, on sera non-seulement frappé de la suprême beauté de presque toutes ces paroles de Jésus, mais aussi du remarquable parfum d'antiquité des *premiers jours* qu'elles exhalent. Évidemment celui qui a recueilli ces sentences l'a fait en plein état juif, avant la destruction de Jérusalem et du temple. Qui donc eût songé plus tard à s'exprimer de cette manière : « si tu viens présenter ton offrande à l'autel, et que là il te souvienne que ton

frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis viens présenter ton offrande? » Est-ce que de telles paroles ne supposent pas le temple juif encore debout, l'autel encore fréquenté, les sacrifices encore en vigueur? Il se trouve aussi dans la collection plus d'une prédiction sinistre sur l'avenir prochain de la nation juive, mais elles sont générales, vagues; ce sont des prévisions dénotant une grande justesse de coup d'œil plutôt que des oracles supposant un don miraculeux de divination. Ceci prouve bien qu'elles sont antérieures aux événemens qui devaient leur apporter une confirmation si tragique. Et dans les invectives indignées avec lesquelles le Fils de l'homme foudroie le formalisme hypocrite des scribes et des pharisiens, comme on sent battre le cœur d'un écrivain passionnément attaché à son maître et ayant encore sous les yeux la caste de ces affreux dévots qui l'ont assassiné tout en pratiquant leurs momeries! Si maintenant nous nous rappelons ce que nous savons par Papias, c'est-à-dire que l'histoire évangélique se transmit d'abord par la voie orale, nous trouverons bien naturel que la transmission des faits ait pu s'opérer longtemps de cette manière sans inconvénient senti, mais que ce qui souffrit le plus vite des inévitables altérations qu'une telle méthode devait infliger à cette histoire, ce fut la doctrine, l'enseignement proprement dit. De là l'idée de confier à l'écriture cet élément le plus essentiel de tous (1). Et qui pouvait se charger d'une telle œuvre, si ce n'est l'un de ceux qui avaient suivi et entendu Jésus? Tout se réunit donc pour nous suggérer l'opinion que le recueil d'enseignemens de Jésus que le premier évangéliste a combiné avec le Proto-Marc n'est pas autre chose qu'une version grecque du recueil des « sentences divines » rédigé en hébreu par l'apôtre Matthieu. Ainsi s'explique le nom d'*Évangile selon Matthieu* que porte le premier synoptique. L'auteur lui-même aurait pu fort bien et en toute légitimité le présenter sous ce titre à ses contemporains.

Nous voici donc en possession de deux facteurs importans de la composition des synoptiques. Reprenons maintenant nos Évangiles tels qu'ils se présentent sous leur forme canonique pour achever d'en décrire la formation et dire quelques mots des caractères qui les distinguent.

(1) On s'est demandé si l'on pouvait concevoir une telle collection d'enseignemens faisant souvent allusion à des événemens supposés connus sans qu'aucune introduction ou indication historique éclaire le lecteur sur les circonstances signalées; mais il faut se rappeler qu'à l'époque où cette collection fut écrite, la tradition orale, encore dans sa période de fraîcheur, suffisait parfaitement à cet office. Le fait est, du reste, que, dans les paroles de Jésus reproduites par le premier Évangile, il est des passages tels que x, 25, — xi, 21, — xxiii, 37, faisant allusion à des événemens dont cet Évangile lui-même ne dit pas un mot dans sa partie historique.

Le premier Évangile ne se compose pas seulement des sentences de Matthieu combinées avec les récits du Proto-Marc. Il contient de plus un certain nombre de fragmens dont le parallèle n'existe ni dans Marc ni dans Luc, et qui lui appartiennent en propre. Ce sont par exemple ses récits sur la naissance et l'enfance du Christ, quelques miracles étranges, un ou deux passages où il est question de l'église comme si elle était déjà organisée et disciplinée, certaines allégations qui étonnent beaucoup l'historien, comme la mention d'une garde envoyée par les ennemis de Jésus pour surveiller son tombeau. Il en résulterait qu'ils auraient beaucoup mieux su que ses disciples, qui ne s'y attendaient pas du tout, qu'il avait été question d'une résurrection fixée au troisième jour après sa mort. Comme ces fragmens, insérés çà et là dans le corps du récit général, ne présentent entre eux aucun lien ni didactique ni chronologique, on ne peut plus penser à une troisième source écrite antérieure à l'Évangile, et le plus simple est d'admettre que l'auteur canonique puisa ces complémens de son histoire dans la tradition du lieu où il écrivait. Des inductions ingénieuses ont amené la critique à une forte présomption : c'est que notre auteur canonique doit avoir vécu au sein des communautés judæo-chrétiennes qui s'étaient formées, surtout depuis la guerre des Juifs avec les Romains, de l'autre côté du Jourdain, dans la Décapole, à Pella et dans les pays circonvoisins. C'est de ce côté au surplus que tous les autres renseignemens nous renvoient comme au lieu d'origine de toute la littérature concernant l'histoire évangélique. De là cette couleur incontestablement judæo-chrétienne du premier Évangile; mais son judæo-christianisme n'est pas étroit, il est en pleine voie de développement dans le sens de l'universalisme, et, pour employer les termes usités plus tard pour distinguer les deux tendances bien distinctes qui se firent jour au sein du judæo-christianisme, il est *nazaréen* et non pas *ébionite*. Voilà pourquoi il circula sans opposition dans l'ensemble des églises chrétiennes, à une époque surtout où cet ensemble était encore loin d'être dégagé d'élémens juifs autant qu'il le fut plus tard.

On a dit que le premier Évangile avait été écrit dans l'intention de prouver aux Juifs que Jésus de Nazareth était vraiment le Messie, et c'est ainsi qu'on expliquait les nombreux accomplissemens de prophéties que l'évangéliste relève çà et là avec une complaisance bien marquée. Qu'il y ait plus d'une fois songé, cela ne peut faire doute; mais son but premier a été certainement de réunir, de manière à en faire un récit unique, les données écrites ou orales qui circulaient dans le milieu chrétien dont il faisait partie. S'il faut pénétrer plus avant dans ses intentions d'ecrivain, on peut dire qu'il eut à cœur de montrer que, si Jésus a été méconnu par le peuple au-

quel Dieu l'avait spécialement envoyé, la faute en est exclusivement aux conducteurs indignes de ce pauvre peuple, qui l'ont égaré, mené droit à sa perte et empêché d'accepter la douce messianité du Fils de l'homme, qui guérissait toujours *tous* (1) ses malades, ne voulait employer que les armes de la patience, de la mansuétude, et se sentait à chaque instant ému d'une immense compassion pour les misères de la multitude. C'est bien là une préoccupation de Juif chrétien qui éprouve le besoin de concilier sa foi en Jésus avec le fait brutal du rejet du vrai Messie par le peuple pris en masse. Du reste il faut signaler l'admiration naïve qu'il ressent pour les belles choses qu'il raconte. Il court comme un souffle épique dans ses narrations. *Voici! et voici!* A chaque instant cette exclamation vient provoquer l'attention du lecteur, et je ne crois pas que jamais auteur ait été plus heureux en écrivant.

A quelle date peut-on faire remonter la composition du premier Évangile? Le livre est évidemment plus jeune que les deux sources principales qu'il a utilisées. Bien des choses portent à croire que les « sentences de Matthieu » furent écrites aux environs de l'an 60, soit vingt-cinq ans à peu près depuis la mort du maître. Le *Proto-Marc* a dû être rédigé après la ruine de Jérusalem, car il décrit trop bien les circonstances qui précédèrent et suivirent immédiatement cette catastrophe pour que l'on méconnaisse l'influence des faits accomplis sur la forme qu'il a donnée aux prédictions de Jésus à ce sujet. Ceci n'est pas un argument contre sa bonne foi : je pose en fait qu'il n'est pas possible d'éviter cet écueil quand on reproduit des prévisions après que l'événement les a justifiées. D'autre part, le *Proto-Marc* a dû être écrit fort peu de temps après la victoire définitive de Titus, car, selon le texte le plus ancien, qui cette fois se lit dans Matthieu, l'auteur croyait que le retour visible du Christ sur les nuées du ciel s'accomplirait fort peu de temps après la ruine de Jérusalem et dans la limite de la génération qui avait vu Jésus. Le rédacteur canonique a laissé sans y toucher ces déclarations qui contredisent pourtant d'autres passages de son livre. Si donc le *Proto-Marc* a été rédigé entre l'an 70 et l'an 75, et probablement dans la Syrie du sud, comme le suppose M. Holtzmann, il a bien dû s'écouler un certain nombre d'années entre ce moment et le jour où le livre fut revêtu de l'autorité que le premier évangéliste lui reconnaît. On pourrait donc indiquer les dernières années du Ier siècle comme la date approximative la plus probable de la rédaction du premier synoptique.

(1) Le premier évangéliste met régulièrement *tous* là où les deux autres synoptiques mettent *beaucoup* en parlant des malades guéris par Jésus.

La rédaction canonique de Marc doit avoir eu lieu à peu près en même temps que celle du premier Évangile. C'est très probablement à Rome qu'elle fut opérée, comme l'indiquent et de vieilles traditions et le nombre remarquable de mots latins assez mal grécisés que l'on rencontre dans le texte canonique (1). L'épître de Clément Romain suppose l'existence de cette rédaction au commencement du IIe siècle; nous savons qu'elle n'est guère autre chose qu'une recension retouchée du *Proto-Marc*. Elle en a conservé le caractère de neutralité entre les partis qui agitaient la primitive église, caractère qui doit avoir été celui du Marc historique, successivement disciple de Paul et de Pierre. L'élément didactique est loin d'être ici marqué comme dans le premier Évangile. C'est surtout la recherche des faits et des paroles à sensation qui guide la plume. L'auteur aime le détail. C'est lui d'habitude qui, parmi les trois synoptiques, sait le mieux les heures, les noms, les attitudes, l'expression des regards, etc., toutes choses qui doivent provenir du *Proto-Marc*, et qui font penser à Pierre reproduisant dans des narrations orales le geste et l'accent de son maître. Il y a quelque chose de pressé, de hâtif dans l'accumulation des faits, surtout au commencement et à la fin; mais dans ces descriptions incorrectes et rapides on sent la vie qui circule, qui fermente, et peut-être mieux qu'ailleurs la poésie, le côté tragique de l'histoire de Jésus se révèlent dans ce drame auguste, où les péripéties se hâtent comme poussées par une main mystérieuse vers un dénoûment qui fait renaître l'espérance du plus profond désespoir.

La date de la rédaction de l'Évangile de Luc ne peut pas être beaucoup plus moderne, bien que certainement le point de vue auquel le troisième évangéliste s'est placé pour écrire soit le moins ancien. C'est chez lui en effet que se trahit clairement le dessein d'ajourner le moment du retour du Christ à une époque indéterminée, de manière à effacer la contradiction qui s'élevait toujours plus criante entre l'expérience du siècle et les prédictions formulées dans le *Proto-Marc*. Ce qui empêche toutefois de trop éloigner le moment où il se mit à écrire de celui qui vit rédiger le premier Évangile, c'est qu'on ne comprendrait pas comment il aurait ignoré l'existence de celui-ci, lui chercheur persévérant des documens écrits relatifs à l'histoire évangélique. Seul en effet il dit en tout autant de termes pourquoi il prend la plume et comment il compte procéder pour venir à bout de l'entreprise qu'il se propose.

(1) C'est là probablement aussi que fut ajoutée plus tard sa fin actuelle (à partir de XVI, 9), qui manque dans un si grand nombre de manuscrits. Le livre primitif devait se terminer de la même manière que le premier Évangile; mais cette fin, qui ne parlait que d'une apparition de Jésus ressuscité en Galilée, fut regardée comme insuffisante, et on lui substitua un résumé des autres récits concernant la résurrection.

« Plusieurs ayant entrepris de rédiger un récit suivi des choses accomplies parmi nous, selon qu'elles nous ont été transmises par ceux qui dès le commencement en avaient été les témoins et qui furent les serviteurs de la parole, j'ai cru bon, moi aussi, après les avoir toutes recherchées soigneusement depuis l'origine, de t'en écrire la suite exacte, très excellent Théophile, afin que tu connaisses la certitude des doctrines que l'on t'a enseignées. »

On ne sait qui était ce Théophile à qui la dédicace est adressée, mais cela importe peu. Ce qui nous intéresse, c'est de voir que l'auteur, dont on ne sait rien non plus, ne se considère pas comme sans prédécesseurs dans l'œuvre dont il a voulu se charger. A qui fait-il allusion quand il parle de ceux qui ont écrit avant lui sur l'histoire évangélique? Non pas à l'auteur de l'Évangile selon Matthieu, dont certainement il n'a pas connu l'œuvre, mais au *Proto-Marc* et à quelque recension grecque du recueil hébreu de Matthieu. Il se peut aussi qu'il ait eu encore à sa disposition d'autres sources écrites qui nous sont inconnues. Ce qui est évident de plus, c'est qu'il se flattait de l'emporter sur ses devanciers sous le rapport du complet et de l'exactitude chronologique. Son espoir s'est-il réalisé? Il est permis d'en douter; mais il est incontestable que des trois synoptiques c'est lui qui montre le plus d'indépendance dans le maniement de ses sources. La réflexion sur l'objet du récit, l'habitude de corriger les textes sur lesquels il opère, la combinaison, parfois très ingénieuse, d'autres fois bien artificielle, d'incidens et de paroles qu'il trouvait dispersés dans ses sources, caractérisent sa manière d'écrire. En dehors des deux sources que nous lui connaissons, il a dû puiser dans une tradition, probablement écrite, qui s'était formée dans la Palestine du sud, et qui par conséquent a dû lui fournir bien des élémens étrangers à la tradition presque exclusivement galiléenne dont le *Proto-Marc* est l'expression. Si l'on ose indiquer un nom propre pour rattacher ce précieux document à une source personnelle, bien des indices nous autorisent à nommer le diacre et évangéliste Philippe, l'apôtre de la Samarie et l'ami de saint Paul. C'est à ce document que l'auteur canonique a dû ces beaux passages qui appartiennent en propre à son Évangile, les paraboles du bon Samaritain, de l'enfant prodigue, et des détails sur le supplice, la mort et la résurrection de Jésus, pour l'amour desquels il a cru devoir négliger le *Proto-Marc*, qu'il avait jusque-là suivi de fort près. Aussi son Évangile est-il en somme le plus riche des trois par le contenu. Le plus difficile est de préciser le rapport entre la forme sous laquelle l'œuvre de Matthieu lui est parvenue et celle que cette même œuvre avait aux yeux du premier évangéliste. Tantôt le parallélisme va jusqu'à la ressemblance littérale, tantôt il y a des différences qui ne permettent pas de son-

ger à l'identité de la source. M. Holtzmann pense même que ce serait chez lui, plutôt que dans le premier Évangile, qu'il faudrait chercher l'œuvre de l'apôtre Matthieu : nous ne saurions partager cette opinion. C'est dans Matthieu seulement que l'on peut détacher du contexte qui l'entoure la collection encore reconnaissable dans sa division primitive et renfermant les indices de sa très haute antiquité. Peut-être le document que nous venons de citer lui parvint-il déjà combiné avec des *excerpta* de la version enregistrée par le premier évangéliste. C'est là certainement le point qui reste et qui, je le crains, restera toujours bien obscur dans la théorie de la formation des synoptiques.

La couleur générale de l'Évangile de Luc est paulinienne, mais sans aucune exagération. L'on peut dire en toute sécurité que ce livre est d'un paulinien qui cherche à blesser le moins possible le parti judæo-chrétien. Il en est de même des *Actes*, qui sont certainement de la même main, et qui trahissent plus clairement encore que l'Évangile l'intention systématique d'éviter tout ce qui pourrait engendrer des disputes. Le nom de Luc (1) a été probablement assigné à l'auteur inconnu des deux livres, parce que les *Actes* contiennent quelques notes de voyage écrites par un compagnon de Paul parlant à la première personne : ces notes firent partie des sources transcrites ou consultées par l'auteur canonique, et la tradition, croyant y reconnaître Luc le médecin, étendit ce nom à la compilation tout entière.

Le style du troisième évangéliste, — bien que très hébraïsant encore, — n'en est pas moins le plus coulant, le plus hellénique des trois synoptiques. Moins dramatique que Marc, moins facile à l'enthousiasme que Matthieu, l'auteur se rapproche le plus du genre littéraire qui est à nos yeux le vrai genre historique : quelque chose de soutenu, de posé, laisse entrevoir que l'écrivain est charmé, mais non absorbé par son sujet. Avec des coups de crayon fort simples, il possède l'art des grandes perspectives. Parfois il s'élève jusqu'à la haute poésie. Qu'on se rappelle surtout ses délicieux récits sur la naissance du Christ, l'étable de Bethléem, ce doux cantique des anges bénissant dans le ciel « les hommes de bonne volonté, » l'arrivée des bergers, le chant du cygne de ce vieux Siméon qui personnifie l'ancien Israël dont la mission est finie, mais qui ne descendra pas dans la tombe avant d'avoir vu « la lumière des nations. » Je ne sais quelle sérénité idyllique respire dans ces pages où tout sourit, où tous chantent, où les petits de la terre sont les seuls qui soient instruits du dessein de Dieu pour le bonheur de

(1) De *Lucas*, forme juive de quelque nom latin analogue ou identique à Lucanus, Lucilius, etc.

l'humanité. Cette suave aurore de l'histoire évangélique contraste bien poétiquement avec les sombres nuages qui ne tardent pas à envahir ce ciel pur. Le troisième Évangile parut sans doute dans les premières années du IIe siècle au sein du monde gréco-romain, en vue duquel l'auteur avait pris la plume. On a des traces de son emploi à Rome depuis environ 125.

III.

Nous ne pouvons mieux résumer cette étude qu'en constatant que la critique moderne peut se croire désormais sur la voie où se résolvent les problèmes relatifs à la formation des Évangiles. Les ressemblances et les différences sont également expliquées. Les synoptiques se ressemblent quand ils transcrivent les mêmes documens, ils diffèrent quand ils reproduisent les données que chacun a recueillies seul dans la tradition écrite ou orale. Si la méthode suivie pour arriver à la solution est compliquée, il faut avouer que cette solution est simple. Le bon sens suffira pour le faire comprendre, nous n'avons pu aborder ici toutes les difficultés de détail que l'on pourrait encore opposer à nos explications. Il nous serait facile d'y trouver une confirmation indirecte de la théorie par la souplesse avec laquelle, sans renier son principe, elle se plie à ces cas particuliers. Ce qui doit concentrer finalement nos regards, ce sont les conséquences que cette genèse des Évangiles entraîne quant à l'histoire elle-même de Jésus.

En premier lieu, tout ce que nous venons de voir confirme surabondamment tout ce qui a été dit sur le caractère moins qu'historique du quatrième Évangile. Nos trois synoptiques en définitive représentent de nombreux témoins. Ils écrivent d'après des sources antérieures touchant de près à la personne même de Jésus. Le *Proto-Marc*, les « sentences » de Matthieu, la remarquable tradition palestinienne enregistrée par Luc, la voix des traditions d'origine moins marquée, tous ces témoignages, malgré les nuances qui les distinguent, déposent en faveur d'un seul et même Jésus, répondant sans doute admirablement à l'idéal de notre conscience religieuse et morale, mais qui reste à cent lieues de l'être métaphysique décrit par l'Évangile philonien seul. Une hypothèse ingénieuse, étayée des ressources d'un savoir presque vertigineux, a tenté récemment de sauver le caractère historique du quatrième Évangile en recourant à l'idée d'une doctrine secrète que Jésus aurait mystérieusement communiquée à ses plus intimes disciples, et qui n'aurait été pleinement révélée ni par Pierre ni même par Paul, mais seulement près d'un siècle et demi après la mort du maître. On s'appuie notamment sur le fait attesté par les autres Évangiles, que Jésus avait avec ses dis-

ciples des entretiens particuliers où il leur expliquait les enseignemens parfois énigmatiques qu'il avait adressés à la multitude et sur l'institution de la *discipline du secret* (*disciplina arcani*) qui fut en vigueur dans la primitive église jusqu'après Constantin. Malheureusement ce n'est pas la doctrine seule du quatrième Évangile qui est démentie par les synoptiques, c'est aussi son histoire. S'imagine-t-on d'ailleurs le singulier caractère qu'une doctrine ésotérique, cette ressource théâtrale des partis ou des sectes qui n'ont au fond rien à apprendre au monde que le monde ne sache déjà, donnerait à celui qui est mort martyr de sa franchise? Enfin ne savons-nous pas de quel genre étaient les explications données par Jésus à ses disciples de prédilection, et aussi ce que c'était que cette « discipline du secret, » qui ne cachait en réalité rien du tout, et dont l'église, habile de bonne heure à donner à son culte une apparence de mystère favorable aux prétentions sacerdotales, crut devoir invoquer le prestige de la fin du IIe siècle à la fin du IVe? Rien de tout cela n'a le moindre rapport avec la doctrine du quatrième Évangile.

En revanche on peut s'assurer combien la critique des Évangiles est loin désormais des régions nébuleuses où l'hégélianisme de droite et de gauche, M. Strauss en tête, aimait à la laisser vaguer. Ce dernier l'a bien senti, quoiqu'il ne veuille guère en convenir, et sa nouvelle *Vie de Jésus* en fournit plus d'une fois la preuve. Il n'est plus permis aujourd'hui dans la science sérieuse de parler d'un Christ imaginaire plaqué sur un Juif de génie, mais parfaitement inconnu, par le caprice d'une église fondée on ne sait comment ni à propos de quoi. Quand on peut remonter aussi près de sa personne que les deux principaux documens transcrits par les synoptiques, on aurait mauvaise grâce à vouloir à toute force la faire évaporer en brume impalpable. Ce n'est pas sans doute que l'histoire évangélique soit d'un bout à l'autre égale à elle-même sous le rapport de la réalité. Le symbolisme inconscient ou réfléchi, l'amour naïf du merveilleux, la tendance à *objectiver* dans des faits extérieurs ce qui à l'origine ne fut bien souvent qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un enseignement figuré, ont marqué leur empreinte évidente sur bien des récits des synoptiques, et en vérité, si nous pensons au temps, au sujet, aux habitudes d'esprit, le miracle eût été qu'il en fût autrement. L'histoire évangélique est semblable à un soleil reluisant au milieu d'une vapeur assez légère pour que le disque apparaisse clair et rayonnant à nos yeux, assez forte toutefois pour que les rayons de la circonférence se perdent lentement dans une pénombre de plus en plus indécise. C'est ainsi que le commencement et la fin de l'histoire évangélique se dérobent à notre curiosité d'historien pour ne plus parler qu'au sens

mystique de l'homme religieux. Au centre même, bien des obscurités de détail, tenant à la nature des sources, feront toujours le désespoir de quiconque voudra retracer la vie de Jésus. A vrai dire, je doute qu'on puisse écrire une vie de Jésus, j'entends une vraie biographie, et je loue M. Schenkel d'avoir préféré nous donner un *Characterbild*, un *portrait moral*. Au fait, que nous faut-il de plus? Les grandes lignes, les traits essentiels de l'histoire évangélique ne sont pas douteux. Le Fils de l'homme se levant en Galilée pour prêcher une doctrine d'une incomparable pureté morale, aimant le passé religieux de son peuple, mais brisant avec tout servilisme traditionnel, ramenant à l'intérieur de l'homme toute sa valeur religieuse, entrant dès lors en conflit avec les traditionalistes et les bigots, non moins qu'avec les irréligieux de son temps, et succombant physiquement, en vertu de sa perfection même, dans cette lutte inévitable et inégale, pour triompher d'autant plus glorieusement dans le royaume de l'esprit, — voilà l'élément irréductible, fondamental et certain de cette histoire; mais de plus sur ce fond d'une beauté pure, qui seulement resterait bien abstrait, si nous n'avions rien qui lui donnât vie et consistance, les documens évangéliques placent quantité de paroles et d'incidens dont la réalité historique est en proportion de la relation directe et logique de ces incidens et de ces paroles avec la situation dont nous résumons l'essence, et de la validité des sources qui nous les transmettent. Laissons de côté pour le moment la question des miracles : chacun la résout au gré de ses préférences, et en définitive elle n'influe en rien sur ce qui nous reste à dire. Quoi de plus instructif, de plus révélateur, non-seulement de la doctrine, mais encore de la conscience et du cœur de Jésus, que les « sentences » recueillies par l'apôtre Matthieu et reproduites en tout et en partie par deux de nos synoptiques? N'est-ce pas là que l'humanité cherchera toujours la bénédiction des humbles, des miséricordieux, des cœurs purs, des hommes dévorés par la faim et la soif de la justice? N'est-ce pas là que les cœurs travaillés et chargés iront toujours écouter la voix aimante qui les invite à venir? N'est-ce pas là que les hypocrisies, les intolérances, les instincts persécuteurs retrouveront toujours leur condamnation foudroyante, là que l'on apprendra toujours à faire en secret ses aumônes et ses prières, là enfin que les grands repentirs puiseront les paroles qui relèvent d'autant mieux que celui qui les prononça fut lui-même plus saint et plus pur? L'homme qui n'entend pas, en lisant de telles paroles, le battement du cœur qui les inspira ne doit pas se mêler d'écrire l'histoire. Il lui manque le sens des réalités, et il ferait aussi bien de disserter sur le génie d'une langue inconnue.

Et quelle richesse de formes, de caractères, de situations dessinés d'après nature, un document tel que le *Proto-Marc*, reproduit

par les trois synoptiques, n'offre-t-il pas à notre intérêt comme à notre certitude historique! Pharisiens rigoristes qui vous laviez les mains avec tant d'onction, scribes pédans, prêtres doucereux et hautains, sadducéens sceptiques et moqueurs, démoniaques furieux ne pouvant résister à l'ascendant du saint de Dieu, péagers convertis, pauvres pécheresses trop heureuses d'arroser de vos larmes les pieds de votre saint ami, jeunes gens à l'esprit prompt, trop confians en vous-mêmes, mais que Jésus aime parce que vous croyez au bien, inconnue de Béthanie au vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante, à l'âme pleine d'un parfum plus précieux encore, apôtres durs d'intelligence, mais brûlant au dedans de vous-mêmes d'un feu divin que rien ne peut éteindre, et toi, Madeleine, à peine délivrée des sept démons qui te possédaient, toi la dernière près de la croix, la première au tombeau de ton libérateur, — vous tous, êtres charmans ou sombres, vous toutes, figures touchantes ou terribles, venez donc dire à nos rêveurs modernes que vous avez vécu, que vous aviez de la chair sur vos os et du sang dans vos veines, qu'il n'est pas de puissance plastique au monde capable de forger arbitrairement des créatures aussi palpablement réelles que vous! Est-ce donc que la terre n'était habitée autrefois que par des ombres qu'on a voulu vous réduire à l'état d'êtres fantastiques, éclos on ne sait comment dans les visions de la première église? Et comment donc fût-elle née, cette église elle-même, si vous ne l'aviez pas fondée, vous par vos haines, vous par vos amours!

Les peintres se plaignent souvent de nos jours de la peine qu'ils ont à traiter les sujets de l'histoire évangélique sans copier servilement les anciens ou sans heurter des convenances qu'il faut respecter, tant l'on craint, en s'en écartant, d'interpréter arbitrairement les textes consacrés. Cet embarras est réel, et surtout en pensant à la peinture d'église je ne sais trop comment l'on pourrait y remédier pour le moment; mais lorsque le point de vue vraiment historique sous lequel la critique moderne nous permet de contempler les Évangiles sera devenu plus populaire, combien de faces inconnues à nos devanciers les sujets évangéliques révéleront aux regards des artistes! On a peint assez longtemps le Christ-prêtre, le Christ au geste sacerdotal, le Fils condescendant à quitter le trône de la Trinité pour vivre quelques années parmi nous. Au fond, c'est le Christ johannique que la peinture a exclusivement adopté depuis qu'elle est sortie des limbes du moyen âge. Il faudra bien qu'un jour elle en vienne au Christ des synoptiques, au Fils de l'homme, doux et vaillant, os de nos os, chair de notre chair, sublime dans ses nobles colères aussi bien que dans ses attendrissemens subits, priant réellement et versant de vraies larmes, ne se

bornant pas à bénir les petits enfans, mais les prenant dans ses bras pour les presser contre son cœur (1), montrant enfin à l'humanité ce que notre nature peut renfermer de divinité tout en restant humaine.

Ne terminons pas sans faire ressortir cette vérité consolante et encourageante, que plus la critique remonte vers les origines extrêmes du christianisme, plus la nature essentiellement morale et par conséquent tolérante quant au dogme de la religion de Jésus se révèle aux regards de l'observateur attentif. Que l'on prenne les « sentences » de Matthieu, ou le *Proto-Marc*, ou la tradition jérusalémite enregistrée par Luc, tous sont d'accord sur ce point. Le royaume de Dieu ne consiste ni dans la profession du dogme ni dans l'accomplissement du rite. Le dogme peut être vrai, et il faut tâcher de le posséder vrai : le rite peut être édifiant, et rien de plus légitime que d'en nourrir sa piété, si l'on peut s'y soumettre sincèrement; mais enfin, selon Jésus, l'essentiel n'est pas là. Il n'est ni à l'autel du sacrifice, ni à l'école des scribes, ni dans l'absolution donnée par Caïphe. Il est dans la pureté du désir, dans la noblesse de l'effort, dans l'amour de Dieu et dans sa conséquence, sa seule preuve réelle, l'amour des hommes. Se rappelle-t-on la belle description des grandes assises où le Fils de l'homme dans sa gloire juge l'humanité convoquée devant lui? Elle clôt le recueil des « sentences » de l'apôtre Matthieu. Quels sont ceux qui passent à la droite du juge? Ceux qui ont beaucoup cru de dogmes, ou beaucoup accompli de cérémonies, ou qui ont passé leur vie à lui dire : Seigneur! Seigneur? Non pas; ce sont ceux-là seulement qui ont aimé beaucoup, compati beaucoup, sacrifié beaucoup, et tous ceux-là aussi, lors même qu'ils n'ont pas connu celui qui devait un jour les juger. Ah! s'il est une chose qui justifie les penseurs modernes désirant rester et se dire chrétiens, c'est bien de voir que le vrai christianisme est plus vaste que toutes les églises et que toutes les autres religions historiques, puisque, dans la pensée de son fondateur, il consiste essentiellement dans ce qui, en tous lieux, en tout temps, sous toutes les formes, a marqué la piété sincère et la religion que la conscience approuve. Et ce n'est pas une des moindres marques de la divinité de l'Évangile que, sur bien des points, il ait fallu dix-huit siècles à l'élite de l'humanité pour qu'elle comprît la portée réelle des pensées émises par le charpentier de Nazareth.

ALBERT RÉVILLE.

(1) Ce trait est de Marc, x, 16.

MARIE-ANTOINETTE

D'APRÈS LES DOCUMENS AUTHENTIQUES

Je n'étonnerai personne, pas même les écrivains distingués qui nous ont donné sur Marie-Antoinette des pages excellentes, en disant que ce n'est que d'hier qu'on peut espérer de retracer au vrai certaines parties de son histoire. Ce n'est que d'hier en effet que les archives de Vienne nous ont livré ce qu'elles contenaient de correspondances relatives à ce sujet, et les deux principaux recueils qui nous donnent ces précieux documens sont à peine entre les mains des lecteurs (1). Le premier ouvrage publié par M. d'Arneth avait eu déjà, il est vrai, une édition promptement épuisée; mais la seconde nous arrive, augmentée de lettres importantes et surtout des curieux papiers de l'abbé de Vermond. Le second ouvrage, qui a suivi de près, est un recueil de lettres échangées entre Marie-Antoinette et ses frères. L'intérêt de ce nouveau volume égale, s'il ne le dépasse, l'intérêt du précédent. La correspondance avec l'impératrice Marie-Thérèse nous avait montré dans Marie-Antoinette le vrai caractère de la femme, particulièrement dans les années de jeunesse et d'éclat; la correspondance avec Joseph et Léopold nous montre la reine aux prises avec la politique et avec la révolution jusqu'au milieu de 1792. La double publication de M. d'Arneth est faite avec un grand soin et une grande loyauté littéraire; le lecteur, pour peu qu'il apporte d'attention, sait immédiatement à quoi s'en tenir sur la provenance et la nature de chaque pièce. Que ces let-

(1) *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, 2e édition; Paris, Jung-Treuttel, 1866. — *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold;* Paris, même éditeur, 1866.

tres publiées à Vienne soient parfaitement authentiques, nul ne s'est avisé d'en douter. Elles sont données soit d'après les originaux, soit d'après des minutes ou des copies officielles faisant partie de l'archive privée de l'empereur d'Autriche. Adressées primitivement et reçues à Vienne, au moins pour la plupart, ces lettres y sont restées dans les papiers du chef de la famille et voient le jour pour la première fois. Ce qui n'a pas été adressé tout d'abord à Vienne y est arrivé plus tard avec les papiers de Mercy; il est donc impossible de souhaiter pour des documens historiques une origine mieux à l'abri de tout soupçon. Et sait-on pourquoi l'on a consenti à les tirer enfin d'une secrète archive? C'est précisément, si j'en crois certaines confidences, parce qu'on n'a pas voulu qu'une mémoire respectée servît longtemps de jouet aux fabricateurs de lettres historiques.

Tel est en effet le double service que M. d'Arneth a rendu : en faisant connaître la vraie Marie-Antoinette, il a donné les moyens de confondre l'œuvre apocryphe qui nous a presque tous également trompés, éditeurs, critiques et lecteurs. Les documens qu'on nous offrait, habilement composés, flattaient avec adresse l'opinion publique dans son mouvement de réaction généreuse, et nous manquions de tout terme de comparaison. Nous ne connaissions pas le caractère de la femme, de sorte qu'on a pu, pour un instant, nous la présenter comme une caillette qui n'aurait été que sensibilité fausse et bel esprit. Nous ne connaissions pas non plus la reine et sa conduite politique, et il faut lire à ce sujet le nouveau volume de ses lettres à Joseph et à Léopold. Les documens publiés il y a trente ans environ sur ses relations avec la cour de Vienne ne nous avaient éclairés qu'à demi; il y manquait la contre-partie, je veux dire les démentis aux lettres qu'avait dictées Barnave, donnés par la reine elle-même en des messages tout confidentiels que M. d'Arneth fait connaître pour la première fois.

La tâche serait double à profiter de la double occasion qui est offerte; l'objet principal doit cependant être ici de restituer la vraie physionomie de la reine, et il suffit pour cela d'invoquer les seuls documens publiés d'après les archives de Vienne. Ce sera ici notre règle : on ne se servira que si cela devient nécessaire pour rendre à la vérité tout son relief du contraste que présentent les fausses couleurs des lettres apocryphes. Le lecteur demande-t-il dès maintenant avec inquiétude ce que devient la mémoire de la reine à la lumière des révélations posthumes, il faut, avant de répondre, savoir à qui l'on parle. Êtes-vous amoureux des fantômes légendaires et voulez-vous qu'on satisfasse à tout prix votre manie romanesque, la réalité, dans cette occasion ni dans aucune autre, ne répondra pas à votre factice idéal. — Êtes-vous au contraire épris de la vérité

historique et morale, mais en même temps, dans ce cas particulier, prévenu à bon droit par un sentiment de pieuse équité; refusez-vous, quoi qu'il en advienne, de préférer sciemment le mensonge ou l'erreur et de pratiquer enfin l'insulte de la flatterie posthume, vous aurez votre récompense. La légende allait achever son œuvre équivoque; il n'y avait qu'à interdire les publications de M. d'Arneth, à fermer toute archive, à conserver soigneusement un demi-jour favorable, et puis à laisser circonvenir l'opinion par les piéges intéressés des faiseurs d'apocryphes, attentifs à la flatter et à l'encourager dans ses velléités instinctives. On aurait bientôt vu se dresser de toutes pièces une Marie-Antoinette modelée sur ce que souhaitait la réaction de notre temps : un type de reine toute douce et toute bonne, d'humeur modeste et bourgeoise, un modèle de résignation à tous les momens de sa vie, un mélange effacé de sensibilité romanesque et de bel esprit, de mélancolique tristesse et d'espièglerie naïve, quelques reliefs agréables sans aucune aspérité, en somme nul caractère et, quant à sa bonne renommée en présence d'un prochain avenir, nulle défense contre les efforts inévitables de la critique devenue d'autant plus soupçonneuse qu'elle aurait été mal éclairée. — Au lieu de cette maigre idole, inhabile à se protéger elle-même, voici que s'offre à nous maintenant une jeune princesse, une reine dont la hauteur d'âme était encore à peine connue. Ses erreurs comme femme seront de celles qui se peuvent montrer au grand jour, et l'histoire, avec l'autorité qui lui appartient, saura mieux que la légende confondre la calomnie. Ses erreurs comme reine s'expliqueront; c'est à l'histoire encore de les juger sûrement, non sans tenir compte de la terrible gravité des temps, de la faiblesse, de la méchanceté et aussi de la solidarité humaine. Marie-Antoinette s'est trouvée engagée dans une double lutte : celle que lui créaient les circonstances difficiles où son mariage l'avait placée comme dauphine et comme reine, et celle qu'elle dut engager pendant la période révolutionnaire. La véritable histoire de sa vie est celle qui rend compte, par une interprétation désintéressée des plus sûrs témoignages, de cette lutte d'abord exclusivement morale, mais ensuite mêlée aux dernières âpretés de la politique. Il ne s'agit pas de ses années de martyre, qu'on peut croire désormais assez connues; il suffit de les réserver, sans toutefois les mettre en oubli. Elles gardent à la critique, si, devenue sévère à l'excès, elle se croyait en droit d'accuser, le recours de la cruelle expiation noblement subie. Le souvenir en est présent, et ce n'est que justice s'il fait planer sur tous ces récits une pensée de pitié mêlée de repentir.

I.

Jamais mariage princier ne fut plus entièrement dicté par la politique que celui qui destina Marie-Antoinette à devenir dauphine, puis reine de France. Choiseul avait depuis longtemps médité, préparé cette union, pour réparer les malheurs de la guerre de sept ans et pour tenir en échec la Russie et l'Angleterre; la jeune archiduchesse entrant en France au commencement de mai 1770 semblait devoir être un gage de paix et de concorde européenne. A peine est-elle cependant mariée depuis six mois que les intrigues du duc d'Aiguillon, de l'abbé Terray et du chancelier Maupeou, secondées par la Dubarry, mettent fin au ministère et à la faveur de Choiseul. Que devient désormais au milieu de la cour de Versailles cette archiduchesse autrichienne, dauphine de France à quatorze ans et demi?

Elle continue tout d'abord de chercher un appui dans l'affection de sa mère. Leur correspondance authentique, récemment publiée pour la première fois par M. d'Arneth, a été une lumière imprévue. C'était en premier lieu un jour nouveau sur cette grande figure de Marie-Thérèse, impératrice pendant quarante années, qu'elle passa dans une lutte opiniâtre pour soutenir contre d'ambitieux voisins ou contre de redoutables amis intérieurs le faisceau mal uni des immenses possessions de la maison d'Autriche. Mère de seize enfans, parmi lesquels il y eut deux empereurs et deux reines, elle étonna le XVIIIe siècle à la fois comme femme et comme souveraine; peut-être égale par ses talens à Frédéric II et à Catherine la Grande, elle leur eût été supérieure, n'eût été le partage de la Pologne, par l'honnêteté de sa vie publique comme par celle de sa vie privée. En lisant la correspondance authentique d'une telle mère avec Marie-Antoinette, on a été très frappé des reproches interminables et des obsessions de chaque jour jusque sur les plus intimes détails; on a été tenté de prendre le parti de la jeune dauphine contre une sollicitude maternelle qui paraissait excessive. Il faut bien se rappeler cependant qui était Marie-Thérèse et combien sa fille était jeune et abandonnée. Qu'on se reporte par la pensée au milieu de ces grandes familles souveraines de la fin du XVIIIe siècle : elles étaient peu nombreuses, celles qui savaient entrevoir que leur empire allait cesser et qui disaient comme le roi Louis XV : « Après moi, la fin du monde! » La plupart, trop fières pour mal augurer de leur lendemain, avaient encore de leur souveraineté l'idée la plus haute. Marie-Thérèse en revendiquait tous les droits, mais en acceptait pour les siens comme pour elle-même

toute la responsabilité. De là ses premières craintes au sujet de sa fille, qui devait accepter tant de nouveaux devoirs; mais combien d'ailleurs son affection est profonde et tendre, et par quels témoignages elle tempère ses rigueurs! Peut-être Marie-Antoinette, à ses heures les plus brillantes, n'a-t-elle jamais recueilli de plus précieux hommages que ces aveux d'une mère à la fois sévère et charmée : « Vous avez quelque chose de si touchant dans toute votre personne qu'on a peine à vous refuser; c'est un don de Dieu dont il faut le remercier et s'en servir pour sa gloire ou pour le bien d'autrui. » Et encore : « Je suis toujours sûre du succès si vous entreprenez une chose, le bon Dieu vous ayant douée d'une figure et de tant d'agrémens, jointe avec cela votre bonté, que les cœurs sont à vous si vous entreprenez et agissez. »

Marie-Thérèse se montra fort troublée de la disgrâce de Choiseul, échec pour sa propre politique et pour le crédit personnel de la dauphine, et c'est à partir de ce moment surtout que sa correspondance devient inquiète et grondeuse. Qui donnera dans ce Versailles des conseils expérimentés à sa fille? Ce ne peut être le dauphin, qui a seize ans; ce sera, dans sa pensée, Mercy, et puis, en sous-ordre, Vermond. Mercy, depuis plusieurs années déjà ambassadeur d'Autriche auprès du cabinet de Versailles, et qui devait conserver ce poste difficile jusque dans les temps où il deviendrait des plus périlleux, allait être en effet l'unique confident que Marie-Antoinette eût près d'elle; c'est lui désormais qui rend et commente toutes les pensées de l'impératrice-mère, et c'est par lui que passent toutes les lettres pour Vienne. Ce que doit être cette correspondance entre Marie-Thérèse et sa fille, il semble, maintenant qu'on a les pièces authentiques, si conformes aux deux caractères, qu'on eût dû le deviner. Marie-Antoinette, cédant tout d'abord aux entraînemens de son entourage, commet des imprudences de nature à porter atteinte à sa bonne renommée et à son crédit; les circonstances mêmes de sa vie tout intérieure sont faites pour attrister sa mère. On conçoit donc que les lettres de l'impératrice, portant l'empreinte de son anxiété, mais aussi de son caractère impérieux et de son esprit méthodique, soient une série d'interrogatoires sévères auxquels il faut qu'on réponde rigoureusement. C'est ce que montre tout le volume publié par M. d'Arneth. Marie-Antoinette y écrit par courts paragraphes, dont chacun répond presque exactement, — sa mère l'exige, l'y rappelant au besoin, — à chacun des points précédemment touchés par elle-même. Point de développemens en général, point de récits, très peu d'anecdotes, peu de plaisanteries, surtout point de bel esprit. Ce ne sont pas des billets élégans et bien tournés qu'on demande : il s'a-

git de lettres d'affaires et d'affaires les plus graves; les grâces du style ne seraient qu'une preuve de plus d'un penchant vers cette coquetterie française dont il faut qu'on se garde à tout prix. On aura donc dans le volume de M. d'Arneth précisément le contraire de ce que présente la correspondance apocryphe qu'ont admise les deux recueils français. Là, Marie-Antoinette écrivant à sa mère a pour chaque lettre un sujet particulier qui l'entraîne à un récit, à un tableau, à une mise en scène, à des portraits. Elle a toute une lettre sur la mort de Louis XV, une lettre sur la vie à Compiègne, une lettre sur une prise de voile à Saint-Cyr, une lettre sur Mme Élisabeth, tout cela avec un luxe d'anecdotes, de saillies, d'allusions, de réticences, destiné à faire de chacun de ces morceaux un petit drame capable d'égayer quiconque ne se préoccupe pas de la vérité morale.

Entre autres bonnes raisons pour que la jeune Marie-Antoinette n'eût pas l'esprit et la main si prestes à une correspondance d'allure anecdotique et littéraire, il faut bien citer son imparfaite éducation, sur certains articles principaux si étrangement négligée. C'est un point dont nous étions fort mal instruits, et sur lequel nous sommes aujourd'hui parfaitement édifiés. La jeune archiduchesse avait pu avoir des maîtres de danse et de déclamation, de langue italienne et de diction française, de dessin et de musique, un Métastase, un Noverre, un Sainville; elle-même n'en accusait pas moins plus tard, Mme Campan l'atteste, ce qu'elle appelait « la charlatanerie de son éducation. » Les dessins qu'on montrait d'elle à Vienne étaient entièrement (c'est elle qui l'a dit) d'une autre main, et elle a raconté qu'une de ses institutrices lui traçait à l'avance ses lettres au crayon. Pour tout dire, lorsqu'elle arrive en France en mai 1770, la dauphine est peu familière avec l'art vulgaire de l'écriture. Ce n'est pas qu'habituée à la langue allemande elle ait à surmonter l'obstacle d'une langue étrangère; il ne s'agit pas non plus de nuances sur lesquelles on doive appeler des experts : c'est en réalité une enfant de quatorze ans et demi qui ne sait pas tenir et diriger sa plume, qui trace des lettres informes, salit le papier et n'est qu'à peine lisible. Si l'on n'en veut pas croire l'unique témoignage des *fac-simile* donnés par M. d'Arneth d'après la double série des lettres à Marie-Thérèse et des billets à Mercy, on peut y ajouter celui de nos propres archives et celui des registres de l'ancienne paroisse du château de Versailles : ici et là on rencontrera les preuves d'une parfaite analogie, d'une incontestable identité avec les documens de Vienne. Tout le monde comprend que ce ne sont pas ici d'insignifians détails. Cette information nouvelle sert à deux choses : d'abord elle nous fournit une des preuves

extérieures et, comme on dit, matérielles pour confondre l'œuvre apocryphe. Quelle était, en l'absence de toute bonne indication de provenance, l'unique raison sur laquelle on appuyait la prétendue authenticité des lettres à Marie-Thérèse que les deux recueils français avaient admises (1)? C'était l'existence d'originaux et de minutes autographes. Or il se trouve que les fabricateurs ont ignoré, comme tout le monde, cette première et informe écriture, successivement transformée, de Marie-Antoinette, et leurs documens, portant avec eux-mêmes leur condamnation, offrent pour toutes les premières années le caractère d'écriture qui n'a été celui de la reine qu'après 1780. Un seul regard sur ces documens comparés suffirait à une foule réunie pour la convaincre. En second lieu, cette information est de nature à nous faire mieux comprendre la correspondance authentique entre Marie-Thérèse et sa fille. L'impératrice, qui avait eu le grand tort de ne pas veiller d'assez près à cette éducation, est humiliée, — c'est sa propre expression, — quand elle reçoit les premières lettres de la dauphine, et au nombre de ses pressans conseils, que l'on entend mieux désormais, elle place en première ligne le conseil tout pratique de prendre des leçons d'écriture. De plus, l'inexpérience de Marie-Antoinette dut évidemment, pendant quelques années au moins, restreindre et le nombre et l'essor, représenté à tort comme si brillant, de ses correspondances; peut-être y gagnons-nous en revanche ce caractère de sérieuse intimité qui nous permet de saisir déjà quelques traits principaux de la vraie physionomie de la reine.

Son éducation a pu être sur quelques points, même importans, superficielle et inachevée; elle n'en a pas moins reçu un fort enseignement moral, puisé soit dans les exemples respectés de l'impératrice sa mère, soit dans l'esprit de race et dans le sentiment de sa haute naissance. Cette dauphine de quatorze ans et demi peut bien ne pas savoir très familièrement écrire; elle n'en est pas moins la personne de sang impérial singulièrement supérieure à la femmelette qu'on nous a offerte. Elle n'exprime pas, quand elle écrit, de sinistres pressentimens que sans doute elle n'a pas conçus : la pensée qu'un futur désastre pût monter assez haut pour l'atteindre n'est pas entrée dans son esprit. Sa vraie correspondance ne la montre à l'avance ni étonnée ni dégoûtée des grandeurs. Ce n'est pas elle qui a écrit à ses premières heures de royauté : « Quelque chose me serre à la gorge comme un étau; j'ai des momens de frisson; j'ai comme peur, et le roi me disait tout à l'heure qu'il était

(1) Nous croyons qu'on ne peut admettre comme authentique, parmi les lettres à Marie-Thérèse contenues dans les deux ouvrages de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, que celle du 14 juin 1777, que donne ce dernier.

comme un homme tombé d'un clocher. » Bien plutôt elle écrit dans la lettre authentique du 14 mai 1774 : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfans, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement... » C'est ici son vrai langage; quelle que soit sa jeunesse et quelle que soit son inexpérience, elle est née sur les marches d'un grand trône, elle est fille de Marie-Thérèse.

La hauteur d'âme, peut-être inspirée par l'esprit de race, voilà un premier trait personnel à Marie-Antoinette, et il n'est pas besoin d'attendre son temps de malheur pour voir ce trait s'accuser avec un remarquable relief. — La sincérité l'accompagne et se montre surtout en une vive lumière dans la correspondance authentique des premières années. Ses impressions sont vives; sa parole et sa plume ne le sont pas moins à rendre par des expressions fortes ce qu'elle a profondément senti. De là ses invincibles mépris pour quelques-unes des personnes de son intime entourage, par exemple pour Monsieur, comte de Provence. Où rencontrer des paroles plus dédaigneuses que celles dont elle le flétrit dans une lettre à sa mère? « A un caractère très faible il joint une marche souterraine et quelquefois très basse; il emploie, pour faire ses affaires et avoir de l'argent, de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait. » Et sur le comte d'Artois : « Je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries. » Sur ses belles-sœurs enfin : « La comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir des enfans; mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle. Pour Madame, elle a plus d'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle. »

La hauteur et la sincérité d'âme de Marie-Antoinette paraissent dans leur plus beau jour à propos d'un intéressant épisode où intervient la Dubarry. Il vaut la peine d'y insister avec la correspondance authentique parce que la vérité morale y éclate et étonne. La disgrâce de Choiseul avait inspiré, on l'a vu, de sérieuses craintes à Marie-Thérèse comme impératrice et comme mère. De là ses instances auprès de sa fille pour que, s'éloignant de Mesdames tantes et du parti contraire à la favorite, elle se fasse bien venir de celle-ci en n'affectant envers elle nulle attitude blessante et nulle raideur. La dauphine cependant, étrangère à ces calculs, n'écoute que sa fierté d'archiduchesse et sa naïve pudeur de quinze ans. A peine est-elle arrivée depuis deux mois à la cour de France,

elle écrit déjà à sa mère : « Le roi a mille bontés pour moi, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour Mme Dubarry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. » Un tel langage sur le compte de la maîtresse royale devenait dangereux au lendemain de son nouveau triomphe; aussi voit-on l'impératrice Marie-Thérèse insister, presser, exiger, si bien que le 13 septembre 1771 la pauvre dauphine n'y tient plus. Malgré son respect profond pour sa mère, elle lui répond avec une sorte d'impatience qui a bien sa dignité : « J'ai des raisons de croire que le roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry; cette femme et sa clique ne seraient pas contentes d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être assurée que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. » Elle revient encore à ce sujet à la fin de la même lettre : « Pour vous faire voir l'injustice des amis de la Barry, je dois vous dire que je lui ai parlé à Marly; je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et à heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. » Une autre que Marie-Thérèse aurait craint d'aller plus avant; mais elle, avec une infatigable ardeur qui ne connaît ni attendrissement ni faiblesse, répète incessamment ce qu'elle a tant de fois recommandé. Même, prenant le ton d'accusatrice, elle reproche à sa fille d'oser manquer au roi dans ce qu'il souhaite : « Vous ne devez connaître ni voir la Barry, dit-elle, d'un autre œil que d'une dame admise à la cour et à la société du roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous lui devez obéissance et soumission... Si on exigeait des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand'père, votre maître, votre bienfaiteur... » La dauphine paraît se résigner devant cette insistance : « Les amies et amis de cette créature, écrit-elle, n'ont pas à se plaindre que je la traite mal. » Qui ne comprend qu'en écrivant ces lignes elle a les yeux voilés de secrètes larmes? Le dépit l'étouffe; elle lutte péniblement entre une irritation lentement accrue et sa respectueuse affection pour sa mère, et puis elle se relève, elle s'écrie : « Je sacrifierai mes préjugés et répugnances tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur! » — Croira-t-on que cette même dauphine éloquente et fière, cette même impératrice si inquiète, aient l'une écrit et l'autre accepté de sang-froid, précisément au moment de cette lutte, le portrait

de genre que voici : « Reste Mme Dubarry, dont je ne vous ai jamais parlé. Je me suis tenue devant *la faiblesse* avec toute la réserve que vous m'aviez recommandée... Elle a une cour assidue, les ambassadeurs y vont... J'ai, sans faire semblant d'écouter, entendu dire sur cette cour des choses curieuses : on fait foule chez elle comme chez une princesse; elle fait cercle, on se précipite, et elle dit un petit mot à chacun. Elle règne. Il pleut dans le moment où je vous écris, c'est probablement qu'elle l'aura permis. Au fond, ce n'est point une méchante femme, c'est plutôt une bonne personne... » Ainsi parle la dauphine suivant la correspondance apocryphe; vit-on jamais contradiction morale plus flagrante et conciliation plus impossible? Qui préférera-t-on après cela, puisqu'il faut absolument choisir? La Marie-Antoinette bel esprit, celle qui ne veut pas renoncer au plaisir de tracer un portrait agréable, et qui, pour ne causer de peine à personne, pas même aux lecteurs et lectrices de notre temps, se montre indulgente et toute bonne, ou bien cette fière petite dauphine de quinze ans, qui ne veut pas s'incliner devant le scandale de la maîtresse en titre, et tient tête sur cet article, trois années durant, à une mère telle que Marie-Thérèse!

Ce n'est pas à dire que la reine ait manqué de qualités affectueuses; elle avait au contraire un continuel désir d'intimité et de familiarité. Aussi lui cherche-t-on d'autres amitiés que celle de sa mère, avec qui les relations de correspondance ne pouvaient s'établir sur un pied assez égal. N'avait-elle pas apporté de Vienne le secours de quelque étroite amitié d'enfance qui lui ouvrît un cœur, un cœur de femme et de sœur, par exemple, auquel elle pût demander au besoin la consolation et l'appui des plus intimes confidences? La tentation était forte pour les fabricateurs de lettres : ils y ont cédé (1); mais le choix qu'ils ont fait d'une des sœurs de Marie-Antoinette s'est trouvé des plus malheureux, car cette « chérissime sœur, » cette « sœur adorée, » comme ils disent, âgée de treize ans de plus que la reine, lui inspirait en réalité fort peu de confiance ou même lui était presque antipathique : Marie-Antoinette la tenait pour jalouse et médisante à son endroit, et lui attribuait volontiers quelques-uns des mauvais propos qui couraient sur son compte à Vienne. Elles s'étaient très rarement écrit avant le voyage que cette Marie-Christine, devenue gouvernante des Pays-Bas, fit en France pendant l'année 1786. Les papiers de Vermond, récemment publiés par M. d'Arneth, nous ont apporté sur ce sujet de nouvelles et curieuses preuves à ajouter à celles qu'on avait déjà. La reine avait-elle

(1) Nous croyons qu'on ne peut admettre comme authentique, parmi les lettres à Marie-Christine publiées dans les deux ouvrages de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, que celle du 29 mai 1790, donnée par ce dernier.

d'ailleurs ces deux tendances, ces deux notes que lui prête à chaque instant la correspondance supposée : la mélancolie romanesque et l'esprit littéraire? On peut affirmer le contraire. Elle n'a pas écrit, en arrivant comme dauphine en France : « Que dirait notre bonne mère, si elle me savait plutôt disposée à rebrousser chemin qu'à courir à l'exil? Oui, l'exil: destinée cruelle que celle des filles du trône!.. » Pour ce qui est de l'expression spirituelle, il ne faudrait pas dire qu'il n'y en ait aucune trace dans la correspondance authentique. On trouve dans la seconde édition du livre de M. d'Arneth une lettre à Rosenberg où, parlant des ouvrages mécaniques auxquels se livre le roi, Marie-Antoinette ajoute : « Mes goûts ne sont pas les mêmes que les siens. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. » Voilà du trait; mais combien de tels exemples sont rares! On en trouverait à peine un second. La vraie Marie-Antoinette peut bien rencontrer des façons de parler heureuses et justes, car son intelligence est naturellement droite et nette : elle a des mots qu'elle assène fortement quand elle est dominée par un sentiment grave, elle n'est donc pas dépourvue de ce qu'on appelle de l'esprit; mais la note précise et savante de l'expression littéraire, il est permis d'affirmer qu'elle ne l'a pas. Elle n'est ni assez instruite ni assez douée pour cela; ne cherchons pas ici une sémillante duchesse de Bourgogne.

On a beaucoup de preuves que Marie-Antoinette entretenait avec sa sœur de Naples une correspondance assez active, et ces lettres-là n'ont pas été publiées; rien cependant n'autorise à croire qu'elles aient dû offrir ce caractère d'intimité que nous cherchons: elles passaient d'ailleurs généralement par Vienne, où sans doute elles étaient lues. Ainsi donc, sauf sa mère, qui est loin et dont l'humeur est impérieuse, elle ne rencontre dans sa famille aucune confidente amie. A Versailles, il ne faut pas parler de Mesdames tantes, que leur âge et leur caractère éloignaient d'elle. Si elle entretient de bons rapports avec ses deux belles-sœurs, c'est tout juste, on l'a vu, dans la limite des souhaitables convenances. On conçoit au milieu de cet abandon l'entière influence de ses amitiés privées, avec Mme de Lamballe d'abord, puis avec Mme de Polignac; ces amitiés avaient seulement le tort de favoriser sa nonchalance et quelquefois son goût du plaisir. Sans doute Marie-Antoinette allait devoir à sa fierté native la meilleure protection contre toute chute; cependant, pour qu'elle échappât aussi, dans un âge si peu avancé, dans une position si fort en vue et si périlleuse, à toute inconséquence, à toute légèreté, il lui eût fallu autour d'elle, plus près que n'était désormais sa mère, une direction respectée s'imposant de haut à

sa conscience, à sa raison, à son cœur. Elle n'avait malheureusement rien trouvé de pareil dans son mariage.

Sur le caractère personnel de Louis XVI, les dernières publications ne font guère que confirmer ce que l'on connaissait déjà. Le recueil de M. Feuillet de Conches nous montre en action, par une abondante série de petits billets ou de simples ordres adressés à ses ministres, les louables commencemens d'un roi si profondément touché du bien public. Ces billets ne nous apprennent rien de bien nouveau, car on savait l'abandon par le nouveau souverain des droits de joyeux avénement, l'inoculation, les changemens de ministères, etc. Il y a pourtant un certain intérêt à suivre Louis XVI décidant lui-même l'accomplissement de chacune de ces mesures; d'ailleurs ces billets ne sont pas toujours secs et brefs : par instans il semble qu'on entende les entretiens du roi avec les hommes vertueux dont il se barricadait : « Je vous renvoie signé votre projet de déclaration, mon cher Malesherbes... Grâce à vos lumières, j'espère réaliser d'importantes améliorations durant mon règne; vous êtes de ces hommes à qui on n'a pas besoin de dire de redoubler de zèle. » — Ou encore : « J'ai lu avec soin, mon cher Turgot, tous les mémoires que vous m'avez remis au conseil, et les six projets d'édits; j'étais bien aise d'en apprécier les détails seul et dans mon cabinet... Plus j'y pense, mon cher Turgot, et plus je me répète qu'il n'y a que vous et moi qui aimions réellement le peuple. » Ce langage, en même temps élevé et familier, ne manque pas de produire son effet... excepté sur quiconque a lu dans ce même premier volume de M. Feuillet de Conches, à la page XII de l'*introduction*, l'utile avis donné par l'éditeur lui-même qu'il y a de par le monde des lettres fausses de Louis XVI, et qu'un des meilleurs signes du caractère apocryphe de ces lettres est l'expression « mon cher » attribuée au roi écrivant à ses ministres, « familiarité en dehors de toutes ses habitudes. » — Chacune des deux pièces que nous venons de citer étant malgré cela publiée ici, nous assure-t-on, d'après l'autographe, le lecteur oublie naturellement la remarque de l'*introduction* pour ne s'en rapporter qu'aux textes; il s'en applaudit en remarquant que les malencontreuses lignes ont disparu de l'*introduction* d'un second tirage du même volume; mais par malheur voilà que les mêmes textes dont on semble avoir voulu revendiquer par cette suppression l'intégrité sont, dans ce second tirage, réimprimés avec des changemens! « J'ai lu avec soin, *monsieur* Turgot, tous les mémoires que vous m'avez remis... » et « je vous renvoie signé votre projet de déclaration, *monsieur*... » Ne sachant plus que croire, le lecteur entre nécessairement en défiance contre les documens qu'on lui offre et se prépare à ne les admettre qu'après examen. Bien lui a pris, s'il a dû tomber après

cela sur une lettre voisine, dans le même volume de M. Feuillet de Conches, où l'on fait dire à Louis XVI un samedi qu'il ira le lendemain à la procession de la Fête-Dieu, comme si tout le monde ne savait pas que cette fête, avant le concordat, n'avait lieu que le jeudi, — ou bien encore s'il rencontre une prétendue lettre du roi, datée du 14 janvier 1775, disant qu'il a été entendre à Paris l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, et qu'il en a été charmé. Ne sait-on pas que Louis XVI, depuis son avénement, ne venait point de Versailles aux spectacles de Paris? il n'y assista que lorsqu'il fut prisonnier dans la capitale. Ce pouvait être par un effort de réaction morale contre le règne de Louis XV; c'était aussi qu'il avait peu de goût soit pour la musique, soit pour ce que la scène française pouvait offrir de plaisirs élevés. Marie-Antoinette, qui voulait lui procurer quelque distraction, avait imaginé de lui donner des spectacles « dans l'intérieur, » comme on disait, c'est-à-dire à Trianon, à Choisy. Des parodies, des parades d'un goût équivoque l'amusèrent : « On peut juger par là, disent les *Mémoires secrets*, combien sa majesté a encore l'ingénuité du bel âge et aime à rire. On était assez embarrassé jusqu'à présent de lui connaître aucun goût en fait de théâtre, et le voilà découvert... » Le chroniqueur ajoute : « On ne croit pas que la reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle, mais son dessein d'amuser le roi l'a engagée à s'y prêter et à affecter de le goûter. » Tout cela rend déjà peu vraisemblable la lettre qu'on prête à Louis XVI. Pour arriver à la certitude sur le caractère apocryphe de cette pièce, il n'y a plus qu'à ouvrir l'*Almanach des spectacles*, ou les *Mémoires secrets*, ou dix autres ouvrages; partout on a le récit de cette représentation du 13 janvier 1775. La cour avait tout récemment quitté le deuil de Louis XV, et Marie-Antoinette venait pour la première fois comme reine au théâtre; elle eut une ovation aux premiers mots de ce chœur : *Chantons, célébrons notre reine,...* hommage éphémère qui devait se renouveler pour elle, à propos du même opéra et des mêmes paroles, mais au milieu de bien autres circonstances, dix-sept ans après, le 28 décembre 1791. La soirée du 13 janvier 1775 n'avait pas dû passer inaperçue, et en effet les écrits du temps la décrivent en détail : la reine y était accompagnée de Madame et de Monsieur, du comte et de la comtesse d'Artois, mais du roi il n'est jamais question. Il n'y était pas et n'a donc pas pu écrire la lettre supposée.

Que ne recueillait-on, au lieu d'accepter des pièces qu'un examen attentif aurait si aisément démontrées fausses et dont la provenance devait être équivoque, toutes les lettres fort authentiques de Louis XVI que renferme notre riche dépôt des Archives générales? On aurait pu donner de la sorte, au prix de courtes et faciles

recherches, un grand nombre de documens précieux pour l'histoire générale sans attendre que ce service nous fût rendu par M. d'Arneth. Si les archives de Vienne possèdent par exemple les originaux des lettres de Louis XVI à Joseph II, nous en avons les minutes : c'est le cas du moins pour plusieurs pièces du récent volume publié à Vienne. La correspondance particulière du roi avec Vergennes, conservée aussi dans nos Archives générales, aurait fourni d'excellentes pièces, parfaitement inédites et authentiques, et donnant sur une foule d'affaires importantes la pensée intime et les réflexions de Louis XVI. Rien de plus intéressant que de suivre dans ces documens manuscrits le travail patient, scrupuleux, exact, de ce chef d'état qui veut accomplir dignement sa tâche. Vergennes, ministre des affaires étrangères, envoie avant chacune de ses conférences avec le roi des notes, des résumés, des questions, des comptes-rendus, et souvent Louis XVI, pour mieux préparer ou pour abréger le travail de la prochaine conférence, donne par écrit au ministre, sous forme de lettres autographes et signées, ses avis, ses résolutions, ses ordres; ainsi s'engage une correspondance qui n'est destinée à nulle autre personne, et dans laquelle prennent place les communications secrètes et les confidences. Louis XVI n'y épargne pas sa peine : il va jusqu'à copier de sa main, pour les faire connaître au ministre sans se dessaisir des originaux, les lettres qu'il reçoit directement des autres souverains, par exemple du roi d'Espagne. On reconnaît, pour tout dire, ce souverain bien intentionné, à l'âme honnête, à l'esprit droit et exact, qui, dans un temps moins agité, sur une scène moins vaste, eût été un excellent roi. Le contraste est singulièrement frappant entre ces lettres d'affaires des premières années du règne, qui sont intelligentes, nettes, très dignes, et les lettres personnelles émanées de la même plume pendant les années de lutte. Nous ne parlerons pas, encore une fois, de la dernière période, celle du martyre; tout en pensant qu'il faut désormais ne plus admettre aucune pièce attribuée à Louis XVI et à Marie-Antoinette sans une recherche préalable d'authenticité, nous n'en savons pas moins de science certaine combien l'excès du malheur a élevé l'âme du roi et l'âme de la reine : ils ont combattu l'un et l'autre un dernier et rare combat d'où ils ont conquis une suprême gloire; mais les cruels débats qui ont précédé ont montré Louis XVI accablé par les difficultés et s'affaissant sous leur poids. Ses lettres deviennent alors indécises, confuses, presque illisibles : je n'en veux pour preuve que sa longue lettre d'affaires à M. de Breteuil, du 3 décembre 1791, document si curieux pour son histoire et que nous avons fait connaître ici pour la première fois. Si nous avions donné cette pièce tout entière, comme il faudrait le faire dans un recueil de documens, on y aurait trouvé des pas-

sages absolument incompréhensibles, tant l'expression en est imparfaite : on n'imagine pas une telle confusion d'idées et de mots; cet esprit qui paraissait se mouvoir à l'aise dans la sphère relativement paisible de la première moitié du règne, une fois en présence de la lutte, devenue terrible il est vrai, se trouble et balbutie. C'est le contraire, nous le verrons, qui est arrivé pour Marie-Antoinette. — Pourquoi n'avoir pas donné, quand cela était si facile, les sincères documens qui eussent mis en relief ces intéressantes variétés d'esprit et de caractère et en même temps servi la cause de l'histoire?

Si les récentes publications françaises ne nous apprennent rien de nouveau sur Louis XVI et tendent plutôt au contraire à nous donner le change sur quelques traits de sa physionomie, les deux volumes de M. d'Arneth nous édifient complétement sur les dangers que le timide caractère du roi devait créer à Marie-Antoinette comme femme et comme reine. A cette dauphine de quatorze ans et demi on avait donné un mari qui n'avait pas seize ans. C'était une suite des habitudes royales et princières du précédent siècle. Le sentiment monarchique ou aristocratique suppléait-il chez ces privilégiés à ce qui leur manquait d'autorité par l'infériorité de l'âge? En tout cas, le jeune dauphin n'avait plus même cette complète défense : ses propres qualités, en lui inspirant certains dégoûts du passé, le désarmaient; l'initiative de l'homme ne venait pas combler le vide que laissaient la désillusion et le renoncement chez le dernier héritier de tant de grandeur et de tant de fautes. Marie-Antoinette au contraire, indépendamment de sa nature plus vive et plus haute, avait encore ce fier sentiment de la race qui suffisait à l'animer et à la soutenir. Son mariage a été tout politique : elle le sait et apprécie à sa juste valeur l'avantage d'avoir été choisie, comme elle dit, pour le plus beau royaume de l'Europe; mais d'autres sortes d'illusions, elle n'en a guère : on la voit, dans les lettres authentiques à Marie-Thérèse, qui se préoccupe de « former, » comme elle dit, en même temps que d'amuser son époux. Tantôt elle lui apprête des spectacles dans son intérieur, tantôt elle l'engage à donner à souper une fois la semaine. « C'est le meilleur moyen, dit-elle, d'empêcher qu'on ne l'entraîne à de mauvaise compagnie comme son grand-père; cela est encore bon pour diminuer la familiarité qu'il aurait pu avoir avec ses valets. » Elle sourit d'abord à sa gaucherie naturelle. Par exemple, écrivant pour la première fois à sa mère après son avénement à la royauté, elle vient d'obtenir que son mari ajoute au moins quelques lignes de compliment au bas de la lettre qu'elle envoie. Louis XVI, précisément gêné sans doute par la nécessité de trouver quelque chose d'aimable et par cette continuelle défiance de lui-même qui le privait de ses propres ressources, écrit six ou

sept lignes qu'il termine ainsi : « Je serais enchanté, ma chère maman, de vous contenter et de vous marquer par là tout mon attachement et la reconnaissance que j'ai que vous avez bien voulu m'accorder votre fille, dont je suis on ne saurait plus content. » Là-dessus Marie-Antoinette reprend la plume et dit à sa mère : « Vous voyez, par la fin de son compliment, que quoiqu'il ait beaucoup de tendresse pour moi il ne me gâte pas par ses fadeurs! »

Cependant voilà déjà quatre ans de mariage, et il n'y a encore d'héritier qu'un fils de la comtesse d'Artois. Chacune des sœurs et belles-sœurs est devenue mère : la reine seule n'a pas répondu à l'attente de tout un peuple et aux vœux incessans de l'impératrice. Il faut lire dans la correspondance authentique combien elle souffre de ces retards : ces joies qui l'entourent la suffoquent par le retour sur elle-même. « La nonchalance n'est pas de mon côté, » s'écrie-t-elle, et puis, tâchant de se résigner, elle résume dans un mot d'une incroyable amertume son étonnement, sa déception, son humiliation. Après ce qu'elle a dit mainte fois de ses beaux-frères, elle ajoute : « Si j'avais à choisir un mari entre les trois, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné ! » C'est le moment de son plus profond découragement, et c'est le moment aussi de ses dissipations extrêmes. Marie-Thérèse n'obtient plus, dans cette même année 1776, ni lecture ni étude de musique; un achat de bracelets de 250,000 livres dont Marie-Thérèse fut particulièrement affligée est du mois d'août. L'impératrice écrit enfin désespérée, à la date du 1er octobre, ce billet pour l'abbé de Vermond, qui marque bien le point culminant de cette biographie morale :

« Je suis bien touchée de vos services et attachement, qui n'ont pas d'exemple; mais je le suis aussi de l'état de ma fille, qui court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts. Dans ces circonstances, ma fille a besoin de vos secours. Mercy et moi espérons que vous ne vous refuserez à nos souhaits et tâcherez de traîner votre retraite jusqu'après l'hiver; si alors les choses ne changent, je ne saurais exiger de vous de nouveaux sacrifices, sans en pouvoir espérer du changement, et j'aurai en toute occasion et à tout événement pour vous toute estime et reconnaissance.

« *Post-Scriptum.* — Étant logée à Schönbrunn dans les chambres où ma fille a été, je me trouve à la même place où vous avez eu vos conversations; jugez combien j'en suis affectée. »

Mme Campan, jalouse, peut avoir médit de l'abbé de Vermond. Cet éloquent billet, écrit par une mère, et les lettres de l'abbé à Mercy que M. d'Arneth vient de publier l'absolvent au point de vue de l'honnêteté et de la conscience. Vermond, nous le savons aujourd'hui, était fidèle et zélé, mais ses papiers montrent bien qu'il manquait de crédit personnel auprès de la reine et déplaisait à Louis XVI; ce

n'était donc pas lui qui pouvait mettre un terme à la situation dont on gémissait. Un si grand service vint seulement de Joseph II, frère de Marie-Antoinette. Son voyage à Paris en 1777 lui donna occasion de faire accepter et de la reine et du roi d'intimes avis qui amenèrent une heureuse transformation. Marie-Antoinette, privée jusqu'alors de ce qui pouvait affermir son crédit et assurer sa dignité d'épouse et de reine, s'était laissé entraîner sur une pente dangereuse. Mère d'un dauphin, elle se retrouvera elle-même, et le bonheur paraîtra lui sourire pendant quelques années.

C'est une intéressante figure que celle de ce Joseph II et une des moins connues encore dans l'histoire si mêlée du XVIIIe siècle. Il y a quelque chose de fiévreux dans la fougue avec laquelle, adoptant une partie des idées de son temps, il entreprit de les appliquer à la reconstruction de la monarchie autrichienne, et le même caractère d'aspiration non satisfaite, de désirs avortés, semble marquer aussi sa vie privée d'une sympathique et triste empreinte. Il était d'un cœur chaleureux et aimant, bien que son humeur, au moins dans la seconde moitié de sa vie, fût devenue fantasque. Après avoir aimé éperdument sa première femme, la tendre et modeste Isabelle de Parme, morte à vingt et un ans, remarié longtemps après, il était promptement redevenu veuf et ne conservait que pour peu d'années une fille de sa première femme. Ces malheurs domestiques l'avaient pour toujours ébranlé. Il n'en jouissait pas moins d'une grande autorité morale auprès de sa mère et de ses sœurs. L'empereur François Ier étant mort en 1765, Marie-Thérèse avait immédiatement associé Joseph à l'empire. Marie-Antoinette en particulier, plus jeune que lui de quatorze ans, l'écoutait et le respectait comme un père. Dès 1775, au moment du sacre, elle lui avait écrit combien elle serait heureuse qu'il vînt, comme on l'annonçait alors, faire une visite à Versailles. Joseph ne fit ce voyage qu'en 1777, mais il profita de la première et plus tard de la seconde occasion pour donner à sa sœur des conseils dont la franchise étonne. On a trouvé dures quelquefois les expressions dont l'impératrice faisait usage en écrivant à sa fille; que dira-t-on de celles-ci? Elles se rencontrent dans les deux pièces qui ouvrent le second volume de M. d'Arneth; l'une de ces pièces est une simple lettre; l'autre, qui a pour titre *Réflexions données à la reine de France,* a été écrite en France même, vers la fin du voyage de Joseph II :

« Autant que j'en sais, dit-il, vous vous mêlez d'une infinité de choses qui ne vous regardent pas, que vous ne connaissez pas, et auxquelles des cabales et des alentours qui vous flattent vous font faire une démarche après l'autre... De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur? De déplacer des ministres, d'en faire envoyer un autre sur ses terres, de faire donner tel

département à celui-ci ou à celui-là, enfin de parler d'affaires, de vous servir même de termes très peu convenables à votre situation! Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires du gouvernement de la monarchie française? Quelles études avez-vous faites? quelles connaissances avez-vous acquises? vous, aimable jeune personne, qui ne pensez qu'à la frivolité, qu'à votre toilette, qu'à vos amusemens toute la journée, et qui ne lisez pas ni entendez parler raison un quart d'heure par mois, et ne réfléchissez ni ne méditez, j'en suis sûr, jamais, ni combinez les conséquences des choses que vous faites ou que vous dites!

« Par quel droit vous respecte-t-on et vous honore-t-on en France que comme la compagne de leur roi? Vous seriez bafouée, aussi jolie que vous êtes; la chute, et en soi et par comparaison, serait affreuse pour vous. Étudiez-vous tous ses désirs pour vous y conformer? Modérez-vous votre gloriole de briller à ses dépens? Êtes-vous d'une discrétion impénétrable sur ses défauts et faiblesses, les excusez-vous, faites- vous taire tous ceux qui en osent lâcher quelque chose? Est-ce que vous ne vous rebutez pas des difficultés, des refus? Retournez-vous adroitement à la charge, sans importuner, sans témoigner une volonté, car enfin vis-à-vis de lui vous ne pouvez avoir que des désirs, et lui, tant sur votre personne que sur les affaires de son pays, peut seul avoir des volontés? Il n'y a pas de galanterie qui tienne; un particulier peut craindre le ridicule que son impolitesse lui donnerait, mais un roi s'en moque, et d'un mot peut disposer de votre sort. N'oubliez pas cela.

« Mettez-vous, ma sœur, du liant, du tendre, quand vous êtes avec lui? Recherchez-vous des occasions, correspondez-vous aux sentimens qu'il vous fait apercevoir? N'êtes-vous pas froide, distraite quand il vous caresse, vous parle? Ne paraissez-vous pas ennuyée, dégoûtée même? Comment, si cela était, voudriez-vous qu'un homme froid s'approche et enfin vous aime? Ne vous rebutez jamais...

« Avez-vous pesé les conséquences affreuses des jeux de hasard, la compagnie qu'ils rassemblent, le ton qu'ils y mettent, le dérangement enfin qu'en tous genres ils entraînent après soi tant dans les fortunes que les mœurs de toute une nation? Pourriez-vous vous dissimuler que toute la partie sensée de l'Europe vous rendrait responsable des ruines des jeunes gens, des vilenies qui s'y commettent et des abominations qui en sont les suites, si vous protégez et étendez ces jeux, ou que bien plus vous les recherchiez et couriez après? Rappelez-vous les faits qui se sont passés sous vos yeux, et puis pensez que le roi ne joue pas...

« De même daignez penser un moment aux inconvéniens que vous avez déjà rencontrés aux bals de l'Opéra et aux aventures que vous m'en avez racontées vous-même. C'est de tous les plaisirs indubitablement le plus inconvenable de toute façon, surtout de la façon que vous y allez, car Monsieur, qui vous accompagne, n'est rien. Le lieu par lui-même est en très mauvaise réputation; qu'y cherchez-vous? Une conversation honnête? vous ne pouvez l'avoir avec vos amies, le masque l'empêche. Danser non plus; pourquoi donc des aventures, des polissonneries, vous mêler parmi le tas de libertins, de filles, d'étrangers, entendre ces propos, en tenir peut-être qui leur ressemblent? Quelle indécence! Je dois vous avouer que

c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et qui pensent honnêtement. Le roi abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris!... »

Ces reproches étaient durs et durement exprimés; cependant Marie-Antoinette répondait avec douceur, se retranchant sur l'exagération des gazettes, n'ayant pas de peine d'ailleurs à faire comprendre qu'elle n'était pas seule coupable, dans l'abandon où on la laissait et avec cette étrange apathie du roi par où l'état auquel elle avait droit lui était refusé. C'est ce que Joseph II était homme à entendre; on sait quelle fut son intervention auprès de Louis XVI: elle réussit. Dès la fin de l'année suivante, Marie-Antoinette mettait au monde Madame, future duchesse d'Angoulême; le premier dauphin naissait trois ans après, et enfin en mars 1785 le duc de Normandie, le malheureux enfant qui devait être Louis XVII. Ce grand service rendu par Joseph II à son beau-frère et à sa sœur explique les expressions de profonde gratitude que le roi et la reine emploient à son égard dans leur correspondance, et lui-même, écrivant à l'impératrice, a raconté avec une douce et franche émotion quel charme il avait trouvé dans la société de Marie-Antoinette.

« J'ai quitté Versailles avec peine, dit-il, et attaché vraiment à ma sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller. »

Voilà le moment précis où va s'ouvrir pour Marie-Antoinette une nouvelle période. C'est alors qu'il conviendrait de rechercher sa vraie physionomie, parce que son développement moral n'a jamais été plus libre de contrainte extérieure. Dans la période qui précède, ce développement n'est encore aidé ni par le progrès de l'âge, ni par quelque expérience de la vie, ni par la satisfaction d'une partie au moins des aspirations les plus légitimes. Et quant à la période qui suit, c'est pour la reine, en face de la révolution, un temps de compression morale, d'effort et de lutte. L'époque intermédiaire a été décisive : c'est alors que son vrai caractère s'est déployé. Avons-nous, pour ce dernier intervalle de royauté encore paisible et relativement heureuse, d'exactes représentations figurées qui nous la rendent en ce beau moment de sa vie? Autre sujet de difficile recherche, si l'on prenait à tâche de distinguer, dans la longue série des portraits de Marie-Antoinette, les dates certaines et les pièces

authentiques. Là aussi il y a des apocryphes, c'est-à-dire des portraits qui altèrent la ressemblance de propos délibéré, sous l'influence d'idées ou de dispositions préconçues. Si la révolution, dans ses plus mauvais jours, a traduit de la sorte l'insulte grossière, d'autres temps ont vu le même procédé employé par la flatterie posthume.

Parmi les portraits contemporains et de la période qui précède immédiatement la révolution, il est à craindre que ceux de M[me] Lebrun n'aient servi de point de départ, adoucissant eux-mêmes certains traits caractéristiques et inclinant vers le placide et le bourgeois, à la physionomie de convention que l'opinion publique a depuis adoptée. On n'y retrouve pas assez ce profil si nettement accusé par l'ensemble des monumens : le front bombé, les yeux saillans, le nez presque recourbé et non pas simplement aquilin, la lèvre supérieure très fine, mais l'inférieure plus épaisse et avançante, avec tout le bas de la figure un peu fort et tombant. Ces traits, qui ne répondent pas au type vulgairement admis, sont pourtant ceux que trahissent les témoignages les plus authentiques. On est en présence du pur type de l'ancienne maison impériale d'Autriche : il n'y a pas à s'y tromper. Peut-être, il est vrai, l'accent de cette physionomie est-il modéré et contenu dans le moment de plénitude où, se trouvant en possession de ce qu'elle eut jamais de plus entier bonheur, Marie-Antoinette fut à distance égale entre les influences dues à son éducation première et la sensible réaction contre la lutte opiniâtre. Ses traits permanens y sont en tous cas faciles à déterminer. En aucun temps une certaine majesté n'y manque; c'est ce qui frappe tout d'abord. La grâce est toute voisine : il y faut pourtant un sourire, une parole aimable pour déchirer le voile, car, au simple repos, l'expression altière, et peut-être, comme sur le portrait de Roslin, quelque sécheresse ou même quelque dureté apparaîtrait facilement. Une telle physionomie a pu se concilier avec un grand charme de sensibilité affectueuse, de bonté nonchalante et par là familière; mais elle est aussi très-capable de dédain, d'impatient dépit, d'obstination visible sous l'empire de sentimens qui dominent. Ce qui surnage après tout de dignité explique à l'avance la résignation finale.

Ces diverses impressions, les textes les confirment, les textes authentiques s'entend, car les apocryphes donnent, comme il est juste, des couleurs absolument contraires. On en peut juger, pour la période qui précède immédiatement la révolution, par deux exemples sur lesquels il importe de rétablir la vérité historique et morale. Je prendrai pour premier exemple le procès du collier. C'est là pour nous un grave épisode, sinistre avant-coureur des

plus mauvais jours de la révolution; mais on se tromperait singulièrement, si l'on croyait que la reine y eût attribué une si grande importance et en eût été émue jusqu'à l'excès. Sa correspondance authentique nous offre quatre ou cinq lettres où elle parle de cette affaire. C'est à Joseph II qu'elle s'adresse d'abord, le 22 août 1785, pour lui mander par le courrier de M. de Vergennes « un petit abrégé de la catastrophe du cardinal de Rohan. » En achevant ce bref résumé d'une vingtaine de lignes, elle dit de la façon la plus froide du monde et aussi la plus dédaigneuse : « C'est un étrange roman aux yeux de tout ce pays-ci que de vouloir supposer que j'ai pu vouloir donner une commission secrète au cardinal... J'espère que cette affaire sera bientôt terminée. Dans tous les cas, je désire que cette horreur et tous ces détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. » Un mois après, écrivant par le courrier de Mercy et au milieu d'autres objets dont elle vient d'informer son frère : « Le cardinal a pris mon nom, ajoute-t-elle, comme un vil et maladroit faux monnayeur... Il a choisi d'être jugé par le parlement. Je suis charmée que nous n'ayons plus à entendre parler de cette horreur, qui ne peut être jugée avant le mois de décembre. » Il n'y a plus d'autre mention importante que pendant ce mois de décembre. « Dès le moment où le cardinal a été arrêté, dit-elle, j'ai bien compté qu'il ne pourrait plus reparaître à la cour; mais la procédure pourrait avoir d'autres suites : elle a commencé par un décret de prise de corps qui le suspend de tous droits, fonctions et faculté de faire aucun acte civil jusqu'à son jugement. Cagliostro, charlatan, La Mothe, sa femme et une nommée Oliva, barboteuse des rues, sont décrétés avec lui; il faudra qu'il leur soit confronté et réponde à leurs reproches. Quelle association pour un grand-aumônier et un Rohan cardinal! » Voilà tout ce que donnent les archives de Vienne, et l'examen de la série publiée par M. d'Arneth pour les cinq derniers mois de 1785 paraît complète. Il serait téméraire sans doute d'affirmer que la reine n'ait écrit sur le procès du collier à aucune autre personne; mais en tout cas elle ne peut point avoir écrit des pages précisément contraires à celles que nous venons de citer par l'accent moral. Tel est cependant le caractère d'une série de lettres qui se trouvent dans un des recueils français (1). On y rencontre d'abord la paraphrase d'une page de Mme Campan : en 1782, pendant le voyage du comte du Nord à Paris, la reine ayant donné au grand-duc une fête de nuit à Trianon, le cardinal de Rohan avait pénétré sans permission dans les jardins illuminés et s'y était fait voir. Ce récit bien connu, qui annonce mystérieu-

(1) Celui de M. d'Hunolstein.

sement, trois ans à l'avance, le procès du collier, ne manque pas de produire de l'effet. Nous aimons cependant mieux, s'il faut absolument des présages, les paroles authentiques de Marie-Thérèse à sa fille dès 1777 : « La place que Rohan doit occuper m'afflige; c'est un cruel ennemi tant pour vous que pour ses principes, qui sont les plus pervers. Sous un dehors affable, facile, prévenant, il a fait beaucoup de mal à Vienne, et je dois le voir à côté du roi et de vous! Il ne fera guère d'honneur non plus à sa place comme évêque. » Les lettres qui suivent dans la série apocryphe ne tarissent pas de détails sur « l'abominable affaire, » et voici comment elles font parler la reine : « L'audace avec laquelle le cardinal soutient son dire a mis le roi hors de lui et m'aurait rendue malade de dégoût, si je n'avais besoin de lutter et de garder toutes mes forces pour soutenir de si cruels assauts... J'ai désiré dès le principe que le roi punît lui-même l'indécente conduite de ce cardinal par la démission forcée de sa charge et par l'exil; M. de Breteuil ne m'a point secondée à cet égard, et le roi, toujours esclave des formes, a voulu renvoyer cette intrigue à son parlement... » Ce ton d'accusation et de colère continue jusqu'à l'explosion finale, réservée pour une lettre que Marie-Antoinette aurait adressée, comme les précédentes, à sa sœur Marie-Christine, en date du 1er septembre 1786, et qui figure dans les deux recueils français : « Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère sœur, quelle est toute mon indignation du jugement que vient de prononcer le parlement... Je suis noyée dans des larmes de désespoir... C'est odieux et révoltant; je ne méritais pas cette injure; moi, Française jusqu'au fond du cœur, être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique! Quelle douleur!... »

Tout cela est trop dramatique : la vraie Marie-Antoinette a eu l'émotion plus sobre et plus contenue. Elle ne s'est pas, comme on l'a vu, préoccupée avant tout de sa propre vengeance, mais bien plutôt, — c'est un trait à noter, — des conséquences, plus graves pour le cardinal qu'elle ne le croyait d'abord, que pourrait entraîner la poursuite. Elle n'a pas demandé, comme on le lui fait dire, la destitution et l'exil. Enfin elle n'a pas écrit de pareilles choses à cette sœur Marie-Christine qu'elle connaissait à peine, et surtout elle n'a pu dire le 1er septembre que l'arrêt du parlement qui acquittait le cardinal de Rohan était récent alors, puisque l'arrêt est du 31 mai! Si c'était une simple erreur de plume qu'elle eût commise, cette erreur, qui se montre sur la prétendue pièce originale, possédée par l'un des deux collectionneurs, ne se retrouverait sans doute pas sur la minute non moins autographe dont l'autre est l'heureux possesseur, et elle ne reparaîtrait certainement

pas dans une lettre de Louis XVI insérée sous la même date, et qui traite aussi du jugement que vient de rendre le parlement (1).

Le second exemple par où se vérifie le portrait que nous avons tracé est le témoignage constant des textes authentiques pendant tout le règne sur l'attitude de Marie-Antoinette comme femme et comme souveraine envers les choses de la politique. On lui fait sans cesse répéter dans les lettres apocryphes des expressions comme celles-ci : « Je suis Française jusqu'au fond du cœur, Française jusqu'au bout des ongles... » Il ne faut pas craindre d'affirmer que c'est là une des couleurs les plus fausses. Marie-Antoinette a pu parler ainsi en quelques circonstances et lorsqu'elle se le commandait. Elle a fait plus encore : il n'est pas rare qu'elle parle à sa mère ou à Joseph II, surtout dans les commencemens, de la « tendresse du pauvre peuple » et des « acclamations touchantes. » Plus tard, après de premiers déboires, elle dira encore : « Le caractère de la nation est bien inconséquent, mais il n'est pas mauvais; les plumes et les langues disent bien des choses qui ne sont point dans le cœur. » Elle n'en a pas moins dit dès 1774 : « Je suis inquiète de cet enthousiasme français pour la suite. » La vérité est qu'aussitôt après son arrivée en France comme dauphine, sa mère, en cela bien imprudente, lui a conseillé de rester bonne Allemande et de se moquer des *qu'en-dira-t-on*. Marie-Thérèse ne craint pas de la faire servir dès lors aux intérêts de sa politique, et la jeune reine s'est habituée à ne voir de salut pour la France que dans une intime union avec l'Autriche. Dès cette époque, et il en sera de même pendant toute sa vie, quand elle dit « ma patrie, » entendez toujours l'Autriche. Si elle parle de la France, elle dit « ce pays-ci. » Il est bien vrai qu'elle s'exprime de la sorte en des correspondances adressées aux personnes de sa famille, qui sont en Autriche, et avec lesquelles elle continue seulement, dira-t-on, les habitudes de langage de sa jeunesse. Ces habitudes persistantes n'en ont pas moins le tort d'être en désaccord réel avec ses nouveaux devoirs.

A peine est-elle devenue reine, Marie-Thérèse lui a écrit : « Regardez Mercy autant comme un ministre de vous que le mien. L'in-

(1) Dans cette même lettre de Louis XVI à M. de Breteuil, si mal datée du 1er septembre 1786, le roi ordonne à M. de Breteuil d'aller reprendre au cardinal le cordon de chevalier de ses ordres. Louis XVI a-t-il pu s'exprimer de la sorte? Un ecclésiastique ne pouvait être que du Saint-Esprit. De plus Rohan était commandeur en qualité de cardinal (article IX des *statuts*) et en qualité de grand-aumônier (article X). J'ai vainement cherché un texte autorisant ici l'expression de « chevalier de mes ordres. » Quant à la fausse date, les plagiaires l'ont sans doute empruntée à l'article *Rohan* de la *Biographie Michaud*, lequel a pu l'emprunter à la continuation de l'*Abrégé* du président Hénault par Michaud. Voilà cette bévue cinq fois répétée : *lampada tradunt*.

térêt de nos deux états et de notre sainte religion exige que nous nous tenions aussi étroitement liés d'intérêt comme de famille. » En 1778 éclate cette guerre de la succession de Bavière qui découvrit l'ambition de la maison d'Autriche, mit en danger l'indépendance de l'Allemagne, et fournit au roi de Prusse l'occasion d'un rôle glorieux comme défenseur des libertés germaniques. Marie-Thérèse tremble tout d'abord de voir s'accomplir une alliance entre la Russie, la Prusse et la France; elle voudrait obtenir, sinon un secours direct, au moins une diversion de notre côté, ou quelque démonstration diplomatique, et c'est par Marie-Antoinette qu'elle espère obtenir ces bons offices du cabinet de Versailles. « C'est en ce moment-ci que j'ai besoin de tous vos sentimens pour moi, votre maison et patrie... Le roi de Prusse fait toutes les cajoleries et avances possibles, on connaît cela, quand il veut venir à son but; mais, y étant, il oublie tout et fait même tout le contraire, ne tenant jamais sa parole. Il voudrait faire une alliance entre la France, la Russie et lui; voilà les deux puissances qu'on veut substituer à nous, bons et honnêtes Allemands... Notre sainte religion recevrait le dernier coup, et les mœurs et la bonne foi devraient alors se chercher parmi les barbares... J'espère, si le roi est au fait, qu'il ne se laissera pas entraîner par des méchans, comptant sur sa justice et sa tendresse pour sa chère petite femme... L'empereur et votre frère (Maximilien) seraient ici les premiers acteurs : l'idée seule me fait presque succomber, mais je ne saurais l'empêcher, et si je n'y succombe, mes jours seraient pires que la mort... La tête me tourne, sauvez une mère qui n'en peut plus, vos deux frères et votre patrie. » Marie-Antoinette n'avait pas besoin d'être si vivement pressée : on la voit tout d'abord intervenir avec une sorte de passion fiévreuse dans ce qu'elle appelle « la circonstance la plus importante de sa vie. » Elle envoie à sa mère toutes les informations qui l'intéressent, lui dit chaque courrier qui vient du roi de Prusse, s'irrite si le ministère ou le roi lui cache une dépêche, à elle ou bien à Mercy; elle agit enfin directement auprès du roi et des ministres, et cette ardeur va durer tout le temps de la guerre. C'est le moment de sa première grossesse : les nouveaux droits qu'elle acquiert par là, elle prétend les faire servir aux intérêts de la cour de Vienne.

Admirons ici combien la vérité historique est souvent difficile à conquérir et de quel prix sont les sincères documens qui nous en assurent la conquête. Nul plus que nous ne professe une haute estime pour l'excellente publication de M. de Bacourt qui nous a fait connaître la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck. On sait l'autorité de ce recueil et tout le crédit que méritent

particulièrement les commentaires écrits par l'honnête confident de Mirabeau. La Marck est assurément un témoin en général bien instruit. Veut-on voir pourtant ce que deviennent ses affirmations en présence des documens authentiques? Dans un fragment que M. de Bacourt donne au commencement de son introduction, La Marck affirme que ce fut une accusation bien injuste que celle qui attribuait à la reine une sorte de partialité pour les intérêts de l'Autriche. — Par exemple, dit-il, quand elle fut priée, lors de l'affaire de Bavière, d'intervenir en faveur de la cour de Vienne, avant d'en parler au roi, elle fit venir chez elle le comte de Maurepas; mais ce ministre, après avoir exposé les raisons qui s'opposaient à ce que la France prît part à cette guerre, ajouta que les intérêts français devaient être, s'il était possible, plus chers que jamais à la reine dans la circonstance heureuse qui lui promettait de donner un héritier au trône. « La reine répondit aussitôt, continue La Marck, qu'elle ne se mêlerait plus de cette affaire et qu'elle n'en parlerait même pas au roi. » La Marck souligne ensuite ces trois mots : « Elle tint parole. » Quelques lignes plus bas, il insiste encore en disant : « Je n'avance que des faits certains, positifs, avérés, et qui, pour l'histoire, doivent rester incontestables. »

Il n'est pas possible, comme on voit, d'affirmer plus expressément, et La Marck est, nous le répétons, un témoin honnête et d'ordinaire bien instruit. Voici toutefois comment les documens irrécusables de M. d'Arneth lui répondent. En vue de cette intervention souhaitée au profit de l'Autriche, Marie-Antoinette a parlé au roi dès le milieu de mars 1778; elle a eu avec Maurepas et Vergennes tout au moins les neuf ou dix entrevues attestées par une série de lettres du 25 mars au 17 octobre. Elle se plaint hautement de ce qu'on ne lui a pas communiqué ou bien à Mercy une grave dépêche adressée au roi de Prusse. Elle ne se contente pas d'avoir à plusieurs reprises des scènes de larmes et d'attendrissement avec le roi; elle va le trouver quand il est avec ses ministres, et on lit les dépêches devant elle. Cela dure, quoi qu'en dise La Marck, pendant tout le temps de la guerre, sans aucune autre interruption que le moment de ses premières couches, à la fin de 1778.

Malgré ces efforts de la reine, Louis XVI sut résister à tout entraînement. On lui doit cette justice, que dans toute cette période il paraît ne s'être pas laissé asservir, du moins comme souverain, par ses liens personnels avec l'Autriche. Parmi ses lettres autographes à M. de Vergennes conservées dans nos archives et encore inédites, j'en rencontre plusieurs qui trahissent un langage fort indépendant à l'endroit de la politique autrichienne, de Marie-Thérèse et de Joseph II. En voici une écrite le 15 avril 1775, et qui exprime

dès le commencement du règne sa vraie pensée à ce sujet; on remarquera en même temps le ton de fermeté de ces dépêches, ce bon style d'affaires et ces qualités de roi qui devaient s'amoindrir un jour.

« Je vous renvoie, monsieur, la dépêche de M. de Saint-Priest. Je ne crois pas que la maison d'Autriche entende son intérêt en ne voulant pas demander la liberté du commerce de la Mer-Noire. Toutes les démarches que ce cabinet fait depuis quelque temps sont bien obscures et bien fausses. Je crois qu'il est embarrassé de ses nouvelles usurpations en Moldavie, et qu'il ne sait comment se les faire adjuger. La cour de Russie les désapprouve, et la Porte ne consentira jamais à les céder à l'empereur. Je ne crois nullement à ce nouvel accord entre les cours copartageantes; je les crois plutôt en observation vis-à-vis les unes des autres et se défiant d'elles mutuellement. Pour ce qui est de l'invasion que les troupes de l'empereur ont faite dans l'état de Venise, je n'y vois nulle raison; mais la loi du plus fort est toujours la meilleure. Elle dénote bien le caractère ambitieux et despote de l'empereur, dont il ne s'est pas caché au baron de Breteuil. Il faut croire qu'il a su fasciner absolument les yeux de sa mère, car toutes ses usurpations n'étaient pas dans son goût, et elle l'avait bien déclaré au commencement. La dépêche qu'a reçue M. Thugut prouve bien que M. de Kaunitz désapprouve tout ce qui se passe et a eu la main forcée; c'est sûrement du Lascy. Nous n'avons rien à faire dans ce moment-ci que de tout voir et nous tenir fort sur nos gardes sur ce qui nous viendra de Vienne. *Honnêteté et retenue* doit être notre marche; mais M. de Saint-Priest peut toujours tâter le terrain à Constantinople sur la navigation de la Mer-Noire. Je me trompe fort si les trois cours ne prendront pas querelle à la fin, et gare l'incendie!... »

Trois ans après la date de cette lettre, on était en présence de la guerre de Bavière, et Louis XVI écrivait encore à son ministre des billets où la politique autrichienne était librement appréciée. Cette nouvelle pièce inédite que nous puisons à la même source nous fait voir aussi à quelle extrémité Marie-Thérèse s'était réduite.

« Versailles, le 22 juillet 1778. — Je vous renvoie, monsieur (c'est toujours à Vergennes que le roi s'adresse), les projets de lettres pour M. de Breteuil que vous m'avez envoyés. Je les ai trouvés bien, et vous pouvez les envoyer. La reine m'a montré la lettre de l'impératrice; elle est assez courte et dit seulement qu'elle a envoyé des propositions plus détaillées au roi de Prusse; mais du reste, par ce que la reine m'a dit, il paraît que M. de Mercy lui a montré cette démarche comme une dernière ressource à laquelle son désir de la paix la forçait, puisqu'elle était abandonnée de ses alliés et restait seule, qu'il était bien dur de faire une bassesse après avoir eu de la gloire toute sa vie, — ceci pour vous seul... »

Ce désir de la paix attribué à Marie-Thérèse était réel et sin-

cère. C'était l'empereur Joseph II, son fils, plutôt qu'elle-même qui avait engagé l'affaire de la succession de Bavière. Joseph avait pris la conduite de l'armée sans réussir dans la campagne : les armes autrichiennes avaient été humiliées. L'impératrice, ayant échoué elle-même dans ses négociations diplomatiques, se résolut à faire la paix en dépit de l'empereur, et la cour de Vienne se vit réduite, non sans regret, à invoquer l'intervention amicale de la France en vue de cette paix de Teschen qui, en mai 1779, plaça définitivement la Prusse à la tête de l'Allemagne. Ce rôle final d'officielle médiation qui échut à la France disculpa Marie-Antoinette, qui n'avait cessé de considérer comme liés ensemble les intérêts de ses deux patries. « J'ai tous les motifs réunis d'agir, disait-elle en octobre 1778, car je suis bien persuadée qu'il y va de la gloire du roi et du bien de la France, sans compter le bien-être de ma chère patrie. » Elle était certainement sincère, mais la pente où elle s'engageait n'en pouvait pas moins paraître dès lors glissante et périlleuse. — Une pareille épreuve allait se présenter encore une fois pour elle avant l'époque de la révolution.

En 1784, l'entreprenant Joseph II s'avisa de réclamer, en dépit des traités conclus avec la Hollande, l'ouverture de l'Escaut et la possession de Maestricht. Un de ses vaisseaux auquel il avait ordonné de forcer le passage du fleuve fut canonné par les Hollandais. Aussitôt il réunit des troupes afin d'appuyer ses prétentions par les armes, et en même temps il se préoccupa des dispositions de la France. Ce fut encore Marie-Antoinette qui fut chargée de prendre en main sa cause. Marie-Antoinette, suivant La Marck, « refusa de se mêler de cette affaire, et se borna à demander qu'on aidât son frère à se tirer le plus honorablement possible de l'embarras dans lequel il s'était si étourdiment engagé. L'événement a prouvé que la reine avait résisté à tous les efforts de son frère. » Les documens authentiques parlent autrement. Dans le livre de M. d'Arneth, Marie-Antoinette ne se montre pas moins ardente pour cette affaire que pour celle de 1778. Après avoir plus d'une fois déjà pressé le roi, elle écrit à son frère le 22 septembre 1784 :

« Je ne vous contredirai pas sur le défaut de vue de notre ministère. J'en ai parlé plus d'une fois au roi, mais il faudrait le connaître pour juger du peu de ressources et de moyens que me fournissent son caractère et ses préjugés. Il est de son naturel très peu parlant. Quand je lui reproche de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne se fâche pas, il a l'air un peu embarrassé, et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. M. de La Vauguyon l'avait effrayé sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plu à l'effrayer par tous les fantômes inventés contre la maison d'Autriche. M. de Maurepas a cru

utile pour son crédit d'entretenir le roi dans les mêmes idées. M. de Vergennes suit le même plan, et peut-être se sert-il de sa correspondance des affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au roi et plus d'une fois. Il m'a quelquefois répondu avec humeur, et, comme il est incapable de discussion, je n'ai pu lui persuader que son ministre s'était trompé ou le trompait. »

D'accord avec Mercy, elle assiége Louis XVI, trompe les ministres, s'efforce de leur arracher des promesses et des engagemens en présence du roi, qu'elle a gagné d'abord, retarde les courriers en informant son frère des résolutions qu'ils lui porteront et auxquelles il aura eu ainsi le temps de parer. Et, quand Joseph II accepte notre médiation, c'est elle qui renchérit, avec un style d'affaires bref, rapide, marquant en quelque mesure l'obstination d'un esprit suffisamment retors, sur les conditions à poser en face de la France. Ce manége dure sans relâche pendant dix-huit mois, et ce n'est certes pas là ce qu'on peut appeler un refus d'intervention dans la politique, une attitude d'impartialité en présence des intérêts de la cour autrichienne.

Marie-Antoinette, pendant cette période encore paisible du règne, gagnait-elle beaucoup par un si grand zèle auprès du roi et de ses ministres? Non assurément. Je rencontre dans ce même dossier de nos archives générales une lettre inédite de Vergennes, précisément de cette année 1784, dans laquelle, revenant sur l'ancienne affaire de Bavière, il montre combien la politique du cabinet de Versailles est restée finalement indépendante.

« 29 mars 1784. — .... Votre majesté n'a pas encore accompli la dixième année de son règne, et déjà quatre fois l'Europe a dû à sa prévoyance ou à ses efforts le rétablissement ou la conservation de la paix. Votre majesté, provoquée par les injustices et les violences des Anglais, s'occupait des moyens d'en imposer à l'ambition et à l'orgueil de cette nation entreprenante, lorsque la mort prématurée de l'électeur de Bavière, le dernier mâle de sa branche, fit éclore une circonstance qui pouvait par ses conséquences embraser l'Allemagne et déconcerter les projets et les vues de votre majesté. La maison d'Autriche, toujours active à profiter des moindres occasions pour s'agrandir, crut cet événement favorable à son ambition. Je ne retracerai pas ici en détail la futilité des motifs sur lesquels elle fonda l'invasion de la plus grande partie de la Bavière, après avoir arraché à la faiblesse de l'électeur palatin une reconnaissance de prétentions qui ne pouvaient pas même soutenir l'examen, l'opposition armée du roi de Prusse, la guerre qui s'ensuivit, et enfin la paix rétablie à Teschen par la médiation de votre majesté. Si l'impératrice de Russie y intervint dans la même qualité, ce fut bien plus pour applaudir à la direction de votre majesté que pour en partager le travail. L'Autriche dut à votre majesté une acquisition de convenance qui sauvait sa dignité... — C'est la crainte du

roi de Prusse qui a donné à la France la cour de Vienne pour alliée; laissons disparaître cette crainte, et bientôt cette cour reviendra à l'ancien système, qu'elle n'a abandonné que par la conviction d'une plus grande utilité. Le roi de Prusse, au mépris de ses engagemens avec la France, en ayant contracté de défensifs avec la cour de Londres, celle de Vienne saisit très habilement le moment du ressentiment pour se lier avec nous; de là l'alliance de 1756. C'est à la crainte inspirée par le roi de Prusse que la France a dû son alliance avec la cour de Vienne; ce n'est donc qu'en conservant la puissance qui est l'objet de crainte que la France peut espérer de perpétuer cette même alliance. On ne craindra pas de le dire : s'il fallait opter entre la conservation des branches de la maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, il n'y aurait pas à hésiter entre l'abandon des premières et le maintien de l'autre. »

Qu'eût dit Marie-Antoinette, si elle eût eu connaissance de pareilles notes, et quel commentaire de son très légitime soupçon alors qu'elle écrit à son frère que M. de Vergennes pourrait bien se servir de sa correspondance avec le roi pour employer ce qu'elle appelle la fausseté et le mensonge!

Nous savons maintenant en quelles dispositions la période révolutionnaire a dès son commencement trouvé la reine. Le procès du collier et ce que nous avons dit de ses irrésistibles tendances en politique nous l'ont suffisamment appris. Dans cette explosion de calomnies dont le scandale de 1785 avait été l'occasion, il fallait voir la conséquence des fautes légères où de malheureuses circonstances l'avaient entraînée pendant la première partie du règne; elle s'était vue engagée vers l'impopularité. D'autre part, sa préoccupation constante des intérêts d'une famille et d'un pays objets de toutes ses affections avait été de nature à lui aliéner toujours davantage l'esprit public en France. Vienne la terrible période de la lutte révolutionnaire, et la voie imprudente qu'elle n'a pas su éviter lui deviendra, hélas! un abîme.

II.

Les archives de Vienne offrent pour l'année 1789 un petit nombre de lettres de la reine à son frère Joseph II, mais une série assez complète de billets à Mercy (1). Les rapports directs avec la cour de Vienne étaient devenus difficiles, précisément à cause des soupçons que la conduite politique de Marie-Antoinette pendant la période précédente n'avait pas manqué de faire naître. Dès les premiers

(1) M. d'Arneth ne les a pas fait entrer dans sa publication, parce que M. Feuillet de Conches les avait déjà donnés d'après ces mêmes archives.

mois de la révolution, on voit la reine se plaindre des terribles défiances que l'esprit public lui témoigne et des calomnies suivant lesquelles elle aurait fait envoyer des millions à son frère Joseph II pour l'assister dans les embarras où il était depuis 1784. La situation devient naturellement pire encore au lendemain des journées du 5 et du 6 octobre; le roi et la reine sont désormais prisonniers dans Paris, et, bien loin que Marie-Antoinette ait la liberté d'écrire à son frère, on voit Mercy craindre même de lui faire parvenir des environs de la capitale une lettre de Joseph II. L'empereur d'Autriche a d'ailleurs fort à faire dans ses propres états. Il est mal avec la Prusse et avec l'Angleterre, qu'il soupçonne d'exciter sous main la révolte de ses provinces de Belgique; en guerre avec les Turcs, il est en ce moment même occupé du siége de Belgrade; enfin, jusque dans l'intérieur de la monarchie autrichienne, il voit se soulever la Bohême et la Hongrie, qu'il a irritées, aussi bien que les pays belges, en les privant de leurs anciens priviléges : les mêmes troubles que l'esprit de nouveauté suscite ailleurs, l'esprit de tradition les soulève contre lui. Entraîné à l'excès par son goût de réformes, étonné par les résistances, obligé de combattre vers toutes les extrémités de son vaste empire, aigri par la lutte politique comme il l'était depuis longtemps par ses malheurs privés, Joseph II avait accueilli par des marques d'impatience et de mauvaise humeur la nouvelle des mouvemens précurseurs de la révolution française. Oubliant ses propres fautes, il accusait les fautes contraires de ceux qui n'avaient pas su prévenir par des concessions modérées ou bien étouffer tout d'abord tant d'occasions de malheur. Quand le baron d'Escars, fidèle serviteur de Louis XVI, voulut, par le récit des journées d'octobre, faire appel à son active sympathie envers le roi et la reine : « Pourquoi se sont-ils laissé insulter impunément? s'écria-t-il; pourquoi, depuis l'ouverture de l'assemblée, laissent-ils usurper tous les pouvoirs? » Et il écrivait à sa sœur Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas : « Si je pouvais seulement savoir la reine hors de leurs griffes, je me soucierais bien de ce que feraient ces Français pour se donner une bonne constitution en se détruisant! »

Évidemment Marie-Antoinette n'aurait pas obtenu de ce frère, bien que dévoué, un secours effectif contre ses propres dangers, tant il était lui-même assailli. Elle ne mit pas du reste son amitié à une si rude épreuve; la révolution ne commença pour elle qu'avec les terribles journées d'octobre, et son frère allait mourir au commencement de 1790. La reine, pendant ce court intervalle, n'eut qu'à peine le temps de mesurer le péril. Son premier regard fut intrépide. « Je sais qu'on vient de Paris pour demander ma tête,

disait-elle en voyant entrer le peuple dans Versailles; mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort, et je l'attendrai avec fermeté. » Une fois arrivés à Paris, à l'Hôtel-de-Ville : « Le peuple nous demandait de rester; je leur ai répondu, écrit-elle à Mercy, de la part du roi, qui était à côté de moi... » Quand le prince de Lambesc, après la journée du 12 juillet, avait été mis en accusation, elle avait montré par son attitude qu'elle eût offert à la résistance un point d'appui, si elle eût été seule souveraine. « M. de Montmorin voulait m'engager à montrer à M. de La Fayette ma sensibilité sur l'affaire de M. de Lambesc, qui va mal; je m'y suis refusée : j'aurais eu l'air de le croire coupable en parlant pour lui. L'Europe entière l'a déjà jugé; la France elle-même, quand elle sera désaveuglée, aura honte d'avoir puni un sujet du roi parce qu'il l'a servi fidèlement et qu'il obéit aux ordres qu'on lui avait donnés... Si vous croyez, ajoute-t-elle à Mercy, qu'à cause du nom qu'il porte il faut éviter, non pas la honte, mais la vilenie de le faire pendre en effigie, voyez, comme ambassadeur de l'empereur, chef du nom de Lorraine, que nous portons avec lui, si vous avez quelque chose à dire, — pourvu que cela n'ait pas l'air d'une grâce, — car je n'en serai pas moins contente de l'avoir pour cousin après sa pendaison qu'avant. » Voilà un fier langage, mais qui ne pouvait se faire écouter.

S'il était permis de songer uniquement d'abord à la résistance, la reine a-t-elle admis bientôt après, en face d'une situation devenue en peu de temps si grave, la pensée d'un autre plan de conduite? On vient de voir en quelles dispositions la révolution l'a surprise : les soupçons inquiets de l'opinion publique ont renouvelé son ancienne impopularité; elle y a répondu par l'impatient dédain que lui inspirait l'émeute. Va-t-elle changer d'attitude morale en présence de la révolution déclarée? C'est un point sur lequel jusqu'à présent ses historiens n'ont pas été d'accord. Suivant les uns, elle s'est montrée prête à conseiller de sérieuses concessions et à s'engager avec le roi dans la voie nouvelle qui, à plusieurs reprises, parut offerte. Suivant d'autres, elle a hésité sans cesse, elle a écouté et favorisé successivement les divers systèmes, de manière à les tous compromettre. Le nouveau volume de M. d'Arneth ne permet plus d'incertitude ni d'erreur sur cet important sujet. Marie-Antoinette n'a pas admis un seul jour que l'œuvre tumultueuse qu'elle voyait s'agiter devant elle fût une transformation sociale rendant nécessaire une transformation politique : elle n'a pas accepté la pensée d'un changement quelconque dans l'antique programme de la royauté française. Y a-t-il là sous ses yeux une nation renouvelée qui a brisé sa vieille constitution, et à laquelle convienne

désormais un autre organisme? Le tiers-état doit-il absorber et a-t-il déjà confondu dans son sein le clergé et la noblesse? La nuit du 4 août n'a-t-elle pas vraiment aboli les priviléges? En vérité, Marie-Antoinette ne sait rien de tout cela. Elle veut bien patienter et souffrir avec fierté et courage, mais elle attend avec l'espoir longtemps soutenu de voir se préparer la résistance, avec le propos délibéré d'y contribuer elle-même de toutes ses forces, et de rétablir enfin les droits, imprescriptibles à ses yeux, du pouvoir. Ce qui le prouve, c'est l'unique peur qui constamment la préoccupe d'avoir pour associé dans une lutte passagèrement nécessaire l'ordre de la noblesse, dont elle redoute l'ambition jalouse, et qui pourrait être tenté, après un triomphe remporté en commun, de réclamer une trop forte récompense ou d'empiéter indiscrètement sur l'autorité souveraine. Voilà, pour elle, où est le danger. Comment, selon ses vues particulières et en se gardant de la noblesse, deviendra-t-on vainqueur? C'est ce que l'examen des lettres publiées par M. d'Arneth démontre encore fort clairement.

Il y a, dans cette histoire de Marie-Antoinette pendant la période révolutionnaire, un premier et principal épisode qui montre bien quelle sera l'attitude constante de la reine et quelle sorte de plans elle acceptera de former : je veux parler des relations avec Mirabeau, qui s'ouvrirent au mois de mars 1790. C'était le génie même de la révolution naissante, ce tribun encore royaliste, dont l'éloquence était faite d'indignation contre les abus du passé et de sûre intelligence du présent et de l'avenir. Qui eût su distinguer de ses fougueux emportemens son bon sens infaillible eût aperçu nettement par lui où était le vrai péril et comment on pouvait tenter de le combattre. Il est vrai qu'à le voir seulement, comme faisait la cour, à travers la distance que mettait entre elle et lui son étrange renommée, le discernement n'était pas aussi facile que nous sommes tentés de le croire. « Ah! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique! » disait Mirabeau lui-même. Comment d'ailleurs la cour aurait-elle pris en lui prompte confiance quand elle le voyait tout à coup, si quelque incident l'irritait, lui échapper? Et cependant ses célèbres *notes* étaient si éloquentes, elles exprimaient si fortement le pur langage du droit sens et de la vérité qu'il semble encore qu'elles auraient dû vaincre tous les scrupules.

Quelle fut la conduite de la reine dans cette négociation? Faut-il accepter d'abord, telle que nous l'offrent certaines correspondances, l'expression fréquente et toute dramatique de ses hésitations et de son trouble lors de son entrevue avec Mirabeau? A-t-elle mandé à son frère Léopold, en deux lettres qu'admettent les deux recueils

français, mais qui ne nous inspirent aucune confiance (1), ses « frissons d'horreur » et son « émotion à en être malade? » — Les lettres authentiques publiées par M. d'Arneth ne nous présentent aucun témoignage de ce genre, pour plusieurs motifs qu'il n'est pas difficile de deviner. Son livre nous donne, pendant toute cette période, une double série de lettres à Léopold et de billets à Mercy. La série des lettres à l'empereur, si l'on examine les dates et les points de repère, peut passer pour complète. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Marie-Antoinette n'y parle pas de Mirabeau : Léopold n'a succédé à son frère Joseph qu'au mois de février 1790; au mois de mai, Marie-Antoinette lui a écrit peut-être pour la première fois. En tout cas, elle était bien loin d'avoir avec lui les liens d'intimité et de confiance qui l'unissaient à Joseph. On ne voit pas à quoi il eût servi qu'elle le tînt dès lors au courant de la négociation, mais on voit très bien au contraire que la moindre indiscrétion eût été singulièrement périlleuse : elle eût envoyé à la mort un homme qui se dévouait; elle eût ruiné l'instrument auquel on avait résolu de recourir. La négociation est tenue si profondément secrète que Mme Élisabeth elle-même, à la fin de cette année 1790, n'en sait pas un mot. Quant à Mercy au contraire, c'est lui, avec le comte de La Marck, qui avait noué ces relations de Mirabeau avec la cour; il était d'ailleurs le confident habituel de la reine : on conçoit donc que la reine lui rende compte, à lui le premier, à lui tout seul peut-être, des incidens de la négociation. Elle le fait par de courts messages, des billets plutôt que des lettres, avec un style tout d'affaires, et, bien entendu, sans se donner le vain plaisir de raconter ses terreurs. « Nous comptons voir M... vendredi soir, écrit-elle quelques jours avant la fameuse entrevue du 3 juillet; j'ai trouvé un endroit non pas commode, mais suffisant, pour le voir et pallier tous les inconvéniens des jardins et du château. Il me semble que vous devez le voir bientôt. Je ne serais pas fâchée que ce fût samedi, pour savoir l'effet qu'aura produit sur lui la visite de la veille. » Ce n'est pas de sa propre émotion, comme on voit, qu'elle se préoccupe ici, mais plutôt de celle de Mirabeau et de l'effet qu'elle-même aura produit; il faut renoncer aux effets dramatiques (2).

(1) Ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion d'une exposition détaillée et complète de tous les doutes et de toutes les preuves, qui viendra en son temps.

(2) Croira-t-on facilement après cela, en l'absence de toute indication de sûre provenance, à l'authenticité de billets comme celui-ci, qui se trouve sous la même date dans le recueil de M. d'Hunolstein : « Tenez, monsieur le comte, plus je réfléchis à la démarche préparée, plus il s'élève de doutes dans mon esprit; il faut absolument les dissiper; j'en ai une sorte d'horreur malgré moi. » Est-ce la même personne qui écrit à peu d'intervalle de façon si différente?

Quelles qu'aient été les émotions de la femme, comment la reine a-t-elle accueilli le secours politique qui lui était offert? A-t-elle rendu témoignage à la généreuse ardeur de Mirabeau, et son suprême bon sens l'a-t-il subjuguée? A-t-elle subi en quelque mesure cet ascendant, ce charme dominateur que l'éloquent tribun exerça sur tant de fermes esprits? Lui accorda-t-elle passagèrement du moins sa confiance? Si la sincérité de Mirabeau fut incontestable dans une négociation qui devait rapprocher des élémens si divers, la révolution et la cour, un orateur populaire et une reine, quelle part de sincérité y apporta-t-elle? Ces notes émouvantes, où nous admirons encore aujourd'hui un noble dévouement et une singulière clairvoyance, ont-elles été par ceux auxquels elles s'adressaient méditées et comprises?

Les premiers engagemens que Mirabeau accepte sont des derniers jours d'avril 1790. Dès le 9 mai, la reine écrit à Mercy : « La négociation va son train; mais autant le premier jour elle m'a plu, autant en avançant j'y vois des inconvéniens majeurs; » le 12 juin : « La négociation avec M... se suit toujours, et, s'il est sincère, j'ai tout lieu d'en être contente. » Elle est en garde, elle se défie, et cependant elle a pu lire déjà ces lignes écrites par Mirabeau avec un accent qui devait convaincre : « Je promets au roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée. Je lui promets tout enfin, hors le succès, qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très téméraire et très coupable pourrait seule garantir dans la terrible maladie qui mine l'état et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, et je ne suis pas cet homme-là. »

Mirabeau gagna-t-il quelque chose par la célèbre entrevue du 3 juillet d'où il était lui-même sorti exalté? S'il produisit quelque impression sur la reine, on va voir que cette impression fut bien fugitive. — Exaspéré de cette inertie de la cour qui faisait échouer tous ses projets, il lance une de ces notes foudroyantes, terribles peintures du danger présent et révélations effrayantes de l'avenir. — « Quatre ennemis arrivent au pas redoublé : l'impôt, la banqueroute, l'armée, l'hiver. Il faut prendre un parti : je veux dire qu'il faut se préparer aux événemens en les attendant, ou provoquer les événemens en les dirigeant. En deux mots, la guerre civile est certaine et peut-être nécessaire. Veut-on la recevoir ou la faire, ou peut-on et veut-on l'empêcher? » Il demande une mesure énergique. Que le roi, se servant d'un récent décret de l'assemblée nationale sur l'organisation des régimens suisses, se forme dans l'ombre une armée à lui, dont il prépare secrètement les cadres et désigne

à l'avance les officiers, et qu'il en destine le commandement au fidèle comte de La Marck. « C'est la conception d'un grand plan qu'il faut arrêter. Hors de là, il n'y a pas de salut, et la société arrive, s'écrie-t-il, au terrible sauve qui peut! » — Cette note est du 13 août; elle dut être reçue le 14; le 15, Marie-Antoinette écrit à Mercy :

« Le papier que je vous envoie me paraît d'un genre et d'un style si extraordinaires, que j'ai cru essentiel que vous le connussiez avant qu'on vous en parle. A vous parler franchement, il me paraît fou d'un bout à l'autre, et il n'y a que les intérêts de M. de La Marck qui y soient bien ménagés. Comment M... ou tout autre être pensant peut-il croire que jamais, mais surtout dans cet instant, le moment soit venu pour que nous, nous provoquions la guerre civile?... Je vois bien à présent la cause de l'indifférence et de la générosité avec laquelle M. de La Marck abandonnait les régimens allemands. Le projet de composer en idée plusieurs corps de troupes est absurde si on en nomme d'avance les chefs, et si on ne les nomme pas, ils ne peuvent rien faire. Voilà mes premiers aperçus sur un papier dont la fin me paraît des plus déplacées. »

Les derniers mots sont la réponse au « terrible sauve qui peut. » Il est bien osé en effet, ce Mirabeau, de se permettre de pareilles familiarités de pensée et de langage! — Il s'en permit bien d'autres quand il commença de répéter ce que La Marck appelle son épouvantable refrain : « A quoi donc pensent ces gens-là? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas? — Le roi et la reine y périront, et, vous le verrez, la populace battra leurs cadavres. — Oui, oui, on battra leurs cadavres. — Ils battront le pavé de leurs cadavres! »

Rien n'ouvrait les yeux à cette cour, à cette reine, — car c'est à elle seule, Mirabeau le déclare, qu'il s'adressait. Il eût fallu, pour comprendre le terrible langage dont il se servait, une imagination ardente, une âme facilement ouverte à l'enthousiasme. Il eût fallu pour se servir d'un Mirabeau, avec cette fierté d'âme et cette grâce que possédait Marie-Antoinette, un grand sens capable d'assigner à un tel homme un grand rôle auprès du trône, mais en même temps de le dominer. Il avait été, quant à lui, ébloui au premier moment : il avait conçu l'espoir que la reine sauverait le trône, et il avait trouvé pour le lui dire des expressions qui avaient dû aller au cœur de la fille de Marie-Thérèse : « J'aime à croire que la reine ne voudrait pas de la vie sans sa couronne; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie si elle ne conserve pas sa couronne. Le moment viendra, et bientôt, où il lui faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval : c'est pour elle une méthode de famille! »

Au lieu d'entendre à de telles paroles, on ne voulut de lui qu'un dévouement obscur, suffisamment payé, pensait-on, par de l'argent. C'était ne rien comprendre à cette forte nature, qui avait besoin de rayonnement autour d'elle. On ne fit que tronquer et dénaturer tous ses plans. Il voulait qu'on osât lutter contre le parti extrême de la révolution en appelant à soi la partie saine de la nation, dût-on risquer l'épreuve de la guerre civile. Pour cela, il fallait, dans sa pensée, que le roi s'entourât de troupes ménagées à l'avance et puis quittât Paris, afin d'échapper au despotisme de l'assemblée et de *Gilles César*, comme Mirabeau appelait La Fayette. Le roi devait sortir de la capitale, non pas en secret et fuyant comme un coupable, mais publiquement, au grand jour, en roi qui fait un solennel appel au gros de la nation. Il s'agissait donc d'aller à Fontainebleau, à Compiègne, en Normandie peut-être, mais non pas à la frontière; les élémens de toute résistance étaient, suivant son dessein, dans la France même et non parmi l'étranger. — On sait ce que la cour adopta de ces énergiques propositions : on fit cet insensé voyage de Varennes; les préparatifs en datent de février 1791, et Mirabeau, à la veille de sa mort imprévue, n'en eut pas même la confidence. On fit Varennes avec le concours de l'étranger : c'était dénaturer doublement les projets de Mirabeau. Dans une lettre du 12 juin, il est vrai, la reine lui attribue de pareilles pensées.

« Il me semble, écrit-elle à Mercy, qu'un point des plus raisonnables du plan de M... est d'engager la Prusse et l'Autriche, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, à paraître non plus pour faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garans de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvais la manière dont on traite un roi. Elles pourraient alors parler avec le ton qu'on a quand on se sent le plus fort, en bonne cause et en troupes... »

Nous ne trouvons absolument rien dans le riche recueil de M. de Bacourt qui réponde à de telles vues exprimées par Mirabeau. Il est vrai qu'il y a, précisément vers juin 1791, des mémoires perdus; mais ne voit-on pas Mirabeau, dans ce que nous avons de ses papiers, s'élever constamment contre la guerre extérieure? Il montre qu'à tous les partis la paix est indispensable : il la faut, dit-il, aux auteurs de la révolution, car rien ne s'achève pendant la guerre; il la faut au roi, qui deviendrait, en cas de revers, « le plastron de toutes les haines, l'objet de toutes les méfiances, la victime de tous les partis. » En présence de ces fortes expressions, qui reviennent à chaque instant sous sa plume, il y a lieu de se demander si Marie-Antoinette prête avec une entière raison à Mirabeau ce projet d'une connivence étrangère. Il en savait, on le voit, tous les périls; sans

cesse il avertissait l'assemblée que ses imprudences à l'égard des cours pouvaient susciter de dangereuses complications extérieures. Une de ses conversations, peut-être même une ses notes sur le parti que d'aventure la cour pourrait tirer de pareilles circonstances, a-t-elle été en passant par quelque intermédiaire, comme l'archevêque de Toulouse par exemple, mal interprétée auprès de la reine? Ou bien Marie-Antoinette elle-même n'aurait-elle pas, à son insu, fait incliner quelques indications peu précises vers l'idée d'un plan qui véritablement était le sien propre et devenait le principal objet de ses pensées?

Mirabeau meurt le 2 avril; on n'a aucune lettre de la reine qui témoigne de son sentiment sur cette mort; mais on peut bien conjecturer que ce fut une délivrance pour la cour. Mirabeau ne jouissait plus auprès du roi ni de la reine d'aucune confiance; le roi trouvait qu'il se faisait payer trop cher; on le laissait combiner tout un vaste plan pour contre-miner dans les provinces les menées des anarchistes, mais on lui cachait soigneusement tout ce qu'on méditait d'accomplir ailleurs. Dans une telle situation, il est certain que Mirabeau devenait plus dangereux qu'utile. — Nous disions tout à l'heure, à propos de l'entrevue du 3 juillet, que l'œuvre apocryphe avait introduit les fausses couleurs d'une mise en scène dramatique; on peut juger à présent que la simple réalité présentait cependant à elle seule une assez riche matière aux émotions graves. Vit-on jamais une plus saisissante apparition que celle de ce génie désordonné chargé de prédire à un roi et à une reine timides leur destinée épouvantable? Ému de pitié et touché d'une grande ambition, il veut les sauver; mais on le dédaigne, et il meurt tourmenté par l'amère conscience de son impuissance méritée.

La reine n'a jamais conçu de sérieux espoir que dans l'intervention étrangère. Elle s'en est exprimée nettement plus tôt qu'on ne le croyait : nous avons vu que dès le 12 juin 1790, presque au début de la révolution, qui n'a commencé pour elle qu'aux journées d'octobre 89, interprétant bien ou mal les projets de Mirabeau, elle s'est attachée à cette pensée. En quelques mois, elle a conçu tout un vaste plan de contre-révolution par l'invasion étrangère. On tremble quand on lit dans le volume de M. d'Arneth qu'une lettre comme la suivante, qu'elle se fait écrire de Bruxelles par Mercy au commencement de mars 1791, a été interceptée et transmise au comité des recherches à Paris :

« Il y a ici 49,600 hommes de troupes d'élite; on parviendrait difficilement à les désorganiser; les missionnaires envoyés à cet effet n'ont encore formé aucune tentative. Ils sont surveillés très soigneusement, et on n'épargnera pas ceux qui seront surpris dans les fonctions de leur dangereux

ministère... L'Alsace, avec la réunion de quelques princes d'Allemagne intéressés à revendiquer leurs fiefs dans cette province, devrait être regardée comme le point central des opérations qui seront tentées. En s'assurant de la ville et citadelle de Strasbourg, on se trouverait dans une position également sûre et formidable, à portée des secours que l'on peut se promettre, avec une retraite libre en cas de besoin. Si en même temps les royalistes prennent consistance dans quelques-unes des provinces méridionales, et que la Bretagne s'y joigne, l'intérieur du royaume menacé par les deux extrémités opposées, privé de toutes ressources de commerce et autres, ne pourrait se soutenir longtemps contre une attaque dont l'impulsion majeure pèserait immédiatement sur la capitale. — Il ne faut pas se dissimuler le principe reçu généralement que les grandes puissances ne font rien pour rien. Le roi de Sardaigne a toujours eu des vues sur Genève; une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var lui serait très intéressante. Pareille facilité pourrait être négociée avec l'Espagne pour les limites de la Navarre. Les princes feudataires en Alsace seraient gagnés à peu de frais, et leur concours est d'une extrême importance. L'empereur est le seul duquel on pourrait se promettre des secours désintéressés. De ces remarques s'ensuit la nécessité de plusieurs négociations dirigées par des personnes affidées et habiles... »

Imagine-t-on l'effet que de pareilles lettres interceptées devaient produire, et quelles défiances, quelles rigueurs dans les provinces, quelle irritation des esprits en devaient résulter? Mercy n'écrivait de la sorte qu'après avoir reçu de Marie-Antoinette elle-même des lettres tout aussi graves, où elle discutait les moyens de constituer la ligue étrangère et le prix auquel la France devait acheter ce secours. Quelque étrange que cela nous paraisse, la reine croyait parler au nom de cette partie saine de la nation, comme elle disait, dont elle comptait pour rien le concours tant que le point d'appui d'une coalition extérieure ne viendrait pas l'encourager. Elle était fatalement entraînée vers l'unique ressource d'une alliance extérieure, puisque d'une part elle refusait absolument le concours des princes et de la noblesse, et que de l'autre elle ne voulait pas se fier au parti révolutionnaire modéré. Éclairée par son antipathie pour cette partie de noblesse légère et frondeuse d'où lui étaient venus les premiers déboires, elle démasquait les vaines et dangereuses bravades de l'émigration, et quant aux rapports qui s'engagèrent après le retour de Varennes entre elle et Barnave, nous savons maintenant, par le volume de M. d'Arneth, qu'elle ne fit de ce côté non plus aucune sorte de concession.

La simple lecture des précieux documens que nous livrent les archives autrichiennes devient ici singulièrement dramatique par les émouvantes vicissitudes qu'elle révèle. Le projet de fuite vient d'échouer. Marie-Antoinette, à peine de retour à Paris, rend un bel

hommage au dévouement de Fersen en lui adressant à la hâte deux courts billets : « Rassurez-vous sur nous; nous vivons... — J'existe et j'ai été bien inquiète de vous. Je vous plains de n'avoir aucune nouvelle de nous. Le ciel permettra que cette lettre vous parvienne. N'écrivez pas, ce serait nous compromettre, et surtout ne revenez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici, vous seriez perdu, si vous paraissiez... Adieu, je ne pourrai peut-être plus vous écrire. » Fersen méritait ce témoignage par sa généreuse conduite, par son respect ému, par son zèle, qui se préparait à de nouvelles épreuves. — A peine a-t-on lu ces tristes billets que voici trois cruelles lettres de Léopold, qui, trompé par de fausses nouvelles, croit le roi et la reine sauvés et réfugiés à Bruxelles, dans ses propres états. Il écrit à Louis XVI pour le féliciter d'un si heureux terme à de longues angoisses. Ses troupes, ses généraux, ses finances, il met tout cela aux ordres du roi de France pour qu'il rétablisse enfin sa légitime autorité. Il écrit surtout à la reine avec une joie véritable ; à elle seule revient tout le mérite. « Votre courage, fermeté et présence d'esprit vous a sauvée ainsi que le roi et votre famille, et sauvera également la monarchie, et on vous devra le repos de l'Europe entière. Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout! » Involontairement l'esprit s'arrête à ce que l'erreur qui abusa Léopold pendant quelques jours suggère de réflexions. Le roi et la reine à Bruxelles, la révolution prenait un autre cours, de sanglantes pages étaient du moins épargnées à notre histoire! La déception se montre immédiatement par un écrit autographe de Louis XVI, appel direct du fond de sa nouvelle captivité à l'Europe en général, particulièrement à l'empereur son beau-frère, afin qu'il prenne toutes les mesures « pour venir au secours du roi et du royaume de France. » — Et la cruelle destinée, qui avait paru hésiter un instant, reprend son cours.

Cependant la reine avait accepté, disait-on, une entente avec les chefs du parti modéré, Barnave, Lameth et Duport. Adopter franchement la nouvelle constitution et détourner à tout prix les dispositions hostiles des puissances étrangères, qui ne faisaient qu'attiser les haines intérieures, voilà quel plan ces conseillers proposaient. Marie-Antoinette et Louis XVI parurent s'y prêter, et l'on a cru qu'ils furent en cela, du moins au commencement, suffisamment sincères. Voici en effet, dans le livre même de M. d'Arneth, des lettres de la reine qui représentent la situation comme non désespérée et même comme tout à fait tolérable : « Les derniers événemens m'ont donné de grandes lumières sur l'état des choses, écrit-elle à Mercy le 29 juillet, et sur le caractère des personnes.

Je crains de m'être bien trompée sur la route qu'il a fallu suivre; tout me fa... e qu'il y a ici de la bonne foi et du sincère désir du bien. » On connaissait depuis longtemps d'autres lettres adressées vers la même époque à l'empereur, et dans lesquelles Marie-Antoinette s'exprime comme elle vient de le faire à l'égard de Mercy. Dans un message du 30 juillet, par exemple, elle assure qu'elle est maintenant mieux éclairée, et que les circonstances donnent beaucoup plus d'espoir; les hommes influens de l'assemblée se prononcent pour le rétablissement de l'autorité royale; tout paraît se réunir pour amener la fin des désordres. « Il ne faut donc pas, ajoute-t-elle, que les mouvemens extérieurs viennent contrarier une tendance salutaire; une tentative d'intervention armée serait particulièrement et à tous les points de vue redoutable. »—Ces assurances, écrites de la main de la reine, sont des plus formelles; on pouvait s'y tromper. L'erreur n'est plus possible, et l'on ne dira plus que la reine a voulu tenter un arrangement avec la révolution, qu'elle a fait des concessions pour un temps, ou bien qu'elle a hésité dans sa ligne de conduite. On vient de lire le billet du 29 à Mercy et le message du 30 à Léopold; en voici les contre-parties. M. d'Arneth, en les faisant connaître pour la première fois, nous ouvre un nouveau jour à travers ce terrible drame.

« A Mercy, ce 31 juillet. — Je vous ai écrit le 29 une lettre que vous jugerez aisément n'être pas dans mon style. J'ai cru devoir céder aux désirs des chefs de parti ici, qui m'ont donné eux-mêmes le projet de lettre. J'en ai écrit une autre à l'empereur hier 30; j'en serais humiliée, si je n'espérais pas que mon frère jugera que dans ma position je suis obligée de faire et d'écrire tout ce qu'on exige de moi. Il est bien essentiel que mon frère me réponde une lettre circonstanciée qui puisse être montrée, et qui en quelque sorte puisse servir de base de négociation ici. Envoyez sur-le-champ un courrier pour l'en prévenir... »

Le lendemain, elle écrit encore en chiffres à Mercy pour le prévenir sur le compte de l'agent par lequel passeront les messages dictés par Barnave :

« L'abbé Louis doit vous aller joindre bientôt; il se dira accrédité par moi pour vous parler. Il est essentiel que vous ayez l'air de l'écouter et d'être prévenu, mais de ne pas vous laisser aller à ses idées. Je suis obligée de garder de grands ménagemens avec lui et ses amis : ils m'ont été utiles et me le sont encore dans ce moment; mais, quelques bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées et ne peuvent jamais nous convenir... M. de Blumendorff vous dira notre position ici; les scélérats sont dans les dernières convulsions de la rage; ils cherchent à m'attaquer de toutes les manières, mais je ne crains rien, et je supporte tout dans l'espoir que bientôt tout cela sera fini. »

Sur quoi donc édifier cette espérance hardie d'une issue prochaine? On le comprend bien : uniquement sur l'intervention étrangère. « Je persiste toujours à désirer que les puissances traitent avec une force en arrière d'elles, mais je crois qu'il serait extrêmement dangereux d'avoir l'air de vouloir entrer. » Oui, avant Varennes elle avait invoqué nettement l'entrée des armées étrangères, parce qu'on pouvait espérer que le roi, sortant de Paris, en prendrait le commandement et y réunirait les Français fidèles. Maintenant l'invasion ferait courir le plus grand danger au roi et à la reine, prisonniers dans Paris; il fallait donc employer seulement la pression diplomatique et la menace armée sur la frontière, tandis que se poursuivrait la négociation avec le parti modéré de l'assemblée. Ces paroles qu'on vient de lire dans le billet du 31 à Mercy : « il est essentiel que mon frère me réponde une lettre pouvant servir de base de négociation, » sont à double entente. Il faut que la lettre ostensible de l'empereur soit pacifique, en ce sens qu'il doit entrer dans le nouveau jeu accepté par la reine et approuver ses relations nouvelles; mais en même temps cette lettre doit être à demi menaçante, car après tout n'est-ce pas une double crainte qui a conduit ces libéraux aux pieds de la reine : crainte des excès de la révolution à l'intérieur et crainte du châtiment qui pourra venir un jour du dehors? Telle a été certainement la pensée de Marie-Antoinette, et la réponse de Léopold, en s'y conformant, le prouve. En tout cas, la continuation des rapports avec Barnave et l'acceptation de la constitution ont paru de bons moyens pour gagner du temps; seulement il ne faut pas croire que la reine ait jamais pris au sérieux cette nouvelle conduite. « Vous aurez sûrement déjà la charte, écrit-elle à Mercy; c'est un tissu d'absurdités impraticables. Du temps et un peu de sagesse, et je crois encore qu'on pourra au moins préparer à nos enfans un avenir plus heureux. »

Depuis le retour de Varennes jusqu'au commencement de 1792, date de l'ouverture de la guerre, la reine ne fait plus qu'insister, mais avec une infatigable persistance, sur la formation d'un congrès armé dans quelque ville voisine de la frontière. C'est qu'elle voit les forces de la révolution grandir, la lutte déclarée s'annoncer chaque jour plus terrible, et les souverains qu'elle invoque hésiter à son appel. Nous avons exposé ici même dans un précédent travail (1) combien avait été difficile et pénible l'enfantement de la première coalition. Marie-Antoinette s'en indignait, accusant les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1865, le huitième article de la série intitulée *Gustave III et la Cour de France*, qui traitait spécialement des plans de contre-révolution et de coalition européenne.

cours, reprochant à son propre frère une indifférence dont celui-ci n'était pas coupable, et elle abaissait au niveau de leur froideur ou plutôt de leur impuissance les conditions de son suppliant appel. Quand la révolution elle-même eut engagé la guerre et coupé court aux hésitations de l'Europe, le péril intérieur lui paraissant aussi ne plus laisser place à nul ménagement ni à nul espoir, elle appela de nouveau l'invasion étrangère et s'offrit même, il faut le dire, à la diriger. Mercy lui avait écrit dès janvier 1792 :

« Si la guerre éclate, il sera bien important que l'on sache aux Tuileries les mouvemens de chaque jour et les intrigues de tous les partis. Il faudrait à cet effet des observateurs bien intelligens et actifs par qui on établirait un concert de notions et de mesures. Sans cet accord, bien des choses essentielles échapperont. On supplie de faire attention à cette remarque. »

La vraie réponse au billet de Mercy fut ce court et terrible billet chiffré de Marie-Antoinette; le déchiffrement en est aux archives de Vienne, de la main même de Mercy.

« 26 mars 92. — M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie et une autre par le pays de Liége. C'est l'armée La Fayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du conseil d'hier; il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et prendre toutes les mesures convenables. Selon toutes les apparences, cela se fera promptement. »

Le volume de M. d'Arneth se termine par un billet de Mercy, en date du 9 juillet 92, qui supplie la reine de se jeter hors de Paris, s'il lui est possible, afin de « mettre un espace entre soi et les brigands. » Qu'on évite seulement d'être entraîné dans les provinces méridionales, et dans un mois on sera sauvé. — Voilà donc les proportions du tableau final, qu'on en est venu, à force d'aveuglement, jusqu'à ne plus se figurer que comme une horrible lutte entre des brigands ameutés et une malheureuse reine! Sans doute la journée du 20 juin avait été un sinistre épisode qui faisait prévoir un 10 août; sans doute l'excès d'audace des jacobins annonçait de cruelles extrémités. N'y avait-il plus cependant, quand sonnait le clair appel de la guerre étrangère, d'autre rôle pour la cour et pour la reine que de proclamer qu'on avait à fuir l'assassinat? Par quelle fatalité arriva-t-il que l'honnête Louis XVI, presque seul d'entre ces Bourbons à l'humeur facilement belliqueuse, se trouvât incapable de monter à cheval et d'entraîner tout un peuple à sa suite? Par quelle déplorable destinée Marie-Antoinette elle-même, fille de Marie-Thérèse et digne par plusieurs côtés

d'une telle mère, courageuse, forte d'âme, résolue, en même temps que riche de grâce et de charme, se trouva-t-elle réduite à voir se tourner en instrumens d'infortune de grandes qualités qui eussent dû, par un autre emploi, lui gagner tous les cœurs?

L'esprit de race a fait l'éclat et le malheur de Marie-Antoinette. Aujourd'hui que le mélange des classes a mis en commun toutes les données de l'intelligence et de la morale, il est malaisé peut-être d'imaginer combien ce qu'on appelait la naissance pouvait élever de distinctions et de barrières souvent infranchissables. L'éducation tout à part qui en résultait pouvait développer les heureuses énergies de certains caractères, mais précisément d'une manière exclusive et au détriment de quelques-unes des plus légitimes influences de leur temps. Marie-Antoinette avait reçu cette sorte d'éducation morale au sein des traditions de la puissante maison d'Autriche, docilement conservées et transmises par la sincérité germanique. Transportée de là en présence des mobiles transformations d'idées et de mœurs dont notre pays était le théâtre, on comprend qu'elle soit restée presque inaccessible à tel sentiment qui, en d'exceptionnelles circonstances, s'exaltait prodigieusement sous ses yeux. Il est clair que l'esprit de la race prima chez elle en tout temps l'idée nationale, et elle ne se familiarisa jamais avec la nécessité de dédoubler ses affections pour les partager au moins également entre l'Autriche et la France. On l'a vue n'admettre que l'indissoluble union des deux pays comme unique condition de leur fortune politique, et sa préoccupation exclusive, dans l'affaire de Bavière ainsi qu'en 1784, a été de sauvegarder les intérêts de l'Autriche. Elle a glissé sur cette pente dangereuse jusqu'à la fatale confusion qui lui a fait écrire l'avis à Mercy du 26 mars 1792. On ne doit pas du reste oublier dans quelles conditions elle a commis cette faute. Si elle admettait la nécessité de l'intervention étrangère, qui pouvait amener une guerre au dehors, c'était par une profonde horreur de la guerre civile et de l'effusion du sang dont il faut lui tenir un grand compte. Elle souhaita pendant longtemps que cette intervention ne fût que diplomatique et demanda ensuite un congrès armé, l'un ou l'autre moyen devant servir, selon sa pensée, d'appui matériel et moral au concours dévoué de la partie saine et modérément libérale de la nation : entre deux extrémités cruelles, l'horreur de l'une la rejetait vers l'autre avec un pareil effroi. Aussi ne dirons-nous pas qu'elle a été vraiment une politique, ni qu'elle a eu un véritable système politique; certains sentimens l'ont seuls dirigée. Nous savons aujourd'hui ce qu'il y avait de pur patriotisme dans cette jeune armée de 1792 qui représentait la France nouvelle; combien ne comptait-on pas dans ses rangs de nobles cœurs heureux d'échapper par la

guerre étrangère à l'horrible nécessité de distinguer dans la mêlée intérieure où était le vrai devoir! Cette armée, formée en dehors des anciens cadres, et dont les officiers n'étaient pas nobles, n'en était pas moins aux yeux de la reine la pure armée de l'émeute : c'étaient là, pensait-elle, les vainqueurs de la Bastille, « les plus grands drôles de Paris, » comme disait Mirabeau, cette même tourbe qu'elle avait vue venir à Versailles le 6 octobre, qui envahissait le château pendant la journée du 20 juin et qui s'était déjà souillée de sang. Elle croyait qu'ils seraient écrasés du premier coup sur la frontière, et que la France et Paris s'en verraient délivrés; c'était là cependant le meilleur du sang de la France, et il ne devait couler que pour le triomphe définitif de la révolution. Marie-Antoinette commettait donc une double erreur, mais que des hommes honnêtes, et qui n'avaient pas les mêmes motifs d'entraînement que la reine, ont commise aussi. Je ne parle pas seulement des Français qui restèrent après le 20 avril dans les rangs de l'émigration, et qui ne croyaient pas apparemment trahir les vrais intérêts de leur pays; mais voyez M. de Bouillé : il accepte un commandement jusque dans l'armée étrangère sous Gustave III. M. de Bouillé est pourtant un honnête homme qui aime ardemment la France et qui la connaît : il faut le voir, dans ses mémoires, hausser les épaules aux fanfaronnades des officiers prussiens et se réjouir secrètement de nos succès. Et M. de Montmorin? Ministre des affaires étrangères jusqu'en novembre 91, n'envoie-t-il pas, lui aussi, en avril et mai 92, après la déclaration de guerre, les plans de campagne à La Marck et à Mercy, qui sont à Bruxelles? M. de Montmorin, caractère faible, mais estimable, croit néanmoins servir la cause de la révolution modérée.

Marie-Antoinette a eu pour tout système politique d'abord le désir avoué de contribuer à maintenir l'alliance des deux cours de Vienne et de Versailles, c'est-à-dire de ses deux familles, — plus tard, le vœu ardent de sauver son mari et son fils par l'unique moyen que le cercle étroit de ses vues lui suggérait. L'isolement et l'abandon immérités qui attristèrent la première partie de son règne expliquent assez qu'elle soit restée tout d'abord étroitement attachée à ses souvenirs ou, si l'on veut, à ses préjugés de race : elle se créait l'illusion d'y rattacher les intérêts de la France. Si ses efforts au temps de la grande lutte n'ont pas dépassé le même horizon, il faut se rappeler que son action était limitée par l'indolence capricieuse du roi : elle respectait l'autorité du souverain; elle avait appris, à mesure que la vie était devenue sérieuse autour d'elle, et notamment depuis l'affaire du collier, à estimer l'honnête et solide caractère de l'homme. Cette retenue, qu'elle voulut conserver, contribua

beaucoup à limiter la sphère de ses efforts. Elle montra du moins une continuité d'intention et, pour tout dire, une force morale dont on ne la savait pas capable. C'est, je pense, le principal résultat du nouveau volume de M. d'Arneth d'avoir mis plus d'unité dans cette vie. Ne cherchez plus le vain mélodrame dans cette tragédie d'une grandeur antique. Non; la reine n'a pas écrit en septembre 1791 ces lignes d'une rhétorique déclamatoire : « Ne me renvoyez pas mes diamans; je ne me pare plus, ma vie est une existence toute nouvelle; je souffre nuit et jour, je change à vue d'œil, mes beaux jours sont passés, et sans mes pauvres enfans je voudrais être en paix dans ma tombe. — Ils me tueront, ma chère Christine! » Il fallait ces soubresauts de douleur, ces spasmes, ces cris de désespoir, pour terminer par un de ces poignans contrastes dont le gros des lecteurs est épris la riante galerie des prétendues lettres à Marie-Christine. Les documens authentiques nous ont désabusés; le désespoir s'y montre sans doute, mais avec un accent énergique, soit de colère, soit de résignation amèrement subie.

« Il faut bien plus de courage à supporter mon état, dit ici la vraie reine, que si on se trouvait au milieu d'un combat. Je ne vois que malheur dans le peu d'énergie des uns et dans la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu! est-il possible que, née avec du caractère, et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne; non pour moi : pour mon enfant je me soutiendrai, et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu. »

Le 10 août, en consommant le divorce devenu inévitable entre la révolution et l'ancienne royauté, ouvrit pour Marie-Antoinette et Louis XVI ce qu'on a appelé la période de l'expiation. Ce dernier temps est assez connu pour que le jugement de l'histoire et celui de la conscience nationale n'aient pas besoin d'y demander de nouvelles lumières. L'expiation a si fort dépassé les fautes personnelles qu'après les avoir effacées elle a montré ce roi et cette reine payant eux seuls pour beaucoup de fautes que d'autres avaient commises. Ils l'ont tous deux compris et accepté : cela s'appelle le martyre, c'est le sacrifice qui épure et rachète, et mérite par surcroît un perpétuel respect.

A. Geffroy.

LE

SALON DE 1866

Si quelques œuvres originales et intéressantes ne se distinguaient dans la masse des tableaux et des statues exposés au Palais de l'Industrie, nous ne devrions guère ménager au salon de 1866 l'expression de notre découragement plus qu'aux expositions précédentes, car il nous semble que la moyenne a encore baissé, comme si elle obéissait aux lois implacables d'une dépression lente, mais continue. L'ardent désir que nous éprouvons de voir l'école française reprendre son rang nous force à dire qu'il y a lieu d'être inquiet. L'art actuel paraît faire fausse route et devoir s'égarer promptement, s'il ne revient, par un vif et sérieux effort, à des manifestations élevées conçues en dehors des goûts frelatés du jour. Chacun sait son métier, cela n'est pas douteux, mais c'est tout : l'invention, la recherche, l'aspiration vers la grandeur, sont de plus en plus rares. Seule aujourd'hui, l'habileté de la main paraît importante. Or, si le métier suffit à consacrer les artistes, il doit être indifférent à ces derniers de peindre des persiennes ou des tableaux. On voit de tous côtés des ouvriers habiles; quant aux artistes qui ont souci de l'idéal et qui cherchent cet *au-delà* vers lequel les âmes intelligentes doivent toujours tendre sous peine de déchoir, deux lignes suffiraient pour énumérer leurs noms.

Lorsqu'on s'arrête dans ces vastes salles, on est toujours tenté de se dire : Je connais cela. En effet, rien n'y est nouveau, et presque tout y semble une réminiscence. Voilà les mêmes Bretons, les mêmes Alsaciennes, les mêmes allégories mal peintes et imparfaitement dessinées; voilà les mêmes femmes nues, assises, debout, couchées, provocantes : *baigneuses* et *Vénus, premier secret* et *dernière illusion, rêves* et *printemps;* voilà les mêmes batailles, le même dra-

peau pris, le même ennemi vaincu, le même Français triomphant; voilà enfin le même *Salon*, celui que nous avons vu l'an dernier et que probablement nous reverrons l'année prochaine. En présence d'un état de choses aussi douloureux et qui n'est point contestable, la situation de la critique est extrêmement pénible. Devant les mêmes faiblesses, on est réduit aux mêmes observations, et puisque les artistes se répètent sans cesse, la critique est forcée de se répéter elle-même. A moins de s'égarer dans de faciles et insipides énumérations, on est contraint de parler encore des hommes qu'on a déjà signalés plusieurs fois, car seuls ceux-là ont fait un effort qui mérite d'être loué. Un bon tableau est une bonne fortune qui nous est trop rarement offerte, et c'est de là que vient notre chagrin; quant à notre découragement, la cause en est bien simple. Notre société actuelle, qui n'est peut-être pas le modèle des sociétés, a imprégné les artistes de ses émanations malsaines : au lieu d'être ses maîtres, ils se sont fait ses humbles serviteurs; au lieu de la ramener au goût de l'art pur et au culte du beau, ils la suivent et parfois même la précèdent dans ses aberrations, dans ses folies, dans son amour effréné des jouissances faciles, dans ses besoins vaniteux de grandeur artificielle. A tout prix, les artistes veulent plaire à ce monde étrange et factice qui rappelle les danses macabres du moyen âge. Au lieu d'écouter les conseils désintéressés de la muse austère, ils ne suivent que « les prescriptions de la mode; » ils se tiennent au courant, ainsi que l'on dit chez les gens d'affaires; ils savent les *sujets* que l'on préfère, la façon qui est appréciée par les prétendus amateurs; ils travaillent dans le *genre* qui est le plus demandé, et ils croient avoir rempli toute leur mission quand ils ont bien vendu leurs tableaux. Ceux qui luttent contre le courant sont rares, et nous ne saurions trop les encourager à rester fermes et droits dans leur résolution de bien faire à tout prix et selon leur conscience. Tôt ou tard ils auront leur récompense, j'entends la vraie, la seule, celle qui se paie en gloire. Les autres auront plu à la foule, ils n'auront travaillé que pour elle : qu'en restera-t-il lorsqu'ils ne seront plus? « Tout homme, a dit M. Renan, qui ne sait pas se contenter de l'approbation d'un petit nombre est condamné à ne rien faire que de superficiel. »

Aussi chaque année voit s'accroître l'indifférence qu'inspirent ces expositions qui devraient être la fête des yeux et de l'esprit; il n'en était point ainsi jadis. Quel homme de quarante ans ne se souvient encore avec émotion de l'ouverture du Salon dans les galeries du Louvre? Bien avant l'heure fixée pour l'entrée, la vaste cour était pleine de monde; on se précipitait à travers le grand escalier comme à l'assaut d'une forteresse; quel enthousiasme ! quelles défaites ! quelles victoires ! On se heurtait pour voir les Decamps, on

se gourmait devant les toiles de Delacroix, on se disputait devant les tableaux anecdotiques de Paul Delaroche; les classiques et les romantiques, les élèves de David et ceux de Géricault se retrouvaient face à face avec leurs œuvres, qui continuaient la bataille, et le public, souverain juge, était appelé à décider entre eux. Au milieu de ces deux partis se glissaient les *luminaristes* comme M. Diaz, qui depuis..., et les *naturalistes* hésitans, qui n'avaient pas encore reconnu Troyon pour leur maître. Les portraits mêmes offraient un intérêt réel lorsqu'ils étaient peints par Flandrin ou par Guignet. Cette époque déjà lointaine était moins prodigue pour les artistes, mais elle était plus féconde pour l'art; on s'en occupait, on l'aimait, on le discutait. Pour cela comme pour tant d'autres choses, nous pourrions dire : C'était le bon temps. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. On va au Salon parce qu'il faut voir un peu de tout. On s'entasse devant des tableaux d'une médiocrité désespérante, auxquels on a fait les honneurs du salon carré parce qu'ils représentent quelques personnages de l'histoire moderne; s'il y a par hasard des portraits de femmes connues dans un monde dont il sied de ne pas parler, on s'en informe, on y court, on les regarde, on les commente. Curiosité et dépravation du côté du public, dédain pour les choses de l'esprit et matérialisme exagéré du côté des artistes, qu'espérer de bon avec de si tristes élémens?

Jamais cependant on n'a plus encouragé les artistes que maintenant (1); mais ce qui leur manque, c'est le souffle, ce souffle vivifiant qui sort naturellement de certaines institutions d'un pays; ce n'est pas eux seulement qui en sont privés, ce sont tous ceux qui pour produire ont besoin de sentir s'agiter en eux-mêmes un esprit librement fécondé. C'est la pureté des atmosphères qui fait l'activité du sang. L'homme ne vit pas que de pain, et pour bien comprendre les choses de la nature il faut être en communion directe et renouvelée avec celles de l'esprit. Or, lorsque l'esprit se tait, le monde s'endort. Aussi, tout en constatant l'abaissement progressif qu'on remarque dans nos expositions annuelles, je n'entends point le reprocher exclusivement aux artistes : ils ne sont point responsables d'un état de choses qu'ils subissent, mais qu'ils n'ont point créé.

(1) Malgré sa sécheresse apparente, le *livret* renferme des documens statistiques qu'il ne faut point négliger, car ils contiennent des renseignemens précieux pour l'histoire de l'art à notre époque. J'en ferai ressortir quelques-uns : — 2,349 artistes ont exposé 3,297 œuvres d'art (abstraction faite des envois de Rome). Au 1er janvier 1866, il existait 1,267 artistes récompensés par l'administration française. Ils ont obtenu 2,474 récompenses, ainsi divisées : 2,002 médailles ou rappels de médailles, et 472 décorations, dont 65 croix d'officier, 3 croix de commandeur, et 2 croix de grand-officier. Ainsi qu'on le voit, les encouragemens ne manquent pas; mais est-il bien certain qu'on protége les arts en protégeant les artistes?

I.

Toutes les personnes qui ont visité les dernières expositions de beaux-arts faites au Palais de l'Industrie se rappellent le grand jardin qu'on avait établi dans la nef principale. Ce lieu de repos charmant pour les promeneurs était réservé à la sculpture. Dernièrement on fit une exposition de chevaux; il fallait bien se conformer à ce goût factice pour les choses hippiques qui semble depuis quelque temps avoir affolé la France. L'emplacement consacré aux statues fut abandonné aux évolutions des bidets de poste, des *carrossiers* et des pouliches; on en fit un manége. Aujourd'hui le jardin n'est plus : au lieu de l'oasis, il n'y a qu'un désert; les centaures ont chassé Phidias. Ce sont, dit-on, les sculpteurs qui ont demandé et obtenu cette pitoyable modification. Dans le jardin, les statues, éclairées par un jour diffus et de reflet, étaient singulièrement amollies dans leurs contours et n'offraient guère de loin que des silhouettes indécises : je le veux bien et ne disputerai pas. L'administration, qui doit être fort embarrassée pour satisfaire toutes les exigences, s'est prêtée de bonne grâce aux observations des statuaires, et elle leur a accordé ce fameux *jour d'atelier* à quarante-cinq degrés qu'ils réclamaient à grands cris. Dans un long couloir où souffle un incessant courant d'air, on a exposé les statues en face de larges fenêtres qui versent sur elles un jour blanc et plus aigu qu'il ne convient : l'endroit est désagréable et malsain; aussi l'on n'y va guère et l'on n'y reste pas. Il me semble que dans cette organisation nouvelle on a simplement oublié que les statues ne sont point des bas-reliefs, qu'elles sont *ronde-bosse*, que, pour les apprécier en connaissance de cause, il faut pouvoir les examiner sous leurs différens aspects, tourner autour, comparer le dos à la poitrine et la chevelure au visage. Aujourd'hui elles sont parfaitement éclairées de face; mais c'est là tout, le reste baigne dans l'ombre et demeure d'autant moins visible que le jour des fenêtres frappe directement aux paupières le curieux mal appris qui s'imagine qu'un groupe en marbre peut être regardé de tous côtés. Une semblable distribution de lumière ne serait tolérable que si chaque statue était placée sur une selle à pivot. Les sculpteurs feront bien, l'année prochaine, de redemander leur ancien jardin; je suis persuadé qu'on s'empressera de le leur rendre, à moins toutefois qu'il ne soit retenu d'avance pour une exhibition de bestiaux ou de volailles. De tels et si pénibles malentendus seraient-ils possibles, si Paris possédait enfin un local spécialement approprié aux expositions des beaux-arts?

Les principaux maîtres de la statuaire se sont abstenus cette

année. L'ensemble de l'exposition est faible et indécis : il n'y a rien de choquant, il n'y a rien de réellement remarquable. Nul ne s'est mis en frais d'imagination, et tout ce qu'on voit paraît avoir été fait par de très habiles praticiens, accoutumés à manier un ciseau que la main seule dirige. L'*Angélique* de M. Carrier-Belleuse attire les regards :

Creduto avria che fosse statua finta
O d'alabastro, o d'altri marmi illustri.

On se rappelle avec quelle supériorité M. Ingres a traité le même sujet. Le peintre a su réaliser là un rêve de chasteté, de jeunesse, de grâce et de beauté : il avait suivi les indications du poète; de son *Angélique* il avait fait une jeune fille, debout, immobile, enchaînée. « Roger l'eût prise pour une statue, s'il n'eût aperçu ses larmes qui coulaient. » Avec l'*Angélique* de M. Carrier, l'illusion n'est pas possible : c'est une femme; elle se débat, se convulsionne, se contourne; disons le mot, elle se tortille. Attachée au rocher, la tête renversée, effarée, les genoux repliés, le torse jeté en avant, elle semble faire des efforts désespérés pour échapper au *smisurato mostro*. Son immense et invraisemblable chevelure tombe jusqu'à ses pieds en larges nattes; des chaînes en cuivre doré étreignent ses poignets et ses chevilles : il est temps que Roger arrive. Il y a dans cette figure des morceaux traités de main de maître : je signalerai entre autres les genoux, qui sont fort beaux, étudiés avec grand soin et rendus avec une précision qui n'est point sans élégance; mais toute la statue est d'un art bien matériel, on dirait une réminiscence du chevalier Bernin. Cette forte femme, hommasse et vigoureuse, paraît de taille à briser ses entraves et à ne point redouter la lutte avec l'orque formidable. Cette Flamande ferait bien dans une des plantureuses allégories de Rubens. Je dois dire en outre que c'est plutôt un torse qu'une statue. La tête, à demi cachée sous le bras, se voit difficilement, de sorte que l'on a d'abord un amas de chairs sous les yeux avant de découvrir le visage qui doit les expliquer et leur donner l'expression. Que reste-t-il alors? On le comprendra au premier coup d'œil. M. Carrier-Belleuse manie la râpe, le ciseau, la masse et l'archet avec une habileté remarquable; mais j'ai peur qu'il n'en abuse et veuille parfois obtenir des effets auxquels le marbre se refuse absolument. La matière n'est obéissante que selon ses propriétés : au-delà, elle devient réfractaire, et nul talent, si ingénieux qu'il soit, ne peut lui faire rendre ce qu'elle ne contient pas. Le rocher auquel est liée Angélique baigne ses pieds dans la mer; M. Carrier a usé de toutes ses ressources de praticien pour figurer la crête des flots, et il a échoué : ces pompons chicoracés peuvent ressembler à des madrépores ou

à des éponges pétrifiées; mais jamais on ne pourra s'imaginer qu'ils représentent le sommet fluide, mobile, transparent et fugitif d'une vague. Les transpositions d'art sont dangereuses, et demander à la sculpture ce qui appartient exclusivement à la peinture ou au dessin, c'est s'exposer à ne pas réussir. J'adresserai à M. Carrier un autre reproche, reproche de détail et qui n'a qu'une importance relative. Mêler le cuivre au marbre, le jaune éclatant au blanc, c'est détruire ou du moins compromettre l'ensemble d'une œuvre. Autant que possible et à moins d'impérieuses exigences, la matière doit être une, s'imposer aux yeux par l'uniformité même de sa nuance et ne point laisser des métaux inutiles et criards éparpiller l'effet, tirer le regard et briser la douce harmonie d'une coloration générale. La même observation peut être faite à M. Grootaers pour sa *Marie, mère de Dieu,* à M. Chappuy pour son *Joueur de bilboquet,* et à M. Aizelin pour *l'Enfant et le Sablier.*

Qui ne se rappelle les beaux vers de l'*Oaristys,* d'André Chenier?

> J'entrai fille en ce bois et chère à ma déesse!
> — Tu vas en sortir femme et chère à ton époux!

C'est l'imitation d'une idylle de Théocrite qu'à son tour M. Loison vient de traduire en marbre sous le titre de *Daphnis et Naïs.* Le groupe est élégant et de bonne facture, très simple de composition et d'un agencement qui fait habilement valoir les lignes. Le jeune homme et la jeune fille, à demi enlacés, marchent côte à côte et se donnent un baiser. Les deux mains, rejointes à hauteur de la taille, sont remarquables de souplesse et ont été traitées avec un grand souci de la vérité. Les draperies, sobres d'arrangement, loin de nuire au nu, s'associent à lui dans une proportion très sage et bien raisonnée. Il n'y a là rien de tapageur, rien de trop voyant, tout est bien pondéré et d'une sobriété qu'il est bon de louer, car elle devient chaque jour plus rare. On pourrait désirer plus de force dans le modelé, plus de vigueur contenue dans le mouvement; c'est là néanmoins une tentative fort honorable et dont il est juste de savoir gré à M. Pierre Loison.

Il me semble que la manière dont M. Clère a conçu sa *Jeanne d'Arc écoutant des voix* appartiendrait plus à la peinture qu'à la sculpture. Les accessoires tels que le prie-Dieu, le chapelet, le tapis écussonné de France, sont faits pour être peints dans un tableau plutôt que pour servir d'appui à une figure sculptée. Il y a là une petite recherche de couleur historique et locale qui ne me paraît pas très bien justifiée, et je crois que l'ensemble de l'œuvre aurait gagné, si l'on eût débarrassé Jeanne d'Arc de ce mobilier moyen âge, qui par sa nature même, je le répète, ne serait vraiment à sa

place que sur une toile. La statuaire est un art abstrait, et tout ce qui n'est pas absolument indispensable à une figure doit en être sévèrement écarté. Je crois cette observation très juste et suis fâché d'avoir à l'adresser à M. Clère, car sa *Jeanne d'Arc* est une statue recommandable. La jeune fille, vêtue en paysanne, la tête couverte d'un large bonnet, le corps enveloppé de la grande robe de bure à gros plis, est bien dessinée, solidement drapée et dans une attitude à la fois très naturelle et très sobre. Toutes les fois qu'on touche à un sujet pareil, on côtoie un écueil redoutable, celui de la *pose*, pour parler le langage d'aujourd'hui. Il est si facile de se laisser entraîner à donner à Jeanne d'Arc des mouvemens extatiques et prétentieux, et il est si tentant d'en faire une énergumène, demi-pythonisse et demi-convulsionnaire, qu'on doit remercier les artistes qui ont compris et rendu cette douce figure telle qu'elle était : très humble, inquiète, s'ignorant elle-même, et obéissant à cette force interne qu'elle subissait tyranniquement sans pouvoir la réfréner ni la définir. Cet écueil, M. Clère a su l'éviter avec une grande sagesse; en cela, il a été plus habile qu'il ne le croit peut-être, car il est bien plus aisé de faire théâtral que de faire vrai. Le mélodrame est à la portée de tout le monde, et il faut avoir un esprit déjà distingué pour apprécier et comprendre la simplicité. Penchée sur son prie-Dieu, les yeux levés vers le ciel, où siége son interlocuteur invisible, Jeanne écoute la voix mystérieuse qui lui indique la route au bout de laquelle se trouve l'abandon et se dresse le bûcher des sorcières et des relapses. La tête est d'une beauté singulière qui n'a rien de mièvre, qui n'a rien de masculin, mais qui porte la double empreinte de la jeunesse et de l'énergie. La bouche est ferme et loyale, elle s'ouvrira pour le commandement et jamais ne proférera un mensonge. L'œil est inquiet, étonné, tout près d'être ravi. J'aime peu le geste par lequel Jeanne, à l'aide de sa main, fait pavillon autour de son oreille; c'est un peu puéril et peut-être trop indicatif. Les voix qui lui parlaient étaient toujours entendues, car elles sont de celles qui parviennent à travers tout, à travers la distance, le bruit et l'espace. Cette statue est bonne, et j'ai plaisir à la louer, car, outre une vérité remarquable, elle contient cette nuance d'idéal sans laquelle les œuvres d'art ne sont qu'un travail d'ouvriers.

Je n'aurais plus rien à dire de la sculpture, si M. Soytoux, qui, s'il m'en souvient, obtint en 1848 le prix dans le concours ouvert pour une statue de *la République*, n'avait exposé le buste de *Paul de Flotte*. Le buste est en plâtre, bientôt il sera coulé en bronze. Ici même (1) j'ai raconté la mort de Paul de Flotte; il tomba en met-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1861.

tant le pied en Calabre, à la tête d'une compagnie de débarquement. De Flotte fut un fanatique du devoir, il ne tergiversa jamais avec lui-même et se porta sans hésiter partout où il estima qu'il y avait à défendre ou à propager les idées qu'il aimait et qui lui avaient fait une conscience imperturbable. Je sais qu'il a laissé de profonds regrets dans le cœur de ses amis. Tous affirment que nulle ambition ne lui aurait été interdite, s'il eût vécu dans des circonstances propices. Sa mort fut un deuil pour la petite armée de Garibaldi; les listes d'une souscription improvisée furent promptement couvertes, et il fut décidé qu'un monument commémoratif serait élevé à la mémoire de ce Français qui était venu mourir pour la cause de l'unité italienne. M. Soytoux fut chargé de reproduire les traits que n'ont pas oubliés les membres de l'assemblée législative dissoute le 2 décembre, et il s'est acquitté avec honneur de la tâche qu'il avait acceptée. C'est bien là ce visage à la fois concentré et mystique, surmonté d'un front trop large et que termine un menton avancé, énergique et presque violent. Des yeux légèrement saillans et comme voilés par le regard interne achèvent de donner le caractère de cette physionomie curieuse à plus d'un titre, sympathique et résolue. Où sera placé ce buste? A Santa-Croce de Florence? Près de Scylla, à l'endroit même où de Flotte est tombé? Je ne sais. En dehors des souvenirs que cette œuvre rappelle, elle est remarquable et mérite qu'on en félicite M. Soytoux.

II.

Il est assez naturel que la peinture d'histoire, celle qu'on nomme ordinairement la grande peinture, soit en décadence, car elle n'intéresse plus personne. Les tableaux de genre suffisent au goût du public, qui passe indifférent devant les scènes religieuses et les toiles historiques. Les élèves de l'école de Rome, de cette école spécialement fondée et entretenue pour former en France un groupe sérieux de peintres d'histoire, ont suivi la pente commune et ne font guère aujourd'hui, à moins de commandes officielles, que des tableaux de genre. Nous essaierons cependant de découvrir parmi les œuvres exposées au Salon de 1866 celles qui, par leur facture et les tendances qu'elles indiquent, prouvent chez les auteurs quelque souci d'un art élevé et dégagé de tout intérêt mercantile, sans nous occuper de certains essais où des prétentions au style cachent une vacuité déplorable, où la ligne est insuffisante, la couleur nulle, l'invention médiocre, où l'on ne retrouve que des réminiscences trop mal déguisées des ébauches de Jules Romain et des gravures de Marc-Antoine. La stérilité de ces sortes de décorations, qui paraissent peintes à la détrempe, a pu faire illusion quelque temps;

lorsqu'on les a vues pour la première fois, on a pu être surpris par un aspect singulier; on a pu bien augurer de l'artiste qui se consacrait à ce labeur ingrat, on a dû le louer et l'encourager, car on a cru que ces essais n'avaient rien de définitif, en un mot qu'ils étaient un début. On s'était trompé. Le peintre, abusé sans doute par les éloges qu'on lui avait adressés, s'est imaginé que du premier coup il était arrivé au but, et depuis il est resté stationnaire, pour ne rien dire de plus. Dès lors les défauts devenaient inexcusables; ce qui dans le principe ne paraissait que maladresse s'affirmait depuis comme un système. Pendant plusieurs années, nous avons revu les mêmes toiles légèrement peintes par une main qui ignore son métier, nous avons eu à contempler les mêmes compositions emphatiques dont il ne resterait rien, si l'on rendait aux vieilles estampes les personnages qu'on leur a empruntés. Si l'absence de modelé, le dédain de la beauté, une inconcevable négligence dans la facture, un dessin souvent fort irrégulier, suffisent à faire de bons tableaux, ceux auxquels je fais allusion sont irréprochables; l'auteur est de bonne foi, j'en suis convaincu, mais il fait absolument fausse route, il s'égare, et je crois qu'il fera bien de revenir promptement sur ses pas, s'il ne veut se perdre sans espoir de retour. Les ébauches qu'il nous montre aujourd'hui sont puériles tant par la façon trop cavalière dont elles sont exécutées que par l'énorme effet auquel elles visent et qu'elles sont loin d'atteindre. L'une ressemble à un rouleau de papier peint, l'autre a l'air d'une immense plaque de faïence; dans toutes les deux, les ombres sont à peine appréciables. Le peintre qui a exposé ces deux tableaux paraît être sûr de lui; il est cruel d'avoir à lui dire qu'il vit dans une illusion dont il doit sortir au plus vite, s'il ne veut faire oublier jusqu'aux premières toiles qui lui ont valu quelque réputation. C'est un talent rare que de savoir ne pas chercher les aventures pour lesquelles on est impropre. Développer ses aptitudes et leur donner tout leur essor, c'est la grande science de la vie. Tel qui est apte à peindre des tableaux d'intérieur ou des scènes champêtres se perd en essayant des compositions grandioses imitées de celles de la renaissance; tel qui fait d'agréables *paysages* ne réussira jamais qu'à barbouiller de médiocres Vénus.

Cette faculté précieuse de bien connaître sa voie et d'y marcher imperturbablement se trouvait chez un homme estimable que l'art vient de perdre récemment; je parle de M. Hippolyte Bellangé. Certes ce ne fut point un maître dans la signification exclusive du mot, car il ne créa rien de nouveau, mais ce fut un artiste honnête, restant avec adresse et modestie dans les limites d'un talent sérieux qu'il cherchait toujours à augmenter. On aurait pu lui demander plus d'ampleur dans le dessin, plus de fermeté dans

la coloration; mais il faut reconnaître que tous ses efforts furent sincères et que sa réputation est légitime. Ce fut un peintre militaire dans toute la force du terme. Né au commencement du siècle, il avait reçu la forte et durable impression des derniers désastres de l'empire, et à sa façon il protesta contre nos défaites. Il fut à la peinture ce que Béranger fut à la poésie avec moins de faux lyrisme et plus de conviction. Il méritait d'être populaire et ne l'a cependant été que dans une mesure assez restreinte. A côté d'Horace Vernet, qui peignait la grande guerre sur des toiles de trente pieds, il a su se faire une place enviable et qui n'est pas sans gloire, en choisissant de préférence les sujets épisodiques : les cantinières donnant à boire aux soldats blessés, les *deux amis*, les curés de campagne ramenant en croupe un vieux troupier sanglant, sujets plus littéraires peut-être que pittoresques, mais qui n'en avaient que plus le don d'attirer et de fixer l'attention. Il a peint sur les premières guerres de la république une série de tableaux qui méritent de rester dans le souvenir; son crayon spirituel avait parfaitement saisi les physionomies diverses de l'armée, et, depuis le vieux grognard jusqu'au zouave actuel, il rendait le type avec entrain et vérité. Sa mort laisse un vide regrettable dans cette spécialité qui est loin d'être une des plus hautes de l'art, mais qui n'en a pas moins sa raison d'être et son utilité. Comme s'il eût senti la fin prochaine qui le menaçait, il est revenu à ses premières impressions; on dirait qu'avant de mourir il a voulu peindre encore une fois, et dans son heure la plus épique, cette vieille garde dont si souvent il avait illustré les hauts faits. C'est à la fois un retour et un adieu à la vie. *La Garde meurt, 18 juin* 1815, tel est le titre de son dernier tableau, qui, à proprement parler, n'est qu'une ébauche inachevée : un groupe de morts au-dessus duquel deux ou trois survivans sont demeurés debout, farouches, désespérés, pleins d'imprécations, attentifs à donner la mort et indifférens à la recevoir. C'est fortement peint, par larges indications qui semblent prouver que l'œuvre définitive, si elle avait été achevée, aurait eu plus d'amplitude et plus de développement. Le sentiment est vrai et saisissant; involontairement on se dit : Ce dut être ainsi! Et ce n'est pas là un mince éloge à faire d'un tableau. Toute la scène s'enlève en vigueur sombre sur le ciel rouge et comme ensanglanté de cette exécrable soirée. On sent que les Prussiens arrivent et que la chasse aux Français va bientôt commencer. Hélas! qui de nous ne porte en soi l'horreur de ce souvenir et ne se rappelle l'épouvantable galopade de Blücher à travers nos soldats en fuite? Hippolyte Bellangé avait quinze ans à cette date funeste : il dut sentir jusqu'au fond de l'âme le deuil immérité de la patrie; dans ceux qui furent vaincus, il ne vit plus que des mar-

tyrs et des héros, et il se mit à en peindre l'épopée. Il est resté fidèle et d'une façon très désintéressée aux croyances de sa jeunesse; c'est là, de notre temps, un fait assez rare pour qu'il soit bon de le signaler avec éloge. Comme artiste, il a donné le précieux exemple d'un homme qui ne croit pas que la dimension d'un tableau importe au mérite de l'œuvre. Pourquoi M. Schreyer n'a-t-il pas suivi cet exemple? L'an dernier, nous n'avions eu que des éloges à donner à la *Charge de l'artillerie de la garde*, qu'il avait maintenue et ramassée dans un cadre étroit qui la condensait et en faisait vigoureusement ressortir toute la valeur. Je regrette qu'aujourd'hui il ait tenté de s'agrandir, car il s'est singulièrement diminué. Dans la *Charge des cuirassiers à la bataille de la Moskowa*, je retrouve bien une partie des qualités de M. Schreyer; mais elles sont affaiblies, amollies et presque neutres. Il me paraît manifeste que ce tableau a été fait beaucoup trop vite. Je sais que l'on peut me répondre comme Alceste : « Le temps ne fait rien à l'affaire; » il n'en a pas moins une certaine importance et permet de donner à une œuvre toute la force et tout le soin qui lui sont nécessaires pour être remarquable. La touche est à la fois lâche et pesante; les chevaux, tassés et osseux, ne sont point en rapport avec leurs cavaliers, coiffés de casques trop étroits. L'effet, cherché par toute sorte de moyens, n'a pas été obtenu, quoiqu'il ait été souvent dépassé, ne serait-ce que dans ce cuirassier mourant qui paraît mort depuis plusieurs jours. Le coloris, qui est habituellement une des sciences de M. Schreyer, est fade; la composition, boursouflée et confuse, manque d'ensemble : elle se répand et ne se concentre pas; les accessoires sont traités avec un laisser-aller qui m'étonne, et le dessin lui-même me paraît bien hésitant en certains morceaux. C'est là une défaillance qui ne sera que momentanée, j'en suis certain, car ce tableau, malgré les incorrections frappantes qu'il étale aux yeux, prouve que M. Schreyer possède les aptitudes sérieuses et le don inné qui constituent les vrais peintres. Le cheval de l'officier est d'une coloration trouvée et fort heureuse. Blanc, marqué de gris bleu à la tête et aux jambes, rappelant par ces deux tons celui de l'uniforme des cuirassiers, il est placé au centre, comme le point d'où doivent rayonner toutes les nuances voisines, qu'il résume et fait valoir. Cela est bien, et d'un véritable artiste; le point de départ était excellent, mais le peintre est resté en route, et il a produit une œuvre plus brutale que forte; l'intérêt est dispersé, la composition ne commence ni ne finit. La tentation était vive, je le comprends, de représenter un peloton arrivant de face et au galop, mais elle était pleine de périls qui n'ont point été évités. Il fallait, à force de soins et de réflexions, parvenir à vaincre

la monotonie forcée de la disposition générale, triompher des très grandes difficultés de raccourci qu'elle offrait, et enfin *tricher* de manière à donner de l'air et des jours qui manquent absolument. M. Schreyer, avec qui il faut être sévère, car on a le droit de beaucoup exiger de lui, fera bien de ne pas se décourager. Erreur d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche, disait-on jadis; les meilleurs ont leurs momens de faiblesse, qui n'impliquent rien de grave pour l'avenir, mais qu'il faut signaler énergiquement, car notre premier devoir est de prémunir les artistes contre les dangers que nous apercevons. Ces défaillances ne sont souvent que passagères, et ceux qui les ont douloureusement subies en sortent parfois d'une façon triomphale. M. Hébert nous le prouve cette année en exposant deux très beaux portraits, et M. Eugène Fromentin avec un tableau dont nous aurons longuement à parler.

Si les maîtres s'endorment quelquefois, il faut dire que les efforts de leurs élèves ne sont pas de nature à les réveiller brusquement, et souvent nous avons eu à nous plaindre de la stérilité des générations nouvelles. Aujourd'hui nous pouvons rendre grâce aux dieux, car nous avons un début important à constater. En effet, les deux tableaux que M. Tony Robert-Fleury avait soumis en 1864 au jugement du public ont passé presque inaperçus et n'offraient aucune de ces qualités saillantes qui font remarquer une œuvre d'art. C'est donc au Salon de 1866 qu'il commence réellement à se faire connaître et à s'imposer à l'attention. Estimant sans doute, et avec raison, que l'histoire contemporaine présente à ceux qui savent la comprendre des sujets tout aussi pittoresques que l'histoire ancienne et la mythologie, il a demandé à des événemens récens le motif d'une large et vigoureuse composition. Le titre de son tableau est fort simple, un nom de ville et une date : *Varsovie le 8 avril* 1861. Il faut raconter le fait que ce jeune et vaillant peintre a cherché à traduire sur la toile; nous sommes volontiers oublieux en France, et il n'est pas mauvais de rappeler à nos mémoires fugitives certaines actions que l'histoire ne saurait assez flétrir. Au jour indiqué plus haut, la population de Varsovie, inoffensive et sans armes, remplissait les rues. C'était l'Annonciation, grande fête chômée par la catholique Pologne. Une longue file de gens paisibles se dirigeait vers la demeure du vice-roi; au milieu de cette foule, on portait le drapeau polonais et le crucifix. Vers sept heures du soir, un signal donné par trois fusées immédiatement suivies de trois coups de canon amena toute la garnison russe autour de la place du château; la population s'y trouva cernée. Trois fois un roulement de tambour et une sommation ordonna au peuple varsovien de se disperser; nul ne bougea; chacun, le matin, avait reçu l'extrême-onction, l'absolution, et se sentait prêt à mourir. En face des gre-

nadiers russes rangés en bataille, la foule se mit à genoux et entonna le vieux cantique polonais : *Swienty Boze*, « Dieu saint, Dieu grand, ayez pitié de nous ! Marie vierge, reine de Pologne, ayez pitié de nous ! » Le bruit de la fusillade couvrit bientôt celui de la triste litanie. Personne ne recula ; à genoux et chantant toujours, les martyrs recevaient la mort et tombaient. Le soir, des escadrons de cosaques balayèrent la ville au galop et fouillèrent les maisons pour y arrêter les blessés. Ce fut ce jour-là que « le peuple de Varsovie se leva ; il se leva sans armes, ne portant dans ses mains que son drapeau et sa croix ; il ne donna pas la mort, mais il la reçut, et quand le dominateur, épouvanté d'une attitude si nouvelle, lui demanda ce qu'il voulait, il répondit : la patrie (1) ! »

C'est ce massacre inqualifiable que M. Robert-Fleury fils a voulu représenter, et il a réussi avec un talent plein de promesses sérieuses. La toile est fort grande, car elle contient une foule compacte, et chaque personnage y est représenté de grandeur naturelle. Au fond, on aperçoit un escadron de cosaques à cheval ; devant le palais, un régiment d'infanterie russe est rangé et fait feu. Tous les premiers plans sont occupés par les Polonais agenouillés, morts ou mourans ; seuls, deux moines, dont l'un est déjà blessé, sont debout et lèvent vers les exterminateurs l'image du juste que les puissans de la terre ont cloué au gibet. Le drapeau de la Pologne, qui si longtemps fut le compagnon du nôtre, gît par terre, taché de sang et presque caché par le cadavre de celui qui le portait. Des vieillards, des jeunes gens attendent impassiblement la mort et reprennent en chœur : « Dieu saint, Dieu grand, ayez pitié de nous ! » Une fille du peuple, vigoureuse et belle, faite pour vivre cent ans, s'affaisse, se tasse sur elle-même, frappée au sein qu'elle découvrait devant les bourreaux. A ses côtés, et sous la grêle des balles qui passent en sifflant, une autre jeune fille, épouvantée, se courbe par un mouvement involontaire et se voile la tête de ses deux bras croisés. De vieilles femmes serrant leur enfant contre leur poitrine s'offrent stoïquement, malgré une terreur invincible, en holocauste pour le salut de la patrie. Nul n'essaie de fuir, et l'œuvre de destruction continue.

Comme la plupart des élèves de M. Cogniet, M. Tony Robert-Fleury sait son métier : il manie la brosse avec adresse et fermeté ; de plus il est coloriste dans les gammes profondes et sait donner à sa peinture une harmonie qui n'est pas sans puissance. Son dessin est serré, dans de justes proportions, et ne s'égare pas en recherches inutiles. Tout en surveillant avec soin l'ensemble de sa composition, il ne néglige pas le *morceau*, et je pourrais citer telles

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1862 l'étude de M. Julian Klaczko sur *le Poète anonyme de la Pologne*.

mains, tel visage, telle ceinture qui sont traités d'une façon très remarquable. Malgré le côté forcément mélodramatique du sujet, il est difficile de voir une ordonnance plus simple. Cela est fort habile et ne fait qu'augmenter l'impression, qui n'est distraite par aucun épisode particulier et se concentre forcément sur l'action générale. Ce n'est point un chef-d'œuvre, mais c'est une bonne, une très bonne toile. M. Robert-Fleury fils a fait de grands et visibles efforts pour arriver à la vérité ethnographique; presque tous les personnages ont le type slave, la pommette saillante, le front large, l'expression à la fois rêveuse et exaltée. Je me demande vainement pourquoi il a donné à ses deux moines des physionomies essentiellement italiennes. Il y a là une erreur ou une intention qui m'échappe. Les moines des couvens catholiques de Pologne sont des Polonais, et souvent même ils ont fait parler d'eux glorieusement pendant les guerres d'indépendance, ne fût-ce que ce père Marc qui joua un si grand rôle dans les affaires qui suivirent la confédération de Bar. Ceci n'est qu'une critique de détail, et je ne la ferais même pas, si je n'étais convaincu que M. Tony Robert-Fleury a raisonné chaque partie de son tableau et n'a rien laissé au hasard. Son originalité n'est pas encore entièrement dégagée; il est si difficile et quelquefois si long de briser tout à fait sa coquille! Je vois là, dans cette œuvre si importante et si honorable, quelques vieilles réminiscences qu'on dirait empruntées à M. Paul Delaroche et à M. Gallait : avec un peu d'étude et un peu d'effort, le jeune artiste arrivera facilement à produire des ouvrages tout à fait personnels et dignes d'une approbation sans réserve.

M. Tony Robert-Fleury a eu ce bonheur rare de trouver un nom justement célèbre au fond de son berceau. Si noblesse oblige, réputation impose. L'heure est propice pour occuper une place enviable dans l'école française, qui ne sait plus ni ce qu'elle veut, ni où elle va. M. Fleury fils saura-t-il prendre la tête de ce régiment en déroute, qui regarde de toutes parts pour savoir vers quelles sensualités nouvelles souffle le vent de la mode et du succès éphémère? Je le voudrais, et j'ose l'espérer. S'il se sent au cœur cette grande ambition désintéressée des faciles triomphes de la camaraderie et dédaigneuse des gains rapides, qu'il ferme l'oreille aux bruits du dehors; l'air est mauvais et murmure des conseils pernicieux. Qu'il vive en lui-même, devant la nature et avec les poètes; qu'il aime son art par-dessus tout et qu'il lui sacrifie tout, même son envie de parvenir! Par le sujet qu'il a choisi et traité, il prouve qu'il possède un esprit généreux et apte à comprendre le vrai; c'est déjà considérable, et s'il peut arriver à bien se persuader que l'artiste a, lui aussi, une mission à remplir, que son unique raison d'être n'est pas simplement de mettre de jolies couleurs les unes à

côté des autres, je ne doute pas qu'il ne devienne un maître à son tour et qu'il ne trouve de grandes récompenses au bout de la voie où il entre aujourd'hui.

C'est la force de la conception et non point l'adresse de la main qui fait les vrais artistes; je ne saurais trop le répéter tout en reconnaissant que l'une est plus difficile à posséder que l'autre. Malheureusement la tendance générale aujourd'hui est vers l'habileté matérielle, et c'est peut-être à cause de cela que la *Cléopâtre* de M. Gérôme n'obtient pas tout le succès qu'elle mérite. Comme dans ce gracieux tableau on ne trouve pas certains empâtemens qui font pâmer les faux connaisseurs, comme il n'offre aucun de ces tons violens qui semblent maintenant le *nec plus ultra* de l'art, on prétend que M. Gérôme baisse et que sa toile ne vaut pas celles qu'il nous a montrées jadis. J'avoue que je suis d'un avis diamétralement opposé et que je trouve *Cléopâtre* supérieure sous tous les rapports à ces douteuses *Phryné*, à ces *Louis XIV* étriqués que nous avons vus aux dernières expositions. Il est cependant une circonstance atténuante qui excuse sans la justifier l'erreur où le public se laisse entraîner. Le tableau n'a pas été verni, ce qui est fort sage, car il faut qu'une peinture ait séché au moins un an avant qu'on puisse la vernir sans danger, mais l'inconvénient n'en est pas moins réel; les *embus* ont dévoré les glacis, aplati les contours, rendu les fonds indécis et donné à toute la composition un aspect noirâtre et terne qu'un simple coup d'éponge mouillée ferait disparaître. La coloration se montrerait alors ce qu'elle doit être, blonde et très fine. Cléopâtre, déjà fort sûre d'elle-même, quoiqu'elle n'eût alors que quinze ans et voulant obéir à un avis secret de César, se fit entourer d'un paquet de hardes ou d'un tapis, et fut ainsi portée, toute petite et mignonne, jusque dans le cabinet que « le chauve adultère » occupait au palais d'Alexandrie. « Ce fut la première emorche, à ce que l'on dit, qui attira César à l'aimer, dit Amyot traduisant Plutarque, pource que cette ruse luy fit appercevoir qu'elle estoit femme de gentil esprit. » César et ses serviteurs travaillent au fond de la pièce, et au premier plan apparaît Cléopâtre qu'un esclave nubien vient de découvrir en développant les tapis qui la couvraient. M. Gérôme a voulu faire ressortir la blancheur de la carnation de Cléopâtre en mettant auprès d'elle comme repoussoir la peau bronzée d'un fellah des bords du Nil. Certes ce fellah est fort beau, d'un excellent dessin, d'une expression vraie, d'une bonne facture et d'une pose très naturelle, mais puisque M. Gérôme invoquait Plutarque, il aurait pu le suivre jusqu'au bout et se rappeler qu'Apollodore, qui apporta Cléopâtre jusque dans l'appartement de César, était un Sicilien. La peau brune et presque dorée, les cheveux fortement bouclés des habitans de la vieille Trinacria,

auraient facilement produit le même effet que les tons chocolat du Nubien; Cléopâtre ne s'en serait pas moins détachée en clair sur le rouge sombre de la tonalité générale. Ceci n'est pas une critique puérile; lorsqu'on est arrivé à la notoriété qui a récompensé les travaux de M. Gérôme, il faut savoir être exact, ne point sauter irrévérencieusement par-dessus Plutarque et s'astreindre à faire obéir la peinture à l'histoire au lieu de subordonner l'histoire à la peinture. Il est insignifiant que M. Henri Gaume représente le *Marché aux fleurs de la Madeleine* (d'après nature sans doute) avec trois rangées d'arbres, lorsque en réalité il n'y en a que deux; mais il est important que M. Gérôme, maître en son art et sûr de sa main, ne se laisse pas aller à des fantaisies que le sujet repousse et que les exigences pittoresques ne justifient pas. La Cléopâtre est debout, charmante, montrant ses jeunes seins, chaste malgré sa demi-nudité et dans une attitude très simple qui lui donne tout son relief. Le pied, d'un dessin déjà trop ramassé, est rendu plus court encore par la sandale, dont la bride dorée cache presque l'orteil; c'est là un défaut qu'il eût été facile d'éviter. Les accessoires sont traités avec un soin exquis; on dirait que les colonnes et les plafonds ont été peints par un architecte familiarisé avec les temples d'Égypte; le costume de Cléopâtre est très heureux, fort habile d'arrangement et plein de détails qui sont exacts sans cependant être de l'archéologie. Les personnages du fond, César et ses scribes, absolument sacrifiés ne sont là que comme des comparses, pour donner la réplique à la figure principale. Je le répète, ce tableau nous apparaîtrait tout autre si le vernis en faisait ressortir les qualités, qui maintenant sont voilées par les embus.

A côté de cette toile, M. Gérôme expose une *Porte de la mosquée d'Haçanin* (et non pas d'*El Assaneyn*, ainsi que le livret l'a imprimé par erreur). C'est un sujet passablement lugubre. Devant la porte et au-dessus sont exposées des têtes coupées, parmi lesquelles je suis très surpris de reconnaître celle de Géricault, sans compter quelques autres auxquelles il serait facile de donner un nom. Calmes ou grimaçans, déjà décomposés, ces sinistres restes sont gardés par un *chaouch* qui tient sa pipe avec une indifférence toute fataliste et par un mamelouk coiffé du casque circassien et vêtu d'une cotte de mailles. La porte entr'ouverte laisse voir l'intérieur de la mosquée qu'éclaire le soleil et où les colonnes *lanternent* beaucoup trop. Tout l'aspect pittoresque est là : un effet lointain de lumière enfermé dans un cadre d'ombre. Là encore je chercherai querelle à M. Gérôme. En Orient, les têtes coupées et exposées ne se pendent pas par les cheveux, elles ne sont point entassées pêle-mêle sur une marche d'escalier; elles sont fichées sur des piquets de fer, au-dessus des portes, sur les murailles, et y restent jusqu'à

ce que les milans, les percnoptères et tous les autres oiseaux de proie chargés de la voirie les aient fait disparaître. J'ai vu, il y a longtemps, décapiter vingt et un chefs albanais révoltés : les têtes des quatre principaux furent plantées sur des pieux de fer au-dessus de la porte d'Eski-Séraï; les autres furent proprement rangées sur le chaperon de la muraille. Le tableau de M. Gérôme n'en est pas moins digne d'éloges, car il est exécuté avec un soin minutieux; mais, s'il rappelle le *Supplice des crochets* de Decamps, il ne le fait pas oublier.

Donc, et c'est avec plaisir que nous le constatons, M. Gérôme nous semble en progrès sur ses dernières productions; nous en dirons autant de M. Lévy, quoique ses deux tableaux soient loin de nous satisfaire et laissent encore singulièrement à désirer. Ils sont néanmoins, malgré leurs qualités négatives, supérieurs à la *Vénus ceignant sa ceinture pour se rendre au jugement de Pâris*, que nous avions vue avec tristesse au salon de 1863. Dans la pénurie extrême où nous sommes de peintres d'histoire, en présence des artistes douteux et comme énervés par une tradition trop lourde qui sortent de l'école de Rome, on a attentivement regardé cette année du côté de M. Émile Lévy, et l'on s'est demandé s'il ne serait pas celui que l'on attend. Certes M. Lévy ne manque point d'une certaine grâce; mais ce qui lui fait défaut, c'est le *tempérament*, sans quoi l'on n'est jamais un artiste. A force de travail et de bon vouloir, on peut certainement produire des tableaux recommandables : M. Paul Delaroche a passé sa vie à le prouver; mais sans l'innéité, sans le don mystérieux que la fée inconnue apporte au jour même de la naissance, on ne fera que des à peu près et jamais une œuvre complète. Je prendrai un exemple pour me faire comprendre. M. Paul Baudry est né peintre, il a certaines qualités spéciales qu'il doit à son organisation particulière. A mon avis, il est loin d'en tirer le parti qu'il pourrait, et en cela il est coupable; mais enfin il n'en est pas moins doué, et je n'oserais dire que M. Lévy ne l'est pas. Dans ce qu'il fait, je sens du soin, un effort de bon aloi, une envie de bien faire qui est très respectable, mais l'œuvre est froide, sans vie. Où en est l'âme? J'ai beau la chercher avec persistance, je ne puis la découvrir. Est-ce le cerveau qui conçoit imparfaitement et qui paralyse la main? est-ce la main qui refuse d'obéir aux injonctions du cerveau? Je ne sais, mais certainement il y a désaccord entre les deux. Et cependant on reconnaît qu'il y a eu une sérieuse dépense de volonté pour réussir. Cela est fort honorable; mais, hélas! cela ne suffit pas, car alors chaque homme pourrait être artiste. « En toutes choses, il faut l'étoile, » a dit M. Edgar Quinet, — surtout dans les arts. L'*Idylle* représente une sorte de Paul et Virginie vêtus à l'antique qui traversent un ruis-

seau; le jeune homme porte la jeune fille dans ses bras, et semble hésiter en mettant son pied sur une pierre. C'est là toute la composition, dont les détails ne rachètent guère la pauvreté. La *Mort d'Orphée* est plus compliquée. C'est une ordonnance en *cascade* qui du haut d'un tertre aboutit à un ravin. Celui qui reçut la lyre des mains mêmes d'Apollon est tombé sous les coups des thyrses, maigre, affaibli par sa vie errante et par ses regrets. Les femmes de Thrace, qu'il avait dédaignées, devenues de véritables ménades (au sens originel du mot), s'acharnent contre lui au nom célébré de ce Bacchus qu'il avait cependant si souvent invoqué : « Dieu Primigène, qui trois fois est revenu au monde, conseiller de Jupiter et de Proserpine, ô Bacchus! dieu très pur, obscur, agreste et sauvage, écoute mes prières et sois-moi favorable! » L'une d'elles, par un mouvement très bien rendu, a saisi Orphée par le bras et lève sur lui son thyrse, déjà faussé par un premier coup; d'autres se précipitent vers lui, l'assaillent et vont le frapper d'une faucille. — Pourquoi la faucille, et non pas la serpe qui taille les ceps consacrés à Bacchus et se rougit du sang de la vigne? — Une autre, vue de dos, laissant flotter sur sa robe bleuâtre une longue chevelure rousse, est en proie au « délire sacré » et s'entoure des replis d'un serpent; quelques-unes enfin heurtent des cymbales et soufflent dans la flûte sensuelle qui jusqu'au christianisme combattit contre la lyre. Telle est en peu de mots cette composition, dont la violence n'est qu'apparente et dont le mouvement est illusoire. Il y avait là cependant tous les élémens d'un bon tableau; mais l'exécution, sèche dans les contours, molle dans les surfaces, ne lui donne aucune force; le dessin est grêle, petit, aigu, et sans cette ampleur que le sujet seul aurait exigé, de plus il est souvent incorrect. Je serais surpris de ces faiblesses, auxquelles il eût été facile de remédier, si je ne savais qu'à force de travailler à la même toile, de la regarder toujours, de s'en imprégner pour ainsi dire, on arrive à la voir non plus telle qu'elle est, mais seulement telle qu'on l'a conçue. Si bizarre que ce fait puisse paraître, il est absolument vrai, non-seulement pour les tableaux, mais pour tous les ouvrages où l'esprit est violemment surexcité. Les poètes n'y échappent pas plus que les peintres. Aussi, lorsque l'on revoit son œuvre après quelques jours de séparation, ce qui saisit d'abord, c'est le défaut, c'est le dessin irrégulier, c'est la coloration criarde, c'est l'*hiatus*, c'est la rime manquée.

Aussi ce ne sera pas l'insuffisance matérielle que je reprocherai à M. Émile Lévy; mes observations s'adresseront plus loin et plus haut. Je ne vois dans ses œuvres exposées aujourd'hui aucun idéal, aucune recherche de la beauté où de l'esprit. Les dieux avaient la force, la puissance, les plaisirs sans fin, et cependant, pour être

immortels, ils ont été forcés de faire asseoir Psyché au milieu d'eux. Psyché, c'est l'âme, je ne l'apprends à personne, et je la cherche trop souvent en vain dans le panthéon des artistes modernes. Les peintres ne s'en soucient guère et la trouvent généralement inutile; aussi je crains d'étonner beaucoup M. Émile Lévy en disant qu'à ses tableaux je préfère *la Muse et le Poète* de M. Timbal. Ce n'est certes point un chef-d'œuvre, je le reconnais, et il serait bien facile d'en faire une critique sévère; mais j'y trouve ce je ne sais quoi qui m'arrête, car il essaie de m'arracher au triste milieu où nous vivons pour m'emmener dans un monde supérieur. Le sujet est des plus simples. Dans un bois sacré, éclairé par l'aube, celle du jour et celle de la vie, un jeune homme agenouillé tend la main vers une femme constellée qui semble lui montrer le but lointain où doivent tendre ses efforts. Le vêtement rouge du poète, les draperies blanches et bleues de la muse introduisent dans la coloration générale une *dominante* tricolore qui n'est point heureuse, quoiqu'elle soit atténuée et presque rachetée par la nuance mystérieuse du fond, que traversent les vives lueurs du soleil levant. On peut reprocher à M. Timbal d'avoir donné à ses personnages un modelé plus apparent que réel, d'avoir fait la tête de la déesse plus petite que de raison, d'avoir trouvé la distinction plutôt que la force; mais la composition, à la fois chaste et noble, diminue ces défauts. L'idéal est élevé, la tendance excellente, et c'est assez pour mériter de sincères éloges. Être possédé du désir d'aller très haut et de faire rendre à l'art tout ce qu'il contient, c'est le fait d'un véritable artiste, et, même lorsqu'on ne réussit pas, cette recherche du beau est la preuve de qualités supérieures.

Cette recherche, je la trouve toujours chez M. Gustave Moreau, et je ne cesserai jamais de la louer tant que je la verrai dans ses œuvres. Le peintre éminent auquel nous devons *Œdipe et le Sphinx* ne doit pas se faire illusion; il y a une réaction contre lui : on est déjà las de l'entendre appeler juste. Il est en opposition flagrante avec tous ses confrères; il les laisse chercher des succès faciles, s'épuiser sur les côtés sensuels de la peinture, et se contenter des *à peu près* équivoques qui ont valu quelque bruit à leur nom. Au rebours de tout ce que je vois aujourd'hui, il apporte dans ses œuvres une conscience inébranlable, il ne fait aucune concession, ni aux autres ni à lui-même. Il *veut*, cela est visible, et je crois qu'il ne quitte un tableau qu'après avoir dépensé à le parfaire toute la somme d'efforts dont il est capable. Comme il ne cherche que la grande et sérieuse peinture dégagée de toutes les petites et médiocres influences du moment, on l'accuse de faire de l'archaïsme; cela tient uniquement à ce qu'il est resté sur les hauteurs où les vieux maîtres ont vécu, loin du bruit des foules, loin des conseils malsains

et des tentations dangereuses. Celui-là est un artiste dans toute la force du terme : il peut se tromper parfois, cela n'est pas douteux; mais même dans ses erreurs (que je lui ai reprochées, *Jason et Médée*) j'ai reconnu l'homme convaincu qui a fortement médité son sujet et l'interprète avec une science considérable. Le jour où il se présente devant le public, il n'a rien négligé pour prouver que s'il n'a pas fait un chef-d'œuvre, il a du moins vigoureusement essayé d'en faire un. Certes *Œdipe et le Sphinx* reste son meilleur tableau, celui dont l'effet fut le plus saisissant et la facture la plus habile; néanmoins c'est encore M. Moreau qui est le maître de l'exposition, car c'est lui qui a les tendances les meilleures, l'idéal le plus haut, l'amour le plus vif de son art, le désintéressement le plus radical des triomphes éphémères et le dédain le plus manifeste pour les succès de coterie. On dirait qu'en peignant il obéit à une fonction de son organisme. Qu'en adviendra-t-il? Qu'importe? Il a produit le tableau qu'il voyait en lui, le reste lui est indifférent. Cela est assez rare pour qu'on s'y arrête, car cela seul explique la force virtuelle qu'on retrouve dans toutes ses compositions et la puissance latente qu'on y peut remarquer.

Il expose cette année deux tableaux, *Diomède dévoré par ses chevaux* et *Orphée*. Le premier semble un souvenir de Piranèse, tant l'architecture y a d'ampleur et d'importance. L'écurie de Diomède est une sorte de cirque entouré d'une haute muraille d'où s'élancent de fortes colonnes qui donnent à toute l'ordonnance un aspect d'imposante sévérité; Hercule vient d'accomplir son *travail*, du haut des murs il a jeté l'impur roi des Bistones à ses chevaux carnivores; ils se sont rués sur leur maître, l'ont saisi par le bras, par le cou, le tiennent entre leurs terribles mâchoires suspendu en l'air et commencent leur sanglant repas; çà et là quelques cadavres blancs comme de l'ivoire servent de pâture à des vautours chenus. Les chevaux, exagérés dans leurs formes trop accentuées, ainsi qu'il convient à des animaux fabuleux, avec leur cou énorme, leurs larges joues, leurs naseaux froncés, leur sabot violent, leurs membres charnus, semblent être les aïeux antédiluviens des admirables chevaux qui marchent pacifiquement sur la frise du Parthénon. Diomède, un peu trop sec de contours peut-être, laisse éclater sur son pâle visage une terreur grimaçante et désespérée. Tout le fond de la composition, tenu dans l'ombre, ombre à la fois transparente et puissante, fait ressortir les blancheurs très habiles des premiers plans. Depuis le ton gris-perle très clair du premier cheval jusqu'aux nuances blafardes des cadavres, l'harmonie est parfaitement complétée par les couleurs chair de Diomède et le plumage blanc des vautours. Il y avait dans ce sujet une tentation bien attrayante pour M. Moreau. Faire combattre Hercule et Diomède

pied contre pied, épaule contre épaule, quelle occasion de montrer qu'on connaissait sa myologie! quel plaisir de faire saillir le trapèze, le deltoïde, le grand dentelé, de mettre toute la musculature en mouvement et de faire un tableau qui eût ressemblé à un bas-relief! C'était facile, c'était vulgaire, et un peintre médiocre n'y aurait pas manqué; mais M. Moreau est un esprit distingué et qui réfléchit. Il a simplement placé Hercule dans un coin; assis sur la muraille, il n'agit pas, il regarde, et en effet ce doit être ainsi, car le grand labeur est terminé; c'est un juge, ce n'est point un bourreau, et celui dont la massue était en bois d'olivier, le doux héros qu'on invoquait comme protecteur des routes, n'a plus à se mêler à ce châtiment mérité. Il a jeté la bête brute aux animaux féroces, sa mission est accomplie, et il ne reste là que comme témoin pour être bien certain que le coupable n'échappera pas. L'excellente intention de M. Gustave Moreau aura-t-elle été comprise par tout le monde? Je l'espère, car elle est d'une clarté à ne pouvoir laisser aucun doute. Les peintres sourient volontiers à ces sortes de finesses, ils n'ont point raison, car ce sont elles qui donnent à une œuvre le cachet moral et particulier qui la rend originale.

Lorsque les ménades eurent déchiré et décapité Orphée, qui par ses chants, sa doctrine et ses vers combattait l'orgiasme bachique, la tête du fils de Calliope, du compagnon de Jason, roula dans les flots de l'Hèbre et s'arrêta sur les bords de la mer, suivant une légende, ou, selon une autre, fut portée par les flots jusqu'aux rives de Lesbos; une jeune fille trouva la tête et la lyre du « premier chantre du monde, » et recueillit pieusement ces saintes dépouilles. C'est là le sujet du second tableau de M. Moreau. Ici encore la composition n'offre aucune ambiguïté, et les personnes qui reprochèrent l'an dernier à M. Moreau de manquer de lucidité dans l'expression de ses idées plastiques doivent être satisfaites aujourd'hui. Sur la lyre qu'elle tient dans ses bras, la jeune fille a posé la tête d'Orphée et la regarde avec une tristesse infinie, en marchant lentement, avec toute sorte de respect et de précaution pour cette relique sacrée. Elle est seule au milieu d'un paysage âpre qu'égaient seulement la sombre verdure et les fruits d'or d'un citronnier; quelques flaques d'eau s'étalent vers la droite; à gauche, une sorte d'arcade naturelle formée d'un seul rocher s'élève et sert de piédestal à un groupe de bergers indifférens, qui jouent du chalumeau et paissent leurs chèvres. Qu'importe en effet à l'impassible nature la fin cruelle de celui qui pleurait Eurydice et qui chantait les dieux? Son cours ne peut pas être interrompu, et la vie circule partout, dans les plantes et dans les êtres. Toute poésie est-elle éteinte à toujours parce qu'Orphée est mort? Non pas, car voici

sur le rivage même deux petites tortues qui plus tard offriront leur carapace aux poètes qui voudront encore faire résonner la lyre. Ainsi qu'on le voit, la composition s'explique d'elle-même et sans grands efforts. La jeune fille est charmante, de profil, blonde, les yeux baissés, pâlie par l'émotion et contemplant avec une ineffable pitié cette fine et héroïque tête dont les lèvres ne s'ouvriront plus. Ses mains, ses pieds nus sont d'un dessin exquis, et je n'aurais que des éloges à donner à toute cette gracieuse figure, si la jambe qui marche n'était manifestement trop courte et ne donnait par conséquent au torse une longueur disproportionnée. C'est là un défaut auquel il sera facile de remédier, et je le signale à la scrupuleuse attention de M. Moreau. La jeune fille est vêtue d'une robe étroite, d'une *gone*, ainsi qu'on disait autrefois, qui dessine les bras, serre la taille, presse les hanches et vient en plis réguliers tomber au-dessous des chevilles; cette robe est d'étoffe éclatante fleuronnée de rosaces bleues; une large ceinture frangée la fixe contre le corps. On n'a point ménagé les critiques, et en effet une femme de l'antiquité sans tunique, sans peplum et sans manteau flottant sur les épaules, c'est une hérésie contre la religion de la draperie et une attaque directe aux commodes traditions de l'école. J'en suis fâché, mais, à son insu peut-être, M. Moreau s'est rapproché de la vérité historique. Les costumes de la Haute-Grèce, de la Thrace, de la Macédoine, des îles septentrionales de la mer Égée étaient fort riches, parsemés de fleurs brodées et d'étoffes généralement voyantes. Lorsque les Égyptiens, neuf siècles avant Jésus-Christ, eurent à peindre dans les grottes de Beni-Haçan les Grecs qui faisaient le commerce avec eux, ils représentèrent des hommes et des femmes « habillés d'étoffes très riches, peintes (surtout celles des femmes) comme le sont les tuniques des dames grecques sur les vases grecs du vieux style. » Je viens de citer Champollion le jeune, qui s'y connaissait. En Grèce, actuellement encore, partout où les modes françaises n'ont point pénétré, et surtout vers les hauts lieux où les invasions successives n'ont jamais réussi à s'établir, le costume antique a été fort peu modifié; on le retrouve tout entier depuis la cnémis dont parle Homère jusqu'au gorgerin que portait Minerve. Aux environs du temple d'Apollon Épicurius, sur les confins de la Messénie et de l'Arcadie, au petit village de Dravoï, j'ai vu des femmes vêtues, à très peu de différence près, comme la jeune fille de M. Moreau. Une longue robe rouge brodée et passementée les enveloppait, et leur chevelure était rattachée par un mouchoir orné de fleurs en soie brillante. Poussé par son esprit investigateur, M. Moreau a rencontré beaucoup plus juste que s'il avait adopté pour son personnage la blouse blanche à bordure rouge ou bleue que les peintres s'imaginent trop facilement avoir été le costume

uniforme de toute l'antiquité. C'est là du reste une querelle sans importance, mais elle prouve à M. Gustave Moreau qu'il doit redoubler d'efforts, ne se relâcher en rien de la sévère direction qu'il s'est imposée, et s'agrandir encore à force de travail et de concentration, s'il veut conquérir et garder définitivement le rang qu'il ambitionne.

Sans être d'un ordre aussi élevé que M. Moreau, M. Charles Comte est un artiste de bon vouloir, fort soigneux dans ses ouvrages, et qui les pousse à un degré de *fini* qui prouve une conscience difficile. Cela est bon, et M. Comte doit le sentir tout le premier, car il n'a point perdu ses peines, et le succès l'a récompensé. Nous avons eu plusieurs fois occasion de louer ses tableaux, et cette fois encore nous ne pouvons qu'applaudir à son *Charles-Quint visitant le château de Gand*. L'ambitieux qui rêvait peut-être secrètement d'échanger la couronne fermée des empereurs contre la triple tiare des papes, avant de se retirer au monastère de Yuste veut revoir les lieux où il a été élevé. Déjà vieux, atteint par la goutte, appuyé sur un jeune écuyer, suivi par les officiers et quelques femmes de son ancienne cour, il vient curieusement dans les appartemens déserts et regarde. Le trône où il s'est assis souvent est vide, tout est nu, triste, comme démeublé et solitaire. C'est la salle de *la Toison d'or;* une immense tapisserie de haute lisse qui couvre toutes les murailles représente Hellé, Phryxus, les Argonautes, Médée, et raconte ainsi l'histoire de cette toison que Jason devait conquérir, et qui, par suite d'une interprétation équivoque, était destinée à devenir l'emblème d'un des premiers ordres de chevalerie du monde. Ce fond de nuances vives, mais très harmonieuses entre elles, est traité avec une entente remarquable du coloris; en effet, au lieu de nuire aux personnages, ces tons gais les font ressortir et leur donnent une valeur relative fort heureusement trouvée. Toutes les têtes, depuis celle de Charles-Quint jusqu'à celle de son dernier homme de suite, sont fines, expressives, modelées peut-être d'une façon un peu trop restreinte, mais vigoureuses néanmoins et en rapport direct avec le sujet. M. Comte est très harmoniste, et c'est une qualité qu'il partage avec M. Bonnat, dont les *Paysans napolitains devant le palais Farnèse* sont un bon pendant aux *Pèlerins* qu'il exposa en 1864. C'est la même habileté dans l'emploi difficile des rouges, des blancs et des noirs; la coloration est bonne, ferme et profonde; le dessin m'a paru plus régulier, plus châtié. Tout ce petit tableau annonce que l'auteur est en progrès; peut-être ne sent-on pas assez le corps de l'homme couché sur le banc de pierre entre les femmes assises; il eût demandé, je crois, à être accusé davantage et à se

faire deviner dès le premier regard. Les types sont étudiés avec fidélité, mais c'est là un soin si facile qu'il est superflu d'insister. Cette toile est séduisante, chaude, bien venue, et je la préfère sans hésitation à ce grand *Saint Vincent de Paul prenant la place d'un galérien*. M. Bonnat s'est beaucoup trop fié à sa facilité, et il a échoué; il faut avoir le courage de le lui dire. Ce n'est pas un tableau, c'est une improvisation à la *Fa-presto;* il est évident que le peintre s'est hâté et n'a pas consacré à une œuvre de cette importance le temps matériel qu'elle exigeait. Laissons la rapidité de la vapeur à l'industrie et gardons pour l'art les sages lenteurs dont il a besoin sous peine de ne plus être. La coloration est savante, il est vrai, car c'est là une qualité innée chez M. Bonnat, mais elle est cependant inférieure à celle des *Paysans*. Aucune des difficultés n'a été attaquée de front, toutes ont été tournées, j'allais dire escamotées; les muscles sont creux et vides; il n'y a rien sous la peau; on ne sent point l'armature osseuse; c'est une bonne ébauche qui a besoin d'être reprise, travaillée, terminée avant d'être un tableau; actuellement elle est molle et sans force, et demande à être exécutée pour prendre toute sa vigueur. Il ne suffit pas d'indiquer une composition, il faut la dessiner, la *charpenter*, la peindre, si l'on veut être pris au sérieux. Et puis pourquoi cette préoccupation, cette réminiscence au moins inutile des maîtres espagnols? Ne serons-nous donc jamais que des imitateurs et n'avons-nous pas en nous assez de ressort pour créer quelque chose? Il me semble qu'il est bien temps de sortir des ornières italienne, espagnole, hollandaise et flamande, et de faire enfin du français; nous y gagnerons au moins d'avoir de l'originalité. Il faut voir où cette manie déplorable d'imitation a conduit M. Ribot; il annihile et neutralise à plaisir un talent très recommandable, une habileté de main peu commune et une science de coloration que beaucoup pourraient envier. A quoi aboutissent tous les efforts que je reconnais dans le *Jésus au milieu des docteurs?* A rien, ou à faire dire qu'on aime mieux l'Espagnolet. Mais si à M. Ribot je préfère Ribeira, je préfère M. Ribot à M. Roybet, et cependant ce dernier s'est donné bien du mal pour imiter cet imitateur. On cherche à faire quelque bruit autour du tableau de M. Roybet, *un Fou sous Henri III;* en toute sincérité, c'est puéril. Cette toile a l'importance d'un beau morceau d'étoffe. Un fou noirâtre et grimaçant, peu d'aplomb sur des jambes très mal dessinées, montrant une main de charbonnier trop petite et sans attache, tient en laisse deux chiens au milieu d'une campagne où les arbres ferment l'horizon. Tout le mérite du tableau est dans le ton rouge du vêtement s'enlevant en vigueur sur un fond d'un vert sombre et étouffé. En re-

vanche les chiens sont fort beaux, grassement peints, trop cernés de noir, mais assez vivans et bien sur pattes. Si le dessin, l'ordonnance, la composition d'un tableau sont inutiles, si un seul ton éclatant suffit à constituer une œuvre d'art, il ne faut ni longue éducation ni aptitudes spéciales pour faire un artiste; le dernier des teinturiers de Damas ou de Bénarès est un grand peintre. J'aime à croire que M. Roybet a de l'avenir, et qu'il ira plus loin qu'il ne le promet aujourd'hui; mais, avant de me permettre de le juger, j'attendrai qu'il ait exposé un tableau.

III.

S'il suffisait de savoir peindre pour être un artiste, M. Courbet en serait un fort remarquable; cependant ce n'est qu'un peintre, pas autre chose, un très habile ouvrier. L'artiste crée, le peintre copie; là est la différence essentielle qu'on oublie trop souvent aujourd'hui. M. Courbet a un système qui peut se résumer en peu de mots : le seul devoir du peintre est de ne reproduire que les objets qu'il voit et absolument tels qu'il les voit. Si M. Courbet n'était radicalement dénué d'invention, il aurait un tout autre principe, et jamais il n'eût ravalé son art à n'être qu'un métier. Si l'unique but de la peinture est d'imiter servilement, la photographie lui est préférable, car elle est plus exacte et ne peut jamais dévier. M. Courbet, entraîné vers ces théories baroques par une absence complète d'imagination, n'a jamais compris que bien souvent la vérité inventée est supérieure à la vérité observée; la première peut être absolue, la seconde n'est jamais que relative. La *Vénus de Milo* est plus belle que toutes les femmes, c'est le type même de la femme, et cependant ce n'est point une femme. Dans les documens qu'offre la nature, il faut savoir choisir. Prendre au hasard ce qu'on aperçoit, c'est se réduire à l'état de pantographe et abdiquer d'un seul coup toutes les facultés du cerveau; c'est réduire à néant l'observation, la comparaison, l'élection. Dans le cercle étroit où il s'est condamné à tourner depuis déjà longtemps, M. Courbet a eu bien des défaillances, il a fait parfois de très mauvais tableaux; qui ne se souvient du portrait de Proudhon? C'était infliger à ce grand contradicteur un supplice que ses ennemis les plus implacables n'avaient point osé rêver pour lui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Courbet expose; il y a précisément vingt ans, il nous montrait un *portrait d'homme*, le sien sans doute. Depuis cette époque, beaucoup de bruit s'est fait autour de son nom; habile, madré comme la plupart de ses compatriotes, fatigué de la longue obscurité qui l'environnait, il a tâté le public avec quelques grosses

excentricités qui ont ravi tout ce qui ne savait ni inventer, ni composer, ni dessiner, qui ont indigné quelques « amans des arts, » et qui, en somme, ont fait rire tout le monde. La camaraderie s'en est mêlée; le peintre d'Ornans est devenu un maître pour quelques adeptes, et on en a fait un chef d'école, le grand directeur patenté du réalisme. Ceci est un enfantillage peu dangereux sur lequel il n'y a pas à s'appesantir. Il fut à l'art ce que le *Ma-pa* avait été à la religion. Aujourd'hui M. Courbet paraît revenir à des sentimens plus sérieux et chercher le succès dans des œuvres de bon aloi; il faut lui en tenir compte et applaudir à son effort. Sa *Remise aux chevreuils* est une toile remarquable, à laquelle il ne manque qu'une meilleure entente de la perspective aérienne pour être un excellent tableau. Il n'y a pas de composition, je n'ai pas besoin de le dire. Quelques hêtres, un ruisseau courant au pied d'un rocher grisâtre, quatre chevreuils, un fond de bois, et c'est là tout. C'est gras, puissant, très solide et d'une impression vraie. Les eaux sont transparentes, les rochers rendus dans tout leur détail; les animaux ont été étudiés avec soin, surtout le broquart debout et dont on voit le *tablier*. En résumé, c'est là un paysage très bon; il prouve que la main de M. Courbet est fort habile, qu'elle n'ignore aucune des ressources du métier, et qu'elle pourrait produire des œuvres importantes, si elle obéissait au cerveau, au lieu de le diriger.

M. Courbet expose aussi un autre tableau qui a quelques prétentions à être de la grande peinture. C'est une femme nue, couchée et qui joue avec un perroquet. Le titre en est singulier, pour ne rien dire de plus : *la Femme au perroquet*, pour faire pendant sans doute à *la Vierge à la chaise!* Donner à son œuvre un tel baptême, que la postérité accorde seule, croire qu'on a fait *la femme au perroquet* par excellence, c'est une étrange aberration et qui explique peut-être tous les côtés maladifs du talent de M. Courbet. — En 1844, M. Paul Delaroche, étant à Rome, exposa dans son atelier *un repos en Égypte;* la Vierge était assise près d'un rocher sur lequel un lézard grimpait; un des assistans, voulant faire sa cour à l'artiste, lui dit : « Vous devriez intituler votre tableau *la Vierge au lézard.* » M. Delaroche sourit avec tristesse et répondit : « On verra cela dans une centaine d'années. » M. Courbet a été moins modeste que M. Delaroche, cela se comprend. Elle est assez médiocre au reste, *la femme au perroquet*. Étendue, la tête renversée, toute nue, près d'un jupon à crinoline qui fait là un équivoque et déplorable effet, les jambes de ci et de là, laissant flotter une énorme chevelure qui ressemble à des copeaux de palissandre, elle joue avec un perroquet qu'elle tient sur sa main. M. Courbet a donné à toute cette figure des ombres couleur chocolat; pourquoi?

C'est un des nombreux mystères du *réalisme*, et il m'échappe, car j'avoue humblement que je ne suis pas initié. En revanche le perroquet est réussi de tout point, dans ses nuances et dans son mouvement. A voir la coloration terne de ce tableau, je crains qu'il n'ait été peint sur une toile noire, ce qui en rendrait la destruction inévitable avant peu d'années; il suffit pour s'en convaincre d'aller voir au musée du Louvre ce que sont devenues les compositions de Valentin. En somme, M. Courbet n'est qu'un peintre de paysage; de tous les tableaux qu'il a exposés depuis qu'il a découvert le dogme fondamental du *réalisme*, je n'en ai vu que deux qui soient réellement remarquables : *la Remise aux chevreuils* de cette année et *le Cerf à l'eau* de 1861. Dans cette voie qu'un peu de culture intellectuelle améliorerait certainement, M. Courbet peut rencontrer des succès légitimes et durables. En s'essayant encore dans la grande peinture, j'ai bien peur que le maître peintre d'Ornans ne compromette singulièrement ses qualités et sa réputation.

Il est difficile maintenant de séparer le *genre* du *paysage*, ils se sont tellement mêlés tous les deux, les peintres ont tellement pris l'excellente habitude de mettre l'homme et la nature en présence, que nous renoncerons aux anciennes classifications, qui n'ont plus leur raison d'être. L'homme et la nature se complètent l'un l'autre; tout est donc pour le mieux. Nous pouvons tuer le veau gras, l'enfant prodigue est revenu, et c'est avec une joie sincère que nous saluons son retour, car son départ nous avait profondément affligé. *La tribu nomade en marche vers les pâturages du Tell* est un des meilleurs tableaux que M. Fromentin ait encore offerts au public. J'y retrouve ce charme, cette élégance, cette finesse, cette science approfondie des aimables colorations, toutes ces agréables qualités, en un mot, que si souvent déjà nous avons pris plaisir à louer. M. Fromentin a bien fait de revenir au genre qui lui a valu ses premiers, ses meilleurs succès, et dans lequel il est passé maître. C'est là, s'il veut en croire nos conseils désintéressés, qu'il se fixera désormais, et il ne recommencera plus ces excursions inutiles, sinon dangereuses, dans des pays qui ne sont pas faits pour lui. Ce que j'aime dans le tableau que je vois aujourd'hui, c'est que M. Fromentin y est tout entier avec ses qualités et aussi, je dois le dire, avec quelques imperfections qui lui restent encore et que je signalerai. Une tribu est en marche et traverse un gué; au loin sur une colline, on devine plutôt qu'on n'aperçoit les longs troupeaux qui ont passé les premiers et qui soulèvent sous leurs pas un nuage de poussière. Un groupe de cavaliers, cheiks et khalifats, surveillent les hommes et les femmes, qui, chargés d'enfans, d'ustensiles de cuisine, entrent dans l'eau pour gagner la rive rapprochée. Ce groupe de ca-

valiers vêtus de burnous blancs, montés sur des chevaux blancs nacrés, donne la gamme claire la plus élevée du tableau; elle se rallie aux tons blanchâtres des femmes placées sur l'autre bord par une série fort habile de nuances intermédiaires, isabelle, grise, bleu pâle; le centre est sombre et comme noir, formé par des arbres et par des animaux bai-bruns; c'est là une disposition heureuse, très bien trouvée, et rendue avec une franchise peu commune. Rien ne détonne, nulle violence, nul effet criard; tout est bien à sa place; les couleurs, en se juxtaposant, se font valoir mutuellement au lieu de se nuire; elles s'éclairent, se soutiennent l'une l'autre, parcourent leur gamme relative sans faire une seule fausse note; il est impossible de voir un ensemble plus harmonieux; c'est une symphonie. Les chevaux et les personnages sont exécutés avec précision; vrais dans leur attitude et par leur costume, ils le sont encore par leur mouvemement, qui est exact et bien dirigé. Le paysage a une certaine largeur, mais je dois dire que l'exécution en a été un peu négligée. Le reproche qu'on est en droit d'adresser à M. Fromentin, c'est que son tableau est de deux factures : l'une, très serrée et même un peu sèche pour les figures; l'autre au contraire, indécise, cotonneuse, *entrevue* seulement, pour le paysage. Or ces deux factures employées dans la même toile se combattent et se portent forcément préjudice; elles s'exagèrent mutuellement; le paysage fait paraître les personnages plus secs qu'ils ne sont, les personnages font paraître le paysage plus mou qu'il n'est. Déjà, à propos de *la Curée* (1863), j'avais adressé la même observation à M. Fromentin; sans exiger qu'il ait une seule facture à l'imitation de M. Blaise Desgoffes, qui, à force de peindre des agates, en est arrivé cette année à cristalliser sa manière et à faire des perce-neige, des gants et des iris en pierres dures, on peut lui demander de surveiller cette tendance à trop mêler deux exécutions absolument différentes. Ses tableaux y gagneront à la fois plus de fermeté et plus de souplesse. *Un étang dans les oasis, Saharah*, est lestement peint d'une brosse grasse qui n'a point redouté les empâtemens. Le vert très sombre des arbres massés en rideaux semble uniquement destiné à faire valoir le ton rouge, presque orange, du soleil couchant. C'est d'une coloration un peu exagérée, mais très savante, et qui est réussie, puisqu'elle obtient l'effet qu'elle a cherché.

M. Hippolyte Lanoue est un adorateur fervent de la campagne de Rome; à la façon dont il la reproduit, on sent qu'il l'aime de cette tendresse violente qu'elle inspire à tous ceux qui ont vécu dans sa familiarité et à qui elle a dévoilé ses beautés secrètes. Il y a deux ans, M. Lanoue exposait un fort beau paysage pris à l'*Acqua acce-*

tosa; la Vue du rocher des Nazons ne lui cède en rien et lui servirait au besoin de pendant. On peut reprocher à M. Lanoue d'avoir martelé son ciel et d'avoir un peu trop *maçonné* sa pâte; mais, ces réserves faites, nous ne pouvons que louer, et dans les termes les plus sincères, l'aspect magistral et grandiose de sa composition. C'est la nature, mais avec sa couleur la plus riche et la moins superficielle, avec toute l'amplitude et toute la noblesse de ses lignes. C'est bien simple cependant, une mare, une prairie que traverse une route et qui s'appuie à une montagne; mais l'air qui circule librement, la pureté des contours, la chaleur du coloris, donnent à cette toile une valeur précieuse. En la regardant, en la comparant avec la plupart des paysages faciles qui se font aujourd'hui, on reconnaît que M. Lanoue a été nourri de fortes études, que son éducation d'artiste a été lente, pénible, sévère, qu'il n'est arrivé à de si bons résultats qu'à force de travail et de volonté, et qu'il a eu plus d'un combat à soutenir avant de sortir vainqueur de la lutte qu'il avait engagée. Qu'il ne se plaigne pas! la récompense a été tardive, mais enfin elle est venue, et il n'y a pas à regretter les efforts du temps passé. M. Lanoue me semble, depuis quelques années, avoir dépouillé tout ce qui lui restait du vieil homme et marcher maintenant dans une voie excellente; je ne saurais trop l'encourager à y rester toujours.

Dégager une composition des accessoires inutiles afin d'en concentrer l'effet et de lui donner toute sa puissance, c'est une des premières lois de l'art, et M. Berchère y a obéi cette année beaucoup plus qu'il ne l'avait fait pour son *Coup de vent dans le désert* et pour son *Frondeur*. Le *Ralliement des caravanes à la halte de nuit* est un tableau dont l'ordonnance ne laisse rien à désirer; il exprime précisément ce qu'il représente avec une probité qui s'impose à l'attention. La caravane a marché tout le jour, le soir est venu, puis la nuit est arrivée rapide et comme empressée de rafraîchir ces pays brûlés du soleil. Des retardataires sont loin encore, qui peuvent s'égarer et ne plus entendre le cliquetis des sonnettes suspendues au cou des chameaux conducteurs. Un homme alors, juché sur un dromadaire, la main armée d'une branche enflammée, monte sur une colline; il appelle vers les quatre points cardinaux en agitant son brandon lumineux. A ce signal qui s'entend et se voit de loin, toute la caravane se rassemble et se groupe autour des feux pour y passer la nuit après avoir fait les ablutions de sable prescrites par le prophète lorsqu'on voyage dans les contrées où il n'y a pas d'eau. L'instant choisi avec discernement par M. Berchère est celui où le *krêbril*, du haut de son dromadaire arrêté, lève le flambeau et pousse le cri de ralliement. Sur le fond obscur de la

nuit, l'homme et l'étrange animal se détachent en tons plus clairs et forment avec le fond une harmonie sombre qui n'est pas sans grandeur; le dessin du dromadaire est excellent et prouve une longue et minutieuse étude du sujet. Je voudrais plus de légèreté dans la touche; on dirait que M. Berchère a dans la main je ne sais quelle pesanteur native dont il a bien du mal à se débarrasser. Ce défaut, car c'en est un, apparaît surtout dans la façon dont les premiers plans sont traités. Quel est ce terrain? Est-ce du sable? est-ce de l'argile? est-ce de la terre végétale? On n'en sait rien, et cependant il est important de le montrer et de le faire comprendre. La bonne volonté de M. Berchère n'est point douteuse, et je suis convaincu que ses efforts vers le mieux sont sincères; je crois qu'il aura fait un grand pas le jour où sa brosse, plus aisée et moins lourde, rendra exactement ce que l'œil a retenu. Il faut remarquer cependant que M. Berchère a triomphé des difficultés pittoresques qu'offre toujours un effet de nuit. J'en dirai autant de M. Pasini, dont le *Courrier endormi dans les solitudes de la Perse* n'est certes pas l'œuvre du premier venu. Le ciel sans limites, déjà blanchi à l'horizon par les premières pâleurs de l'aube, se courbe au-dessus d'une des vastes plaines désertes et inhospitalières de la Perse. Un courrier (nous dirions plus justement un piéton) s'est de lassitude couché sur la terre nue; il dort profondément, aplati, pour ainsi dire, sous le double poids de la fatigue et du sommeil; un de ses bras est étendu à portée de son bâton ferré, l'autre repose sur sa poitrine; une souquenille blanchâtre serrée d'une ceinture en cuir passementée de parchemin couvre son corps maigre et vigoureux; autour de sa jambe, une mèche enroulée descend jusqu'à son pied, passe entre les orteils et brûle. Au moment où il sentira la douleur, c'est que l'heure du départ aura sonné; il éteindra ce réveille-matin d'une espèce nouvelle, se relèvera, ramassera son bâton et reprendra sa route. La scène, peu compliquée du reste, est très bien rendue. L'homme est parfaitement dessiné, et son affaissement est visible; l'harmonie générale rend bien la limpidité implacable des atmosphères d'Orient, qui rapprochent les horizons les plus reculés et que nulle humidité n'appesantit. M. Pasini a la spécialité de la Perse; il doit y avoir vécu, car il paraît la connaître comme une seconde patrie. Il faut constater qu'elle l'a bien inspiré; depuis quelque temps, il est en progrès manifeste : sa facture s'est serrée et a heureusement perdu cette touche martelée et désunie qu'elle affectait autrefois.

Ce n'est ni à la Nubie, comme M. Berchère, ni à la Perse, comme M. Pasini, que M. Schutzenberger a demandé le motif de son tableau; c'est au pays des fables, à cette patrie connue des poètes où

les *centaures* vivant en liberté passaient, ainsi que de simples mortels, leur existence dans des aventures de guerre, de chasse et d'amour. Sans vouloir quereller l'artiste sur le sujet qu'il a choisi, on peut lui dire que ces animaux fantastiques, moitié hommes et moitié chevaux, appartiennent plutôt à la sculpture décorative qu'à la peinture. Les formes n'en sont pas agréables; ce torse vertical, cette croupe horizontale réunis à angle droit sont disgracieux, trop rectilignes au repos, et dans le mouvement il est bien difficile de leur donner une harmonie d'ensemble que détruit forcément leur double nature. Sur le fronton d'un temple, dans les métopes d'une frise, ces êtres singuliers peuvent piaffer avec énergie ou défiler avec grâce, mais dans un tableau ils sont un peu trop fabuleux pour ne pas être étranges et comme déplacés. Nous ne parlons jamais qu'avec une extrême réserve des sujets que les artistes choisissent, nous estimons néanmoins qu'ils devraient y faire la plus grande attention : c'est la manière de les interpréter qui fait tout, je le sais; mais il y en a qui sont naturellement féconds, tandis que d'autres sont fatalement stériles et n'offrent aucune ressource pour la ligne, la couleur et la composition. Ceci ne s'adresse point à M. Schutzenberger, qui a tiré un très honorable parti de ses centaures. Ils sont deux, le mâle et la femelle, dans un agréable paysage, et ils reviennent paisiblement de la pêche comme deux bons époux qui auraient été chercher une friture pour leur dîner. La femelle, blanche, montrant sa jolie poitrine de femme, *formosa superne*, se tourne en souriant vers le centaure brun qui la regarde avec amour; ils vont côte à côte, à l'amble ou au petit pas, sans se presser, échangeant de doux propos dans un langage mêlé de paroles et de hennissemens, que Gulliver seul pourrait traduire. C'est d'une originalité un peu précieuse peut-être, mais à laquelle il convient de rendre justice. L'harmonie générale est blonde, transparente, un peu maladive, et ne manque pas de charme. C'est un bon tableau à porter au compte de M. Schutzenberger, qui me semble n'avoir pas encore trouvé sa route définitive, et dont *les Premiers astronomes* (1859) reste toujours la meilleure toile.

Des centaures aux boas, aux dromadaires et aux pélicans, la transition est facile, et ce n'est point avec des animaux fabuleux que M. Paul Meyerheim a composé sa *ménagerie*. C'est une excellente peinture, qui rappelle celle du bon temps de M. Knaus. L'école de Düsseldorf, à laquelle appartient M. Meyerheim, nous prouve une fois de plus qu'il faut en faire cas, et que dans les tableaux de genre elle rivalise avec l'école belge. Dans quelque foire d'Allemagne, un montreur d'animaux a établi sa tente, et il exhibe devant les curieux un serpent boa dont il s'est enlacé le corps. C'est

la scène prise sur nature, sans superfétations inutiles; dans des cages, on aperçoit des lions, sur la poutre un singe grimaçant, sur des cercles mobiles des aras, par terre un énorme et gauche pélican qui ouvre son bec immense et voudrait bien engloutir le gâteau qu'un enfant mange près de lui. Un vieillard lit avec attention le prospectus descriptif des bêtes curieuses qu'on lui explique; un Juif sordide regarde avec étonnement, et un gamin semble stupéfait de la dimension du reptile. Le dessin très soigné et la coloration sagement vigoureuse de cette toile la rendent remarquable; si, comme je le crois, elle est un début, elle est pleine de promesses qui, j'espère, se réaliseront dans l'avenir.

J'ai peu parlé des paysages proprement dits, ils m'ont paru assez faibles et ne mériter aucune observation particulière. Pour beaucoup, le procédé a vraiment trop d'importance et semble affecter des effets d'ombres chinoises : des arbres noirs qui se détachent sur le soleil couchant, expédient commode qui supprime le modelé et cause toujours une certaine surprise dont il est difficile d'être dupe bien longtemps! A ces essais tapageurs et infructueux je préfère deux très simples *marines* de M. Masure. On pourrait demander au peintre moins d'abandon dans la touche, plus de soin dans sa manière de traiter les terrains, plus de *fini* en un mot et moins d'à peu près; mais depuis longues années je n'avais vu la mer rendue avec cette fidélité, cette transparence, ce souci de la couleur et du mouvement. *Fréjus* et les *Environs d'Antibes,* tels sont les titres de ces deux bons tableaux, qui m'ont paru valoir une mention spéciale, car ils produisent une impression très vraie, très profonde, et qui longtemps reste dans le souvenir. Rien n'y est outré, la mer sous un beau ciel bleu se ride à peine et vient mourir par vagues imperceptibles sur le rivage blond, après avoir passé par toutes ces étranges nuances céruléennes qui partent de l'indigo foncé pour aboutir au vert cristal. C'est d'une extrême douceur et d'une sérénité peu commune. Je puis encore indiquer deux agréables paysages de M. Corot avec ces ciels nacrés dont il a seul le secret, deux charmantes toiles décoratives de M. Edmond Hédouin, *la Chasse* et *la Pêche*, qui doivent faire très bien au milieu des rinceaux d'or d'un salon vivement éclairé, un *Troupeau de moutons* très habilement groupé par M. Schenck, qui a fait de notables progrès depuis quelques années, et j'aurai désigné, sauf erreur, toutes les œuvres d'art qui sont dignes d'être distinguées au Salon de 1866.

Ainsi qu'on a pu le voir, nulle statue, nul tableau ne nous a été montré qui dépasse la moyenne d'un talent honorable. Si de grands

efforts ont été faits, et je n'en doute pas, ils n'ont donné aucun résultat vraiment sérieux et rassurant. Rien n'est venu réchauffer le sang refroidi de l'école française; elle semble se contenter de ses gloires d'autrefois et ne plus vouloir en essayer de nouvelles : il lui suffit d'avoir eu Gros, Decamps, Ingres, Flandrin, Delacroix, Rude, Pradier, David, Marilhat, A. Scheffer; elle se repose, elle est impuissante ou stérile. Il est dur d'avoir à constater ce fait douloureux, mais à quoi servirait de le cacher? Il frappe les yeux les mieux prévenus. En dehors de l'atmosphère ambiante qui pèse sur les artistes aussi bien que sur les autres hommes, une cause particulière semble les affaiblir de plus en plus et leur enlever la force qu'ils auraient peut-être pu conserver. Il faut le répéter encore, le répéter à satiété, dans l'espoir qu'enfin on sera entendu. Ils sacrifient tout à l'habileté de la main, c'est-à-dire au métier, et ils ne comprennent pas qu'en agissant ainsi ils paralysent la force créatrice du cerveau, d'où l'art émane. Chaque jour ils semblent resserrer le champ de leurs recherches, au lieu de l'élargir par une étude incessante des choses de l'esprit, qui seule peut les conduire à l'intelligence pratique de celles de la nature. Je n'ose insister sur ce point, qui est très pénible; mais lorsque je pense au savoir encyclopédique des peintres d'autrefois et à l'indifférence de ceux d'aujourd'hui, je ne suis pas surpris de la décadence anticipée qui les atteint.

L'heure est grave cependant, et il faut y faire quelque attention. L'année prochaine, une exposition universelle doit attirer à Paris un immense concours d'étrangers. Les peuples du monde se donneront rendez-vous dans notre ville. L'art sera-t-il inférieur à l'industrie? Le grand intérêt sera-t-il pour les faïences peintes ou pour les tableaux, pour les statues ou pour les candélabres? D'ici là un effort sérieux, considérable, ne peut-il pas être fait? Ne pourrons-nous pas prouver à l'Europe entière que nous avons gardé cette supériorité en matière d'art dont jadis nous étions justement fiers? Nous nous trouverons en présence des écoles anglaise, belge, allemande, dont cette fois les œuvres ne seront point mêlées à celles de l'école française; nous faudra-t-il amener ce pavillon que nos maîtres ont si glorieusement tenu ? Nous adjurons les artistes de redoubler d'efforts, de comprendre que l'instant est suprême, de ressaisir au moins ce sceptre-là avant qu'il n'échappe aux mains de la France, et de prouver que nous n'avons pas perdu toutes les traditions qui ont fait notre gloire passée.

MAXIME DU CAMP.

DEUX MINISTRES

DE LA RESTAURATION

M. DE SERRE ET M. DE VILLÈLE.

I. ***Discours politiques du comte de Serre*, publiés par son fils. — II. *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, 7e volume.**

Les deux livres et les deux souvenirs que nous réunissons sous un même titre n'ont presque rien de commun. La collection des discours du comte de Serre est un monument élevé par une piété filiale aussi scrupuleuse que modeste. L'héritier de cet homme illustre ne s'est cru permis d'accompagner d'aucun commentaire le texte des documens qu'il extrayait du *Moniteur*. Une date, une indication claire, mais sommaire du sujet de chaque discours, voilà toute la part qu'il s'est réservée dans la publication, qui ne porte pas même son nom. Nul exposé de la situation politique ni de l'orateur lui-même aux divers momens où il dut exercer son action par la parole, ni des assemblées et des partis auxquels cette parole s'est adressée; nul fil qui relie une harangue à une autre. Peu de vies politiques ont été plus agitées que ne le fut dans sa brièveté celle de M. de Serre. Que de phases diverses n'a-t-il pas parcourues en moins de sept ans! Il a eu d'abord la fortune d'être porté, par une véritable révolution parlementaire, des rangs d'une minorité faible et opprimée à la situation de ministre principal; puis des motifs diversement jugés, mais dont personne ne suspecta le désintéressement, le décidèrent à rester ministre lorsque, quatre ans après, un nouveau coup de parti rejeta la plupart de ses amis

dans l'opposition. Enfin un revirement électoral inattendu le bannit, déjà mourant, non-seulement du pouvoir, mais du parlement, et ne lui laissa pas même un humble siége pour exhaler son dernier soupir dans l'enceinte qui retentissait encore des échos de sa voix. Ne demandez pas à M. Gaston de Serre l'explication de ces péripéties. Il semble avoir pensé qu'une appréciation quelconque, fût-ce un éloge et à plus forte raison une apologie, inutile à la renommée qui lui est chère, paraîtrait irrespectueuse dans la bouche d'un fils. Nous avouerons franchement que nous regrettons cet excès de sobriété. Quelques renseignemens de plus, comme la famille de M. de Serre eût été pleinement en mesure de les donner, n'eussent été nullement superflus. Ce qu'une génération connaît le moins bien, surtout dans les pays où les révolutions ont brisé le fil de la tradition politique, c'est l'histoire de celle qui la précède. L'histoire ancienne a reçu son vrai sens dans les travaux des maîtres, l'histoire du jour se fait ou s'altère sous nos yeux; mais l'histoire d'hier n'existe que dans des récits d'acteurs ou de témoins, documens tout empreints des passions et des préjugés des partis et trop peu nombreux encore pour être contrôlés les uns par les autres. Ces faits de la veille qui s'éloignent ont perdu la vivacité des couleurs du présent, mais n'ont point encore atteint ce point de perspective d'où se mesurent dans une juste proportion les événemens et les hommes. C'est le vrai moment pour une voix amie de s'élever en l'honneur d'une mémoire aimée; c'est le moment de raviver l'intérêt qui diminue par des détails choisis, des confidences et des correspondances dont le voile peut déjà être à demi levé, et si la haine et l'envie durent encore, c'est le moment de désarmer pour jamais leurs traits, qui déjà s'émoussent, par une justification faite sur pièces. Peut-être la réputation de M. de Serre avait-elle besoin plus qu'une autre qu'on lui vînt en aide par ce genre de service, parce que la complexité de son rôle l'a exposé tour à tour aux ressentimens des partis contraires, et lui-même, sous l'empire d'une sensibilité fière, a plus d'une fois réagi avec plus de vivacité que de prudence contre les coups de l'injustice. Il ne sera jamais apprécié à toute sa valeur dans les souvenirs de ses compagnons de lutte, car il n'en est aucun avec qui il n'ait eu un jour de dissidence assez âpre. Il se présentera seul à la postérité. Le dépositaire naturel de ses pensées était aussi son auxiliaire désigné devant ce tribunal suprême. Ceux qui connaissent M. Gaston de Serre savent que rien ne lui manquait pour remplir ce pieux office et se plaindront avec nous qu'il se soit trop défié de lui-même et trop confié dans la mémoire et dans la justice de la France.

Bien différente est la grande entreprise de M. Duvergier de Hauranne, dont les premières parties ont déjà été appréciées ici-même

par une plume qui sait graver tous ses traits avec autant de force que de finesse. Les lecteurs de la *Revue* savent que cet ouvrage, bien loin d'être un simple recueil de faits ou de discours, est une véritable histoire où se déploie, en même temps qu'elle se justifie, toute l'ambition que ce mot suppose. Ce n'est point un homme seulement que M. Duvergier de Hauranne a voulu nous faire connaître, c'est d'une époque tout entière et même de tout un ordre d'idées qu'il veut nous présenter le tableau. Une appréciation complète des événemens et des personnages, aussi impartiale que le comporte la fermeté du jugement dans une opinion décidée, la recherche des documens inédits, l'interprétation des documens connus par des rapprochemens et des commentaires qui les éclairent d'une lumière inattendue, le soin de grouper les faits isolés pour en faire sortir les résultats généraux, puis d'animer les généralités elles-mêmes par le choix des détails qui les mettent en saillie, tous ces devoirs de l'historien ont été compris par M. Duvergier de Hauranne avec une intelligence qui est la condition nécessaire et à elle seule presque suffisante pour les bien pratiquer. Le septième volume de l'*Histoire du gouvernement parlementaire* ne le cède en rien sous ces divers rapports à ses devanciers. L'épreuve est faite : si une histoire est possible à quarante années de distance des faits qu'elle raconte, cette tâche sera remplie par M. Duvergier de Hauranne.

Entièrement différentes par leur nature, les deux publications ne se rapprochent pas même par la date des événemens auxquels elles se rapportent. L'une commence où l'autre finit, l'une prend la série des faits où l'autre l'arrête : elles se suivent sans se toucher. A vrai dire, M. de Serre a bien été l'un des héros de ces luttes de tribune dont M. Duvergier de Hauranne a entrepris d'être le peintre; mais M. de Serre ne figure même pas dans le septième volume de l'*Histoire du gouvernement parlementaire*, qui est tout entier rempli par un souvenir différent du sien. Tandis que le recueil des discours de M. de Serre se termine le jour où, quittant la France en même temps que le pouvoir, l'orateur navré cède la place au ministère de M. de Villèle, c'est de M. de Villèle uniquement et des débuts de son ministère que nous entretient le nouveau volume de M. Duvergier de Hauranne. C'est le portrait de M. de Villèle qu'il trace avec une heureuse abondance de renseignemens inédits dus précisément à ces confidences intimes dont nous nous plaignons que la famille de M. de Serre ait été pour nous trop avare.

Tout diffère donc entre les deux ordres d'écrits que nous embrassons sous une même accolade, et notre unique excuse pour ce rapprochement en apparence peu naturel, c'est qu'il est des contrastes qui, naissant involontairement dans l'esprit, établissent entre les faits les plus divers un lien plus inattendu, mais presque aussi

étroit que les ressemblances. C'est un contraste de ce genre que suggèrent à la pensée les deux noms de M. de Serre et de M. de Villèle, inopinément mis en présence par un concours fortuit de lectures : tous deux ministres du même gouvernement, sous l'empire de la même constitution, aux prises avec des difficultés du même ordre, sans avoir eu un jour d'accord dans leur vie ou un trait de ressemblance dans leur caractère! L'opposition entre ces deux hommes d'état est si saillante qu'elle semble fournir d'elle-même la matière d'un de ces parallèles qui charmaient l'antiquité. Pourquoi hésiter à s'y livrer? Ce genre d'exercice littéraire, fort goûté autrefois, un peu passé de mode de nos jours, dont l'écueil est de dégénérer en puérile antithèse, a pourtant eu dans la bouche d'un Plutarque ses enseignemens et son éloquence. La matière est là toute préparée. M. de Serre revit dans ses discours, M. de Villèle dans la peinture animée qu'en trace M. Duvergier de Hauranne. A la faveur de ces rayons de lumière qui convergent pour éclairer fortement leur physionomie, arrêtons-nous un instant à comparer leurs traits.

I.

Singulier mélange de similitudes et de différences en effet que la destinée de ces deux hommes! Leur début d'abord est pareil. Ils apparaissent le même jour, portés par le même flot, par les élections royalistes de 1815. Leur âge est alors à peu près semblable, âge tardif pour un début et voisin de la maturité. C'est que leur jeunesse s'est écoulée dans l'attente du seul événement qui pût leur ouvrir les portes de la vie publique : le retour de la dynastie à laquelle ils appartiennent de naissance comme de cœur. C'est là une singularité qui ne devrait pas en être une, mais qui leur fait parmi les champions les plus dévoués de la royauté une place à part. Prenez la peine d'étudier la liste des conseillers de la couronne pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X : combien est petit le nombre des royalistes purs et héréditaires! combien plus grand le nombre de ceux qui ont gagné leurs premiers grades sous la république et sous l'empire, et qui sont par là condamnés à n'être jamais que des légitimistes sous réserve! M. Decaze, M. Pasquier, M. de Talleyrand, M. Louis, M. Roy, tous les ministres des finances, tous les maréchaux ministres de la guerre, tous ont apporté à la restauration une part d'expérience et de renommée acquise sous d'autres drapeaux que le sien : soit dit sans jeter aucun blâme sur d'excellens serviteurs de la France qui n'ont jamais séparé leur destinée de celle de la patrie, mais soit dit aussi pour faire honneur à la restauration, qu'aucun préjugé n'empêcha

d'apprécier leurs services. Toujours est-il que, représentant un principe très exclusif, la restauration eut en général la chance singulière d'être servie par des instrumens qui ne pouvaient se piquer d'avoir porté dans leur dévouement le même esprit d'exclusion. Tel ne fut le cas ni de M. de Serre ni de M. de Villèle; chez eux, le dévouement à la légitimité fut non pas une acquisition de fraîche date, mais un héritage conservé intact au prix de longs sacrifices. Nés la veille de la révolution, dans les rangs de cette modeste noblesse de province qui vivait loin du soleil de la cour comme des orages de la capitale, et chez qui l'attachement monarchique n'était mêlé ni d'esprit d'intrigue ni d'espoir de faveur, quand est venu le divorce de la royauté et de la France, ils ont pris naïvement et résolûment parti pour la royauté. M. de Serre a émigré et servi dans l'armée de Condé; M. de Villèle s'est laissé languir dans l'obscurité d'une ville de province. Pour tous deux, la foi royaliste n'est ni un froid assentiment de la raison, ni un produit de l'expérience, c'est un instinct de la race et un mouvement du sang.

Dévoués tous deux dès le premier jour à la royauté, tous deux ont été jusqu'au dernier fidèles à la constitution qu'ils avaient jurée. Pour M. de Serre, c'est là une qualité bonne ou mauvaise, c'est un mérite ou un démérite que personne ne lui contestera. Sa vie entière en fait foi et presque aussi sa mort, encourue par la fatigue des luttes constitutionnelles et sous le harnois parlementaire. Du vivant de M. de Villèle, la même appréciation à son égard aurait soulevé plus d'une difficulté, car, dans la langue exagérée des partis, M. de Villèle a été plus d'une fois qualifié de ministre inconstitutionnel, conspirant d'intention, sinon de fait, contre le pacte des libertés publiques, et à qui l'audace seule manquait pour l'enfreindre ouvertement; mais le temps, qui instruit les hommes habituellement à leurs dépens, a fait justice de ces hyperboles. Depuis que M. de Villèle a quitté la scène, nous avons vu des coups d'état de plus d'une sorte tentés ou accomplis, heureux ou manqués; nous savons ce que c'est que des constitutions violées et des libertés détruites. Ces comparaisons nous ont rendus plus équitables ou moins difficiles. Et quand M. Duvergier de Hauranne nous montre M. de Villèle, à la tête d'une majorité très dévouée, ne refusant jamais de répondre aux interpellations de l'opposition, daignant poursuivre ses adversaires devant les tribunaux et laissant publier dans les journaux les plaidoyers de leurs avocats, la génération nouvelle, peu accoutumée à ces politesses de la part des gens en puissance, ne comprend plus rien aux soupçons de sa devancière. Peu s'en faut qu'elle ne considère M. de Villèle comme un parlementaire aussi puritain que M. Duvergier de Hauranne lui-même. Sans aller aussi loin, et en faisant sur la nature des sentimens li-

béraux de M. de Villèle des réserves que nous justifierons tout à l'heure, il n'est que juste de convenir que M. de Villèle disposa six ans d'une grande force sans qu'aucune atteinte ait été portée par lui au contrat qui liait la dynastie à la France, et lorsque enfin la royauté eut la funeste idée de rompre la trêve, elle dut chercher, pour lui rendre ce triste service, des mains moins adroites ou moins réservées que les siennes.

Mais ces deux points une fois accordés, il faut en rester là en fait de rapprochement, et cette double fidélité à la royauté et à la constitution épuise à peu près tous les rapports qu'on peut trouver entre les deux caractères. Sur la manière de faire vivre ensemble les objets de leur respect commun, de servir ce roi et de pratiquer cette charte, jamais hommes n'ont plus différé de convictions comme de conduite. L'identité de leur point de départ et l'analogie de leurs sentimens rendent cette divergence plus sensible. Précisément parce qu'ils ont été placés un jour sur la même ligne, ils ont dû voir apparaître sous le même aspect le problème fondamental dont dépendait l'existence de la restauration, et c'est après l'avoir mesuré sous le même angle qu'ils se sont engagés pour en chercher la solution dans des voies très opposées.

Ce problème, qui ne le connaît? C'est celui que laissent après elles toutes les luttes civiles, mais la pointe n'en fut jamais peut-être plus acérée. La révolution de 1789 léguait à la monarchie rétablie une France divisée en deux classes, en deux castes, pourquoi ne pas dire en deux nations ennemies, enflammées l'une contre l'autre par tout ce qui peut irriter les hommes, par tous les genres de griefs, du plus futile jusqu'au plus sacré, depuis ceux dont s'aigrit la vanité jusqu'à ceux qui troublent et soulèvent les profondeurs de la conscience : des fils de paysans affranchis et des fils de gentilshommes proscrits, ulcérés, ceux-ci par l'affront d'une humiliation séculaire, ceux-là par l'attentat d'une spoliation récente, et pleins également du sentiment de leurs droits et du ressentiment de leur injure. Des deux parts, l'inimitié était envenimée par un dédain réciproque, cent fois plus injurieux que la haine, qu'entretenaient chez les anciens nobles le préjugé de la naissance, chez les enfans émancipés de la France nouvelle la confiance d'une immense supériorité numérique. Entre ces élémens en apparence irréconciliables et réfractaires à toute fusion, la restauration avait pour tâche non-seulement de faire régner la paix matérielle, mais d'établir un concours durable et sincère dans l'œuvre délicate de fonder un établissement politique. Maintenir sans bruit côte à côte des voisins si peu faits pour s'entendre n'était déjà pas chose aisée, surtout quand le premier objet de leur dispute était souvent la propriété de la parcelle même du sol qu'ils foulaient aux pieds;

mais cette pacification extérieure, eût-elle été pleinement obtenue, n'aurait pas suffi, car un gouvernement est quelque chose de plus qu'une police, et tout son métier ne consiste pas à empêcher les gens de se battre dans les rues. Ce n'était pas assez de soumettre ces combattans d'hier à la même loi, il fallait les associer à la même tâche, les faire asseoir dans les mêmes assemblées, leur donner entrée dans les mêmes conseils pour participer de concert à la direction de leurs affaires communes, et, en les répandant dans les postes de la même administration, maintenir entre eux la solidarité d'action et l'échange régulier de commandement et d'obéissance d'où résulte l'unité morale d'un gouvernement.

A vrai dire, ce partage du pouvoir entre les classes rivales dont l'hostilité venait de déchirer la France eût été un résultat souhaité par tous les hommes d'état dignes de ce nom, quelles que fussent leur dénomination et leur origine. Ce genre de transaction amiable dont Henri IV a donné un impérissable modèle est à coup sûr la meilleure ou, si l'on veut, la moins fâcheuse manière de terminer les troubles civils : c'est la seule qui conserve à un grand pays l'intégrité de ses forces en lui restituant le concours de tous ses bons citoyens. L'autre procédé, celui qui consiste à réserver le triomphe tout entier à l'un des adversaires en l'élevant sur l'anéantissement de l'autre, n'est du goût que des fanatiques. Un médecin qui connaît son métier tentera toujours de guérir une fracture en rapprochant les membres disjoints avant de recourir au remède extrême de l'amputation : il sait bien que toute mutilation, si petite soit-elle, est suivie d'une fièvre qui peut enflammer l'organisme entier. La politique de conciliation, qui eût été pour les hommes d'état de tous les régimes un conseil du patriotisme, était pour la monarchie restaurée une impérieuse nécessité et l'unique moyen de concilier le soin de sa sécurité avec les engagemens de son honneur; car des deux partis qu'elle trouvait en présence il y en avait un qui était le sien propre, celui qui l'avait suivie en exil et qui en revenait avec elle, qui trente années durant avait pour elle sacrifié ses biens et versé son sang. Elle n'aurait pu sans excès d'ingratitude refuser d'associer au retour de sa bonne fortune les compagnons de ses mauvais jours. Et pourtant ce parti était en même temps le plus faible en popularité comme en nombre, et son infériorité était telle et si manifeste qu'elle n'aurait pas pu davantage sans un excès de déraison songer à lui livrer la domination tout entière. Les anciens émigrés étant au reste des Français dans une proportion d'un sur mille ou moindre encore, aucun homme sensé ne pouvait proposer de déshériter la masse entière du pays au profit d'une de ses plus petites fractions. C'eût été courir au-devant d'une réaction aussi violente que certaine. Ne pouvant ainsi ni tout donner ni tout refu-

ser au petit bataillon de ses fidèles, la restauration n'avait qu'une ressource pour sortir d'embarras : c'était d'opérer un partage qui consolât les siens de leur longue attente sans jeter l'alarme dans les rangs bien autrement serrés et formidables de ses anciens adversaires.

Une transaction était donc nécessaire à la restauration pour acquitter ses obligations personnelles sans compromettre les intérêts généraux de la France, pour solder ses dettes sans manquer à ses devoirs. Ce n'est pas assez toutefois qu'une chose soit nécessaire, encore faut-il qu'elle soit possible. Or cette transaction, comment l'opérer entre des gens qui sur rien ne pensaient, ne sentaient et ne voulaient de même? Quelque difficile que fût l'entreprise, il y avait, ce semble, deux manières, sinon de l'accomplir, au moins de l'aborder : l'on pouvait s'y prendre de deux façons et comme par deux bouts différens. Les partis opposés étaient séparés par une dissidence d'idées et par un antagonisme d'intérêts. Ils différaient de croyance, ils se disputaient la puissance. Les consciences et les convictions étaient en lutte; les appétits et les prétentions ne l'étaient pas moins. Deux doctrines d'abord étaient inscrites sur les drapeaux : d'une part, le vieux droit religieux et monarchique avec son cortége de légitimité royale, de priviléges nobiliaires et d'intolérance ecclésiastique, de l'autre le droit nouveau de la souveraineté nationale appuyé sur l'égalité civile et la liberté religieuse; mais derrière ce débat doctrinal un autre se poursuivait entre des champions en chair et en os, se battant pour un objet beaucoup moins métaphysique. C'étaient des possesseurs spoliés d'anciens fiefs qui voulaient les reprendre et des propriétaires précaires de biens nationaux qui voulaient les conserver. C'étaient des prétendans héréditaires qui réclamaient en vertu d'un droit de naissance des charges de cour ou d'armée; c'étaient des fonctionnaires, des militaires, des magistrats de tout ordre ayant conquis leurs grades à la sueur de leur front et qui tenaient à ne pas s'en dessaisir. Le différend étant ainsi matériel autant que moral, et, pour parler le langage de l'école, abstrait en même temps que concret, on pouvait tenter de le résoudre par la théorie ou par la pratique. Dans le *credo* politique de chaque parti, on pouvait essayer de faire la part du vrai et du faux, et au-dessus des exagérations contraires de découvrir une formule plus haute et plus large qui mît d'accord les doctrines en les tempérant l'une par l'autre, ou bien, par un procédé moins ambitieux, on pouvait simplement tenter de faire entre les prétendans une répartition équitable soit de justice, soit de faveur, qui indemnisât les uns de leurs pertes, sans troubler les autres dans leurs jouissances acquises. On pouvait en un mot se proposer de concilier les principes ou se contenter d'accommoder les intérêts. La

première des tentatives était noble autant qu'ardue : c'est peut-être pour cette raison même que par tempérament encore plus que par réflexion la nature généreuse de M. de Serre s'en éprit et s'y adonna. La seconde, plus terre à terre, exigeait moins d'élévation dans les vues et plus d'adresse dans la conduite. M. de Villèle avait reçu du ciel tous les dons convenables pour la comprendre et la pratiquer. Il faut les suivre l'un et l'autre dans la voie où les porta le penchant de leur caractère.

II.

La conciliation des principes, tel fut, disons-nous, l'espoir qui s'empara de M. de Serre dès que l'horizon de la vie politique s'ouvrit devant lui, qui anima quelques jours sa course rapide et ne le quitta qu'avec le souffle. Il est aisé de dire aujourd'hui, en se faisant prophète après l'événement et avec le fatalisme historique qui est à la mode, que cet espoir n'était qu'un rêve; mais au lendemain des désastres qui avaient précédé la restauration ce rêve était la seule consolation des hommes qui ne voulaient plus mettre au jeu terrible des révolutions, et ne croyaient pourtant pas que la France en fût réduite à demander pardon des brillantes aventures qu'elle venait de courir. La charte de 1814, document d'un caractère indécis, qui portait la trace d'influences contraires, semblait donner à cette pensée de conciliation une consécration légale et royale. Aussi M. de Serre ne fut-il ni le seul ni le premier qui s'efforça d'interpréter le nouveau droit public de la France dans le sens d'un éclectisme intelligent entre les principes de l'ancienne monarchie et ceux de la révolution. Un petit groupe d'hommes, issus d'origines diverses, dont il fit rencontre dans la première assemblée politique où il siégea, s'unirent à lui dans cette entreprise. Ce n'étaient point des gens à imagination vive, prêts à prendre leurs désirs pour des réalités; c'étaient au contraire des esprits froids, méthodiques, enclins même à porter dans l'appréciation des affaires humaines un excès de rigueur logique. Ce furent ceux-là qui, de concert avec M. de Serre, se mirent à l'œuvre pour faire sortir du texte élastique de la charte un véritable idéal politique propre à satisfaire non les passions ou les préjugés d'aucun parti, mais la raison et la conscience de tous.

Vous le connaissez, ce bel idéal dont le dessin sévère fut tracé par la main d'un ami personnel, du confident, presque de l'oracle de M. de Serre. Le burin de Royer-Collard l'a gravé dans toutes les mémoires. Tout s'y trouve, la légitimité royale et la liberté parlementaire, la tradition et le progrès, l'aristocratie et l'égalité, l'hommage rendu à la vérité religieuse et la revendication de l'in-

dépendance de la pensée. Tous ces élémens, toutes ces impulsions contraires s'y rencontrent non pour se heurter ou se confondre, mais pour se voir systématiquement rangés et fortement tenus en bride, puis astreints à prendre le pas dans l'ordre régulier d'une procession hiérarchique. En tête marche la royauté, le front ceint d'un diadème que Dieu y a placé lui-même, que les siècles y ont affermi, et qu'aucune main humaine n'est en droit de lui enlever. La légitimité royale fait partie de cette foi doctrinaire des premiers jours, la seule que M. de Serre ait jamais professée; mais à la suite et à l'entour de cette monarchie immuable sont groupés les représentans de la nation, investis par un partage une fois consommé et irrévocable de l'exercice du pouvoir, dont la nue propriété seule réside dans les mains du roi. Un ministère nommé par le roi, mais issu du parlement, dirige en réalité, sous sa responsabilité personnelle, tout l'usage de la prérogative royale. Voilà la part de la souveraineté nationale; elle est grande et ne laisse à la royauté que le rôle d'un pivot immobile autour duquel tourne l'opinion publique et qui en régularise le mouvement. Ces chambres elles-mêmes, de qui part toute l'impulsion de la politique, diffèrent dans leur mode de composition parce qu'elles représentent des intérêts divers qui sont toujours en présence, souvent aux prises dans une grande société, et doivent pour la paix publique être tenus en balance. L'une d'entre elles est élective : c'est l'expression directe du vœu populaire. L'autre est héréditaire, mais c'est la nature plus que la loi qui la fait ainsi, car elle renferme dans son sein tous les privilégiés naturels qui héritent de leurs aïeux la richesse avec la renommée. L'esprit de stabilité, qui attache ces heureux de la terre à l'ordre social qui les favorise, en fait les défenseurs nés de la paix publique, et du moment que leur supériorité existe, il vaut mieux que le bonheur de quelques-uns, au lieu de rester une stérile exception, tourne au profit de tous. — Artifice admirable, s'écrie quelque part Royer-Collard, qui fait passer le privilége vaincu de la société qu'il opprimait dans le gouvernement qu'il affermit! — A part ce reste de privilége qu'excuse l'intérêt social, l'égalité règne partout, égalité dans les charges comme dans les droits, devant la loi, qui répartit les impôts, comme devant l'administration, qui dispense les emplois publics. La démocratie (c'est encore Royer-Collard qui parle) coule à pleins bords, mais l'aristocratie conserve un roc qu'entoure une digue. Un artifice pareil est imaginé pour accorder le droit de Dieu sur les sociétés qu'il a créées avec le droit de la conscience humaine sur elle-même. Une religion d'état subsiste, c'est la foi chrétienne, la mère de la civilisation et de la France : c'est le culte officiel de la patrie, c'est l'objet de l'hommage col-

lectif de tout un peuple. Seulement ce n'est qu'un hommage, et il n'engage que l'être collectif lui-même. Nulle menace, nulle faveur ne l'appuie, nul individu n'est ni tenté ni contraint de s'y associer hypocritement contre le vœu de sa foi personnelle, et la pensée peut rester libre sans que la loi cesse d'être chrétienne.

Quand ces idées sortaient du cabinet de Royer-Collard fortement concentrées en quelques maximes d'une précision philosophique et éclairées par les lueurs d'une imagination sévère, quand elles tombaient de la tribune accentuées par une voix qui avait quelque chose de l'autorité sacerdotale, elles formaient un majestueux ensemble auquel ne manquaient ni la puissance, ni la clarté, ni la grandeur, et la merveille de faire sortir l'unité d'élémens contradictoires semblait opérée par enchantement. De vieux praticiens pouvaient bien soupçonner que la faiblesse de la théorie consistait précisément dans sa rigueur artificielle, qui serait promptement déjouée par le spectacle confus et complexe que présente d'ordinaire la politique. Ils pouvaient y trouver l'indice d'un esprit abstrait qui ne saurait pas se prêter avec assez d'élasticité et de souplesse soit au caprice des événemens, soit au jeu des passions humaines. Ils pouvaient prévoir que l'équilibre établi avec tant de peine entre des forces contraires serait instable de sa nature, et que la balance chargée de poids plus inégaux qu'on ne pensait se verrait exposée à trébucher, même pour de légers ébranlemens. Ils pouvaient penser surtout que vouloir contenir l'irrésistible progrès de la démocratie par la combinaison d'une monarchie nominale et d'une aristocratie idéale, c'était tendre une corde sur la rive pour arrêter la marée montante; mais si la doctrine péchait par certains points aux yeux de la sagesse pratique, personne au moins n'était en droit de contester la générosité des sentimens dont elle portait l'empreinte. Rien de plus noble que cet appel adressé dans les rangs les plus opposés à tout ce qui pouvait s'y rencontrer de désirs de bien public et d'aspirations désintéressées. Le drapeau levé par la nouvelle école était formé peut-être de tissus et de couleurs un peu disparates, mais chaque bande au moins en était sans tache. C'était une cause que pouvaient servir en commun le gentilhomme sans manquer aux traditions de sa race et l'enfant du tiers-état sans déchirer la déclaration des droits de l'homme, sous la seule condition de renoncer, l'un à un sot orgueil, et l'autre à une jalousie mesquine. La ferveur de la fidélité monarchique y trouvait place à côté du plus fier amour des libertés publiques. Le croyant gardait sa foi, sauf à y joindre la tolérance; le philosophe, dispensé de l'hypocrisie, n'était tenu qu'à ne pas outrager le culte de ses concitoyens et de ses pères. Il semblait, en un mot, qu'on se fût proposé de faire un extrait raffiné des meilleurs mobiles de chaque parti en

laissant au fond du creuset leurs prétentions exclusives et leurs intérêts égoïstes, et dans cette combinaison épurée la nouvelle école pouvait prétendre à réunir tous les royalistes qui n'étaient pas seulement des courtisans, tous les libéraux qui n'étaient pas des factieux, tous les dévots non fanatiques et tous les libres penseurs qui ne voulaient pas être confondus avec des impies.

Malheureusement ces diverses catégories de gens de bien eussent-elles toutes fait écho à son appel, elles n'auraient pas encore suffi pour lui assurer une majorité ni dans la France entière ni même dans leurs partis respectifs. Petit en effet est dans toutes les luttes politiques le nombre de ceux qui s'y engagent sans arrière-pensée personnelle; moins nombreux encore sont ceux qui, entrés dans l'arène avec une vertu si rare, l'y conservent longtemps à l'abri de tout mélange, presque nuls enfin ceux qui savent rendre justice à la conviction opposée. Dans tous les partis du monde, les exagérés et les intéressés dominent. Ceux-là devaient être ligués d'avance contre toute transaction quelle qu'elle fût, mais surtout contre celle qui ne s'adressait qu'à des sentimens de l'ordre le plus élevé, et encore pour leur imposer des tempéramens réciproques. Il est assez d'usage dans tous les procès que les arbitres se brouillent avec les deux plaideurs. Il était à craindre qu'il n'en fût de même dans ce grand litige social, et qu'attaqué par la masse des deux armées, sans être suffisamment défendu par l'élite, le plan de pacification ne procurât à personne moins de paix qu'à ses auteurs.

Ce fut en effet ce qui arriva. M. de Serre fut le premier à en faire la rude épreuve. Devenu de bonne heure l'adepte de la doctrine systématisée par Royer-Collard, il en fut bientôt par son talent le plus éclatant défenseur; mais le caractère même de ce talent n'était fait pour lui épargner aucune des amertumes d'un tel rôle. Figurez-vous un homme d'un esprit assez élevé et d'une âme assez chaleureuse pour embrasser avec une égale intelligence et un égal amour toutes les faces de cette doctrine composite,— un homme tenant par les accidens de sa destinée à la fois de l'ancien régime et du nouveau,— un royaliste de naissance ayant conservé dans le cœur une religion monarchique intacte, héritier d'une petite noblesse et soigneux d'en garder la tradition, — un fils de ses œuvres pourtant qui avait eu besoin de faire son chemin lui-même, et pouvait apprécier par expérience le bienfait de la révolution sociale, — un serviteur du roi prêt à mourir au pied de son trône, mais trop fier pour vouloir entrer dans ses conseils autrement que par le droit du mérite et comme le représentant d'une nation libre, — un bon chrétien aussi, mais aimant surtout dans l'Évangile l'hommage qu'il rend aux droits de la conscience et détestant l'intolérance, qui en est l'injurieuse négation. Puis à ce cœur ainsi fait, tout brû-

lant de ces nobles ardeurs et vulnérable à tant de points sensibles, joignez une rare éloquence; mais que ce ne soit pas une éloquence calme et planant sur les nuages, comme celle du maître de son école; que ce ne soit pas davantage une faconde habile à éluder les difficultés, à émousser les aspérités d'un débat : que ce soit au contraire une parole hardie, agressive, aimant à aborder de front les grands sujets, à courir sur tous les sommets ardus de la pensée, de plus une parole soudaine, prompte à la réplique, bondissant sous l'attaque et jaillissant en plein débat par les saillies d'une improvisation spontanée. Lancez maintenant ce lutteur brandissant son arme puissante dans une mêlée parlementaire où il ne se trouvera d'accord avec aucun des combattans; obligez-le de défendre chaque jour, pied à pied, à droite, à gauche, en avant, en arrière, contre des exagérations de tout genre, les faces multiples de sa pensée et l'objet multiple de son amour, et vous pouvez aisément deviner ce qu'il va susciter autour de lui d'orages, porter de coups, recevoir de blessures, subir d'entraînemens et éprouver d'angoisses. Vous avez maintenant toute l'histoire des vicissitudes de la destinée de M. de Serre en même temps que le secret de l'agitation douloureuse dont sa noble physionomie n'a jamais cessé de porter l'empreinte.

Nous comprenons d'abord comment la vie publique de M. de Serre put se partager en deux phases bien tranchées, presque opposées l'une à l'autre, sans que pourtant l'unité de son caractère en soit altérée : c'est que ces deux phases correspondent à la double série d'idées qu'il a entrepris de fondre en une seule. Dans la première, il essaie de faire accepter aux royalistes la part, la dose, si on ose ainsi parler, des principes de la révolution française qu'il croit compatible avec la monarchie. Dans la seconde, ce sont d'autres disciples qu'il veut instruire, ou c'est à d'autres adversaires qu'il fait face. C'est la monarchie qu'il défend contre la révolution renaissante, qui menace, à ses yeux, d'emporter le trône dans le développement illicite ou la conséquence exagérée de ses principes.

Des deux la première fut la plus brillante, la plus originale, celle qui mérite de laisser dans la mémoire de la postérité le plus vivant souvenir. C'est à celle-là que se rapportent dans la collection qui est sous nos yeux les discours que le lecteur d'aujourd'hui lira avec le plus d'intérêt et étudiera avec le plus de fruit. Plus d'un semble encore fait pour nous instruire, car l'éternelle question qui y est agitée est celle qui nous trouble encore, la portée précise des principes de 1789 et l'application légitime de ces principes au sein d'une société régulière. Égalité civile, avancement démocratique dans toutes les carrières, intervention du pays dans son propre gouvernement, liberté religieuse, sécularisation des pouvoirs publics, tout ce qu'on est convenu d'appeler les principes de 1789, et ce qui n'est

au fond que le résultat de l'action irrésistible du temps et des mœurs, tout cela, sans distinction, était attaqué par les passions ultra-monarchiques que M. de Serre avait entrepris de convertir plus que de combattre. Il dut donc remettre toutes ces grandes idées à l'étude dans son propre esprit, puis il dut les discuter à la tribune, soit en qualité de simple député dans la chambre de 1815, où les passions réactionnaires dominaient, soit comme ministre quand le vieux roi, rompant avec d'imprudens amis, eut pris le parti de remettre le pouvoir entre des mains modérées. On le vit ainsi apporter successivement à toutes les institutions sociales issues de la révolution française une adhésion tantôt entière et ardente, tantôt réservée et résignée, mais à laquelle il sut toujours donner une forme et surtout un accent original. C'était quelque chose de nouveau et de saisissant que de voir les principales conquêtes de la révolution prises en main par un champion qui ne trahissait ni dans son geste, ni dans son langage la moindre attache révolutionnaire. Rien chez M. de Serre qui respirât ni le plaisir de secouer un joug longtemps supporté, ni la haine de la grandeur d'autrui, ni l'âpre poursuite de droits et de jouissances personnels, rien en un mot de ce mélange de sentimens, les uns licites, les autres coupables, mais égoïstes, qui avait corrompu les plus pures aspirations des démocrates de 1789. Tout au contraire chez ce tardif prosélyte des idées modernes portait la trace d'une conviction formée par le travail de la raison sur elle-même, et qui, en venant au jour par un enfantement laborieux, avait déchiré plus d'une fibre du cœur. On sentait que, pour se rallier si franchement à l'état nouveau de la société, il lui avait fallu faire violence à plus d'un instinct de nature ou d'éducation, et que plus d'un regret se mêlait à ses nouvelles espérances. L'ébranlement laissé par cette lutte intérieure donnait au timbre de sa voix une vibration émue qui contrastait avec le ton ordinairement âpre ou sec des débats politiques. C'était la voix de la conscience elle-même qui faisait entendre une note claire, pure, parfois sensible et mélancolique, à travers le concert discordant et les cris des factions.

Ce n'était pourtant pas une note voilée, et aucune sourdine n'y était mise. Au contraire sur plus d'un point les conclusions libérales auxquelles M. de Serre arriva par un progrès d'idées qu'on suit à la trace dans ses discours nous étonnent par leur hardiesse. Qu'on lise seulement la grande discussion sur la loi de la presse, qui remplit à elle seule la moitié du premier volume de la collection. Cette loi fut présentée par M. de Serre en qualité de garde des sceaux, et ce fut lui aussi qui pendant trois semaines d'un débat orageux, montant à la tribune comme à la brèche, en défendit tous les articles. J'ose affirmer que le libéral le plus déterminé de nos jours

restera confondu de la netteté du principe qui domine la loi tout entière et de la vigueur avec laquelle toutes les déductions en sont tirées. Ce principe fécond est celui-ci : c'est qu'il n'y a point, à proprement parler, de délit de presse, que la presse est un instrument comme un autre, pouvant servir aux bons comme aux mauvais desseins de l'homme, et qui ne devient punissable que quand le but auquel on l'emploie tombe lui-même sous le coup de la législation pénale. De là la conséquence qu'il est permis de dire tout ce qu'il est licite de croire ou de penser, de conseiller tout ce qu'il est permis de faire, de discuter tout ce qu'il est permis de modifier, et surtout de blâmer tout ce qui doit être puni : conséquence qui mène plus loin qu'on ne le pense, mais que M. de Serre suivit partout où elle le mena. C'est ainsi qu'il fut conduit à réclamer pour la presse non-seulement le droit de critiquer les actes des ministres responsables, mais même la faculté de dénoncer jour par jour tous les méfaits des fonctionnaires publics, sous la seule condition de justifier, preuves en main, la vérité de ses assertions devant la justice nationale du jury. Jamais plus franc et plus fier hommage ne fut rendu par le dépositaire d'un grand pouvoir à cette publicité salutaire qu'il appelait lui-même l'*âme* et la *vie* du gouvernement représentatif. Que nous voilà loin de toutes les garanties administratives, recours au conseil d'état, article 75 de la constitution de l'an VIII, etc., barrières infranchissables, mais transparentes, qui dérobent depuis tant d'années nos fonctionnaires publics à la justice du pays sans les soustraire aux sévérités de l'opinion ! Cette témérité n'est pas la seule qu'on rencontre chez M. de Serre. A tout moment, des lèvres de cet ancien émigré tombe quelque proposition de ce genre, qui, si elle était publiquement mise en avant aujourd'hui, ferait tressaillir beaucoup de nos démocrates émérites sur les chaises curules où ils aiment à dormir, gravement enveloppés dans le manteau des principes de 1789 !

Si le fond ne manque pas de hardiesse, ce n'est ni l'éclat ni la vigueur qui manquent à la forme. Encore aujourd'hui, après les triomphes oratoires auxquels notre génération a eu le bonheur d'assister, après les Guizot, les Thiers, les Berryer, tout apprenti parlementaire qui voudra se former dans l'art de bien dire devra compter les discours de M. de Serre parmi les *conciones* français qu'il ne peut se dispenser d'étudier. Il y a là une qualité d'éloquence qui n'a point été surpassée. Jamais souffle plus puissant n'entraîna une plus puissante déduction logique. Sur un dessin net et nerveux se détachent à tout instant des traits imprévus et saisissans visiblement trouvés sur place. Quelle image par exemple que celle-ci que je rencontre en feuilletant le volume au hasard ! Il s'agit de justifier contre je ne sais quelle attaque l'existence d'une inégalité de droits

politiques. M. de Serre n'est pas en peine de trouver dans des souvenirs encore tout récens la preuve des facilités qu'une égalité trop absolue prête à la dictature et des dangers qu'elle fait courir aux libertés publiques. « N'avons-nous pas vu, s'écrie-t-il, combien le despotisme pouvait mener son char à l'aise, les rênes tendues et le fouet levé, sur l'aire aplanie et nivelée! » Quelle peinture poignante et profonde! qui ne l'a rencontré quelque part ce char insolent du despotisme démocratique? qui n'a été brutalement froissé par sa roue ou éclaboussé de sa fange?

Mais où M. de Serre n'a véritablement jamais eu d'égal, c'est dans ce qu'on peut appeler la repartie oratoire. Personne n'a jamais mieux su déconcerter un interrupteur et tirer parti d'une interruption, soit pour éclaircir une idée, soit pour rétracter un faux pas. Plusieurs de ces réponses sont demeurées célèbres. On connaît surtout celle que s'attira le fougueux membre de la droite, M. de la Bourdonnaye. M. de Serre, toujours désireux de justifier la France libérale de toute complicité dans les excès révolutionnaires que les ultra-royalistes ne cessaient de rappeler, s'était aventuré un peu légèrement peut-être jusqu'à dire que dans toutes les assemblées politiques de France la majorité au moins avait toujours été saine. — Quoi! s'écria, pensant le troubler, M. de la Bourdonnaye, même la convention! — Oui, monsieur, reprit M. de Serre, se tournant tout entier vers son adversaire, même la convention, car si la convention n'avait pas délibéré sous les poignards, la France n'aurait pas eu à gémir du plus grand des crimes. — Dans une assemblée où le royalisme dominait, on ne pouvait plus éloquemment sortir d'embarras, et des témoins m'ont dit n'avoir jamais assisté à un pareil effet de séance.

M. de Serre fut tout aussi éloquent, mais moins juste et plus dur, en répondant l'année suivante dans un autre sens à un démocrate célèbre qui avait joué un grand rôle dans la première révolution et qui avait parlé de ces temps néfastes en caressant trop complaisamment ce souvenir. « Laissons ces temps, dit sèchement M. de Serre, ils appartiennent à l'histoire, et l'histoire, qui les jugera, jugera aussi l'honorable membre. Ils ont dû laisser dans son esprit de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs, car il a dû alors s'apercevoir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que quand on a une fois ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut plus les arrêter quand elles courent au crime, mais on est obligé de les suivre et quelquefois de les conduire. » L'allusion au rôle de M. de La Fayette dans la journée du 6 octobre était claire et cruelle jusqu'à l'iniquité. Nous n'avons aucun dessein de nous associer à ce jugement historique; mais aujourd'hui que tous ces souvenirs sont refroidis et que nous pouvons parler de

M. de La Fayette et de M. de Serre comme Quintilien parlait d'Antoine et de Cicéron, il est permis d'apprécier à un point de vue purement littéraire ce bel élan d'improvisation, et alors il n'y a point assez d'admiration pour ce mélange vraiment incomparable de soudaineté et de précision, pour ce jet de lave enflammée qui vient se couler tout bouillant dans un moule d'une si sévère beauté.

Comme on le voit, ce n'était pas toujours du même côté que M. de Serre était interrompu, ni sur les mêmes bancs de la chambre que venaient tomber les traits tour à tour écrasans ou piquans de ses réponses. C'était la faiblesse, avons-nous dit, en même temps que la noblesse de la situation du ministère dont M. de Serre faisait partie que de prêter le flanc à une double attaque, et de paraître tour à tour trop libéral aux royalistes et trop peu révolutionnaire aux libéraux. En durant, cette situation, au lieu de s'affermir, laissa chaque jour davantage voir et sentir son côté faible. D'une part, en effet, la France, remise de la première surprise qui avait suivi ses malheurs, retournait chaque jour plus visiblement à ses instincts naturels, qui la portaient tout entière dans le sens de la révolution et de ses défenseurs; de l'autre, le vieux roi, qui avait eu l'honneur de s'associer à la politique de conciliation, déclinait à vue d'œil, et son successeur était connu pour nourrir et favoriser des sentimens tout contraires. Chacun des deux partis, exalté ainsi dans ses espérances par des motifs différens, était de moins en moins disposé à des concessions réciproques, et les feux croisés auxquels M. de Serre se vit en butte devinrent de plus en plus nourris. Il y eut même des jours où il se trouva presque seul avec ses collègues entre deux fractions de la chambre également irritées, leur faisant tête tour à tour, comme un noble animal entre des chiens ardens à la curée. Ces attaques, qui ne lui laissaient point de relâche, lui causaient une impatience favorable peut-être au développement de ses talens oratoires (car toute éloquence se nourrit de passion), mais très nuisible à son repos d'esprit et véritablement excessive pour un homme d'état. Il ne pouvait supporter d'être accusé quotidiennement de trahison envers le double objet de son culte, la monarchie et la liberté, et de voir l'accusation également exploitée dans les deux camps par les intrigues des ambitieux, également accueillie par la crédulité niaise d'honnêtes gens. Sous l'empire de cette irritation fébrile, on voit dans la suite de ses discours sa parole s'aigrir, prendre une forme acerbe, incisive, saccadée. A côté de lui, d'excellens collègues, M. Decaze et M. Pasquier par exemple, que la même épreuve n'épargnait pas, conservaient avec le même courage une équanimité à laquelle lui ne sut jamais atteindre. Peut-être, il est vrai, ces nobles ministres, qui n'étaient pas dépourvus d'une ambition légitime, trouvaient-ils dans le plaisir

de gouverner quelque distraction aux amertumes que cette grandeur passagère leur valait, tandis que le désintéressement absolu de M. de Serre, en le rendant plus sensible à la douleur d'être méconnu, le privait des compensations que l'exercice du pouvoir apporte ordinairement à ses peines.

Hélas! il vint un jour où cette lutte à mille faces le fatigua et où il voulut enfin n'avoir d'adversaire que d'un seul côté. Il vint un jour où, dégoûté par des imprudences aussi folles que répréhensibles du parti libéral, puis épouvanté par un horrible attentat, il crut sincèrement que la monarchie avait assez fait pour la liberté, et qu'il était temps pour elle de ne plus penser qu'à son propre salut. C'est alors que, par une condescendance qui lui fut amèrement reprochée, il consentit à accepter, sinon à rechercher l'alliance des mêmes royalistes outrés qu'il venait de combattre et à rester dans un cabinet où deux chefs de cette fraction parlementaire furent admis. Le public, toujours disposé à la malveillance pour le génie et pour la gloire, cria bientôt à la trahison. Rien de plus injuste assurément, car de pareils reviremens ont été fréquens dans la vie de tous les hommes publics, et sont souvent légitimes autant que nécessaires. Changer de front et même d'alliés, c'est souvent, en temps de révolution, l'unique manière de défendre l'unité de ses opinions contre des excès opposés; mais le malheur (fut-ce une faute ou un malheur?), c'est que ce mouvement de conversion, M. de Serre l'opéra sur le terrain, en pleine bataille, et surtout il l'opéra seul. Aucun de ses plus fidèles compagnons, aucun des affiliés de sa petite école, ni les vieux docteurs, ni les jeunes recrues, ne l'accompagnèrent dans ce passage, qui prit ainsi le caractère non d'une manœuvre de parti, mais d'un acte de découragement tout personnel. La conséquence plus triste encore de cet abandon, c'est qu'il se trouva dès le lendemain en conflit avec ses anciens amis et à la discrétion de ses anciens adversaires, obligé de combattre et même de sévir contre les uns, tandis que les autres, qui l'accueillaient sans lui pardonner, se servaient de son talent en raillant sa pénitence et en se jouant de ses angoisses.

Ce fut le moment le plus douloureux de la vie de M. de Serre. La douleur fut égale et inexprimable pour les amis dont il s'éloignait. Le lien qui les unissait n'était point pareil à ceux que la politique brise d'ordinaire aussi aisément qu'elle les forme. L'intérêt personnel y était trop étranger, l'estime réciproque y avait trop de part, trop d'âme, si on ose ainsi parler, s'était mêlé au commerce de leurs intelligences pour que le déchirement n'atteignît pas le fond intime de leur être. J'ai pu connaître personnellement plusieurs des plus intéressés dans cette rupture; je les ai entendus s'entretenir des incidens pathétiques qui l'avaient précédée

et suivie. C'était un événement bien insignifiant en comparaison de tant d'autres plus mémorables auxquels ils avaient été mêlés depuis cette époque déjà lointaine; mais tel avait été l'ascendant qu'exerçait sur leur jeunesse la nature aimante et puissante de M. de Serre, tel le regret que leur avait laissé la perte de son affection, que rien n'était venu effacer dans leur cœur la vivacité douloureuse de ce souvenir. Ils en parlaient après trente ans comme d'un fait de la veille. Chez quelques-uns, la blessure était encore envenimée : chez aucun, elle n'était cicatrisée.

Au fond, le différend qui sépara ce jour-là des hommes si bien faits pour s'entendre était moins personnel et plus grave qu'ils ne supposaient. On dit que les événemens que l'avenir recèle projettent leur ombre en avant. Ce fut un fantôme de ce genre qui apparut un jour dans le cénacle où M. de Serre se retirait souvent avec ses amis pour s'entretenir des destinées de la France : le fantôme d'une révolution nouvelle qui s'approchait pour mettre à néant leurs rêves de concorde et creuser un abîme, cette fois peut-être infranchissable, entre les deux causes qu'ils s'étaient efforcés de tenir unies. Advenant ce nouveau divorce entre la dynastie et la liberté, quelle voie leur cœur et leur conscience leur commandaient-ils de prendre? Ce fut la question que chacun se posa tout bas, sans communiquer son doute à son voisin. Chez tous, sauf un seul, une voix intérieure s'éleva pour jurer que rien ne les séparerait de la liberté et de la France. Je ne dirai pas que M. de Serre fit le choix contraire, mais il n'admit pas l'alternative, convaincu que royauté, France et liberté, ces trois choses étaient inséparables, que le coup qui atteindrait l'une les blesserait toutes mortellement, et qu'à tout événement la seule fin digne de lui était de s'ensevelir avec elles.

Dieu lui épargna cette épreuve suprême : il ne vit pas la chute définitive de ses espérances. Sa santé, brisée par tant de secousses, ne put résister à de cruels dégoûts dont l'abreuvèrent les nouveaux alliés qui l'avaient accepté pour instrument et non pour chef. Il dut aller chercher d'abord le repos, puis la mort, sur une rive lointaine, dans un exil à peine déguisé du nom d'ambassade. Une dernière amertume était réservée à son agonie. Au moment où un mal engendré par le chagrin dévorait déjà ses veines, en France le parlement était dissous, et de nouvelles élections générales avaient lieu. Le grand homme de bien qui avait un jour espéré de concilier tous les partis, oublié maintenant des uns, repoussé des autres, méconnu de tous, ne vit son nom sortir d'aucune urne électorale. Il mourut en se croyant répudié par sa patrie.

Qu'une justice tardive vienne aujourd'hui consoler sa mémoire! Nous surtout à qui la liberté est chère et qui avons éprouvé combien sont rares ceux qui l'aiment jusqu'à souffrir un peu pour elle,

c'est à nous de réparer l'ingratitude de nos devanciers. Notre cause n'a pas trop d'ancêtres : ne souffrons pas que la poussière de l'oubli vienne décolorer leurs images. Après tout, la plus grande part de cette noble existence nous appartient, et par un hasard heureux sa dernière recommandation fut à notre adresse. La collection des discours de M. de Serre se termine par une défense qu'on ne saurait trop relire de la plus importante peut-être des garanties libérales, la juridiction du jury en matière de presse. Ce sont de simples réflexions tracées d'une main déjà affaiblie, qui ne furent ni prononcées ni même rédigées, et qui durent être portées à la tribune par une voix amie. Qui ne reconnaîtrait pourtant la touche du maître dans des lignes gravées en airain comme celles-ci : « le gouvernement constitutionnel, comme tout gouvernement libre, présente et doit présenter un état de lutte permanent. *La liberté est la perpétuité de la lutte.* » Ces fortes paroles sont presque les dernières de la dernière page. On dirait qu'elles ont été placées là à dessein par M. de Serre lui-même comme une épitaphe préparée pour sa tombe, tant elles résument exactement l'histoire d'une vie qui fut consacrée à la liberté et consumée par la lutte. S'il parlait ainsi de la liberté possédée, qu'aurait-il dit de la liberté à conquérir? Quelles fatigues et quels combats n'eût-il point acceptés pour elle? Gardons cette valeureuse définition de la liberté dans notre mémoire, et qu'elle vienne fortifier notre âme quand nous fléchissons sous le poids des épreuves ou des dégoûts que la jalouse divinité impose à ceux qui veulent ravir ou garder ses faveurs!

III.

Le jour où M. de Serre sortit du ministère, et par la porte qu'il laissait ouverte, M. de Villèle y entra. Il y entra, après sept ans d'une opposition continue faite au système de modération politique dont M. de Serre avait été le brillant organe. Il y entra comme le chef avoué du parti monarchique exalté. Aussi, en lisant son nom au *Moniteur*, la France entière crut que cette fois le revirement était complet dans les conseils de la restauration, que le drapeau de la contre-révolution était levé, et qu'aux essais avortés de conciliation allait succéder une guerre à outrance d'une des fractions de la nation contre l'autre. Il n'en était rien : le changement fut grand en effet, mais tout autre qu'on ne l'imaginait. Le but poursuivi par M. de Villèle resta le même que s'était proposé M. de Serre, la pacification de la France. Les moyens seuls différèrent, comme le caractère des deux hommes.

J'ai expliqué d'avance en quoi consista cette différence de moyens, et j'ai essayé de la mettre en relief par deux formules que je répé-

terai ici pour la commodité du lecteur et la mienne, bien que je sache combien ces termes d'une précision mathématique rendent imparfaitement compte de la complexité des actes humains. Conciliation des principes, ai-je dit, tel avait été l'espoir de M. de Serre, cruellement déçu par les événemens. Accommodement des intérêts, telle fut la voie par laquelle M. de Villèle se flatta d'être plus heureux. Ajoutons, pour être tout à fait équitable, qu'il fut poussé dans cette direction par un procédé d'esprit tout à fait analogue à celui de M. de Serre. Comme M. de Serre, ce fut de son expérience personnelle qu'il cherchait à faire profiter son pays et son parti, et le chemin qu'il voulut leur faire parcourir était celui même par lequel venait de passer sa propre intelligence.

Pour lui en effet, pas plus que pour M. de Serre, sept années de vie publique n'avaient été stériles. Le ministre de 1822 n'était plus le même homme et ne voyait plus les choses exactement du même œil que le royaliste de 1815. Non qu'on puisse surprendre chez M. de Villèle, à aucune époque de sa vie, rien qui ressemble à ce puissant et scrupuleux travail de réflexion par lequel M. de Serre était venu à bout de mettre d'accord ses convictions héréditaires avec les principes nouveaux de la société moderne. M. de Villèle ne connut jamais ces labeurs féconds de la pensée. En fait de principes politiques proprement dits, sa profession, toujours simple et nette, n'avait pas varié. Pouvoir inamissible et presque illimité de la royauté, hiérarchie des classes sociales et droit de la noblesse à former un corps privilégié, alliance intime du trône et de l'autel, ce triple symbole qu'on lui avait appris à réciter dans son enfance n'avait souffert de sa part ni restriction ni dissidence. Dans la réunion de ces élémens consistait toujours pour lui l'idéal d'une société politique bien ordonnée. Cette conviction si bien assise le conduisait nécessairement à envelopper dans un jugement d'une sévérité uniforme à peu près toutes les institutions tant civiles que politiques de la France du XIXe siècle, car il n'en était aucune qui, passée au crible d'une orthodoxie si rigoureuse, ne dût paraître entachée par quelque côté d'esprit révolutionnaire ou irréligieux. Pas plus en 1822 qu'en 1815, M. de Villèle n'hésitait à porter cette condamnation générale sur la révolution de 1789 et sur toutes ses conséquences.

Seulement condamner une chose en théorie, ce n'est pas renoncer éternellement à s'en servir en pratique; autrement, la perfection n'étant pas de ce monde, toute action ici-bas et la vie elle-même deviendraient impossibles. Il n'est point d'homme qui ne soit obligé plus d'une fois en sa vie à faire usage de lois existantes dans son pays dont le principe lui répugne. Le sage se prête avec patience à cette condition; l'habile homme fait quelque chose de

plus, il l'exploite, s'il le peut, à son profit. Or M. de Villèle était doué d'un grand instinct de sagesse et d'une habileté plus grande encore; c'était un vrai fils de Gascogne pourvu de toutes les finesses d'esprit qui font la renommée du terroir. Trouvant en vigueur dans sa patrie des institutions dont le caractère général lui paraissait vicieux, mais qu'il n'avait point créées et qu'il ne pouvait changer à son gré, au lieu de se borner à les excommunier en masse, il ne se fit aucun scrupule d'en étudier en détail le mécanisme. Il voulut apprendre à manier lui-même ces armes périlleuses, et cette expérience lui fit découvrir qu'en les manœuvrant avec adresse il pouvait en tirer soit pour sa cause, soit pour son avantage personnel, un parti inattendu. Une telle découverte ne pouvait manquer de radoucir insensiblement M. de Villèle en faveur d'un ordre de choses qui, pris en soi, ne cessait pas de lui paraître répréhensible, mais qui, adroitement ménagé, pouvait être tourné au bien. Ainsi s'était opérée dans l'esprit de M. de Villèle une sorte de réconciliation tacite, sinon avec le principe abstrait, au moins avec les résultats pratiques de la société moderne. Ce ne fut point une adhésion éclatante comme celle dont M. de Serre avait fait retentir la tribune, ce fut au contraire un rapprochement à petit bruit et à petits pas dont il ne convint jamais tout haut, dont il ne se rendit peut-être jamais bien compte, mais dont il recueillit promptement les fruits et dont il essaya de faire discrètement partager les avantages à la royauté et à ses amis.

C'était, par exemple, une transition insensible de ce genre qui avait fini par faire naître chez M. de Villèle un attachement un peu intéressé, mais très sincère, j'en suis convaincu, pour le régime constitutionnel fondé par la charte. Au premier moment, il en faut bien convenir, cette forme de gouvernement était trop bruyante et trop populaire pour son goût. Le partage du pouvoir suprême avec les assemblées n'avait jamais fait partie de son catéchisme politique, et il y voyait un attentat à la prérogative royale. La chambre héréditaire elle-même ne trouvait pas grâce devant lui : il lui reprochait de mutiler l'aristocratie sous prétexte de lui rendre hommage et de dépouiller la noblesse de France au profit de deux cents familles qui n'étaient même pas toutes de bonne naissance. Ses scrupules à cet égard avaient été si vifs que, sans respect pour la suscription royale, il les avait exprimés tout haut dans une brochure signée de son nom (alors inconnu), que M. Duvergier de Hauranne nous a rendu le service de déterrer. Cependant, le roi et la France ayant passé outre à la protestation, M. de Villèle n'avait eu garde de s'entêter dans des récriminations superflues. Appelé à siéger dans la chambre élective, il ne lui avait pas fallu trois mois pour s'apercevoir de l'empire que peut prendre sur une as-

semblée de ce genre, et par cette assemblée sur un pays tout entier, un petit groupe d'hommes bien unis conduits par un chef résolu. Dès lors, s'était-il demandé, pourquoi les royalistes ne formeraient-ils pas ce groupe et lui-même n'en serait-il pas le chef? De l'idée à l'exécution il n'y eut qu'un pas. Avant la fin de la première session, il avait déjà formé un parti puissant qui marchait avec discipline sous ses ordres. Ce qui désignait M. de Villèle pour ce poste de commandement, ce n'était pas une supériorité d'éloquence. A proprement parler, M. de Villèle n'était pas orateur, car une parole aisée, lucide, mais sans grâce et sans feu, ne suffit point pour mériter ce grand nom. Le véritable don qui avait mis tout de suite M. de Villèle hors de pair, c'était ce qu'on peut appeler un instinct naturel de tactique parlementaire, genre de talent qui se reconnaît mieux qu'il ne se définit, mais qui ne manque jamais son effet sur les hommes réunis. C'est un art de grouper les esprits autour d'une même pensée, de les faire tendre à un même but, de les conduire à la discussion comme à la bataille, au scrutin comme à l'assaut; c'est une divination qui découvre le langage public qu'il faut tenir pour flatter les mobiles secrets d'un auditoire; c'est une réserve prudente qui permet de préparer ses traits à l'avance et un sang-froid à l'épreuve des incidens imprévus. Une grande réunion d'hommes est comme une mer orageuse : pour y conduire un esquif, il faut au pilote le coup d'œil qui prévoit la tempête et le coup de main preste et sûr qui, inclinant à temps le gouvernail, évite le choc des écueils. M. de Villèle se trouva doué de toutes ces qualités précieuses sans en avoir fait l'apprentissage, et presque sans se douter lui-même qu'il les possédât; mais à mesure qu'il en connut mieux le prix, il sentit s'affaiblir en lui sa répugnance pour le seul régime qui lui permît de les développer. Il prit goût au gouvernement parlementaire non comme au meilleur et au plus noble des gouvernemens, mais comme à celui qui assurait à ses facultés leur légitime ascendant. Il s'y attacha comme le cavalier au cheval qu'il a su dompter, et il respecta désormais la liberté de discussion non comme le droit de tous, mais comme une force pour lui-même.

Une autre branche des institutions modernes, non moins importante, quoique beaucoup moins bienfaisante à mon gré, avait vu aussi M. de Villèle passer par la même transformation graduelle et arriver non à justifier ou même à absoudre, mais à comprendre et à goûter des innovations qu'avait détestées sa jeunesse. Je veux parler de ce système tant vanté d'administration qui a remplacé par une action unique et centrale toutes les autorités partielles entre lesquelles autrefois le sol de la France était divisé. M. de Villèle avait naturellement cent raisons pour une de maudire la centralisa-

tion. D'abord c'était une des œuvres favorites de la révolution de 1789. Si la révolution n'a pas créé la centralisation, elle lui a donné au moins le plus efficace complément. Cette origine était bien suffisante pour exciter la déplaisance de M. de Villèle. De plus M. de Villèle appartenait à un pays d'états, qui avait gardé jusqu'aux derniers jours de l'ancienne monarchie une constitution provinciale : il avait vu le jour dans une cité qui fait remonter jusqu'à César ses libertés municipales. L'héritier des anciens capitouls de Toulouse ne devait pas avoir assez d'anathèmes pour un régime qui dépouillait sa ville natale de franchises immémoriales. Aussi M. de Villèle débarquant à Paris était-il tout de feu contre la centralisation, et ses premières propositions furent destinées à recommander à la France un système presque fédératif de libertés locales. Peu à peu cependant on vit se refroidir ce zèle. En passant des provinces à la capitale, le point de vue change assez souvent. La centralisation, qui pèse aux extrémités, gagne (c'est assez naturel) à être vue du centre. On n'approche pas sans une certaine admiration du foyer où cette puissante machine accumule la chaleur produite par des millions d'efforts humains pour en alimenter un moteur colossal qui va s'assujettir aux ordres d'une seule volonté. Ce spectacle, qui n'est pas sans grandeur, a toujours exercé une séduction irrésistible sur les hommes qui ont l'instinct du commandement. M. de Villèle n'échappa point à cette influence. Il en vint bientôt à se demander si, au lieu de détruire une si belle œuvre d'art et un tel instrument de force, la restauration ne ferait pas mieux de se l'approprier pour en faire le meilleur appui de son autorité chancelante. L'idée sans doute le traversa aussi qu'il y aurait plaisir à être soi-même le mécanicien qui fait courir sous ses doigts ces fils croisés et déliés dont le jeu est à la fois si complexe et si harmonieux. Quoi qu'il en soit, la conversion de M. de Villèle à cet égard était déjà bien avancée quand le roi l'appela au pouvoir. Il faut croire que le fait d'être premier ministre la compléta, car ni avant ni après avoir pris les rênes de l'état on ne voit qu'il ait fait figurer dans son programme ministériel la concession d'une ombre, d'un atome, d'un fétu d'indépendance pour la moindre des communes de France.

Rien donc, on le voit, n'était plus faux que l'opinion généralement répandue qui prêtait à M. de Villèle, entrant au ministère en 1822, la pensée d'user de son pouvoir pour travailler à une contre-révolution générale. Ceux qui pensaient ainsi ne mesuraient pas bien le changement que les années, l'expérience, l'ambition personnelle, avaient opéré, non dans ses idées, mais dans ses habitudes. Au fond, l'homme de l'ancien régime avait à peu près disparu ou fait silence en lui : ses velléités réactionnaires étaient assoupies, sinon éteintes. Il était résigné, façonné aux institutions

modernes, et, disons tout, il avait trop bien profité du présent pour regretter beaucoup le passé et être très empressé de le faire renaître. M. de Villèle désirer une contre-révolution! mais pourquoi, de grâce, voulez-vous qu'il y songe? quel profit en retirerait-il pour sa cause ou pour sa personne? Le voilà premier ministre, maître d'une majorité toute-puissante et d'une administration tout obéissante : quelle meilleure combinaison que celle-là dans l'intérêt monarchique l'ancien régime ressuscité pourrait-il mettre à la disposition de la royauté? Et lui-même, M. de Villèle, que gagnerait-il à cette résurrection? Est-il bien sûr qu'il eût été ministre sous l'ancien régime? L'aurait-on reçu et même connu à Versailles, lui pauvre gentilhomme de province, cousin de M. de Pourceaugnac et de Mme d'Escarbagnas, humble membre d'une modeste classe éternellement sacrifiée aux railleries des marquis de Molière? En réalité, si quelqu'un a profité sans le vouloir de l'ordre de choses créé par la révolution, c'est M. de Villèle. Ce sont deux grandes institutions modernes, la liberté et l'égalité, qui sont venues le chercher dans sa retraite pour forcer tout le monde, même le roi, à rendre justice à son mérite. Sans les glorifier absolument pour cela, M. de Villèle au fond de l'âme ne peut pas beaucoup leur en vouloir, car il n'est nullement sûr que l'intrigue et la faveur, ces maîtresses capricieuses des cours, eussent été pour lui si généreuses. J'ai entendu raconter au sujet non de M. de Villèle lui-même, mais d'un de ses collègues dont la situation était assez semblable à la sienne, une petite anecdote dont je ne garantis pas l'authenticité, mais qui vient ici tout à point. On m'a dit que ce ministre, d'extraction tout à fait bourgeoise, avait une vieille mère qui n'avait jamais voulu quitter sa province ni ses modestes habitudes. Le roi un jour lui fit faire compliment sur les services que son fils rendait à la bonne cause. « Le roi est bien bon, dit la digne femme, mais on a beau dire, je ne croirai pas que la révolution va finir tant que Jacques sera ministre. » La bonne vieille avait raison : puisque l'héritier de Louis XIV en était réduit à apprécier les services de Jacques, c'est que la révolution durait toujours; mais ce n'était pas une raison pour que Jacques lui-même et ses pareils, tout en continuant à maudire des lèvres la révolution, fussent très pressés d'en effacer toutes les traces. Non, quoi qu'on puisse dire, quand on s'est élevé par le noble effort de la volonté et du talent, on ne regrettera jamais sincèrement le pouvoir absolu et le privilége. Quand on a été de taille à conquérir sa place au soleil, on ne peut regretter l'atmosphère factice des serres qui ménage les tempéramens faibles, ni la lumière des bougies qui fait briller les couleurs fardées.

Concluons que par toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, désintéressées et égoïstes, M. de Villèle n'apportait au pouvoir aucune

intention militante, et qu'il ne demandait pas mieux que de gouverner la France avec les institutions de son goût, pourvu que la France à son tour consentît à se laisser gouverner par lui; mais là était précisément la difficulté. D'une part, en effet, cette modération de sentimens, tardivement acquise chez M. de Villèle par un travail intérieur dont il ne se vantait pas, était peu connue du public. Quelques initiés seuls s'en doutaient. La masse libérale du pays ne voyait en lui qu'un des chefs du parti qui menaçait ses droits les plus chers. Tout ce qui venait d'une telle source était suspect, et il suffisait qu'une proposition eût passé par sa bouche pour qu'on entrât en défiance. De l'autre, tous les royalistes n'étaient pas ministres et députés en crédit; tous n'avaient pas les mêmes raisons que M. de Villèle pour voir en beau le cours des événemens et prendre le *statu quo* en patience; tous n'avaient pu répandre sur leurs blessures le baume lénitif de la renommée et du pouvoir. Ils restaient groupés derrière M. de Villèle, mais formant un bataillon indocile et très déterminés à pousser leur chef en avant. Ils n'étaient nullement disposés à se contenter de la satisfaction platonique de voir un des leurs au ministère. C'était à celui-là au contraire, à ce favorisé de la fortune, qu'ils s'adressaient impérieusement pour obtenir le redressement de leurs griefs et le rétablissement de la monarchie sur ses vraies bases. Comment M. de Villèle allait-il se tirer d'embarras entre ces craintes et ces vœux contraires? comment calmer ici les ombrages sans exaspérer là les exigences? Il ne désespéra pas d'en venir à bout en enseignant à chacun à faire comme il avait fait lui-même, c'est-à-dire à en appeler de la raison au bon sens, à contenir ses désirs dans les limites du réel et du possible, et à subordonner les écarts de l'imagination aux calculs de l'intérêt bien entendu.

Une double préoccupation domina dès lors M. de Villèle : donner à la masse du pays un gage matériel qui lui prouvât par des faits, non par des paroles, que l'état nouveau de la société n'était pas compromis par l'avénement d'un ministère royaliste; offrir aux royalistes eux-mêmes une compensation matérielle aussi, qui, en calmant les plus cuisans de leurs griefs, les décidât à lui donner quittance ou terme pour le reste; s'adresser ainsi aux deux partis pour leur faire toucher au doigt des avantages sensibles, palpables, positifs, de nature à les guérir de leurs terreurs ou à leur tenir lieu de leurs espérances chimériques. Je n'entrerai point dans le détail des divers moyens que M. de Villèle mit en œuvre, tantôt sans fruit, tantôt avec succès, pour faire passer en exécution ce plan de conciliation pratique; c'est à son historien qu'il faut le demander. C'est bien assez de dérober à M. Duvergier de Hauranne quel-

ques touches du portrait qu'il a si vivement tracé. Quant aux particularités pleines d'intérêt qui relèvent la physionomie du modèle, c'est chez le peintre même qu'il faut les aller chercher. Je ne veux pas priver le lecteur de ce plaisir ni le dispenser de ce devoir. La rapidité de cette analyse me force même à anticiper sur les faits que M. Duvergier de Hauranne nous racontera dans les volumes suivans pour aller droit à une grande mesure qui me paraît mettre en lumière à la fois dans sa nuance véritable et dans sa plénitude la pensée conciliante de M. de Villèle : c'est l'indemnité des émigrés.

Ce ne fut que la troisième année de son ministère que M. de Villèle obtint du roi l'autorisation de demander aux chambres l'inscription au grand-livre de la dette publique d'un capital d'un milliard pour être distribué en indemnité aux propriétaires dépouillés de leurs biens par les lois de nos assemblées révolutionnaires; mais le projet datait de loin dans son esprit et y était devenu en quelque sorte une idée fixe. Je tiens d'un homme qui ne l'aimait pas, mais qui lui rendait justice, M. Pasquier, que depuis plusieurs années il ne cessait de redire : Jamais le roi ne pourra gouverner en France tant que les émigrés ne seront pas indemnisés. C'était son *delenda Carthago*, et ceux même qui trouvaient l'idée juste en soi et praticable ne comprenaient pas bien le prix inestimable qu'il paraissait mettre à la voir réaliser. Au premier moment même, quand l'acte réparateur fut proposé, l'effet en fut plus que médiocre. Les propriétaires spoliés, qui se flattaient toujours d'une restitution complète, n'y virent qu'une aumône et la trouvèrent avare. Les financiers au contraire trouvèrent la charge lourde pour un trésor obéré. Les libéraux s'indignèrent des égards témoignés à des hommes qui avaient combattu leur patrie et du doute élevé sur la légitimité du droit révolutionnaire. Personne ne prévit l'effet dont tout le monde pourtant devait profiter. Personne ne vit que l'important était non pas une somme plus ou moins grande sortie des caisses de l'état et versée dans la bourse des émigrés, mais bien ce fait capital, à savoir : l'investiture donnée par les anciens propriétaires du sol à ses nouveaux détenteurs. Par cela même que les émigrés acceptaient, même en murmurant, une somme, si petite fût-elle, ils se désistaient de leurs prétentions sur le fonds même dont ils recevaient la compensation. Ils donnaient par là décharge de tout compte à la révolution. Le signe le plus saillant, le plus visible à tous les regards, le plus éclatant au soleil de la rénovation sociale, n'était-il pas le morcellement de l'ancienne propriété féodale entre les paysans émancipés? C'est là ce qui fut ratifié par l'adhésion de ceux qui en avaient été le plus directement lésés. La conquête fut légitimée par le vaincu lui-même, qui apposa sa signature à la distribution de son territoire faite entre

ses conquérans, et comme au *dooms'day-book* de la démocratie victorieuse. Si jamais la révolution fut consacrée et consommée, c'est ce jour-là.

Ce fut aussi le plus beau jour de la politique d'accommodement de M. de Villèle, car l'avantage fut double et également partagé. Si beaucoup d'émigrés furent arrachés à la misère, le nombre ne fut pas moins grand des révolutionnaires enrichis qui furent tranquillisés dans une jouissance jusque-là troublée par une vague crainte de représailles. A partir de ce moment, il n'y eut plus dans chaque bourgade de France des spoliateurs et un spolié, ne pouvant se regarder, ceux-là sans embarras, celui-ci sans colère; il n'y eut plus deux ordres de propriétés, l'une étalant avec orgueil ses titres patrimoniaux, l'autre entachée de suspicion et honteuse de son origine; il n'y eut plus qu'une seule classe de citoyens et de biens bénéficiant tous de la même loi. La lutte qui persista dans le domaine des théories ou de la politique cessa dans les relations sociales, et une sorte de détente générale des mœurs s'ensuivit. Il y eut encore d'éclatans combats de presse et de tribune; mais la guerre sombre et intestine de voisin à voisin et de famille à famille, la guerre faite à l'héritage des enfans et à l'honneur du père, celle-là, la vraie guerre civile, fut apaisée. Toutes les blessures ne furent point fermées, mais le dard qui y était resté et dont chaque frottement faisait sentir la pointe, l'écharde en la chair fut retirée.

C'est bien alors que M. de Villèle put répéter une phrase qu'il disait souvent avec orgueil : « Je suis né pour la fin des révolutions. » Cet apaisement graduel put être constaté par un thermomètre que M. de Villèle, financier de goût comme de profession, consultait volontiers : le rapide progrès de la richesse publique. En réalité, jamais argent ne fut mieux dépensé que celui qui fit les frais de cet acte pacificateur, car il sembla se multiplier par lui-même et revint grossi et accru à la source même d'où il était sorti. Les émigrés reçurent un milliard, mais les détenteurs de biens nationaux en acquirent presque autant du même coup par la plus-value de leurs biens, jusque-là grevés d'une hypothèque morale qui les dépréciait. L'état eut cinquante millions de rente à payer; il en retrouva bien davantage par l'accroissement des recettes dû à l'activité nouvelle qui fut imprimée aux transactions. Ce n'était pas un médiocre mérite chez M. de Villèle que d'avoir prévu cette réaction dans un temps où les saines notions de crédit public étaient si peu répandues, et plus d'un homme d'état d'Angleterre n'a dû sa renommée qu'à cette fine intelligence des liens secrets qui unissent les conditions morales et les conditions économiques d'une nation.

Tel fut le succès de cette œuvre politique vraiment digne du souvenir de la postérité, qui, déjà commencée pour M. de Villèle, en goûte encore le bienfait. Quelles qu'aient été depuis lors nos dissensions civiles, elles n'ont jamais repris, grâce à Dieu, le caractère d'âpreté personnelle et de haines acharnées qui leur fut enlevée ce jour-là. D'où vient pourtant que, si ce bienfait a été durable en lui-même, il n'a pas communiqué sa durée au gouvernement qui eut le mérite de l'inaugurer? D'où vient que l'existence ministérielle de M. de Villèle et celle de la restauration tout entière en ont si peu profité? Quelle faiblesse cachée a compromis les avantages de cette sage ligne de conduite? Hélas! comme il arrive souvent, la chute vint ici des mêmes causes que le succès, et M. de Villèle était destiné à périr par les conditions mêmes qui l'avaient fait momentanément triompher.

Nous venons de voir que l'art déployé par M. de Villèle avait consisté principalement à faire diversion aux questions de principes qui divisaient la France en procurant adroitement des satisfactions à tous les intérêts matériels. Quitter les idées qui les mettaient aux prises pour s'attacher aux intérêts sur lesquels ils pouvaient s'entendre, ce fut la direction dans laquelle il poussa tous les Français. Le moyen n'était pas absolument nouveau, et avant M. de Villèle, aussi bien qu'après lui, il a été plus d'une fois employé par les hommes d'état comme un utile expédient pour mettre au repos une nation fatiguée par des dissensions intestines. Il est certain que les querelles de principes, quand elles ont duré longtemps, dégénèrent souvent en querelles de mots, et que ces mots, devenus le cri de guerre de factions rivales, engendrent encore des haines même après qu'ils ont cessé de présenter une signification nette. Quand une confusion de ce genre s'est répandue dans un pays, il peut être utile, pour l'éclaircissement des principes eux-mêmes, de faire trêve à des discussions d'où la lumière ne peut plus sortir et de rappeler les esprits à des préoccupations d'un autre ordre pour leur donner le temps de se calmer et en quelque sorte de se rafraîchir. La poursuite des avantages matériels joue alors pour une nation le rôle de ces salutaires exercices du corps qu'un médecin conseille aux malades épuisés par la contention excessive de l'intelligence ou par des émotions orageuses.

Mais si c'est là une trêve utile, ce n'est pourtant qu'une trêve: la paix, la vraie paix sociale, s'achète à d'autres conditions. Ce n'est point en éludant, en ajournant les questions qui pèsent sur une société, c'est au contraire en les abordant de front pour les résoudre qu'on peut conquérir et consolider ce bien précieux. Quand ces problèmes surtout sont de la taille de ceux que M. de Villèle trouvait soulevés autour de lui, quand il ne s'agit de rien moins que de sa-

voir si les nations s'appartiennent à elles-mêmes ou appartiennent à un homme et à une famille, quelle part la loi doit faire à l'égalité naturelle des hommes et quel droit elle a de pénétrer dans l'intérieur des consciences, c'est une chimère d'imaginer qu'on peut endormir pour longtemps de pareils débats, ou les bannir du souvenir des peuples par des distractions égoïstes. Alors même que ces hautes spéculations n'auraient pas (comme elles l'ont en effet) une action très directe sur la destinée des hommes, elles exerceraient encore sur eux par leur grandeur seule un attrait irrésistible qui tôt ou tard dominera celui des jouissances matérielles, du moins tant qu'il y aura une âme contenue dans l'enveloppe humaine. Sans doute le bonhomme de la comédie a souvent raison, et les nations comme les individus ont parfois besoin qu'on leur rappelle

Qu'on vit de bonne soupe et non de beau langage;

mais il s'y connaissait encore mieux que Molière celui qui a dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Oui, la sagesse divine a bien parlé, le pain de la terre ne suffit pas à nourrir l'homme : il lui faut le pain super-substantiel des idées élevées et des vérités désintéressées.

Or c'était cet aliment délicat et fortifiant que M. de Villèle, malgré toute son habileté et peut-être à canse de son habileté même, était incapable de fournir jamais à la France. Il avait toute sorte de raisons personnelles pour fuir les hautes questions de principes, et la première, c'est que Dieu ne l'avait gratifié d'aucun des dons nécessaires pour les traiter ou les trancher. Il était doué d'une aptitude merveilleuse pour toutes les connaissances pratiques et d'une souplesse d'esprit qui lui avait permis d'apprendre en six mois l'administration et les finances; mais ces facultés mêmes étaient dépourvues chez lui de largeur à la fois et de portée. Son regard ne s'élevait pas au-dessus et ne s'étendait pas au-delà du terrain bas et borné de la politique courante et quotidienne. Tout ce qui ne pouvait être ni traduit en chiffres ni classé dans un dossier échappait à sa perception, et il n'était pas de ceux chez qui le sentiment supplée aux lacunes de l'intelligence et qui franchissent par un élan d'enthousiasme les bornes devant lesquelles leur raisonnement s'arrête. De tous les mots de la langue, celui d'enthousiasme était peut-être le plus vide de sens pour M. de Villèle. Sous ce rapport, il ne s'en faisait pas accroire. Sa figure donnait le secret de sa nature, et l'intérieur était fidèlement reproduit par l'extérieur. Cette voix nasale et perçante, dont le moindre mot était entendu, mais dont l'accent ne partait jamais du cœur, ce regard fin qu'aucun feu secret ne faisait briller, c'était bien le personnage tout entier, net et sec, incapable de ressentir ou de communiquer aucune émotion.

Ce n'était pas pourtant, on l'a vu, qu'il manquât lui-même de croyances qui lui fussent chères, ni de principes auxquels il ajoutât foi. On pourrait plutôt dire qu'il en avait trop, surtout pour l'usage qu'il en voulait faire, car ces principes, on les connaît, et nous savons qu'ils formaient un ensemble incompatible avec les institutions qu'il s'était chargé d'appliquer et l'humeur du pays qu'il voulait régir. Par conscience et par point d'honneur, il n'avait garde de les désavouer; toutefois son bon sens l'avertissait de l'impossibilité de les pratiquer, et dans cet embarras il ne trouvait rien de mieux que d'en ajourner indéfiniment l'application et en attendant de les taire. Le silence était sa seule ressource pour dissimuler l'intervalle qui séparait sa doctrine de ses actes et sa foi de ses œuvres; mais, pour être en mesure d'observer le silence lui-même, il fallait qu'il l'imposât autour de lui à tout le monde. De là, chez lui, un dépit et un effroi visibles toutes les fois que dans les chambres le débat venait à toucher quelque point de doctrine qui pouvait le mettre dans la nécessité de s'expliquer et dans l'alternative ou de renier les croyances propres à son parti, ou de blesser ouvertement l'opinion commune de la France. Il accourait alors à la tribune pour rappeler la discussion des hauteurs où elle s'égarait et la remettre à terre dès qu'elle prenait son vol. L'éloquence, même employée par ses amis à son service, l'effrayait involontairement; il craignait toujours qu'il n'en jaillît quelque étincelle qui, tombant sur un baril de poudre, ne déterminât une explosion. Il n'était pleinement à l'aise que les jours où le débat portait sur quelque sujet bien étranger à toute espèce de philosophie politique : une loi de douane ou d'amortissement par exemple. C'étaient là ses heures de béatitude et de triomphe.

Cet éloignement systématique de toute idée comme de tout sentiment élevés, cette déchéance, cette dégradation volontaire, finirent par donner à la politique de M. de Villèle une apparence subalterne et médiocre qui, une fois reconnue, ne lui fut pas pardonnée par la France. Si la politique de M. de Serre avait été trop éthérée, celle de M. de Villèle ne tarda pas à paraître à son tour trop matérielle. Si les axiomes de Royer-Collard sentaient l'école et ses abstractions, les calculs dans lesquels se complaisait M. de Villèle sentaient la boutique ou la banque. Les derniers à s'apercevoir et à souffrir de cet abaissement ne furent pas les royalistes. S'il était un titre de gloire en effet auquel ce parti attachât un prix particulier, c'était d'être par excellence le parti de la délicatesse et de l'honneur : noble prétention très souvent justifiée, et l'unique tort des royalistes est d'avoir voulu en faire un monopole. Par tradition de famille, tous les royalistes se piquaient d'être sensibles à toute espèce d'élégance de sentimens comme de manières. Or ils s'aper-

çurent bientôt que le chef qu'ils s'étaient donné froissait à tout instant cette innocente vanité par toutes ses façons de parler, d'être ou d'agir, par une simplicité de langage qui allait jusqu'à la trivialité, surtout par son habitude de mettre toujours les intérêts matériels au-dessus des intérêts moraux, c'est-à-dire, en bon français, d'offrir de l'argent et des places à ses amis au lieu de servir leurs convictions. Entre un parti dont le dévouement a toujours été ou le mobile ou le point d'honneur et un ministre essentiellement calculateur, la distance se fit ainsi chaque jour plus grande. M. de Villèle blessait, sans le savoir, les instincts les plus généreux des hommes mêmes qu'il représentait au pouvoir : faute grave pour un chef, car s'il est utile à celui qui commande de ne pas partager les préjugés ou les emportemens de ses soldats, il lui est nécessaire aussi de rester toujours en sympathie avec leurs instincts. Il est bon que le général ait plus de sang-froid que l'armée, mais il faut pourtant qu'il soit averti par l'ébranlement de sa propre fibre de tous les frémissemens qui parcourent les rangs. On ne se fait obéir longtemps des hommes qu'en prenant sa part de ce qu'ils éprouvent. Il n'est pas même inutile, pour être suivi et aimé d'eux, de flatter un peu leur imagination. Assurément un homme politique n'est pas un héros de roman; mais pourtant s'il est dans l'ordre d'opinions qu'il veut diriger un type idéal présent à tous les esprits, qui enflamme d'admiration tous les cœurs généreux, que le jeune homme entrant dans la vie rêve de reproduire, et dont les traits soient ceux que la jeune fille prête à son fiancé, un chef de parti fera bien de tâcher de s'en rapprocher pour conserver le prestige nécessaire au commandement. Ce type existait chez les royalistes, il était emprunté aux souvenirs des croisades et de la chevalerie; mais M. de Villèle, assis à son bureau pour coter la rente et constater le rendement des contributions indirectes, ressemblait vraiment trop peu à un chevalier français.

Par suite de ce désaccord d'humeur entre le parti et son représentant, l'ébranlement ne tarda pas à se glisser dans le corps d'armée de M. de Villèle, et une lente dissolution s'opéra dans la majorité parlementaire, dont la formation avait été son soin favori et le chef-d'œuvre de son art. Les premiers germes de cette décomposition nous sont signalés par M. Duvergier de Hauranne dans ce volume même, quand il nous raconte la querelle de M. de Villèle et du plus illustre de ses collègues. Celui des royalistes en effet qui s'éloigna le plus vite de M. de Villèle (on aurait pu le deviner), ce fut le chantre, le Tyrtée du parti, M. de Chateaubriand. Comment M. de Chateaubriand était devenu le collègue de M. de Villèle et l'associé de ses premiers projets, comment la poésie, dans sa per-

sonne, était venue s'abriter sous un toit ministériel, c'est une singularité que M. Duvergier de Hauranne nous expliquera, et qui amusera toujours ceux qui aiment à se donner le spectacle de la comédie humaine; mais personne ne sera surpris que, dans une telle compagnie, la poésie se soit trouvée mal à l'aise et ait été prise en mauvaise part, ni qu'elle en soit sortie bientôt à la fois irritée et proscrite. Entre M. de Villèle et la Muse, l'alliance était décidément trop contre nature et le divorce inévitable. Les incidens de la séparation sont connus et inutiles à redire; quels qu'ils aient été, ils ne firent que hâter l'explosion d'une incompatibilité radicale de caractère que M. de Chateaubriand, avec la précision ordinaire de son crayon, a caractérisée d'un seul trait. « M. de Villèle, dit-il dans une phrase citée par M. Duvergier de Hauranne, voulait rattacher cette nation au sol et la tenir en bas; nous voulions, nous, la conduire à la réalité par des songes. »

Quelle réalité pouvait suivre les songes de M. de Chateaubriand, je l'ignore; mais il est certain que ces songes dorés, il les emporta avec lui. Avec lui disparut l'ornement principal de la cause royale, et comme un des rayons les plus lumineux de son auréole. Il fut suivi d'année en année par bien d'autres dont l'esprit et le cœur se sentirent étouffés dans l'atmosphère raréfiée où M. de Villèle voulait les faire vivre; ce furent les plus sincères, les meilleurs, la vraie garde d'honneur du trône, par exemple presque toute la jeune noblesse de la chambre des pairs. Le parti libéral ouvrit ses bras à ces auxiliaires inespérés. Chose étonnante, et voyez la vanité des conseils humains! l'influence pacificatrice qu'avait exercée M. de Villèle tourna ici contre lui-même. Grâce à lui, les deux fractions de la France s'étaient rapprochées, une vie commune et des relations plus cordiales s'étaient rétablies entre elles. L'abîme qui les séparait étant ainsi comblé, le passage de l'une à l'autre devint plus facile, et ce furent les soldats défectionnaires de M. de Villèle qui profitèrent les premiers de cette facilité. Tandis que dix ans auparavant M. de Serre n'avait pu faire un pas vers un parti sans être suivi à l'instant par les vociférations de l'autre, M. de Chateaubriand passa à l'opposition avec armes et bagages, sans perdre ni sa considération ni aucune de ses plus précieuses amitiés.

Ce ne fut pas tout : M. de Villèle aurait probablement laissé partir ces rêveurs qu'il dédaignait sans beaucoup les regretter, si, en le quittant, ils ne l'avaient laissé, du même coup, à la discrétion d'une autre espèce de songe-creux, tout aussi mécontens de lui, mais beaucoup plus maussades et qui lui rendirent la vie plus dure. C'était une coterie fanatique et acariâtre qui n'avait jamais voulu entrer dans ses tempéramens ni dans ses plans de concilia-

tion, et lui avait toujours reproché de ne pas mettre flamberge au vent dès le premier jour contre la révolution et ses principes. M. de Villèle les appelait *ses pointus*, et dans ses bons jours il se vantait de la sagesse courageuse qu'il mettait à leur résister; mais quand les rangs s'éclaircirent autour de lui, il fallut compter davantage avec ce groupe impérieux, puissamment enraciné à la cour, dominant le clergé et disposant au jour des élections d'une forte réserve dans la classe peu éclairée de la petite noblesse campagnarde. Ceux-là non plus ne réclamaient pas des places et de l'argent; ils réclamaient une proclamation éclatante des principes soi-disant religieux et monarchiques qu'ils faisaient un crime à M. de Villèle de tenir sous le boisseau par respect humain. Ils demandèrent et bientôt, se sentant nécessaires, ils exigèrent de véritables professions de foi sous forme de projets de loi. M. de Villèle résista : on insista, et pour le malheur de son nom il eut la faiblesse criminelle de céder.

Ce fut alors qu'on le vit avec plus d'embarras que d'audace produire en public ces déplorables lois du droit d'aînesse et du sacrilége, puérile résurrection de principes déchus dont il comprenait lui-même la vanité et le péril. Au tort d'être un défi jeté au sentiment de l'immense majorité des Français, ces actes inattendus joignaient celui, aussi grand sans doute aux yeux de M. de Villèle, de ruiner toute la tactique savante qu'il avait combinée lui-même, et qui lui avait valu ses succès. Lui qui avait toujours cherché à éluder toutes les questions de principe et à se soustraire ainsi à l'impopularité des siens, c'est lui qui venait maintenant à la dernière heure poser ces mêmes questions devant la France avec autant de retentissement que de scandale! Il est vrai qu'en mettant les principes en avant il s'efforçait de ne leur laisser porter aucune conséquence effective. Les deux lois, honteuses d'elles-mêmes, étaient conçues de manière à être aussi inefficaces qu'impraticables. Vaine précaution! les provocations, pour être impuissantes, ne sont pas moins irritantes; elles ont alors seulement l'inconvénient de ne pas effrayer ceux qu'elles irritent. Ce fut le sort de ces sottes tentatives. La démocratie française se sentit outragée et non menacée : elle dédaigna l'agresseur tout en repoussant impatiemment l'attaque. Le taureau vit flotter le drapeau rouge et ne sentit point d'aiguillon. Il n'en bondit pas moins tout en rage, et d'un seul de ses mouvemens terrassa son adversaire. Aux élections qui suivirent ces lois funestes, M. de Villèle perdit la majorité et dut cesser d'être ministre.

IV.

Ainsi finit la seconde tentative de politique constitutionnelle et conciliatrice : presque aussi malheureusement terminée que la précédente, cette expérience avait suivi un cours plus paisible et laissé quelque résultats qui lui ont survécu. Ce sera à M. Duvergier de Hauranne, dans les volumes qu'il lui reste à écrire, de nous expliquer ces péripéties et d'en faire sortir des enseignemens. En narrant ces chutes successives, il aura surtout à prévenir son lecteur contre les fausses conséquences que sont trop portés à en tirer de nos jours les ennemis officieux des libertés publiques et les docteurs complaisans du pouvoir absolu. J'entends d'ici, en effet, bien des gens qui vont dire que les échecs répétés d'hommes tels que M. de Villèle et M. de Serre accusent non leur talent ou leurs intentions, mais l'ordre entier d'institutions qu'ils ont eu pour tâche de mettre en œuvre. C'est la liberté de la presse, la libre discussion, l'initiative parlementaire, c'est la liberté politique tout entière en un mot qui est mise en cause, et sommée de répondre devant la postérité des talens et des vertus qu'elle a fait dépenser sans fruit pour le bonheur de la France.

La réponse de la liberté à ces vulgaires attaques est d'ordinaire aussi aisée que concluante. C'est une réplique *ad hominem*. Elle n'a qu'à interroger à son tour le pouvoir absolu et à lui demander ce qu'il a su faire du plus grand génie des temps modernes. Les succès obtenus par les hommes d'état constitutionnels ont pu ne pas répondre à l'éclat de leur éloquence et à la pureté de leurs desseins. Du moins, en entrant dans leur retraite, ils n'ont pas laissé leur patrie deux fois foulée aux pieds par les troupes étrangères et respirant avec gêne dans des frontières armées contre elle. Si la durée d'un gouvernement est la mesure de sa valeur, hélas! en France aucune institution n'a de reproches à faire à une autre; mais s'il faut que tous les gouvernemens meurent vite et meurent jeunes, c'est leur héritage alors que l'on doit comparer, et la comparaison est tout entière à l'avantage de la liberté.

On peut ajouter quelque chose encore, ce semble, à la force déjà si grande de cette réponse. Peut-être les réflexions que nous venons de soumettre au lecteur peuvent-elles l'aider à pénétrer plus profondément dans la difficulté, et fournir à un argument spécieux une réfutation qui soit plus qu'une récrimination. Si le tableau que nous venons de présenter est véritable, il est clair que ce ne sont pas les institutions politiques elles-mêmes qui ont formé l'obstacle

contre lequel sont venues se briser l'éloquence de M. de Serre et l'adresse de M. de Villèle. Ces institutions au contraire ont été dans leurs mains comme un instrument souple et fort qui s'est toujours prêté à l'exécution de la partie vraiment patriotique de leurs desseins. Le concours des assemblées n'a point fait défaut ni à M. de Serre pour constituer la libre publicité de la pensée sur des bases à la fois larges et solides, ni à M. de Villèle pour effacer de notre histoire le souvenir d'une des plus grandes iniquités qui y aient fait tache. De toutes les luttes parlementaires, eux-mêmes et le bon sens et le bon droit avec eux sont sortis plus affermis. Leur vraie faiblesse, il faut la chercher non dans l'action des assemblées, mais au dehors, dans la profonde division sociale qui était la lamentable suite de la révolution de 1789, et dont chacun d'eux a contribué pour sa part à effacer les traces sans y pleinement réussir ni l'un ni l'autre. Cette division, nous l'avons dit, n'était point une simple dissidence sur la conduite des affaires publiques. De tels dissentimens sont de l'essence d'un régime de discussion et font la vie comme le mouvement d'un pays libre. Ce n'était point non plus une différence de système sur la forme extérieure du gouvernement ou une rivalité des partisans de deux dynasties. Placée entre Bonaparte captif et peu regretté et la république, encore frappée d'une sanglante impopularité, la restauration comptait peu d'ennemis personnels, ou du moins ceux qu'elle avait poursuivaient en elle non tel ou tel roi, telle ou telle famille, mais tout un ordre entier de principes sociaux qu'elle était supposée représenter. Ce n'étaient donc ni deux politiques, ni deux chartes, ni deux royautés qui étaient aux prises, c'étaient, répétons-le une fois de plus, deux nations et deux sociétés. Le différend portait sur les élémens constitutifs de l'ordre social, sur la religion, sur la famille, sur la distribution de la propriété, sur tous ces points qui, dans les discussions politiques ordinaires, sont les points fixes autour desquels un débat s'agite et les prémisses dont tous les raisonnemens se déduisent. De là l'embarras, pour des hommes ainsi séparés, non-seulement de parler ensemble, mais de vivre à côté les uns des autres. La difficulté de se rencontrer sans se battre eût été aussi grande dans un palais que dans une assemblée politique. Que dis-je? elle était grande même dans la rue. D'une telle opposition d'idées à laquelle se mêlait une égale hostilité d'intérêts, et entretenue d'ailleurs par de sanglans souvenirs, se dégageait une chaleur de passion qui aurait mis à trop forte épreuve toutes les institutions politiques du monde. Je ne sais quelles armes auraient résisté à une pareille charge de poudre. Si celles que maniaient M. de Serre et M. de Villèle ont menacé plus d'une fois d'éclater dans leurs mains, on ne

peut en faire un crime ni au modèle sur lequel elles avaient été coulées, ni à l'armurier qui les a fondues.

Grâces en soient rendues à Dieu pour la liberté et pour nous! De pareilles situations ne se voient pas deux fois dans l'histoire d'un peuple. Certes nos divisions sont grandes encore, et l'unanimité de sentimens est loin de régner parmi nous. Il s'en faut pourtant, convenons-en, que nos divisions d'aujourd'hui atteignent la même profondeur et par conséquent développent la même inflammation qu'autrefois. D'abord nos dernières révolutions ont pu être folles ou téméraires, mais elles ont été clémentes et n'ont point laissé de traces meurtrières derrière elles. Le sang de nos pères ne coule point entre nous, et Némésis n'est point assise à nos foyers. Puis, malgré l'ardeur des dissentimens qui subsistent, un pas, un grand pas est fait vers l'union, et les fondemens de la société moderne, les principes de 1789 (pour les appeler par leur nom connu, malgré ce que ce nom a de banal et de vague), ont triomphé dans tous les esprits. Ils sont admis par tout le monde, sinon comme des théories incontestables, au moins comme des faits irrésistibles et des habitudes dont personne ne pourrait se dégager. Ils écrasent de leur poids l'imagination de ceux qui pourraient concevoir la fantaisie de les ébranler. Ils forment au-dessous de toutes nos constitutions politiques comme une base un peu flottante qui tremble et roule sur elle-même dans les jours d'orage, mais dont l'équilibre chancelant résiste pourtant, on l'a vu, aux plus fortes secousses. Par là même a disparu le plus grand obstacle qu'aient rencontré nos pères dans leur essai de fonder la liberté politique. Disons le vrai mot, et présentons les choses sous leurs traits les plus saillans. On conçoit que la liberté ait eu peine à faire son chemin quand une bataille acharnée se livrait entre les débris d'une aristocratie qui ne voulait pas périr et les prétentions contestées de l'égalité démocratique; mais la voie doit être aplanie devant elle aujourd'hui, puisque le souvenir même du différend est, je ne dirais pas apaisé, mais noyé dans le suffrage universel.

C'est là un résultat chèrement acheté peut-être, mais qui doit nous consoler au moins de beaucoup d'épreuves et soulager de quelques inquiétudes les sincères amis de la liberté. Qui le croirait cependant? Il y a des gens en France et même des gens qui s'intitulent des libéraux, et qui en paraissent non satisfaits, mais importunés. Cet apaisement de nos luttes sociales, seul espoir de nos libertés futures, les incommode, et on les voit à toute heure et sous tout prétexte occupés à souffler sur les cendres encore chaudes pour rallumer une étincelle du feu éteint. Ils semblent n'avoir d'autre pensée que de chercher s'il n'y aurait pas en France quel-

ques débris des anciennes distinctions de classes afin de s'en servir pour réveiller quelques vestiges des anciens ressentimens. Toutes les fois qu'à la dénomination de Français et de citoyen ils peuvent ajouter quelqu'une de celles qui ont chance de faire renaître une rivalité surannée, ce sont celles-là qu'ils affectionnent et dont ils usent de préférence. Ces libéraux sont ceux qu'on voit, quand la lice électorale est ouverte, s'informer non pas si un candidat a donné des gages d'indépendance et de probité politique, mais s'il a ou n'a pas de particule nobiliaire devant son nom et une armoirie sur son cachet. Ce sont ces amis du progrès populaire qui proscrivent l'aumône et ferment l'école dès que le bienfait de l'intelligence ou du corps courrait risque de passer par les mains d'un prêtre du Christ. Ce sont ces hommes de l'avenir qui ne semblent vivre que dans le passé. Quand les faits du jour ne se prêtent pas à leurs récriminations, c'est l'histoire qu'ils vont chercher pour en exhumer et en aggraver les plus tristes souvenirs... Enfans dénaturés de la vieille terre de France que la gloire passée de leur mère importune et qui ne se plaisent qu'à rappeler et à dévoiler ses faiblesses! Étranges combattans aussi qui n'aiment à se battre que contre des fantômes ou des ennemis à distance! car au milieu des liens qui entravent la liberté près de nous et parmi nous ils n'ont de pensée que pour les dangers imaginaires dont pourrait la menacer un retour à l'ancien régime. Et s'il est quelque part en Europe, au-delà des monts ou des mers, un coin reculé qui reproduise encore quelque image des institutions du passé, c'est là, suivant eux, que, toute affaire cessante (même la recherche de la liberté), la France doit porter ses regards et au besoin son épée. Amis de la liberté, regardez bien ces libéraux-là et d'abord demandez leur âge. S'ils sont vieux, s'ils inclinent déjà vers la tombe, s'ils sont entrés dans la vie à l'époque où la société moderne pouvait encore se croire sérieusement menacée, laissez-les passer et même rangez-vous devant eux, car c'est une infirmité digne d'égards que de redire dans ses vieux jours les refrains qu'on a appris dans sa jeunesse; mais s'ils sont dans la force de l'âge et dans la plénitude de l'ambition, s'ils prétendent à dominer l'opinion par la presse et à pénétrer dans les pouvoirs publics, si, démocrates hier, ils sont ou veulent être ministres aujourd'hui, si, membres de l'opposition, ils hantent les antichambres et les palais, allez à eux, déchirez leur masque : ce sont les plus mortels et les seuls dangereux ennemis de la liberté.

ALBERT DE BROGLIE.

LA GUERRE

ET

LA CRISE EUROPÉENNE

On raconte que le dernier roi des Lombards, Didier, lorsque du haut des remparts de Pavie il put contempler l'armée de Charlemagne qui s'étendait à perte de vue tout autour et dont les armures reluisant au soleil rendaient l'aspect plus formidable, s'écria dans son effroi : « Du fer, du fer, grand Dieu ! que de fer ! »

Le souverain qui aujourd'hui règne sur la Lombardie et sur le reste de l'Italie n'est point assiégé dans sa capitale, mais le pays n'en est pas moins inondé de soldats, — les siens, bouillans d'ardeur, sur la rive droite du Mincio, — ceux d'un ennemi intrépide et aguerri sur l'autre rive. Le déploiement militaire ne se borne pas à la péninsule italique, il n'est pas moindre, il est plus grand de l'autre côté des Alpes, au nord. D'immenses rassemblemens d'Autrichiens, de Prussiens et d'autres soldats allemands sont à la veille de se ruer les uns sur les autres. Des armées bien plus nombreuses que celles qui en 1813 et 1814 se disputaient l'empire du monde dans les plaines de la Saxe ou sur le sol de l'empire français sont prêtes à s'entre-tuer. Quiconque aime la paix comme un souverain bien et déteste la guerre comme la plus cruelle des extrémités a lieu, en présence du spectacle qu'offre l'Europe centrale, de répéter avec douleur les paroles de l'infortuné Didier : *Ferrum, ferrum! eheu ferrum!*

Il y a moins de deux mois, l'Europe semblait dans une paix profonde, car personne alors ne considérait comme possible de longtemps l'explosion d'une guerre générale. Il y avait bien dans les

esprits une vague inquiétude, mais ce sentiment était rétrospectif : il s'appliquait au scandale que venait de causer la guerre de Danemark. On avait vu deux grandes puissances se coaliser contre un petit royaume, sous un prétexte emprunté à la fable du *Loup et de l'agneau*, pour lui ravir des provinces solennellement garanties par des traités qu'elles-mêmes avaient signés. On n'avait pas craint ensuite d'entonner, du moins à Berlin, des chants de triomphe, comme si l'on eût ajouté aux fastes de l'armée prussienne quelque haut fait digne de figurer auprès des plus glorieuses batailles du grand Frédéric. Lorsqu'on se fut partagé la Pologne, les puissances spoliatrices avaient au moins respecté la pudeur publique; elles s'étaient abstenues de célébrer leur exploit de grand chemin. La campagne du Danemark était pourtant un fait accompli. Cette petite nation, si recommandable par sa probité, son calme et son courage, avait bu le calice jusqu'à la lie. Elle avait succombé et s'était résignée. Les duchés de l'Elbe étaient reconnus la légitime propriété des envahisseurs. Le ciel semblait redevenir serein. A la vérité, les deux cabinets parés des faciles lauriers de Düppel et du Danevirke étaient mal d'accord. Ils se querellaient et se raccommodaient tour à tour. Les deux souverains se donnaient des rendez-vous où ils s'embrassaient avec une tendresse dont l'histoire vérifiera la sincérité, et le lendemain leurs ministres échangeaient des notes désobligeantes. L'Europe détournait les yeux de ce tableau, qui l'humiliait, parce que sa conscience lui disait que, par son inaction en face du méfait, elle s'en était rendue solidaire; mais elle supposait que la division du butin finirait à l'amiable et bientôt. On s'était entendu au sujet du Lauenbourg, il en serait de même pour le reste. Tout à coup un cri étrangement accentué est parti de Berlin; une des deux puissances copartageantes, celle qui notoirement avait entraîné l'autre, prétendit qu'elle était menacée par sa complice, qui était bien éloignée de semblables desseins. Tout absorbée par l'apaisement de ses difficultés intestines et particulièrement de l'interminable différend de la Hongrie, l'Autriche n'aspirait qu'à vivre en paix avec ses voisins, et c'était pour sauver la paix en Allemagne qu'elle s'était prêtée à l'entreprise contre le Danemark. Elle était pourtant lasse de toutes les complaisances qu'il lui avait fallu avoir, mécontente de ce que dans le règlement de l'avenir des duchés de l'Elbe ravis aux Danois on lui en demandât sans cesse de nouvelles et blessée de ce qu'on prétendît lui arracher indéfiniment des concessions indignes de son rang et de sa renommée; mais il faudrait de grandes ressources d'imagination ou une hardiesse illimitée pour convertir en un plan d'agression cette lassitude et ce malaise que l'Autriche ne dissimulait pas. A

l'appui de ses accusations inattendues contre l'Autriche, soit pour leur donner un air de sincérité, soit pour d'autres raisons plus pratiques, la Prusse a armé. L'Autriche aussitôt a cru devoir faire de même. Les puissances secondaires de l'Allemagne, ne voulant pas se trouver sans moyens de résistance au milieu du conflit, se sont livrées aussi à des armemens. Sur ce, la Saxe a reçu de la Prusse une allocution menaçante imitée encore de la fable du *Loup et de l'agneau*, qui paraît être en grande vogue sur les bords de la Sprée. Pendant que ces incidens se passaient, les armemens, au lieu de s'arrêter, se développaient à vue d'œil. La Prusse convoquait le ban, l'arrière-ban. L'Autriche faisait pareillement un appel général. Autour d'elles, on suivait plus ou moins leur exemple. La Germanie est donc hérissée de baïonnettes; les remparts de ses forteresses sont garnis de canons. Il y a peu de jours, le *Times* calculait que près de 2 millions d'hommes étaient réunis sous les drapeaux ou au moment de l'être sur le territoire de la confédération ou de ses dépendances. Les armées prussiennes et autrichiennes se sont rapprochées des frontières communes. Elles sont en face l'une de l'autre. Vienne la déclaration de guerre, et la bataille ne se fera pas attendre, la poudre parlera immédiatement; mais le jour où les hostilités commenceraient serait un jour de deuil en Europe, je ne dis pas assez, un jour où les hommes généreux seraient saisis d'indignation contre les promoteurs de cette perturbation générale.

Ce réveil de l'esprit guerrier et ces préparatifs d'une guerre imminente, c'est un désappointement amer pour les amis du progrès. Ils croyaient et disaient hautement que la paix du monde civilisé se consolidait chaque jour, que la guerre était de plus en plus réputée une barbarie, une folie, la pire de toutes par l'argent qu'elle coûte, par la dévastation qu'elle sème, et surtout par le sang dont elle inonde la terre. On se flattait d'avoir définitivement mis un frein aux passions belliqueuses. Depuis 1848, on avait à peu près partout fait rentrer sous la loi du droit commun et dépouillé de leur ascendant les aristocraties d'origine militaire, qui ne voyaient de noble profession que celle des armes et aimaient la guerre comme leur propre élément. En dernier lieu, l'inauguration du principe de la liberté commerciale avait paru opposer au génie de la guerre un obstacle presque insurmontable. Les esprits raisonnables croyaient que ces liens commerciaux auraient assez de force pour rendre presque impossible la rupture à main armée entre les états. Maîtresses désormais de leurs destinées, les nations, se disait-on, raisonnent et calculent. La solidarité de leurs intérêts réciproques va leur être évidente, car elles en recueilleront les bienfaits à tout instant. Comment donc consentiraient-elles désormais à recourir

aux armes à moins d'avoir les motifs les plus pressans, leur indépendance à garantir, leur honneur à sauver d'une atteinte profonde, leur territoire à protéger contre un envahissement?

Il est à noter que les classes qui, dans la société européenne, représentent plus directement la démocratie donnent de toutes parts leur adhésion aux idées de progrès par la paix. Ces mêmes classes avaient jusque-là montré un patriotisme admirable de générosité, mais ardent et ombrageux. En s'éclairant, elles en ont adouci les aspérités et tempéré les emportemens. Plus que les classes moyennes, elles sont résolues à ne supporter de l'étranger aucune injure, et à rendre violence pour violence. Elles sont donc communément plus empressées à mettre leur sang et leur dernier écu à la disposition de la patrie dans le cas d'un péril à surmonter, d'une offense à repousser et à venger. En France, s'il le fallait, il n'y aurait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir une armée innombrable et dévouée d'ouvriers et de paysans qui se précipiteraient à la frontière, comme la France entière le fit au temps de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus; mais de nos jours et dans ces derniers temps l'ouvrier et le paysan ont dépouillé l'humeur agressive contre l'étranger. La guerre ne serait acceptée d'eux que si l'honneur national le commandait hautement. L'ouvrier et le paysan n'admettent plus qu'on les considère comme de la chair à canon, et qu'un gouvernement ambitieux ait le droit de les envoyer à la boucherie pour l'accomplissement de ses projets. Ce n'est pas eux qui diraient : *Morituri te salutant*, à moins que le salut de la patrie ou sa dignité n'exigeât qu'ils lui fissent tous les grands sacrifices. Toute l'Europe occidentale en est là aujourd'hui. L'ouvrier et le paysan y apprécient la paix, la bénissent comme l'instrument de leur progrès, comme le palladium des libertés nationales qui sont leurs garanties, comme le génie bienfaisant sous les auspices duquel ils arriveront, moyennant d'énergiques efforts, à avoir leur part de tous les bienfaits moraux et matériels de la civilisation. D'ailleurs ils n'ignorent pas que plus que personne ils supportent le fardeau de la guerre. On n'a pas pris suffisamment la peine de les familiariser avec l'histoire; parmi eux cependant s'est perpétuée la tradition de l'épuisement et de la misère affreuse où les guerres de Louis XIV avaient réduit leurs pères. L'ouvrier et le paysan de nos jours ont assez vu et assez réfléchi pour savoir que la guerre, outre qu'elle leur prend leurs fils pour les immoler, tarit, en s'appropriant les capitaux pour les dévorer, la source du travail, dont ils subsistent, et celle de la prospérité publique, qui fait leur bien-être, et détruit la matière première des améliorations publiques, dont l'espoir les soutient et les anime. A leurs yeux, la guerre est

une calamité qui n'est acceptable que quand c'est le moyen de repousser ce qui serait un malheur plus poignant pour un peuple civilisé et grand, la perte de son indépendance ou de son honneur.

Ce n'est donc pas le débordement des passions populaires qui a mis l'Europe à deux doigts de la guerre, d'une de ces guerres comme il n'y en a pas eu depuis 1815, car ce serait bientôt une conflagration générale. Ce n'est pas davantage le dérèglement des goûts belliqueux des anciennes aristocraties : celles-là ont été dépouillées de toute prépondérance dans les affaires publiques. Ce n'est pas non plus une aberration des écrivains ou des orateurs politiques; les publicistes qui ont le don de se faire lire, les orateurs qui ont l'oreille du public, ont en général très peu de sympathie pour la guerre. Ils la traitent comme il convient, et la dépeignent sous ses véritables couleurs, qui ne sont pas séduisantes. Le mouvement n'est pas parti des armées, qui chercheraient dans la guerre, — individuellement des occasions d'avancement, — collectivement le moyen d'exercer la suprématie dans l'état. En Prusse, en Italie, en Autriche, partout en Europe, les armées sont disciplinées et soumises à la loi. Nulle part il n'existe des prétoriens imposant leurs caprices aux souverains. De toutes parts les militaires, respectueusement rangés autour du drapeau, attendent du prince le signal qui doit enflammer leur courage et éveiller leur ambition. Je ne parle pas des manufacturiers et des grands commerçans; ceux-là sont connus pour leurs dispositions pacifiques. La paix est pour eux l'objet d'un culte, et en s'inspirant de l'esprit de dénigrement on a pu même dire que c'étaient des partisans de la paix à tout prix.

Le fait capital de la situation, celui sur lequel il y a le plus lieu d'insister, c'est qu'aucune puissance n'a des griefs qui l'autorisent à déclarer la guerre; la dignité d'aucune d'elles n'a reçu de blessure, aucune d'elles n'a été offensée ni outragée, aucune d'elles n'a éprouvé un dommage tel que, pour en avoir la réparation, elle doive faire la guerre.

Il est d'usage qu'avant de déclarer la guerre les gouvernemens publient un manifeste où ils font connaître à tous, auprès et au loin, *urbi et orbi*, les motifs qui les ont déterminés à cette résolution extrême. Ils jugent avec raison qu'ils doivent des explications au monde civilisé, dont la guerre révolte les sentimens d'humanité. Or comment s'y prendraient la Prusse et l'Italie pour justifier leur entreprise belliqueuse? Je ne parle que d'elles deux parce que tout porte à croire que l'agression viendrait de l'une ou de l'autre, ou pour mieux dire des deux simultanément. La troisième des puissances qui sont engagées, l'Autriche, subira la guerre, et une fois

dans le conflit fera de son mieux pour en sortir à son avantage; mais elle ne la recherche pas. Son désir notoire serait de l'éviter. La Prusse dira-t-elle qu'elle a été provoquée par l'Autriche? Le gouvernement prussien est un grand gouvernement, éclairé, auquel tous les princes qui ont régné à Berlin depuis le commencement du siècle ont laissé des traditions d'honnêteté. Et pourtant, s'il tenait un pareil langage, personne au monde ne le croirait. Le cas de l'Italie est-il plus favorable dans la circonstance? Les Italiens prétendent que Venise est à eux. Il faut cependant remonter l'histoire jusqu'à l'empire romain pour y trouver l'union de Venise avec l'Italie sous un seul et même souverain. Certainement ce fut une faute en 1797 que de détruire l'indépendance de Venise pour en transférer la souveraineté à une puissance allemande; certainement Venise a conquis par sa noble attitude en 1848 les sympathies des libéraux de l'Europe et du monde; certainement il est désirable que Venise cesse de porter un joug qui lui pèse et dont les inconvéniens pour l'Autriche elle-même sont reconnus de celle-ci. Enfin il est probable que, s'ils étaient rendus les arbitres de leur destinée, les Vénitiens aujourd'hui préféreraient au rétablissement de leur indépendance leur annexion au royaume d'Italie. Suit-il de là que le roi d'Italie soit fondé à soutenir qu'on le dépouille et qu'on l'offense en refusant de lui livrer la Vénétie, et que pour la conquérir il est autorisé à prendre aujourd'hui les armes? Les Italiens sont habiles à rédiger des documens; je doute pourtant qu'ils parviennent à dresser un manifeste à cet effet qui supportât la discussion. Parce qu'il est désirable, sauf l'approbation explicite des Vénitiens consultés à cet effet, que Venise soit incorporée au royaume d'Italie, est-ce une raison suffisante pour que l'Italie déclare la guerre à l'Autriche afin de la contraindre sur l'heure à lui céder Venise? Où donc en serait-on, et que resterait-il d'un droit public quelconque, si à tout instant il était licite d'accomplir sur l'heure par la force des armes tout ce qui est désirable par cela seul que c'est désirable? Il s'est introduit de nos jours plus d'une innovation dans la politique, et il faut s'en applaudir, car la plupart de ces nouveautés sont heureuses et fécondes; mais ce ne serait pas une innovation avouable que celle qui consisterait à récuser la patience et la temporisation comme des expédiens usés, à ériger en principe que, lorsqu'une question se présente, elle doit être résolue à la minute, et à poser en règle que le sabre est le seul moyen de dénouer les difficultés. Cette nouveauté prétendue serait le retour aux usages de la barbarie.

Les Italiens disent que la paix armée les fatigue et les épuise; mais la guerre les épuiserait bien davantage. Où ont-ils en effet

les moyens de la faire? Non qu'ils soient dépourvus de courage et de discipline, à cet égard je suis persuadé qu'ils feraient leurs preuves et fourniraient une honorable carrière; mais ils manquent des ressources matérielles que la guerre réclame. La vérité, que les peuples doivent, aussi bien que les rois, se résigner à entendre, la vérité est que les Italiens, qui avaient déployé un admirable esprit de conduite avant d'être unis en un seul état, n'ont plus été les mêmes après qu'ils ont formé un seul corps, du Mincio à l'extrémité méridionale du ci-devant royaume des Deux-Siciles. La sagesse qu'on avait remarquée en eux jusque-là a éprouvé une éclipse totale sur un point essentiel, les finances. Ils n'ont pas su se faire un budget. Ils ont accumulé déficit sur déficit. Tandis que les plus habiles financiers sont unanimes à professer que l'emprunt est une ressource à réserver pour les temps de guerre, ils ont fait en temps de paix des emprunts énormes à l'étranger, en France surtout, malheureusement pour les petits capitalistes de Paris qui y ont englouti leurs épargnes. Ils ont totalement manqué de résolution pour se procurer par l'impôt des recettes en rapport avec leurs dépenses, ou pour abaisser leurs dépenses au niveau de leurs recettes possibles. Cette lourde faute, dont ils sentent la gravité maintenant, n'est pas imputable à leurs ministres des finances. M. Sella leur recommandait loyalement de s'imposer. M. Scialoja leur a répété de toutes ses forces ces recommandations salutaires. Ils ont fermé l'oreille jusqu'à ce qu'il fût trop tard. Ils se sont donné la satisfaction de proclamer de belles sentences. Ils se sont nourris de réminiscences de la république romaine complétement hors de saison aujourd'hui. De même que le sénat romain après la bataille de Cannes vendait aux enchères le champ sur lequel était campé Annibal aux portes de la ville, ils ont pensé qu'ils donneraient un magnifique exemple de fierté patriotique en revendiquant avec éclat comme leur propriété Venise et le fameux quadrilatère. Par là, au jugement des hommes les plus expérimentés, de leurs amis les plus sincères, ils ont gâté leur situation. Par ces menaces inconsidérées, ils ont irrité un ennemi qu'ils avaient intérêt à apaiser, afin qu'une fois entré sur le terrain de la conciliation, on pût négocier et traiter de la cession de la Vénétie à des conditions équitables, sur lesquelles, quand on eût été de sang-froid, on serait vraisemblablement tombé d'accord.

Quelle est donc l'origine de cet étrange état des choses où l'Europe, comme un navire à la dérive, obéit à un courant qui l'entraîne graduellement vers la guerre? Comme on vient de le voir, on ne saurait citer une grande force sociale qui la pousse à cette fatale solution. Il est plus impossible encore d'assigner à la guerre

qui éclaterait un de ces motifs qui dans tous les temps ont pu déterminer le choc des nations à main armée. Aucun état n'a été blessé dans son honneur, aucun ne peut raisonnablement dire qu'on vient de lui causer un grand dommage, et qu'il n'y a plus pour lui d'autre alternative que de tirer l'épée. La tempête se déchaîne sans motif avouable. Des ambitions irréfléchies, des appétits déréglés ont imprimé à l'organisme européen une soudaine commotion à laquelle il semble qu'il n'ait pas la puissance de se soustraire. Comment se fait-il que dans un siècle de lumières, dans un temps où de toutes parts la liberté est l'objet d'un culte et compte de fervens adorateurs dignes d'elle par leur talent et leur dévouement, l'Europe subisse passivement, comme un troupeau, cette impulsion qui renverse les intérêts et les met sous les pieds des passans, compromet les libertés des peuples, que le régime militaire a peu l'habitude de respecter, offense ses sentimens et heurte ses espérances en tant de genres divers? Est-ce que la liberté serait un vain mirage, le progrès une illusion d'optique? Après tant d'efforts héroïques pour s'affranchir, afin d'ennoblir et d'améliorer leur existence sous les auspices d'un régime libéral, les peuples de la partie la plus civilisée du monde en seraient-ils encore à dépendre absolument, servilement, d'un tout petit nombre de hauts personnages dont les volontés, les élucubrations, les fantaisies même seraient subies comme des arrêts du destin? S'il en était ainsi, autant vaudrait vivre sous la loi du droit divin, d'après laquelle les nations n'ont qu'à courber la tête et à obéir quand un roi ou un ministre a parlé... Mais non, le spectacle auquel nous assistons en ce moment n'est pas un démenti aux tendances bienfaisantes de la civilisation et aux espérances que les peuples ont conçues depuis 1789; ce n'est pas le renversement du principe de la souveraineté nationale, la négation du droit qu'ont les nations de participer à la gestion de leurs propres affaires. La liberté et le progrès ne sont pas de vains mots; ce sont de puissantes et fécondes réalités. Ce qui arrive est un de ces accidens qui sont si communs dans les affaires humaines. L'accident ne fait pas la règle. Il est un avertissement donné aux hommes pour qu'ils se la rappellent et en maintiennent l'observation par leur résolution ferme. Les peuples n'ont que les gouvernemens qu'ils méritent; c'est une vérité qui fut de tous les temps, et qui est incontestable dans le nôtre. Ils n'ont qu'à vouloir; mais il faut vouloir, de cette volonté vigilante, éclairée et forte qui est le propre des peuples vraiment dignes de la liberté.

Essayons pourtant de voir un peu plus au fond des choses. Rendons-nous compte des causes qui ont préparé la situation anormale

et remplie de périls dans laquelle l'Europe en ce moment est étonnée et émue de se trouver.

La constitution de l'Europe manque visiblement des conditions qui assurent la stabilité des rapports politiques. Il ne subsiste plus un traité dont les clauses, généralement acceptées, garantissent un équilibre durable. Les traités de 1815 ont subi tant d'atteintes qu'il est impossible de demander pour eux le respect. Ils ont d'ailleurs un vice originel : ils furent faits par des négociateurs qui méconnaissaient les droits de l'espèce humaine. L'histoire du congrès de Vienne est un monument de l'orgueil des rois vis-à-vis des peuples. On s'y partagea les populations comme après une razzia en Afrique on se partage les troupeaux capturés. En outre un grand nombre des dispositions qu'ils portent furent dictées par une haine aveugle contre la France. Celle-ci a dû les subir tant qu'elle restait affaiblie; depuis qu'elle a recouvré son antique vigueur, elle proteste contre tant d'affronts et de méfiance, et entend s'y soustraire comme à une oppression injustifiable. Seulement, ces traités n'ayant pas été remplacés par un autre pacte, il s'ensuit que l'édifice européen n'a pas de fondations. Il repose sur le sable. Sentant de plus en plus l'instabilité de l'ordre européen, les gouvernemens se tiennent en armes afin d'être en mesure de parer à des éventualités constamment imminentes. De là ce système qualifié de paix armée qui prévaut en Europe et impose de grandes dépenses aux états. C'est ainsi que la France, par exemple, est restée avec 400,000 hommes sous les drapeaux, tandis que 200,000 hommes suffiraient dans une situation qui serait régulière. La paix armée est une charge pour les peuples, et quand elle se prolonge indéfiniment, elle peut jusqu'à un certain point atteindre les sources mêmes de la prospérité des états. Est-ce cependant une raison pour se lancer de gaîté de cœur dans les hasards de la guerre alors qu'on n'y est provoqué par aucun dommage, par aucune offense?

De bonne foi, la paix armée, dont je ne conteste pas les inconvéniens, avait-elle pour l'Europe des conséquences telles que ce fût pour les peuples un mal intolérable auquel il fallût couper court à tout hasard? C'est ce qu'il est bon d'examiner en se dégageant des exagérations qui gâtent et discréditent les meilleures causes.

On représente que la paix armée est comme un boulet que traînent les différentes nations de l'Europe, soit : cependant ce boulet n'était pas à ce point incommode qu'il leur interdît de faire des progrès. La paix armée pèse sur les budgets; mais si en général les budgets sont embarrassés et surchargés, c'est peut-être moins pour la grande part qui y est faite aux institutions militaires que parce que chaque peuple, dans sa généreuse impatience du progrès,

a voulu, sans compter et sans prendre la mesure de ses ressources, inscrire parmi les dépenses publiques, sur de grandes proportions, les améliorations sociales qui font l'honneur de notre siècle. On veut des voies de communication de toute sorte, on veut des écoles de divers genres, on veut l'assainissement des villes et du territoire, des ports munis du dispendieux outillage qui est nécessaire à un commerce devenu immense. Avec de pareils désirs, auxquels les états s'abandonnent, persuadés que c'est suivre la bonne pente, comment la plupart des budgets n'auraient-ils pas été surchargés?

Il n'y avait guère que le budget de l'Angleterre où le gouvernement fût bien à l'aise, parce que là le gouvernement laisse à l'industrie privée le soin, le profit et la gloire de la plupart de ces améliorations. Le régime de la paix armée restreignait, dans une notable mesure et d'une manière regrettable, l'essor de la société vers le perfectionnement social et politique, l'accroissement de la prospérité générale et individuelle, le développement du bien-être, mais il ne le paralysait pas. Personne ne peut nier que les hommes ne fussent incessamment mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, mieux pourvus des principaux élémens du bien-être, que les villes ne reçussent d'utiles embellissemens, que les lumières ne se répandissent avec rapidité, que les mœurs publiques ne devinssent graduellement meilleures. Des établissemens manufacturiers s'élevaient de toutes parts en même temps que des écoles et tous les autres établissemens que comporte une civilisation avancée. L'agriculture, justement nommée le premier des arts, mais jusqu'à notre époque le moins encouragé, augmentait sa puissance productive. La progression des revenus de l'état était manifeste chez toutes les nations européennes à peu près, des rives du Tage et du Volturne à celles du Danube, de l'Elbe et du Volga. C'est le signe le plus certain de la prospérité publique. Quand on a sous les yeux de tels symptômes, on ne peut admettre que la société soit ruinée, qu'elle ploie sous le faix, et on repousse énergiquement comme une assertion sacrilége cette conclusion, que, poussés à bout et n'ayant plus d'autre issue, les peuples en soient réduits à se précipiter dans la guerre, comme pour forcer le destin à s'expliquer.

Quant aux charges matérielles qu'occasionne la paix armée, il n'est pas impossible de s'en former une idée approximative. La principale, la plus visible, celle qu'on allègue le plus, c'est le prélèvement excessif qu'elle fait sur les revenus des états. A ce sujet, quelques mots d'explication : occupons-nous de la France; c'est son intérêt qui nous touche avant tout, ce sont ses affaires

qui nous importent, c'est elle que nous connaissons le mieux. Admettons que la paix armée détermine la présence sous nos drapeaux de 200,000 hommes de plus. Deux cent mille hommes ajoutés au noyau de l'armée entraînent en temps de paix une dépense supplémentaire de 100 millions environ. Or, si nous faisions la guerre jusqu'à ce que nous eussions obtenu le remaniement de la carte de l'Europe, on peut bien supposer que nous aurions à emprunter 1 milliard et demi effectif, comme dans la guerre de Crimée, dont l'objet était plus simple et plus nettement défini. De plus, eu égard à l'état du marché, il ne semble pas qu'on dût s'attendre à placer l'emprunt au-dessus du taux de 55 en 3 pour 100. Avec l'amortissement accoutumé, ce serait une charge annuelle d'environ 85 millions à perpétuité. A cela on doit joindre une somme assez forte pour les pensions militaires. L'appauvrissement qu'éprouverait la société du fait de la guerre arrêterait la progression de l'impôt. De là une somme à rabattre des ressources du budget. Finalement le budget de l'état serait affecté par la guerre plus que par l'obligation imputée au système de la paix armée d'entretenir 200,000 hommes de plus. Il y aurait ensuite la perte matérielle que subirait la société par le fait de la destruction des capitaux que la guerre absorbe et par celui du ralentissement imposé à l'industrie et au commerce, outre la douleur et l'affliction qui seraient semées dans la plupart des familles, et qu'aucune somme d'argent ne pourrait balancer. Ainsi à part toute considération d'humanité, et c'est par manière de raisonnement que nous consentons à en faire abstraction, on voit par ces aperçus relatifs à la France que se jeter dans les hasards de la guerre afin de sortir des embarras et des dépenses de la paix armée serait un fort mauvais calcul, une opération détestable.

Dira-t-on que le système de la paix armée prive les arts utiles des bras d'un grand nombre d'hommes? Mais si nous faisions la guerre, ce serait bien autre chose. Tant que les hostilités dureront, l'armée française devra être augmentée; comme on le disait il y a peu de jours, nous aurions 600,000 hommes sous les drapeaux. Et ces soldats, la lutte terminée, rentreraient-ils dans leurs foyers pour s'y remettre au travail? Hélas! il y aurait dans leurs rangs l'épouvantable déchet de la guerre. Les armes meurtrières dont on se sert aujourd'hui fauchent les bataillons et les régimens avec une rapidité effrayante. Ainsi, dans un livre intéressant du docteur Chenu, je lis ce renseignement, qu'à la bataille de Waterloo, qui fut si longue et si acharnée, et dans les deux jours précédens l'armée anglaise, fort maltraitée, malgré sa victoire, n'eut pas plus de 8,000 blessés, tandis qu'à Solferino les Français

et les Sardes en ont eu 16,000 et l'armée autrichienne 21,000 (1). Les maladies, la fatigue déciment les armées et font plus de victimes encore que le fer et le feu, le double pour le moins, à ce que nous apprend la statistique. Après une guerre un peu prolongée, la portion énergique et vaillante de la population, celle qui peuple les ateliers et subvient aux travaux pénibles des champs, serait donc diminuée partout. Cet effet serait plus sensible qu'ailleurs dans les pays tels que la France, où la population ne se développe qu'avec lenteur. A ce point de vue donc, la guerre, au lieu d'être un correctif de la paix armée, ne ferait qu'en aggraver les funestes effets.

Prenant la question par un autre côté, on représente que la paix armée entretient parmi les peuples la défiance et l'irritation. Il se peut qu'elle y tende, et je le crois; mais tant que dure la paix, même armée, les peuples se visitent pour leurs affaires, leur agrément ou leur instruction : de là une tendance meilleure qui fait plus que balancer l'autre. N'est-il pas évident que, surtout depuis qu'un réseau de chemins de fer couvre l'Europe entière, les peuples, en dépit de la paix armée, de plus en plus s'apprécient et s'estiment et ont une sincère amitié les uns pour les autres. Les gouvernemens peuvent être momentanément aigris les uns contre les autres; les nations ne les imitent pas. Dans la guerre, quand toutes les familles sont atteintes dans leurs affections les plus chères et dans leur fortune, quand aux griefs privés se joignent les griefs de la patrie, les haines nationales se ravivent, elles s'emparent des âmes, même des meilleures, elles deviennent ardentes, implacables; la civilisation recule dans ce qu'elle a de plus majestueux, le rapprochement sympathique des peuples et des races.

Supposons la guerre déclarée. Le Rubicon est franchi, c'est alors qu'il faut résolûment soutenir l'honneur national, car un échec n'atteindrait pas seulement la dignité du pays, ce serait la ruine matérielle de sa puissance. De nos jours, la guerre n'offre pas seulement les tristes et odieux caractères qui, avant notre époque, la faisaient si vivement réprouver des philosophes, des hommes vraiment religieux, des esprits libéraux, comme des commerçans et des

(1) Voici un autre terme de comparaison que fournit le même ouvrage : « Dans l'armée anglaise, dit M. Longmore, la portée des anciens fusils (les *brown-bess*) était de 90 yards (82 mètres), et celle des carabines de 200 yards (181 mètres). Aujourd'hui, avec les armes dites Enfield, la portée du but en blanc est de 1,000 à 1,100 yards (de 916 à 1,006 mètres). Aussi, dans la guerre de la Cafrerie, d'après l'autorité du colonel Wilford, sur 80,000 coups de fusil tirés avec les brown-bess, 25 hommes seulement ont été atteints, tandis que dans la guerre des Indes, à Cawnpore, une compagnie armée de fusils Enfield mit, par une seule décharge, 69 cavaliers hors de combat. » (*Rapport au conseil de santé*, etc., par le docteur Chenu, p. 630.)

chefs d'industrie, et si cordialement détester des mères de famille. Elle y joint un grand défaut que tout homme d'état digne de ce nom doit prendre en grande considération, elle est effroyablement dispendieuse. Le temps n'est plus où un état tel que la France pouvait faire face à l'Europe coalisée et subvenir à toutes les dépenses de son administration avec des budgets de 600 millions à 1 milliard 200 ou 300 millions (1), comme ceux du premier empire. La guerre de Russie en 1854 et 1855, celle d'Italie en 1859, celle qui a déchiré le sein de l'Union américaine de 1861 à 1865, montrent à quelles dépenses on s'oblige de nos jours quand on s'engage dans une grande guerre. Dans la lutte de 1854 et 1855 contre la Russie, quoique la France partageât la tâche avec un puissant allié, nous avons dû, pour dix-huit mois d'hostilités, emprunter 1 milliard 1/2, outre ce qu'a pu fournir aux budgets de la guerre et de la marine l'impôt augmenté dans la limite du possible. En peu de semaines, la guerre d'Italie de 1859 nous a coûté près de 500 millions, obtenus par l'emprunt, sans compter tout ce qu'on a pu prendre sur les revenus ordinaires. La guerre la plus récente dont le monde civilisé ait donné le spectacle, celle où le nord et le sud des États-Unis étaient en présence, a laissé au nord une dette de 15 milliards, outre les emprunts particuliers des états et des villes qui avaient souscrit des engagemens considérables pour enrôler des volontaires et équiper des régimens, le tout indépendamment des impôts grandement accrus. Le nord des États-Unis a donc dépensé pour faire la guerre bien au-delà de 4 milliards par an.

Il serait téméraire d'essayer de prévoir la somme qui serait nécessaire aux puissances belligérantes dans le conflit dont l'Europe est menacée; mais il est vraisemblable que pour chacune d'elles ce ne serait pas de moins d'un milliard d'ici à la fin de l'année. Or la Prusse, l'Autriche, l'Italie, les seules puissances dont il soit permis encore d'affirmer qu'elles s'engageraient dans ce conflit dès le

(1) En l'an IX (1801), les dépenses de l'état furent de 550 millions. Avec les frais de perception, ce serait moins de 600 millions. Le budget des dépenses s'élève progressivement. Il est de 500 millions en l'an X frais de perception non compris, de 632 en l'an XI, de 804 en l'an XII. On trouve dans M. Mollien les chiffres suivans sur les huit dernières années de l'empire :

1806.	970,810,000 francs.
1807.	777,850,000
1808.	811,418,000
1809.	857,371,000
1810.	859,164,000
1811.	1,103,367,000
1812.	1,168,000,000
1813.	1,263,803,000

début, sont-elles en position de se procurer une pareille somme? A cette question, la réponse ne peut être affirmative que pour la Prusse, dont les finances sont dans un état meilleur, et qui jouit d'un grand crédit. La Prusse pourrait trouver toute somme qu'il lui faudrait par le moyen de l'emprunt et de l'impôt convenablement combinés. — Jusqu'à quel point en serait-il de même de l'Autriche et de l'Italie? Ici la scène change, et ce qui est une certitude quand il s'agit de la monarchie des Hohenzollern devient, avec ces deux autres états, extrêmement problématique. L'Autriche a fait des efforts d'une louable persévérance pour remettre l'ordre dans ses finances. Soumise au régime du papier-monnaie depuis 1848 sous la forme des billets de la banque d'Autriche, investis du privilége du cours forcé, elle a senti qu'il lui importait de s'y soustraire. Ce résultat si désirable et tant désiré était au moment d'être atteint lorsqu'ont éclaté les difficultés actuelles, et on pouvait raisonnablement se flatter de voir sous peu le papier-monnaie remplacé dans les échanges par les métaux précieux, car le cours des billets était tout près du pair; mais déjà cet heureux symptôme est évanoui. Le papier-monnaie autrichien présente aujourd'hui un grand écart. Le pair du florin serait de 2 francs 59 centimes; le cours du florin en papier est de 2 francs environ. Tant que persistent les causes qui l'ont déterminée, la dépréciation du papier-monnaie est comme la chute d'un bloc de rocher du sommet d'une montagne; elle va toujours se précipitant davantage. C'est que, plus on émet de papier-monnaie, plus il se déprécie, et plus il s'est déprécié, plus forte est la quantité qu'il en faut émettre pour se procurer une même ressource effective, c'est-à-dire l'équivalent d'une même somme en or ou argent. C'est ainsi que le papier-monnaie des États-Unis pendant la guerre civile, après s'être maintenu avec une perte d'un cinquième ou d'un quart au plus pendant un long intervalle est de là descendu assez vite à une dépréciation de moitié, plus vite encore à celle des deux tiers. Si le sud, moins exténué, avait pu continuer la lutte un an de plus, la perte sur les *green-backs* (1) eût été vraisemblablement des cinq sixièmes.

C'est pour ce motif qu'un état qui a établi le papier-monnaie chez lui trouve très difficilement à négocier des emprunts de quelque importance. L'étranger se refuse à lui prêter, parce qu'il ne sait sur quoi compter. Les nationaux, pour y consentir, réclament de grands avantages, des priviléges exceptionnels, onéreux au trésor, et même à ces conditions ils sont fort tièdes et ne prêtent que des sommes

(1) *Green-backs*, dos verts. On nomme ainsi le papier-monnaie du gouvernement fédéral à cause de la couleur du papier sur lequel il est imprimé.

bornées. Aussi les états dont les finances sont lancées sur la mer agitée du papier-monnaie n'empruntent-ils guère que par l'émission même de ce papier. Avec le papier-monnaie, dont le signe caractéristique est le cours forcé, un état emprunte à ses nationaux, quoi qu'ils en aient. C'est en apparence d'une commodité parfaite. On fait de l'argent sans rien de plus qu'une planche aux assignats; mais cet argent si aisément fabriqué se rapproche de plus en plus de la fiction. De plus en plus on voit que c'est l'ombre substituée à la substance. L'instrument des échanges, qui est non plus un poids fixe d'or ou d'argent, mais un chiffon de papier inconvertible en métal et par cela même mobile dans sa valeur et baissant suivant des lois capricieuses, n'offre plus de sécurité au commerce et à l'industrie agricole ou manufacturière. Le producteur, n'étant plus assuré de recevoir en paiement de ses produits une valeur équivalente, est découragé et hésitant; il restreint ses opérations. Le travail se suspend ou tout au moins languit. Une société qui travaille moins s'appauvrit, parce que c'est le travail qui est le générateur de la richesse. Les impôts rendent moins, en proportion de la diminution de la production et des affaires dont la production est la base. Les populations, dont la principale ressource est dans leur salaire, souffrent, se plaignent et s'aigrissent. Le trésor national s'emplit moins, non-seulement parce que la féconde activité du travail a reçu une forte atteinte, mais aussi parce que les impôts s'acquittent en un papier de plus en plus déprécié. Si pour remédier à la pénurie du trésor on fait varier le tarif des impôts au prorata de l'avilissement du papier-monnaie, on n'évite un écueil que pour se heurter sur un autre. Ces changemens, qui ne peuvent jamais se faire que par approximation, alarment les producteurs, bouleversent les contrats, troublent toutes les existences, puisqu'ils réagissent sur les engagemens antérieurs, et, par les pertes qu'ils déterminent, déconcertent les peuples et ajoutent à leur mécontentement. C'est bientôt un désarroi général.

Voilà pourtant où en sera réduit l'empire d'Autriche, s'il entreprend la guerre, ou si des ennemis audacieux l'obligent par leur agression à la soutenir! Jusqu'où irait la dépréciation dans cet empire? Je ne me hasarderai pas à énoncer une conjecture, mais il n'y aurait rien de surprenant à ce que, en peu de mois de guerre, le florin en papier tombât bientôt à 1 franc. Alors, pour obtenir une valeur effective de 100 millions de francs, somme si vite dévorée par une grande guerre, il faudrait ajouter à la circulation 259 millions en papier. L'état s'endettant de 259 millions pour 100 millions qu'il recevrait, quelle épreuve pour les finances! Lorsqu'ils sont ainsi à bout de ressources régulières, les gouvernemens ont infailliblement recours aux réquisitions et aux exactions, parce que

tous les moyens légitimes leur ont échappé ou se sont brisés dans leur main. La forme de ces spoliations varie selon le génie des financiers du jour, mais le fond est invariablement le même, à savoir la violence et la tyrannie. En un mot, pour peu que la guerre se prolongeât, la situation intérieure de l'Autriche ne serait plus tenable. Le gouvernement des Habsbourg serait amené forcément à obérer ses peuples, à violer vis-à-vis d'eux les lois et les usages des sociétés civilisées et à leur donner des griefs contre lui-même en séquestrant leurs libertés.

Les contributions et les réquisitions levées sur le pays ennemi, en supposant qu'on soit victorieux et qu'on ait porté la guerre au-delà des frontières, n'apportent pas un grand adoucissement à la gêne extrême qui est l'accompagnement du papier-monnaie. L'expérience a prouvé que ces expédiens rapportent à celui qui les impose infiniment moins qu'ils ne coûtent aux contrées occupées qui les subissent. On ruine l'ennemi, on lui inflige une détresse affreuse; l'aide qu'on en retire n'est que très médiocre, parce que ce qui est ravi à l'habitant est en majeure partie gaspillé et détruit. Et souvent on a lieu de se repentir de cette pratique, non-seulement parce qu'on se fait ainsi une détestable renommée sans tirer un grand profit matériel de ses méfaits, mais aussi parce qu'en traitant de la sorte les populations envahies on leur inspire le courage du désespoir.

L'empire d'Autriche est cependant d'une constitution assez robuste pour résister aux épreuves intérieures que nous venons d'énumérer. Ce ne serait pas la première fois que le souverain et les peuples auraient souffert ensemble. La communauté d'existence heureuse et malheureuse entre la maison d'Autriche et ses sujets est plusieurs fois séculaire. Les liens d'affection réciproque sont aussi solides qu'ils sont anciens. L'empire peut subir des désastres, il n'en serait pas désorganisé; mais l'Italie, royaume né d'hier, a-t-elle les mêmes garanties?

Au point de départ, je veux dire en ce moment-ci, où la guerre n'est point déclarée, mais peut l'être demain, les finances de l'Italie sont dans un état pire que celles de l'Autriche. Le point de départ pour l'Autriche, c'est un budget à peu près en équilibre; pour l'Italie, c'est un budget en proie à un déficit chronique. Les mesures financières recommandées par M. Scialoja vont être adoptées; mais cette sanction donnée *in extremis* par le parlement italien ne fera au nouveau royaume qu'un budget de paix, alors qu'il aurait besoin d'un budget de guerre qui serait tout différent. On comblera la différence au moyen du papier-monnaie; l'affaire est arrangée avec la banque principale, aux billets de laquelle on accorde le cours forcé: funeste présent pour le pays et pour la banque elle-même! Voilà donc

l'Italie sous la loi du papier-monnaie. C'est une plaie qu'elle ne connaissait pas et qui l'éprouvera profondément. Déjà avant l'émission totale des 250 millions en billets de banque dont le gouvernement italien s'est réservé l'usage, ce papier-monnaie perd dix pour cent. Où en sera-t-il quand les billets émis en faveur de l'état seront montés à 7 ou 800 millions, niveau qu'on atteindrait bien vite avec la guerre? Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'alors la dépréciation fût des trois quarts. Qu'est-ce que deviendraient le commerce et l'industrie de l'Italie sous ces malencontreux auspices? Avec des transactions interrompues, un travail désorganisé, quelles perspectives seraient ouvertes à ce jeune royaume? Comment s'arrangerait le gouvernement avec cette population si impressionnable, si mobile? Qu'est-ce que celle-ci penserait alors du nouveau régime que les partisans des gouvernemens déchus s'appliquent tant à décrier?

Et enfin et surtout, avec ce papier avili que l'Italie donnerait à ses soldats et à ses fournisseurs, comment marcherait la guerre? On répond que l'Italie peut disposer d'un capital de 2 milliards en biens du clergé, et que ce sera pour elle ce que furent pour la révolution française les biens des couvens et ceux des émigrés. C'est en effet une réserve, mais elle est moins large que ne le ferait penser une estimation de ces biens qui se rapporte à un état normal des choses. En France, la vente des biens du clergé avait commencé et était passée dans la pratique avant que la révolution française n'eût rompu avec l'Europe. La guerre, dès qu'elle eut éclaté, fut marquée par des événemens tels que le gouvernement révolutionnaire fut respecté et craint au dedans et au dehors. Je souhaite de tout mon cœur à l'Italie unitaire que, si elle rencontre les Autrichiens sur les champs de bataille, elle ait ses journées de Valmy et de Jemmapes; mais personne ne peut affirmer qu'il en serait ainsi dans l'hypothèse où elle serait livrée à ses propres forces. Bien des personnes croient que, seule contre les Autrichiens, elle ne récolterait pas les mêmes lauriers que l'armée française au début des guerres de notre grande révolution, parce que les soldats italiens, tout braves et dévoués qu'ils sont, ne valent pas les bandes aguerries des Autrichiens, qui paraissent d'ailleurs tout aussi animées, tout aussi enthousiastes. Enfin il n'est pas certain que, mis en vente en ce moment, les biens du clergé trouvassent en Italie une foule empressée d'acquéreurs. En France, les biens nationaux qu'on vendait étaient la dépouille d'un clergé fugitif et d'une noblesse qui avait émigré, et par là s'était attiré des haines violentes. En Italie, ce seraient les biens d'un clergé présent, actif, influent, dont le mécontentement, s'il se déclarait, serait un danger. Enfin on sait bien qu'en France même, malgré la crainte que la révolution

française inspirait à l'intérieur et à l'extérieur, les terres du clergé et des émigrés ne se placèrent qu'à vil prix. En moyenne, on n'en retira peut-être pas le quart ou le cinquième de leur valeur. En résumé, ces biens du clergé italien, qui avec la paix auraient pu être utilisés de manière à sauver d'un désastre les finances de l'Italie, seraient rapidement consumés en temps de guerre. Par conséquent, même en supposant, ce qui n'est point fait encore, qu'on organise sur une grande échelle la vente générale des biens du clergé et qu'on s'en défasse rapidement, la guerre, pour peu qu'elle eût de la durée, ne pourrait faire autrement que de mettre le royaume d'Italie dans la déplorable nécessité de recourir systématiquement et en grand aux réquisitions, qui sont la dissipation des ressources d'un état, la négation du droit de propriété, une menace permanente contre l'industrie, une rude atteinte à la sécurité que le travail réclame pour déployer son action. Pour qu'un royaume formé d'hier ne tombât pas en éclats dans une telle expérience, il faudrait qu'il eût bien du bonheur.

Ici, si je pouvais me permettre une digression, je m'arrêterais pour développer une idée qui ressort de ces observations et qui a bien sa moralité : c'est qu'un peuple qui ne sait pas s'administrer, qui gouverne mal ses finances, se frappe par cela même d'incapacité et se prive des moyens de soutenir une guerre juste ou injuste. C'est qu'un peuple qui n'a pas le goût ou l'intelligence de l'industrie dans ses diverses branches, chez lequel le travail n'a pas une grande puissance productive, qui par cela seul est inhabile à créer de la richesse, est condamné par son impuissance même ou sa médiocrité à s'abstenir de ce qui est possible à d'autres. La guerre sans nécessité est une faute de la part d'un peuple quelconque; elle est une énormité et une occasion presque infaillible de désastre pour un peuple qui aurait désorganisé ses finances, ou qui ne posséderait pas dans une industrie vivace et bien organisée le moyen de les régénérer.

La conclusion qu'on peut tirer de ce qui précède, c'est que, sur les trois puissances qui gravitent vers l'état de guerre, il y en a au moins deux pour lesquelles ce serait une aggravation extrême d'une situation intérieure déjà difficile, sans compter les périls extérieurs. La temporisation, la paix armée, malgré ses inconvéniens, était bien préférable ou bien moins mauvaise. Quant à la troisième, la Prusse, les inconvéniens et les dangers de la guerre seraient pour elle d'un genre différent; ils n'en sont pas moins réels ni moins graves. Je ne crois pas devoir tenter de les signaler ici en détail. Ce serait se risquer plus qu'il ne convient dans les régions nuageuses de la politique toute spéculative quant à présent que de rechercher si

après quelque temps d'autres puissances n'interviendraient point dans la guerre, quelles pourraient être ces puissances et quelle direction leur immixtion pourrait donner au cours des événemens. Aujourd'hui la situation est trop obscure, elle change trop au gré des incidens pour qu'il soit possible de se hasarder à des prévisions touchant à un tel sujet. Les perspectives de l'horizon sont comme les effets du kaléidoscope. Chaque jour pour ainsi dire en montre quelqu'une qui n'est pas celle de la veille. La question romaine ne serait-elle pas soulevée, et la question d'Orient ne reparaîtrait-elle pas, si l'Allemagne et l'Italie étaient en feu? Quelle serait alors l'attitude de la Russie, qui est fort peu satisfaite des clauses du traité de Paris de 1856, en vertu desquelles elle est, comme puissance militaire, exilée de la Mer-Noire, et qui a un penchant bien naturel à profiter de toute occasion pour s'affranchir de cette interdiction? L'Angleterre, qui, sous lord Palmerston, avait érigé en principe, presque en article de foi, depuis 1840, que le maintien intégral de l'empire ottoman était une des conditions nécessaires de l'ordre européen, resterait-elle alors fidèle au système d'abstention totale que depuis un petit nombre d'années elle s'est mise à professer, et dont le roi de Danemark a subi les conséquences? Et la France, qui a protégé l'Italie, lui a assuré l'indépendance à Solferino et lui a fourni l'occasion de se constituer sur la base de l'unité, que ferait-elle, si les Autrichiens, dans le cas même où ils n'auraient pas été les agresseurs, après avoir battu les Italiens qui auraient commencé la guerre et passé le Mincio à leur suite, reprenaient à l'Italie la Lombardie, présent de la France, et franchissaient les Apennins pour menacer Florence? La guerre, une fois commencée, pourrait donc amener des complications nouvelles et très inquiétantes, bien d'autres même que celles que nous venons d'indiquer, car par exemple la question des principautés danubiennes est aujourd'hui pendante, et il ne faudrait pas la travailler beaucoup pour en faire sortir des difficultés, des causes de conflit. On ne sait pas où la guerre, si elle se déchaînait, pourrait mener l'Europe. C'est une raison puissante pour qu'on la redoute et qu'on s'efforce de l'écarter, s'il en est temps encore.

Mais la guerre serait-elle évitée lors même qu'on parviendrait à retenir cette fois l'élan des armées de l'Italie, de l'Autriche, de la Prusse? Il est permis de croire que ce ne serait qu'un ajournement, si l'on n'allait pas au-delà dans les voies de la conciliation et de l'affermissement de l'assiette de l'Europe. L'ordre européen, n'ayant plus aucun fondement solide, est à chaque instant à la merci d'un incident, d'un coup de main d'une puissance, des intrigues d'une autre. Les grands états ont lieu d'être constamment sur le

qui-vive, les petits états doivent sans cesse trembler; leurs souverains, le soir en se couchant, ne sont pas assurés de se retrouver le matin à leur réveil la couronne sur la tête.

Un ordre stable n'est possible que sur des bases nouvelles, c'est une vérité reconnue aujourd'hui; mais on est d'accord seulement sur ce qui peut s'appeler la partie négative du sujet, c'est-à-dire sur ce point que les fondations manquent à l'édifice européen, qu'il est indispensable d'avoir un nouveau traité de Westphalie. Sur ce que seraient ces fondations, sur ce que pourraient être les stipulations de ce traité, l'unanimité fait place au désaccord : chacun a ses opinions qu'il maintient et qu'il garde.

Je n'ai point, Dieu m'en préserve, la présomption de me croire capable d'indiquer ce que pourraient être ces bases nouvelles. Les différens états de l'Europe ont des diplomates qu'ils paient chèrement pour examiner et élaborer les problèmes de ce genre. Ces hauts fonctionnaires ont une belle occasion pour déployer leurs talens et leur savoir-faire. Ils seront sans doute heureux de la saisir. Ils ont dû déjà se livrer à de profondes méditations sur ce sujet. Le public européen attend, disposé à les écouter comme des oracles; il applaudira vivement si on lui apporte un arrangement passable, et son suffrage pèsera dans la détermination des gouvernemens intéressés.

Composée comme elle le sera des représentans de sept puissances seulement, à savoir, les trois neutres, la France, l'Angleterre et la Russie, les trois quasi-belligérantes, l'Autriche, la Prusse et l'Italie, et de la confédération germanique, qui est dans une attitude indécise entre les deux catégories, la conférence, qui est officiellement annoncée et au moment de s'ouvrir, n'aura à traiter que certaines affaires désignées d'avance, celles qui ont mis les armes à la main des trois états engagés : les duchés de l'Elbe, la Vénétie, la réorganisation de la confédération germanique. Il était utile que le rôle de la conférence fût ainsi nettement limité, c'est la condition même d'une issue pacifique. Est-ce pourtant là tout ce qu'on peut demander? Il semble que non. Une fois la guerre écartée, n'y aurait-il pas lieu de revenir à la pensée d'un congrès où toute l'Europe serait représentée, et qui se proposerait la tâche recommandée à l'Europe par l'empereur Napoléon III il y a trois ans, de dresser un acte qui désormais serve de base au droit public de l'Europe? Pour une œuvre pareille, le concours de tous est indispensable.

Bien plus, les rapports des différens états de l'Europe se sont tellement multipliés, et par conséquent les sujets de discussion tendent tellement à être nombreux, qu'il faudrait à l'Europe une sorte de tribunal international où les différends viendraient se vider et

devant lequel seraient traduites les questions à résoudre. Ce conseil ressuscité des amphictyons de la Grèce serait un bienfait pour les peuples. On ne voit même pas d'autre moyen d'assurer le respect dû à l'acte qui aurait été convenu et de soustraire l'Europe pour un long espace de temps au retour de l'onéreux système de la paix armée après qu'on s'en serait affranchi. La tentative d'instituer un pouvoir investi de cette haute prérogative ne serait pas une nouveauté. Dans le moyen âge, la papauté était une autorité arbitrale reconnue par les princes turbulens de ce temps-là et à plus forte raison par les peuples, pour lesquels c'était une providence tutélaire. Les sentences du saint-siége obtenaient, sinon toujours, du moins souvent, l'obéissance et le respect. La base de cette juridiction, c'est que le pape, en sa qualité de vicaire de Jésus-Christ, était le supérieur des rois, à ce point que ceux-ci fussent devant lui de simples justiciables et pussent par lui être dépouillés même du sceptre. Une pareille constitution de l'Europe a fait son temps depuis des siècles, et aujourd'hui on ne peut la mentionner que pour mémoire.

De ce système, tout ce qui peut se recommander de nos jours, c'est la pensée vraie, généreuse et toujours opportune, que la chrétienté est un grand corps où les élémens d'homogénéité sont très vivaces et mériteraient d'être consacrés par une organisation politique permanente. Ce fut cette pensée que reprirent les souverains de l'Europe en 1815 sous l'influence de l'empereur Alexandre. Malheureusement elle fut viciée par les passions réactionnaires qu'on y mêla presque aussitôt. Il en sortit la sainte-alliance, institution remarquable en elle-même, mais qui n'est plus connue de nos jours que par les tendances anti-libérales auxquelles elle s'abandonna. A ce titre, l'impopularité qui s'attache à son nom est pleinement justifiée. Aussi les amis des libertés publiques en Europe s'élevèrent-ils contre elle avec énergie, indignés qu'ils étaient de la compression qu'elle s'efforçait d'établir et de la propagande qu'elle exerçait en faveur de l'absolutisme par des expéditions comme celles des Autrichiens contre le gouvernement constitutionnel en Piémont et à Naples en 1820, et celle de la France en Espagne en 1823. La sainte-alliance fut frappée à mort par la résistance de l'Angleterre, où Canning eut le mérite de la répudier. Il en resta cependant pour les cinq grandes puissances l'usage, bon en soi, de conférer de temps en temps sur les intérêts communs et d'exercer par intermittence un arbitrage général auquel, depuis 1830 et même un peu auparavant, présida le plus fréquemment un louable esprit de modération. C'est ainsi par exemple qu'on intervint en 1828 pour sauver la Grèce de la destruction. En 1856, après la guerre de Crimée, la concorde des

grandes puissances, qui avait été détruite par cette lutte sanglante, parut se rétablir plus cordiale que jamais, et on put croire que le concours de tous était acquis à la cause du progrès. Un souffle généreux avait dirigé les délibérations du congrès de Paris; mais ce ne fut que pour un moment. La froideur se mit bientôt entre la France et l'Angleterre. D'autres dissidences éclatèrent entre les états les plus influens. La doctrine de l'isolement devint à la mode. L'Angleterre, en se désintéressant totalement des affaires du continent, y a contribué pour une bonne part.

Envisagée dans son principe, la sainte-alliance répondait à un besoin réel, impérieux même, des esprits, celui de maintenir un lien visible entre des nations d'une même famille, adorant le même Dieu, ayant les mêmes mœurs, professant les mêmes idées, cultivant les mêmes sciences par les mêmes méthodes et se livrant aux mêmes arts, aux mêmes procédés, et d'ouvrir pour ces nations un aréopage auquel le faible pût recourir contre les entreprises du fort. Dans son principe même néanmoins, elle soulevait une objection que saisirent aussitôt les amis de la liberté, parce qu'on leur en donna lieu. Si parmi les peuples chrétiens une autorité positive était constituée, ce serait la monarchie universelle, qui est la proche parente du despotisme universel. La critique du principe de la sainte-alliance que nous venons d'exprimer était particulièrement fondée à l'époque où cette organisation vit le jour. La voix des peuples était étouffée, leurs penchans et leurs vœux n'étaient comptés pour rien. Si l'institution avait jeté des racines profondes dans le sol de l'Europe, celle-ci eût été à la merci de deux ou trois personnages, têtes couronnées ou ministres, qui auraient tenté d'immoler la liberté politique, car à leurs yeux le libéralisme était le mal absolu, une invention de Satan; mais le sol européen se refusa à cette acclimatation d'un despotisme systématique, comme il l'avait repoussé du temps de Philippe II et de Louis XIV. Quand même cette monarchie semblerait avoir plusieurs têtes, du moment que ces têtes seraient d'accord ou ployées sous une domination, il en naîtrait un grand péril : la liberté même de l'esprit humain serait compromise. Elle courrait le risque d'être étouffée sous cette consolidation de la chrétienté, ainsi que la fable raconte que Jupiter, pour se défaire des Titans, les ensevelit sous ses montagnes. Ce n'est point sans dessein que je prends ce terme de comparaison. Il y a de la nature des Titans dans l'esprit humain. Il est audacieux, il a besoin qu'on le laisse aller à l'escalade de toute chose, même de ce que les hommes auraient été accoutumés à respecter. La destinée de l'homme ici-bas réclame et le progrès des sociétés exige que l'esprit humain soit libre, quelques inconvéniens que cette liberté puisse entraîner. Et si l'esprit humain doit être libre, il faut, pour que cette liberté

soit consacrée, que le principe de l'indépendance des états ne soit pas démenti par l'organisation des rapports internationaux.

L'observateur attentif qui de nos jours étudie l'Europe y constate deux nécessités qui semblent s'exclure, mais dont l'incompatibilité n'est qu'apparente : celles d'un certain degré d'unité et de l'indépendance des états.

Il est nécessaire à l'Europe que les relations des états les uns avec les autres soient soumises à certaines règles, à un certain contrôle, et qu'il y ait un droit international positif, tout comme il y a une morale chétienne uniforme à Londres, à Paris, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Madrid, qui offrent un admirable faisceau de nations civilisées, chacune avec son génie propre. Il est contraire aux intérêts de l'Europe, à sa dignité, à son honneur, que cette partie du monde se présente comme un pêle-mêle de peuples isolés les uns des autres, suivant chacun sa voie à son gré, sans écouter d'autres convenances que les siennes et d'autre loi que son ambition, et sans être responsable de ses actes envers personne.

Le système de l'isolement complet des états et de l'absence de tout contrôle a pour conséquence directe le règne de la force. Ce serait l'écrasement des petits par les gros au mépris des droits les plus sacrés, c'est la démoralisation du droit international. L'Europe alors, cette Europe qui est fière de l'avancement de ses idées et amoureuse du progrès, en reviendrait à une organisation semblable à celle du moyen âge, où les seigneurs indépendans les uns des autres se querellaient sans cesse, opprimaient et désolaient les populations, et, se livrant sans vergogne à l'esprit de conquête, dérobaient tant qu'ils le pouvaient les territoires de leurs voisins, jusqu'à ce qu'ils trouvassent un antagoniste plus fort ou plus rusé qu'eux qui les dépouillât à son tour.

Mais le besoin d'une organisation tutélaire qui fasse respecter les règles d'un droit public adopté d'un commun accord n'est pas le seul qu'éprouve l'Europe, et en faveur duquel il y ait lieu de réclamer. La civilisation ressent un autre besoin égal et parallèle à celui-ci et qui semble en être le contraire, c'est celui de l'indépendance des états et du respect de leur souveraineté. Et ce besoin-là se recommande de l'apostille d'une haute et puissante personne, la liberté. L'unité peut être excellente quand le territoire auquel on l'applique ne dépasse pas certaines limites. Elle est mauvaise quand on veut trop l'étendre. Entre les différentes parties de l'Europe, les liens peuvent être plus resserrés qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour; mais ils doivent ménager et respecter l'indépendance individuelle des états.

C'est, dira-t-on, un problème insoluble que de faire concorder

l'indépendance des états et l'établissement d'un congrès européen qui serait permanent et exercerait des attributions importantes à l'égard de la communauté; poursuivre un objet pareil, c'est courir après des chimères. Il n'en est point ainsi. La vie des peuples offre dans son cours accoutumé une série de ces prétendues chimères passées dans la réalité. Sans sortir de l'état normal, l'existence des nations, on pourrait aussi bien dire celle des individus, s'écoule sous des influences qui semblent opposées deux à deux et présente ainsi en permanence des aspects qui semblent contradictoires. Il y a en politique l'autorité et la liberté, les droits de la société ou de l'état et les droits de l'individu, la prérogative du souverain et celle des corps politiques. Il y a dans la vie privée le droit et le devoir, le libre arbitre et la soumission aux règles de la morale. Entre ces deux séries de principes, de faits et de convenances, il est impossible de tracer mathématiquement une ligne de démarcation, soit dans la sphère politique, soit dans la vie privée. L'homme sage se comporte cependant de telle façon qu'aucune des deux forces n'attaque l'autre, aucun des deux domaines n'empiète sur l'autre. Les fous s'arrangent au contraire de telle sorte que le conflit éclate aussitôt et que l'empiétement se produise. Avec des hommes tels que Washington et Franklin, l'un du sud, l'autre du nord, jamais la guerre civile n'eût éclaté aux États-Unis, parce que c'étaient des sages qui se pliaient aux exigences de la position et comprenaient l'enseignement qui ressort du progrès des temps. Avec les hommes médiocres, ou tourmentés d'une ambition fébrile, qui présidèrent aux destinées de l'Union américaine dans la période antérieure à 1861, la guerre civile a éclaté et a dû éclater. En Angleterre, depuis 1688, la prérogative royale et celle du parlement se côtoient sans se blesser, quoiqu'elles semblent et soient rivales. Voilà bientôt deux siècles que cela dure. En France, cinq ans du règne de Charles X suffirent pour que ces deux mêmes prérogatives fussent en hostilité déclarée et que l'une des deux immolât l'autre.

Supposez qu'après les cent-jours l'empereur Alexandre eût conservé le sentiment libéral qui l'animait quand il était à Paris au mois d'avril 1814, et que ce prince excellent, au lieu d'être, ainsi qu'il l'était, mobile et aisé à entraîner, eût été doué d'une fermeté inébranlable : la sainte-alliance aurait tourné différemment. Les passions réactionnaires auxquelles on s'abandonna eussent été contenues. Au lieu d'être une conjuration de rois pour refuser aux peuples les libertés que ceux-ci revendiquaient justement, elle fût devenue la sainte-alliance des nations autant que des souverains. Les souvenirs de cette institution, qui excite encore de nos jours l'animadversion publique, seraient l'objet des bénédictions

des peuples. Dans la conduite des affaires de ce monde, le succès est subordonné bien moins à des règles qui puissent se tracer scientifiquement sur le papier qu'aux dispositions des hommes, à leur aptitude, à leur bon sens, à l'éminence et à l'à-propos de leurs qualités.

Une autre observation qu'il y a lieu de faire, c'est que les phénomènes politiques et sociaux procèdent par oscillations. Les influences qui semblent opposées deux à deux, et qui en réalité sont le complément les unes des autres, prévalent alternativement, parce que alternativement tels ou tels besoins se révèlent avec plus d'énergie. Or on peut penser qu'en ce moment le besoin du rapprochement est plus fort en Europe que le besoin contraire. La nécessité de s'entendre parle plus haut que la satisfaction de s'en aller chacun à l'aventure en suivant chacun son penchant. On a trop ressenti les inconvéniens du caprice des initiatives isolées pour ne pas chercher à se retremper dans des résolutions communes. En un mot, les esprits sont mûrs pour un congrès qui, sous l'inspiration d'une opinion éclairée, libérale, progressive, travaillerait à mettre fin aux embarras dont l'Europe est obsédée, et poserait les termes d'un nouvel accord plus solide que tout ce qui s'est jamais vu en ce genre.

La coexistence de la souveraineté individuelle des états et d'une certaine unité manifestée par un congrès permanent ou se réunissant après des périodes d'une longueur déterminée n'est pas un fait sans précédens. Ce n'est pas seulement le conseil des amphictyons de la Grèce qu'on peut citer ici : l'exemple manquerait d'autorité, il est bien loin de nous, et il avait réussi médiocrement; soit par la disposition du caractère national, soit par l'activité prodigieuse qu'avaient les intelligences, ces petites républiques de la Grèce étaient trop inquiètes, trop turbulentes, pour se prêter à l'observation de règles fixes et pour respecter une consigne. Heureusement notre temps nous en fournit un type bien plus imposant par sa masse, bien plus régulier dans ses formes, bien plus décisif par le succès obtenu : c'est l'Union américaine. L'Union s'est formée du rapprochement d'anciennes provinces détachées les unes des autres, transformées par la glorieuse guerre de l'indépendance en autant d'états souverains et indépendans. La réunion de leurs délégués prit le nom de congrès, qui est réservé aux réunions des envoyés d'états distincts, constitués sur la base de leur indépendance respective. Depuis 1789, date de la mise en vigueur de la constitution actuelle, l'Amérique du Nord a donné le spectacle de deux souverainetés marchant parallèlement l'une à l'autre, — celle de l'Union, représentée par le président, le congrès, la cour des États-Unis et l'armée fédérale, — et celle des états, figurée

par les chefs électifs qualifiés de l'ancienne dénomination coloniale de gouverneurs, les législatures, les cours et tribunaux et les milices de chacun d'eux. Ces deux souverainetés ont pu de temps en temps se contrarier par occasion, mais de 1789 à 1861 elles n'ont pas eu plus de froissemens qu'on n'en rencontre dans la vie privée, entre de proches parens qui s'aiment, s'estiment et sont cités pour l'harmonie et le modèle qu'ils offrent de l'esprit de famille. Pour qu'il survînt un conflit entre elles, il a fallu non seulement qu'entre le nord et le sud il y eût une différence aussi profonde que celle qui naissait de l'esclavage, admis dans le sud et répudié dans le nord, mais encore que le sud égaré affichât la volonté de perpétuer et d'étendre sur de nouveaux espaces, d'importer même dans le nord, sous une certaine forme, cette institution antipathique à l'esprit libéral et égalitaire dont l'Amérique du Nord est la plus parfaite personnification dans le monde. Après une lutte à jamais mémorable, le sud a été vaincu et a dû se soumettre. L'esclavage est aboli. Cette œuvre accomplie, la souveraineté collective de l'Union, qu'on avait contrainte à déborder, va vraisemblablement rentrer dans son lit, reprendre son cours accoutumé et ses limites ordinaires, laissant à la souveraineté des états le champ qui lui a appartenu. Ce n'est pas moi qui signale ce modèle à l'Europe, sauf les variations et les restrictions qu'exige le génie de celle-ci. L'idée de reproduire, sous réserves, parmi les nations européennes une organisation semblable à celle de l'Union américaine a été recommandée, il y a vingt ans, par un philosophe illustre qui à la savante analyse dont sont douées les têtes philosophiques unit l'esprit d'invention et de divination qui est le propre des poètes, M. Victor Cousin. Voici ses paroles :

« Un peuple est un grand individu. L'Europe est un seul et même peuple, dont les différentes nations européennes sont des provinces, et l'humanité tout entière n'est qu'une seule et même nation qui doit être régie par la loi d'une nation bien ordonnée, à savoir la loi de justice, qui est la loi de liberté. La politique est distincte de la morale, mais elle n'y peut être opposée. Et qu'est-ce que toutes les maximes inhumaines et tyranniques d'une politique surannée devant les grandes lois de la morale éternelle? Au risque d'être pris pour ce que je suis, c'est-à-dire pour un philosophe, je déclare que je nourris l'espérance de voir peu à peu se former un gouvernement de l'Europe entière à l'image du gouvernement que la révolution française a donné à la France. La sainte-alliance qui s'est élevée, il y a quelques années, entre les rois de l'Europe est une semence heureuse que l'avenir développera non-seulement au profit de la paix, déjà si excellente en elle-même, mais au profit de la justice et de la liberté européenne (1). »

(1) Travail sur *Adam Smith*, lu à l'Académie des Sciences morales et politiques en novembre 1846. Voir les *Mémoires* de l'Académie et les *comptes-rendus* de M. Vergé.

Depuis que M. Cousin a écrit ces lignes, le monde a marché plus dans ce sens que dans la direction opposée.

Il y a plus d'une raison à faire valoir en faveur d'une organisation qui donnerait désormais un certain corps à la pensée de l'unité européenne. J'en citerai deux surtout qui me semblent d'un grand poids. La première, c'est que les obstacles qu'une organisation de ce genre aurait pu susciter et suscita effectivement aux libertés publiques, quand elle se produisit sous la forme de la sainte-alliance, sont écartés pour le présent et semblent devoir l'être à plus forte raison pour l'avenir. Les peuples maintenant sont hors de page; ils sont majeurs et s'appartiennent. Le régime représentatif, dont les chefs et les meneurs de la sainte-alliance avaient peur et qu'ils considéraient comme un ennemi, a gagné la victoire, et les rois se sont réconciliés avec lui plus encore, j'en suis persuadé, par vertu et par sagesse que par nécessité. Des tribunes où des hommes courageux font entendre le langage de la vérité sont debout maintenant à Berlin, à Madrid, à Lisbonne, dans la capitale de l'Italie, dans celle de l'empire d'Autriche et même dans celles des différens royaumes ou principautés placés sous le sceptre de la maison de Habsbourg, à plus forte raison dans tous les états secondaires ou petits de la confédération germanique. Il semble même que le temps ne soit pas éloigné où il s'en dressera une à Saint-Pétersbourg. Le souverain éclairé qui a brisé les fers des serfs de la Russie aura quelque jour à cœur d'établir cette conformité de plus entre son vaste empire et le reste de l'Europe. Il s'y est acheminé déjà par la création des assemblées provinciales. Avec ces nouvelles conditions de l'existence politique de l'Europe, où la liberté a sa place si bien faite et où elle est dans une position inexpugnable, on ne voit guère comment la reconnaissance d'une autorité collective du genre d'un congrès pourrait ouvrir la porte à la tyrannie, ni comment l'indépendance des états pourrait courir des risques.

L'autre raison se tire de l'apparition du colosse politique qui s'est créé de l'autre côté de l'Atlantique. Les États-Unis présentent un groupe admirablement lié de souverainetés, dont la puissance extérieure est formidable déjà, et dont les accroissemens rapides doivent donner à réfléchir aux hommes d'état. Avant la fin du siècle, ce qui est beaucoup pour la durée d'un individu, mais peu dans la vie des peuples, des calculs fort plausibles et que tout le monde a pu lire, sinon faire, montrent que ce sera une agglomération de 100 millions d'hommes. Pour la formation de la richesse, pour l'activité, pour l'initiative en tout genre, la moyenne de l'Américain est supérieure à la moyenne de l'Européen. A ces divers titres, 100 millions d'Américains représenteraient un nombre beaucoup plus grand d'Européens. Les États-Unis ont été façonnés par

une guerre civile de quatre ans au métier des armes, et ils ont fait preuve de grandes qualités militaires. Les citoyens de l'Union savent braver la mort aussi bien que la donner. Ils savent faire à la patrie, à son honneur, à sa grandeur telle qu'ils la conçoivent, les plus grands sacrifices. Dans trente ans d'ici, l'Amérique du Nord sera pour l'Europe une émule qui rivalisera avec elle en toutes choses. Il n'est pas dit qu'elle doive être systématiquement l'ennemie de l'Europe. Il faut croire qu'entre le nouveau monde et l'ancien les rapports seront le plus souvent amicaux; mais la fierté nationale est grande de part et d'autre, et parmi les vertus de la grande république américaine la modestie et la réserve se font peu remarquer. Elle est sujette à affecter envers les monarchies de l'Europe l'attitude de la provocation et du dédain. Que d'affronts n'a-t-elle pas fait essuyer à l'Angleterre du temps de Jackson et de ses successeurs immédiats! Et en ce moment sa conduite envers l'Autriche au sujet de l'envoi des volontaires au Mexique n'est pas frappée au coin de la modération. On doit donc s'attendre à ce que, dans un avenir peu éloigné par rapport à l'existence d'une nation, des luttes à main armée éclatent entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Pendant ces guerres, qu'il faut prévoir, l'Europe, si elle était divisée et désunie, serait faible et exposée à des échecs désastreux. On y parerait d'avance par l'organisation d'un concert entre les puissances européennes. Ce serait le moyen d'assurer l'équilibre des forces entre le nouveau monde et l'ancien, le moyen aussi de diminuer le nombre même des conflits possibles.

En un mot, quand la nouvelle conférence de Paris aura mené à fin son œuvre de transaction et de pacification, si elle y réussit, on devra considérer que tout n'est pas terminé. Il restera encore à parer aux besoins de l'avenir, besoins pressans qu'on ne pourrait négliger sans laisser la porte ouverte à de graves complications et à de grands périls. Dans la politique internationale, il n'y a plus de sécurité, et l'avenir est sombre pour toute l'Europe sans exception. N'y a-t-il pas quelque moyen de prévenir les orages et les dangers qu'on a lieu de pressentir? C'est sur ce point que je me suis proposé d'appeler l'attention. Aux arbitres des destinées des états d'aviser et de prévoir : *caveant consules!* C'est de leur propre avenir qu'il s'agit.

MICHEL CHEVALIER.

SYMPTOMES DU TEMPS

DE LA CURIOSITÉ EN LITTÉRATURE

Idées et Sensations, par MM. de Goncourt, 1 vol. in-8°; Paris 1866.

Nous ne voudrions pas, à Dieu ne plaise! qu'on nous accusât d'injustice envers notre temps; mais ce n'est pas en médire que d'y chercher les symptômes de certaines maladies intellectuelles et morales. Toutes les époques ont eu, dans un sens quelconque, de ces dispositions maladives, exagération d'une qualité ou d'un défaut à la mode, imitations excessives des modèles appropriés à l'esprit du moment, péchés mignons de la société ou de la littérature, revers des médailles frappées à l'effigie d'un homme ou d'un siècle. Dans l'âge héroïque de l'esprit français, l'idéal chevaleresque côtoyait la *carte du Tendre*. Cent ans plus tard, tous les bouquets artificiels de la futilité, toutes les variétés de la fadeur florissaient, en plein mouvement philosophique, à deux pas de Voltaire, qui traitait d'égal à égal l'abbé de Bernis et Gentil-Bernard, et donnait d'avance un utile sujet de réflexions aux gens tentés de prendre au sérieux les complimens des maîtres. Enfin, lors des grandes batailles du romantisme, les puérilités abondèrent. Pour bon nombre de combattans, les questions de détail et de forme, d'enjambement et de césure, eurent tout autant d'importance que le réveil du spiritualisme et les vraies conquêtes d'un art nouveau régénéré par des libertés nouvelles.

Notre époque n'en est plus à retrouver les idées générales et à fixer la langue pour les exprimer; elle n'a plus à aiguiser l'idée et le mot pour en faire une arme contre les abus. Si elle essayait, pour s'occuper, d'entreprendre une révolution littéraire, cette révolution, cherchant vainement quelque chose à combattre ou à détruire, expirerait dans le vide ou le ri-

dicule, et s'exposerait au chagrin de s'entendre dire que ses *Hernani* s'appellent *Henriette Maréchal.* Les sociétés, comme les individus, ne peuvent pourtant pas vivre sans une passion. Quelle sera donc la passion du temps présent? Quel sera ce symptôme épidémique de qui l'on peut répéter une fois de plus que tous n'en meurent pas, mais que tous en sont frappés? Ce symptôme, c'est la curiosité.

Oui, la curiosité dans les deux sens du mot, — active et passive, celle qu'on ressent et celle qu'on recherche, le sentiment qu'éveille un phénomène et ce phénomène lui-même, — voilà ce qui, pour bien des esprits raffinés et blasés, remplace les enthousiasmes disparus, les croyances éteintes, les erreurs à combattre, les vérités à défendre, la poursuite d'un idéal supérieur à nos sens bornés, le dévouement à quelque noble chimère ou aux intérêts de l'humanité. Quiconque est las de croire veut savoir, quiconque est fatigué de penser veut regarder; mais dans les civilisations extrêmes, surmenées, *poussées de ton,* l'envie de savoir et de regarder prend des allures particulières; elle ne s'applique pas toujours aux choses vraiment dignes d'attirer les regards et de solliciter la science. Il lui faut le bizarre, le superflu, le *rare,* — c'est le mot dont se servent les initiés, — ou, en d'autres termes, le *curieux.* Souveraine absolue dans son palais encombré, la curiosité ne demande pas qu'on lui donne matière à réfléchir, à observer ou à rêver. Ce qu'elle veut, c'est savoir ce que personne ne sait, c'est voir ce que personne n'a vu, et elle se confond si bien avec l'objet de sa convoitise qu'ils deviennent synonymes. Du temps de Corneille, on disait: C'est grand! du temps de Racine, on disait : C'est beau! du temps de Voltaire, on disait : C'est spirituel! Aujourd'hui on dit : C'est curieux! — Et le mot répond à tout parce qu'il exprime tout.

Faut-il en conclure que la curiosité n'est et ne peut être qu'un mal, qu'elle est essentiellement stérile, qu'elle n'a pas une part, une large part dans l'activité de l'esprit moderne et dans le surcroît de ses facultés inventives? Assurément non. Il existe une curiosité féconde, et nous n'en voudrions pour preuve que les conquêtes de la science et de la critique contemporaine, qui, refusant de se contenter de tradition, de convention et d'à peu près, se sont efforcées de pénétrer jusque dans le vif, de percer à jour les événemens et les œuvres, de retrouver l'homme dans le personnage : efforts heureux dont a profité la littérature, dont on reconnaît la trace dans nos meilleurs livres d'histoire, et qui, sauf l'excès ou l'abus, ont enrichi l'art et les lettres de quelques-uns des procédés scientifiques. Nous prenons la curiosité au moment où elle cesse, dirait un médecin, d'être un *excitant* pour l'intelligence et devient un *débilitant,* au moment où elle se détache de l'ensemble des facultés et des opérations de l'esprit pour régner seule et se ranger parmi les maladies morales.

Qu'on y regarde de près, cette curiosité, qui est la mauvaise, on la découvrira, avec des compensations plus ou moins réelles, partout où s'accusent le goût et l'esprit du temps: depuis les livres de tel historien ou de

tel critique jusqu'à tel nom ou telle pièce en vogue sur nos théâtres, depuis les imaginations du roman jusqu'aux caprices des salons et de la mode. Elle a dit le dernier mot d'œuvres jadis entreprises sous une inspiration plus élevée; elle a teint de ses couleurs la maturité ou la vieillesse d'écrivains autrefois avides d'une science de meilleur aloi ou dominés par une pensée plus haute. Le roman moderne est son tributaire; elle a été, à l'état d'hallucination ou de manie, une des muses familières de Balzac. Quelle est la personnification, sinon la plus forte, au moins la plus remuante et la plus *actuelle* du théâtre contemporain? M. Victorien Sardou, une curiosité vivante, la curiosité faite auteur dramatique; curiosité de *medium* fort en mathématiques, fantaisies d'Edgar Poë toisées par un ingénieur, poupées de *spirite* habillées par une couturière à la mode! Parlerons-nous du paysage à la plume, de cette prose descriptive qui tient une si grande place dans notre littérature? La curiosité y est chez soi, et souvent elle en abuse. Ce qui n'était d'abord qu'un sentiment plus familier et plus vrai de la nature, une faculté de voir et de décrire inconnue de nos devanciers, une sorte d'intuition pittoresque ajoutant un sens nouveau à la poésie et à la prose, elle l'exagère jusqu'à ce que le style change de nom et devienne de la couleur, jusqu'à ce que la prose change de procédé et devienne de la peinture.

Mais enfin tous ces malades, plus ou moins atteints de l'*influenza*, historiens et poètes vieillis, romanciers défunts ou vivans, auteurs dramatiques, prosateurs paysagistes et pittoresques, ont racheté ou rachètent le tribut payé à l'épidémie régnante par des œuvres que l'on n'oublie pas, par des qualités que l'on ne peut méconnaître. Ils ont eu leurs années robustes et fécondes avant leurs saisons malsaines; plusieurs gardent encore dans la recherche ou l'empâtement des couleurs la ligne savante, la verve puissante, la pureté ou la grandeur des contours; quand viendra l'heure du triage, on ne pourra pas dire que la curiosité leur a tout donné et qu'elle leur reprend tout.

Sont-ce là tous les effets de la curiosité dans les rapports de nos mœurs avec la littérature et l'art? Non, il en est un autre qui tient au même principe et se produit sous des formes innombrables : du moment que l'on ne met plus le mot au service d'une idée et l'idée au service d'une cause, du moment que l'on n'écrit plus pour convaincre, que l'on ne s'adresse plus à l'âme, à la conscience, à l'esprit, les conditions de publicité, les moyens d'attirer l'attention, ne sont plus les mêmes. La curiosité a des appétits de minotaure, des caprices de sultan, des fantaisies de libertin blasé. Ce qui lui suffit ce matin ne lui suffira plus ce soir, ce qui la réveille aujourd'hui l'endormira demain. Il faut à tout moment la solliciter, l'importuner, la surexciter par un habile *crescendo* d'amorces et de friandises; il faut le *great attraction* des Américains et des Anglais. Ces attractions sont de deux sortes : d'abord la prétention, la recherche, la surcharge, le raffinement, ou, pour parler la langue de ceux que nous discutons, le *ra-*

goût : puis la prétention passe de la composition et du style de l'œuvre écrite dans l'exploitation de l'œuvre publiée. Rien de plus logique : ce qui s'appelait autrefois ouvrage de l'esprit, ce que l'on nommait plus récemment œuvre d'art devient une curiosité. Or qui dit objet de curiosité dit objet de commerce : qui dit commerce dit annonce; mais il n'est pas commode et pas sûr de s'annoncer soi-même. L'individu, réduit à lui seul, ne pourrait rien ou pourrait trop peu : *nomen illi legio,* l'annonce ou la *réclame* se fait collective; chacun reçoit en proportion de ce qu'il donne; la vanité littéraire, qui, forcée de parler seule, aurait ses embarras ou sa pudeur, agissant et parlant par procuration, a ses coudées franches.

Maintenant est-il possible d'étudier ce phénomène littéraire sans se heurter à certains noms? Voici un livre récent, *Idées et sensations.* Oh! chez les deux auteurs l'étiquette et la date sont aussi irrécusables que si on les trouvait dans un de ces inventaires d'objets d'art où ils apportent, nous dit-on, un coup d'œil si infaillible. MM. de Goncourt offrent, faute d'une originalité plus saisissante, ce trait particulier, qu'au lieu d'être un accident ou une rencontre dans leur vie, la curiosité a été leur vie tout entière. Ce n'est pas à eux qu'on appliquera le *prolem sine matre creatam.* La curiosité les a pris au berceau, comme ces fées bonnes ou mauvaises qui dotaient leurs filleuls d'une vertu ou d'un vice, d'un agrément ou d'une infirmité. Un païen l'eût appelée leur fatalité, un grand poète l'appellerait leur *anankè;* elle se les est si bien assimilés qu'on ne sait vraiment plus où elle finit et où ils commencent. Que dis-je? Comme si le cas n'était pas encore assez curieux, il faut ajouter à cette assimilation filiale l'assimilation fraternelle. Quelle bizarrerie cette collaboration, que dis-je? cette fusion absolue de ce qu'il y a au monde de plus individuel, cette physionomie unique faite de deux figures! Quelle singularité fortuite ou cherchée, cet égoïsme à deux, perpétuel et impassible dans son expression bicéphale, ou, pour évoquer un vieux souvenir des plaisanteries du pays latin, cette *duplicité phénoménale qui se résout dans l'unité!* Poussée à ce point extrême, l'union n'est plus que l'abdication partielle de deux moitiés qui renoncent à leur libre arbitre. En outre, avec ce parti-pris de menus détails et de couleurs à outrance, une association aussi étroite ne peut doubler que les défauts. Obstinés à tout voir et à tout rendre, les deux frères se servent mutuellement de microscope; ce que l'un des deux oublierait de regarder, l'autre le voit; là où le premier glisserait, le second appuie. Ce faux luxe, auquel séparément ils ne suffiraient pas, ils y arrivent en se cotisant. L'on peut dire qu'ils sont entrés dans la littérature à l'instant même où la curiosité s'y établissait en souveraine : ils n'ont pas connu ce qui avait précédé son règne, ces belles ardeurs de l'esprit en quête d'une vérité, d'une liberté, d'un idéal, nobles flammes qui, même en s'éteignant, laissent encore un reste de chaleur dans l'âme où elles ont passé et parfois se réveillent sous la cendre attiédie. Ils n'ont jamais tressailli en songeant à ce que pouvait être l'action vivante et féconde d'une

pensée se communiquant de proche en proche, usant de la parole comme l'oiseau de ses ailes, et allant se poser dans des milliers d'intelligences pour leur faire croire ce qu'elle croit et répéter ce qu'elle dit. Non, la curiosité s'est emparée d'eux tout d'abord, et ils n'ont rien demandé de plus. Ils ont accepté auprès d'elle le rôle du *patito,* du *sigisbeo* italien, qui, soumis à tous les caprices d'une beauté fantasque, l'accompagne dans tous les musées, à tous les spectacles, portant sa lorgnette et son châle. Elle leur a fait les honneurs de l'histoire, et, pour lui complaire, ils ont surtout cherché dans l'histoire le bric-à-brac; elle leur a proposé des sujets de roman, et, pour ne pas la perdre de vue, ils se sont hâtés d'abandonner l'étude romanesque pour faire de la pathologie. Elle leur a montré le monde extérieur, et, afin d'être plus sûrs de mériter ses bonnes grâces, ils ont fait de l'art d'écrire un docile apprenti de l'art de peindre et changé leur écritoire en palette.

Mais tout courtisan est solliciteur, et, en donnant beaucoup, MM. de Goncourt ont beaucoup demandé. Par une coïncidence que pourrait relever un amateur de synchronismes, leurs débuts datent de décembre 1851, c'est-à-dire d'un moment où la curiosité allait nécessairement profiter de tout ce que perdaient des passions plus nobles, des facultés plus éprises d'air libre et de soleil. Bien que collectionneurs intrépides, ils paraissent avoir oublié leur premier livre, dont il est pourtant difficile de ne pas se souvenir à propos de leur dernier ouvrage. Dans ce roman de début, dont le titre : *En 18...* était déjà un premier appel à la curiosité, c'est surtout par la hardiesse des paradoxes que les jeunes auteurs s'efforçaient de vérifier le *dignus es intrare.* Sans compter une page fort curieuse sur Molière, on lisait dans ce petit volume des *idées* ou des *sensations* dans le genre de celles-ci : « Racine n'a jamais connu de la passion que ce qu'a voulu en partager avec lui le petit Sévigné. » — « Corneille a un très grand mérite auprès des mémoires courtes; mais il n'y a pas de sublime plus glacial que le sien. » Voilà le diapason : toujours l'histoire du chien d'Alcibiade! seulement n'est pas Alcibiade qui veut, et il y a des chiens de plusieurs espèces.

Ces juvéniles ou puériles audaces avaient assurément fort peu d'importance, et notre siècle en a vu bien d'autres : pourtant le pli était déjà pris, et MM. de Goncourt n'ont pas su ou n'ont pas voulu le défaire. Nous lisons dans leur livre d'aujourd'hui : « l'antiquité a peut-être été faite pour être le pain des professeurs. » C'est exactement, à quinze ans de distance, avec la différence qui sépare des jeunes gens qui veulent faire du bruit d'hommes mûrs qui en ont fait, le même trait caractéristique : ou l'envie féroce de violenter la curiosité, qui ne se livre pas assez complétement, ou bien l'aveu, la preuve que l'on manque d'un sens, le meilleur, le plus français, le seul français, celui qui vit de simplicité, de clarté et de naturel, qui déteste le galimatias, et qui, en sa qualité de sens *commun,* refuse de se laisser charmer par le *rare.*

Les affinités sont donc visibles entre le premier ouvrage de MM. de Goncourt et le dernier. Dans cet intervalle de quatorze ou quinze ans, ils ont touché à l'histoire, au roman, à l'esthétique, aux mémoires, à la fantaisie, au théâtre. Toutes ces œuvres variées ont une physionomie monotone; toutes, si elles étaient de structure plus solide et plus durable, feraient l'effet de temples ou de chapelles élevés par MM. de Goncourt à leur idole. C'est ainsi qu'en essayant de raconter ou de décrire successivement la société française pendant la révolution et pendant le directoire, ils n'ont rien négligé pour donner à leur histoire les allures d'une revendeuse à la toilette. On étouffe dans ces volumes comme dans ces magasins où s'accumulent toutes les laideurs et toutes les pauvretés faites avec d'anciennes richesses et d'anciennes élégances. Dans ce fouillis de noms propres, on éprouve un étourdissement qui rend incapable d'apercevoir un coin d'horizon, de recueillir une idée, de préciser un souvenir. Il semble que l'historien se soit fait commissaire-priseur. MM. de Goncourt dans leur nouveau livre, — et c'est une des pensées les plus raisonnables qu'on y trouve, — viennent de nous dire : « L'anecdote, c'est la boutique à un sou de l'histoire. » — Ce serait le cas de leur répondre en rappelant un mot célèbre : « Je le pensais, mais je n'aurais pas osé vous le dire. » — Il est vrai qu'ils ajoutent, quelques pages plus loin : « Prenez un siècle près du nôtre, un siècle immense; brassez une mer de documens, trente mille brochures, deux mille journaux; tirez de tout cela non une monographie, mais le tableau d'une société, vous ne serez rien qu'un *aimable* fureteur, un *joli* curieux, un *gentil* indiscret. » — Sans discuter les adjectifs, on pourrait répliquer à MM. de Goncourt, qui professent un souverain mépris pour les travaux des bénédictins : à qui la faute? On est puni par où on a péché. L'anecdote, le détail matériel, le détritus du passé, le haillon traînant dans le ruisseau, ne peuvent donner que ce qu'ils ont. L'intelligence, la réflexion, la conscience, le vrai savoir, ne peuvent pas encourager ce qui les dédaigne et récompenser ce qui les supprime. Vous destituez l'idée au profit des yeux; vous nous dégoûtez de réfléchir pour nous forcer de regarder; soit : mais alors ne vous étonnez par si l'idée prend sa revanche. Ceux qui, se livrant à une orgie de lectures indigestes, ne savent pas en extraire l'âme, former un esprit de cette masse de corps inertes, ceux-là n'ont que ce qu'ils méritent quand on les traite négligemment de compilateurs et de fureteurs.

Le roman, tel que l'ont pratiqué MM. de Goncourt, pourrait donner lieu à des observations analogues. Nous ne prétendons pas énumérer tous leurs essais en ce genre : ceci n'est ni un dénombrement, ni une étude; nous avons voulu, en passant, marquer leurs rapports avec la curiosité comme on signale les rapports d'un jeune homme du monde avec une maîtresse ruineuse. La curiosité, qui n'a pas de cœur, ne veut pas qu'on lui en parle. Fidèles à la consigne, MM. de Goncourt, dans *Renée Mauperin*, dans *Germinie Lacerteux*, les plus récens, les plus bruyans, les plus *affichés* de leurs romans, avaient bien vite renoncé à l'analyse des sentimens et des carac-

tères. Dans *Renée Mauperin,* ils avaient surtout recherché l'inattendu et le bizarre; dans *Germinie Lacerteux,* ils n'avaient pas reculé devant le monstrueux. Un critique ingénieux comparait dans le temps Renée Mauperin à une jolie cantatrice qui chanterait faux : pourvu qu'on ait l'oreille juste, la figure n'y fait rien, et la cantatrice est sifflée; mais il existe bien des manières de chanter faux. Celle de Renée Mauperin offrait un caractère spécial; sous prétexte de ressembler le moins possible à une jeune première de théâtre, Renée était constamment au-dessous ou au-dessus du ton; elle passait ingénument de toutes les crudités de la gaminerie et de l'argot à tous les raffinemens du mysticisme romanesque. Puis, lorsqu'arrivaient son agonie et sa mort, le roman devenait un long procès-verbal pathologique. Rien, à coup sûr, ne se ressemble moins que le *médical* et le *pittoresque.* Là pourtant c'étaient deux symptômes du même mal. La médecine empiétait sur le roman, comme, dans l'ensemble des écrits de MM. de Goncourt, la peinture empiète sur le sentiment et sur l'idée. On se fait médecin comme on s'était fait peintre, faute de pouvoir ou de vouloir être un écrivain véritable, un conteur sincèrement ému. Or c'est commettre une étrange erreur que de se figurer qu'on enrichit la littérature par ces emprunts à une science quelconque ou à un art : emprunts usuraires qui l'appauvrissent de tout ce qu'ils lui prêtent.

Quant à *Germinie Lacerteux,* récusée aujourd'hui par les amis les plus dévoués de MM. de Goncourt, la difficulté d'en parler était l'argument le plus terrible qui pût peser sur ce triste roman; Germinie péchait non par entraînement d'imagination, ni par faiblesse de cœur, mais par une prédisposition de tempérament. Monstrueusement innocente dans ses chutes réitérées, ses fautes étaient moins du ressort du romancier, ou même du confesseur, que du physiologiste. C'était là ce que les auteurs, dans leur préface, appelaient le roman du peuple. — Le peuple a droit à son roman, nous disaient-ils, comme si Germinie représentait une classe de roman ou le roman d'une classe, comme si le peuple avait quelque chose à voir dans un phénomène pathologique! Qu'une femme soit patricienne, bourgeoise ou fille du peuple, une pareille organisation la déclasse et la réduit à l'état d'animal gouverné par des instincts. Si c'est là le dernier mot du *réalisme,* nous demandons qu'on nous ramène à Mlle de Scudéry.

Tous ces antécédens littéraires préparaient mal MM. de Goncourt au théâtre. Ils en ont essayé pourtant : assez spirituels pour comprendre que leurs succès maladifs gardaient la chambre et sentaient le renfermé, ils voulurent se mesurer avec le public, le *gros* public, qui n'a plus à se fâcher de l'épithète, puisque les auteurs d'*Idées et sensations* viennent de l'appliquer à Raphaël. On sait ce qui en est advenu. Nous avons comparé le curieux à un sultan blasé : il en a les caprices, mais il en a aussi les cruautés; il tue ceux qui ne l'amusent pas. *Henriette Maréchal* a été une de ses victimes. Loin de nous l'envie d'en refaire l'histoire! Mais il sied de protester contre la légende d'après laquelle le drame infortuné de

MM. de Goncourt aurait été proscrit au nom de Melpomène outragée et pour l'honneur de la maison de Racine ou de Molière. Racine dans certaine scène des *Plaideurs,* Molière dans *M. de Pourceaugnac* et *le Malade imaginaire,* ont suffisamment prouvé qu'ils n'avaient pas de pruderie, et quiconque aurait seulement hérité d'une parcelle de leur génie a d'avance le droit de s'autoriser de leurs hardiesses. Ce qui a perdu, tué et enterré *Henriette Maréchal,* c'est l'irritant contraste de la vulgarité des résultats avec l'énormité des prétentions. Rien de moins original que cette originalité tapageuse qui, pour ameuter les passans, cassait les vitres de fenêtres ouvertes. On avait voulu d'abord nous étonner, puis nous faire rire, puis nous faire pleurer, et il se trouvait que l'étonnement avait été prévenu par Gavarni, que la gaîté était glaciale et funèbre, que le pathétique tombait dans l'ornière du mélodrame. Dans ces équipées de la fantaisie, il n'y a pas de milieu : il faut être charmant ou l'on est intolérable. Quand on se mêle de débrailler l'esprit français et de le lancer en plein carnaval, on ne devrait pas le traiter comme ce pauvre Pierrot du tableau de M. Gérôme, qui s'affaisse, blessé à mort, sur un tas de neige. On ne devrait pas oublier que cet esprit-là, leste, naturel, joyeux, pimpant, prime-sautier, se soucie peu de travailler ses bons mots à domicile et de passer ses folies à l'alambic. Infortuné M. Prudhomme ! il a bon dos, quand il plaît à la vanité littéraire de le charger du poids de ses péchés et de s'en prendre à lui de ses blessures. On écrit une mauvaise pièce, on est sifflé : haro sur M. Prudhomme, qui dirige la cabale comme il la dirigeait en 1830 contre les drames de Victor Hugo! Non, les *philistins* ne sont pas tous où on s'obstine à les voir, et, s'il fallait être là-dessus de l'avis des auteurs sifflés, nous dirions : Tant pis pour la fantaisie quand elle est plus froide et plus lourde que le bon sens!

En publiant *Idées et sensations,* nos martyrs de la cabale ont sans doute cherché une revanche : l'air vif du théâtre ne convenait évidemment pas au tempérament de ces délicats. Rentrer dans un petit cercle d'amis et du fond de cette consolante retraite offrir aux curieux un régal de gourmets, une collation de friandises rares présentées dans un service complet de Saxe, de Chine et de vieux sèvres, le calcul n'était pas malhabile, et les auteurs, durement avertis, revenaient à leur spécialité. Ils renonçaient au grand soleil pour la lampe à abat-jour. On pouvait croire que cette douce lumière allait n'éclairer que des choses exquises, ne faire scintiller que des diamans et des perles. Ici les exigences étaient d'autant plus légitimes que notre langue a produit en ce genre des chefs-d'œuvre d'ingéniosité, de finesse, de profondeur et de grâce, et que, s'il est permis de tomber à plat sur un théâtre où les auteurs les plus renommés ont eu de lourdes chutes, il est défendu d'être médiocre dans le pays et dans le genre de La Rochefoucauld et de La Bruyère, de Vauvenargues et de Joubert.

Idées et sensations, soit : tel est le titre du volume, et il suffit de connaî-

tre le répertoire et le penchant de MM. de Goncourt pour être sûr, — premièrement que les sensations tiennent dans leur livre beaucoup plus de place que les idées, — secondement que les idées, même disséminées à travers ces pages, sont tellement intimidées de leur isolement ou de leur voisinage qu'elles se hâtent d'appeler les sensations à leur aide. Ainsi, lorsque les auteurs appellent *Paul et Virginie* « la première communion du désir, » lorsqu'ils appellent la musique « la messe de l'amour, » il est évident qu'ils n'ont pas bien su s'ils exprimaient une sensation ou une idée; mais on sait trop bien en lisant ces deux lignes tout le mal que peut faire, et réciproquement, une sensation factice à une idée fausse. S'il était possible de classer ce pêle-mêle, nous dirions que MM. de Goncourt, s'opiniâtrant plus que jamais dans leur rôle de chercheurs de curiosités, s'y sont pris cette fois de deux manières. Leurs idées sont des paradoxes, leurs sensations sont des peintures; mais paradoxes et peintures dépassent le but : ceux-là ne parviennent qu'à prouver un perpétuel contre-sens de l'esprit dans un genre où tout dépend de la justesse et de la finesse de l'esprit; celles-ci ne réussissent qu'à rappeler tout ce que perd l'écrivain à vouloir empiéter ou renchérir sur les procédés du peintre.

Quelques exemples nous suffiront : à quoi bon tant d'insistance? Nous avons cité cette première communion du désir, cette messe de l'amour, qui peuvent indiquer la gamme. On rencontre aussi çà et là des *idées* ou des *sensations,* — ne séparons pas les synonymes, — telles que celles-ci : « Henri Heine, le christ de son œuvre, un peu un crucifié physique. » — Dans un style plus grandiose : « On croirait voir en même temps l'apothéose lumineuse de l'Action et le cadavre glacé de la Gloire sur cette toile tendue, dans ce champ de bataille éteint, où il semble qu'on finisse par entendre germer comme le bruit d'une armée d'âmes et par apercevoir comme un pâle chevauchement d'ombres à l'horizon du trompe-l'œil. » — Que serait-ce, si nous tombions de cet horizon dans le ruisseau pour y trouver « des lèvres blanches versant dans la conque cireuse des oreilles des idées en enfance, » — « des consciences césariennes de vieille femme qui repassent muettement dans une mémoire de marbre une vie fauve et des jours rouges? » — Ces citations seraient inépuisables et emporteraient les deux tiers du volume. N'abusons pas de nos avantages et rangeons-nous du côté des amis : ils ont reproduit avec complaisance deux fragmens de description, description de la campagne, où il semble que ces poumons engorgés de métaphores et de gongorismes auraient pu du moins aspirer quelques bonnes bouffées d'air pur. C'est là qu'éclate le vice de ce système d'absorption de l'idée par l'image, de la prose par la peinture; tantôt on se dispense de voir et d'entendre juste, tantôt on donne deux ou trois coups de pinceau de trop qui gâtent tout le reste.

Voici pour la justesse : « Au mois de décembre, dans un bois,... j'aime à entendre la lisière toute gazouillante et rossignolante du sautillant bonsoir des oiseaux au soleil... Le silence s'amasse, des oiseaux de proie tombent

avec leur vol sourd sur les branches des grands arbres comme de gros flocons de neige... » Ceci est bon pour de spirituels citadins qui n'ont jamais couché hors de Paris; mais le plus simple campagnard signalerait dans ce passage autant d'hérésies que de mots. Où les auteurs ont-ils vu qu'il y a des rossignols en décembre, que toutes ces espèces rossignolantes chantent ou même se montrent en hiver? Où ont-ils vu que les oiseaux de proie, qui sont noirs, lourds, et qui s'abattent avec un grand frémissement de serres et d'ailes, peuvent ressembler à de grands flocons de neige, qui sont blancs, légers, et qui ne font pas de bruit?

Voici pour la surcharge : « Sept heures du soir. Le ciel est d'un bleu pâle, etc. » Je ne cite pas les dix premières lignes, je les accepte et les *regarde* comme je regarderais un tableau de Jules Dupré ou de Daubigny; mais, pour le tableau, l'impression est simultanée et homogène; pour la page écrite, elle est, pour ainsi dire, successive. J'arrive aux lignes suivantes : « Dans l'eau, ridée par une botte de paille, qu'un homme trempe au lavoir pour lier l'avoine, les joncs, les arbres, le ciel se reflètent avec des *solidités denses*, et sous la dernière arche du vieux pont, près de moi, de l'*arc de son ombre* se détache la *moitié d'une vache rousse*, lente à boire, et qui, quand elle a bu, relevant son mufle blanc *bavant des fils d'eau*, regarde. » Daubigny me faisait rêver : le paysage écrit m'impatiente. Les *solidités denses*, l'*arc de son ombre*, la *moitié d'une vache rousse*, le mufle *bavant des fils d'eau*, autant de surcharges! Ce ne sont plus même des effets, ce sont des excroissances; le procédé s'accuse et se condamne en s'exagérant. On ne peut qu'y voir la gageure, perdue d'avance, d'un art obligé de se faire excessif et de se mettre hors de soi pour rivaliser avec un autre art.

Mais laissons là ces détails techniques; assez de sensations et de couleurs : discutons plutôt les idées, si toutefois il est possible d'en dégager une seule de ce volumineux recueil. Le paradoxe, nous l'avons dit, est à deux fins : il pique au jeu la curiosité blasée, et il masque certaines facultés négatives. On a vu comment les auteurs d'*Idées et sensations* parlaient jadis de Corneille, de Racine et de Molière, comment ils parlent aujourd'hui de l'antiquité. C'est, paraît-il, que le XVIIIe siècle les absorbe : ils ne veulent rien voir en-deçà de ce qui les fait contemporains du maréchal de Richelieu et de Mme Du Deffand; mais aussi sur ce terrain quel goût, quelle passion, quelle sûreté de tact, quelle parfaite compétence! — En est-on bien sûr? Aimer ardemment les lettres, leur consacrer sa vie, et commencer par rayer d'un trait de plume l'antiquité et le XVIIe siècle, ce serait déjà d'un *curieux* qui toucherait au monstrueux. Admettons pourtant cette étrangeté de plus; est-il bien prouvé que ces hardis contempteurs des siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV soient bien maîtres de leur XVIIIe siècle, qu'ils le connaissent et le possèdent tel du moins qu'on doit le posséder ou le connaître? Oui, peut-être, s'il est question d'apprécier un Clodion, de distinguer un Boucher d'un Fragonard. Non, si l'on vise plus

haut et si l'on entre dans le vrai monde des idées. Là encore ils sacrifient l'histoire à l'anecdote. En l'honneur des inutiles, des exotiques, des excessifs, — l'abbé Galiani par exemple, Diderot ou Rivarol, — ils dédaignent ou rapetissent ce que l'esprit de ce siècle eut vraiment de supérieur et de fécond, ce qui lui donna la plus grande influence que l'esprit ait jamais eue sur les destinées du monde. On avoue, ou peu s'en faut, que Mme de Sévigné, Racine, Molière et peut-être La Fontaine n'existent pas pour eux : se risquerait-on beaucoup en affirmant que *Gil Blas,* les *Lettres persanes* et *Zadig* n'existent pas davantage?

Nous lisons dans le volume : « Voltaire est immortel ; Diderot n'est que célèbre. Pourquoi? Voltaire a enterré le poème épique, le conte, le petit vers et la tragédie; Diderot a inauguré le roman moderne, le drame et la critique d'art... » Qu'est-ce à dire? S'il était vrai que Voltaire eût enterré le conte et le petit vers, ou, en d'autres termes, que notre génération fût insensible au *Pauvre Diable,* à *Memnon,* à *Zadig,* à *Mme Gertrude,* et en revanche admirât les drames de Diderot, des prodiges de bouffissure et d'ennui, il faudrait désespérer du goût et de l'esprit français. Quant aux tragédies de Voltaire, nous n'avons nulle envie de les ressusciter; mortes comme œuvres d'art, elles vivent dans l'ensemble de ce règne intellectuel; elles comptent, avec tout le reste, dans cette souveraineté de l'esprit que rien n'égala et qui dure encore. Les fougueuses beautés du *Neveu de Rameau* ou des *Salons* de Diderot peuvent ravir quelques raffinés qui voudraient bien s'y reconnaître; mais si le génie du XVIIIe siècle n'avait rien produit de plus, au lieu d'être une puissance, il n'aurait été qu'une curiosité. Ceci explique les préférences de MM. de Goncourt. Sérieusement, lorsqu'on en est là, nous disons hardiment qu'on manque d'un sens, qu'on est muré du côté d'en haut, du côté d'où s'éclairent l'imagination et l'intelligence. Fût-on maître et arbitre consommé en fait de pâte tendre, de gravures, de *préciosités* et de bric-à-brac, nous répétons que l'on ne connaît pas ou que l'on connaît mal son XVIIIe siècle.

Mais à notre tour que faisons-nous? Nous voilà réfutant des idées en présence d'un système qui les exclut, d'une maladie qui les affaiblit au point d'en faire les très humbles servantes des sensations les plus bizarres et des fantaisies les plus folles! Est-il bien généreux de troubler MM. de Goncourt dans la possession de ce petit monde qu'on dirait peint sur porcelaine de Chine, où ils trouvent le contentement de leurs goûts les plus chers, et d'où ils ne pourraient peut-être sortir sans risquer de se voir fort dépourvus? — Vous autres Français, nous disait un jour un spirituel Genevois, restez catholiques, car si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez rien. — Restez *hérétiques,* dirions-nous volontiers aux auteurs d'*Idées et sensations,* car, si vous ne l'étiez pas, je ne vois pas trop ce que vous seriez. On peut donc mettre MM. de Goncourt hors du débat; mais il est permis, quand un phénomène se produit en littérature, de remonter du détail à l'ensemble et de l'effet à la cause; il est permis, quand des plantes parasites poussent

dans un champ, de se demander s'il faut en attribuer la croissance au terrain, au climat ou à la culture. Si une tige de coquelicot ou de folle-avoine a un sens pour l'agriculteur, pourquoi certaines œuvres n'en auraient-elles pas un pour la critique?

Ce sens, il n'est, hélas! que trop facile à trouver. Ces œuvres sont l'expression quintessenciée et sophistiquée de la curiosité; la curiosité est un des symptômes frivoles du matérialisme qui s'infiltre peu à peu dans la société, dans les mœurs, dans les lettres, et tend de plus en plus à remplacer l'idéal. Elle est la ciselure de cette arme, l'objet d'art de cet arsenal. A ce point de vue, la question se généralise et l'horizon s'agrandit. Si une pareille littérature arrivait à prévaloir, les conséquences en seraient assez fâcheuses pour justifier ceux qui, observant un symptôme, s'en emparent et expriment d'avance leurs appréhensions. La supériorité s'accuse de deux façons, tantôt indulgente pour des défauts qui ressemblent à l'exagération de ses qualités, tantôt entraînée vers un excès contraire et affectant de dédaigner ou même d'ignorer des ouvrages dont il faudrait s'inquiéter. Enfin, comme les affamés d'idéal ne peuvent pas tous abdiquer ou disparaître pour le bon plaisir des curieux et des réalistes, ils cherchent loin, bien loin, leur indemnité et leur pâture; comme toutes les minorités vaincues, ils s'exagèrent et s'exaltent. Le spiritualisme se fait mystique : il se répand en effusions touchantes; il se formule dans des ouvrages qui émeuvent, que l'on admire quand on songe aux belles âmes qui les ont inspirés ou écrits, mais qui mèneraient peut-être vers des pentes bien glissantes ou laisseraient en chemin la plupart de ceux qui essaieraient de les suivre. Ainsi s'élargissent les séparations entre les divers membres de la grande famille littéraire, qu'il serait absurde sans doute de forcer à marcher côte à côte, mais qui devraient au moins ne pas placer entre eux l'infini, rester à des distances raisonnables, à portée du regard et de la voix. Ainsi s'effacent ces *entre-deux,* si utiles, si nécessaires pour plaider la cause du véritable esprit français contre ceux qui veulent l'exalter trop ou le trop abaisser, — pour défendre les intérêts de la vraie langue française contre ceux qui la mettent à la diète ou à la torture. On le voit, il s'agit de choses graves; sommes-nous assez loin de MM. de Goncourt? Ne leur adresserons-nous pas, en finissant, une remontrance et un conseil? Hélas! si nous leur disions que pour guérir ils devraient rompre avec la curiosité, adorer ce qu'ils brûlent, brûler ce qu'ils adorent, sacrifier les sensations aux idées, ils nous répondraient, nous en sommes sûrs, qu'ils aiment mieux rester malades.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1866.

Il est permis aujourd'hui de regarder comme certaine et prochaine la réunion de la conférence où l'on doit entreprendre l'examen et poursuivre la solution des difficultés qui font courir un si grave péril à la paix du continent. Une note identique a été adressée par la France, l'Angleterre et la Russie, aux trois gouvernemens, la Prusse, l'Autriche et l'Italie, qui ont depuis plus d'un mois armé à l'envi l'un de l'autre. Une invitation semblable a été envoyée à la confédération germanique. La distance qui sépare Florence de Pétersbourg rendra un peu lent l'échange des communications entre ces deux capitales, et prolongera de quelques jours les préliminaires d'une réunion attendue par le monde avec une profonde anxiété. Cependant, comme la négociation a précédé l'accomplissement des formalités officielles et finales, on sait à quoi s'en tenir sur le résultat. Les invitations adressées par les puissances neutres aux puissances qui sont en litige seront acceptées. La conférence se réunira à Paris probablement avant huit jours. Les ministres des affaires étrangères d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, d'Italie et de Prusse y prendront part, assistés de leurs ambassadeurs ou ministres résidens. Notre ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, présidera. La France aura sans doute, ainsi que les autres puissances, un second représentant. On assure que M. de Persigny ne dédaignerait point ce rôle; depuis le commencement de la crise actuelle, M. de Persigny se montre, dit-on, un des plus énergiques avocats du maintien de la paix. Il faut lui en savoir très grand gré. Cependant M. de Persigny est connu pour un de ces hommes à conceptions vastes dont les facultés poétiques sont habituellement tournées vers une transfiguration idéale de la carte de l'Europe. Un diplomate plus terre à terre s'adapterait mieux peut-être à la circonstance. Nous avons entendu parler de M. Benedetti. On conviendra en effet que l'ambassadeur qui depuis plu-

sieurs années représente la France à Berlin doit être parfaitement au courant des questions pendantes, et serait pour M. Drouyn de Lhuys un collaborateur fort utile.

Il faut se défier des illusions optimistes; il serait pourtant puéril de fermer systématiquement les yeux sur l'importance considérable qu'a au point de vue des intérêts de la paix la réunion de la conférence de Paris. Rappelez-vous d'où nous venons. Il y a un mois et demi, un mois, trois semaines, on allait à la guerre sans réflexion, sans explications, emporté par la force brutale des faits. Il semblait que l'Europe eût été condamnée à se déchirer par l'arrêt absolu et sans appel d'un tribunal invisible. On se sentait comme enveloppé et soulevé par la vertu d'un pacte terrible arrêté entre des puissances occultes. Les cabinets, aussi engourdis que les peuples, se laissaient aller à la dérive au courant de la fatalité. On n'avait pour lumière que le sec dialogue de M. de Bismark et de M. de Mensdorf-Pouilly sur une question d'armemens : la paix du monde était à la merci du choc de deux patrouilles dans des sentiers de frontières. A Londres comme à Paris, le mot « nous n'y pouvons rien » couvrait mal le sous-entendu : résignons-nous à laisser faire. Nous étions à la veille d'assister à la plus déshonorante et funeste abdication de la raison, du libre arbitre, de la bonne volonté et de la responsabilité en matière politique, qui se pût voir dans une civilisation aussi avancée que la nôtre. Voilà d'où nous venons, et l'on serait bien aveugle, si l'on ne tenait point compte du changement qui s'est opéré. La réunion de la conférence est un effort considérable tenté pour reprendre la direction de l'Europe aux influences fatales qui s'en étaient emparées. Elle ouvre un recours à la raison, à l'humanité, aux intérêts et aux sentimens des peuples contre les fatalités de la guerre. Elle fait comparaître toutes les responsabilités, elle les met en demeure; elle les place en face les unes des autres, elle les somme de s'expliquer. Devant ce tribunal, l'opinion publique reprend ses droits, et si des desseins pervers, des incapacités incurables, des obstinations funestes rendent la guerre inévitable, on ne se trompera point sur les noms de ceux qui auront mérité l'exécration des contemporains et les mépris de l'histoire.

On n'a peut-être jamais réfléchi à la différence qui distingue d'un congrès après la guerre une délibération européenne avant la guerre telle que celle qui se prépare. Les responsabilités des négociateurs sont petites dans les congrès qui succèdent aux grandes guerres; leur besogne a pour ainsi dire été faite d'avance par les événemens; il y a eu des victoires et des revers signalés ou des avantages et des échecs balancés; la prépondérance des forces a été constatée et reconnue; on est las et résigné de tous côtés; il ne s'agit plus que de donner un caractère légal et une certaine permanence à un ensemble de faits déjà accomplis; puis on clôt dans ces négociations le cycle des misères guerrières, et l'on inaugure l'ère pacifique avec son bienfaisant repos ou ses brillantes espérances. C'est ce qui explique le

rayonnement dont sont entourés dans l'histoire les congrès qui ont mis fin à de grandes luttes de gouvernemens et de peuples. De tels congrès ont des airs de fêtes; les travaux des diplomates y sont mêlés à de riantes frivolités. En négociant, on parade et on s'amuse. — Tout est grave, tout est émouvant au contraire dans une délibération comme celle d'aujourd'hui, convoquée expressément pour détourner de l'Europe la calamité d'une vaste guerre. Il n'y a point de place ici pour les insouciantes légèretés de salon; ce n'est plus le bal et la comédie, c'est le drame le plus poignant. Vous n'avez plus là des hommes d'état tout heureux d'avoir échappé aux périls passés et méditant des arrangemens commodes pour l'avenir. Non; la perspective que vont avoir sous les yeux les ministres des affaires étrangères réunis dans la conférence de Paris est celle d'une affreuse guerre dont tous les maux peuvent se réaliser par leur faute, ou qu'il dépend de leur habileté et de leur bon vouloir de prévenir. C'est le *to be or not to be* de leurs gouvernemens et de leurs peuples qu'ils vont prononcer; c'est leur propre procès qu'ils vont instruire : ce ne sont point des arrêts qu'ils ont à rendre; c'est eux qu'on va juger.

Les fatalistes de l'heure présente cherchent à décourager ceux qui luttent pour la paix, en leur rappelant que les plus belles et les plus humaines considérations présentées par la religion ou la philosophie n'ont jamais empêché aucune guerre. Ils oublient que les guerres antérieures, si l'on excepte les guerres de principes et de passions, les guerres civiles par exemple, sont nées presque toutes en des temps où les intérêts et la volonté des peuples n'étaient comptés pour rien, où le caprice des hommes d'état ou des souverains faisait éclater les luttes d'une façon arbitraire et fortuite. Quel moyen d'arrêter par des raisons générales d'humanité, de justice et de bon sens un Louis XIV fondant sur le Palatinat, un Frédéric II se jetant sur la Silésie, un Napoléon lançant l'expédition de Russie? Il n'en est pas de même quand la délibération de tous les intéressés précédant la lutte peut la prévenir. Les hommes d'état qui vont se réunir à Paris ont le temps de se représenter les horreurs de la guerre qu'il dépend d'eux de laisser se déchaîner sur l'Europe. Ils peuvent contempler froidement les conséquences des ruines que la guerre doit accomplir dans l'ordre des intérêts économiques, supputer les misères qu'elle imposerait à la masse des travailleurs, évoquer l'image des atroces souffrances, des sauvages supplices qu'une seule journée de bataille infligerait à des milliers de malheureux innocens. Ils seront là non-seulement comme une assemblée de politiques responsables, mais comme une consultation de savans tenus, sous peine de déshonneur, de calculer avec une rigueur positive les effets épouvantables que produiraient, laissées à elles-mêmes, des causes dont il est en leur pouvoir d'étouffer l'action. C'est une situation toute nouvelle et sans exemple que celle de la conférence. Ce n'est point là une affaire de dilettantisme, d'attitude et de simagrée. Si l'on mesure l'efficacité que

peut avoir la conférence à la responsabilité qu'encourent les gouvernemens et les hommes d'état qui y prendront part, il n'est pas téméraire d'espérer de ses travaux la conservation de la paix. Le sentiment de la responsabilité doit étreindre au cœur ces diplomates et ces chefs d'empire. Quand il s'agit de préserver nos sociétés de calamités qui résultent du jeu le plus mystérieux des forces de la nature, on ne craint point d'affronter le problème; on a, par exemple, l'énergique pensée de fermer au choléra l'accès de l'Europe, et quand on a devant soi une calamité plus horrible encore, la guerre, qui est enfermée, celle-là, dans le cercle de la liberté et du pouvoir de l'homme, le conseil des nations civilisées laisserait proclamer son impuissance! Nous ne voulons point croire à cette faiblesse.

Nous voyons donc avec espoir la réunion de la conférence. Avant tout, la délibération européenne aura pour effet d'empêcher l'ouverture des hostilités qu'on s'attendait naguère à voir éclater à tout moment. Parmi les états qui ont armé, ceux à qui l'ajournement des hostilités semble imposer un pénible sacrifice dans le cas où il faudrait de toute façon en venir aux armes sont l'Italie et l'Autriche. L'Italie s'est préparée à la lutte avec une ardeur qui a surpris tout le monde et dont il y a lieu de tenir compte, car elle est l'indice d'un vivace sentiment national. Nous nous sommes efforcés, depuis le commencement de cette crise, de juger avec impartialité la situation de l'Italie : l'alliance de l'Italie avec la Prusse ne saurait nous plaire; cependant nous ne pouvons méconnaître les nécessités exceptionnelles qui entraînent le peuple italien et son gouvernement. Le royaume italien ne peut avoir de sécurité et arriver à sa constitution définitive tant que la possession de la Vénétie par l'Autriche maintient entre les deux états une cause permanente d'antagonisme. Si la délivrance de la Vénétie n'était qu'affaire d'imagination et de sentiment, on aurait le droit d'exiger plus de patience de la part de l'Italie; mais la pression des intérêts est ici plus forte encore que l'élan naturel de la passion nationale. Il n'y a pas de paix et de véritable indépendance pour l'Italie, par conséquent pas d'ordre financier et de sécurité gouvernementale intérieure, tant qu'une grande puissance militaire détient les formidables forteresses du nord et demeure campée sur les bords du Pô et du Mincio. En cet état d'anxiété perpétuelle, d'inachèvement national, d'instabilité gouvernementale, il est naturel que l'Italie ne laisse échapper aucune occasion d'atteindre le terme de sa formation politique : peu lui importe la qualité des alliances, si elle peut trouver des auxiliaires, et on ne saurait être surpris qu'elle ait cru devoir tirer profit de l'hostilité de M. de Bismark contre la cour de Vienne. Nous ne mettons, quant à nous, qu'une condition à cette liberté d'alliances, c'est que l'Italie ait de justes égards pour les intérêts de la France qui pourraient être lésés par ses mouvemens. Nous ne lui demandons que d'avoir une condescendance amicale pour ceux de nos intérêts politiques qui pourraient ne point coïncider avec les siens. La France a traité l'Italie en enfant gâté :

nous avons droit à une très grande part de sa gratitude. Il y a plus, l'autorité morale de la France est une garantie pour l'Italie, même contre des revers qu'elle aurait imprudemment encourus; enfin il n'est pas possible que l'Italie obtienne la Vénétie sans le concours de la politique française. Ces considérations interdisent à l'Italie tout mouvement qui pourrait engager la France au-delà de ses intérêts et de ses convenances : un grand pays comme la France répugne à l'idée de se laisser mener par un allié trop peu patient et trop exigeant. Il nous semble donc que nous avons le droit de compter que le gouvernement et le peuple italiens sauront se modérer et se contenir durant les délibérations du congrès. L'Italie ne peut d'ailleurs que gagner à l'issue pacifique des négociations. L'objection que l'attente pour elle est ruineuse est futile quand on songe aux hasards bien autrement ruineux auxquels l'exposerait une agression tentée en défi des puissances neutres et de l'opinion générale de l'Europe. L'Italie n'interrompra donc point par une attaque étourdie et inexcusable les négociations ouvertes à Paris.

On doit avoir une égale assurance du côté de l'Autriche. Il faut reconnaître que la cour de Vienne, en ajournant l'entrée en campagne, sacrifie des avantages positifs. Le gouvernement autrichien a été prêt au point de vue militaire avant ses antagonistes. Ce gouvernement a aussi une bonne fortune à laquelle il n'est point accoutumé; les procédés provocateurs de M. de Bismark ont touché la fibre des populations autrichiennes, et la cour de Vienne est soutenue par un enthousiasme populaire qu'elle a peine à contenir. L'émotion qui anime l'armée de François-Joseph et toutes les races attachées à la fortune de la maison d'Autriche pouvait promettre des succès prompts et décisifs à une attaque impétueuse dirigée contre la Prusse: mais la cour de Vienne, si elle garde son sang-froid, si elle est politique, si elle est habile, pourra tirer un plus grand parti de cette force dans les négociations que dans la guerre. Par la guerre comme par la paix, le problème politique actuel pour l'Autriche est de rompre la combinaison prusso-italienne; ce problème est plus facile à résoudre par la paix que par la guerre. Il est visible que, pour l'Autriche, son gouvernement, ses peuples, son armée, la question allemande dépasse singulièrement aujourd'hui en importance la question italienne. Du côté de l'Italie, l'Autriche ne peut plus faire aujourd'hui qu'une politique stérile, épuisante, ingrate. Elle ne pourra pas, elle doit bien le savoir, vaincre, absorber, s'assimiler le génie italien en Vénétie. Ce qui s'est fondé en Italie et les engagemens de la politique française ne lui permettent plus d'aspirer à rétablir sur la péninsule son ascendant par des principautés de famille, une police tracassière et des occupations armées. De ce côté, l'avenir lui est à jamais fermé. A quoi lui sert donc la Vénétie? Uniquement à faire durer les inconvéniens d'un antagonisme dont elle ne possède plus les avantages qui en étaient la compensation. En gardant la Vénétie, elle entretient contre elle dans

l'Italie un ennemi permanent; elle s'affaiblit dans toutes les grandes affaires; des alliances qui iraient naturellement à elle en plusieurs circonstances, celles de la France et de l'Angleterre par exemple, sont refroidies par l'embarras de sa position envers l'état italien : lorsque, comme elle en fait aujourd'hui l'épreuve dans sa lutte avec M. de Bismark, elle rencontre un opposant, dont elle eût eu facilement raison, si elle eût été affranchie des hostilités italiennes, cet antagoniste grandit tout à coup et devient un adversaire redoutable, parce qu'il est sûr d'avoir pour second nécessaire et constant l'Italie. Les complications actuelles sont comme un avertissement providentiel qui montre à l'Autriche la position fausse et précaire que lui créent ses relations avec l'Italie. Ces choses-là sont comprises en Autriche, nous en avons la conviction, dans les cercles du gouvernement et dans la société éclairée qui forme l'opinion publique. Il ne faut à la cour de Vienne et à ses peuples, pour couper court à cet insupportable embarras, qu'une occasion favorable où des concessions seraient relevées et honorées par la grandeur du but qu'il s'agit d'atteindre, par la solennité des circonstances, par la certitude d'un témoignage imposant de la reconnaissance de l'Europe. Voilà justement cette occasion unique offerte à l'Autriche par la réunion de la conférence de Paris. Si la conférence réussit, l'alliance excentrique et accidentelle de l'Italie avec la Prusse sera rompue, l'Autriche reprendra la liberté de ses amitiés en Europe, et recouvrera la force et la sécurité de sa situation en Allemagne sans affronter les chances funestes d'une guerre civile. Il n'est pas à craindre que l'œuvre de la conférence soit déjouée par une démarche militaire intempestive et inconsidérée de l'Autriche.

Il serait inutile de parler de la Prusse et de l'Allemagne, si les sentimens que manifestent depuis un mois le peuple prussien et les populations germaniques ne méritaient point un hommage particulier de sympathie et d'admiration. Les préparatifs guerriers de M. de Bismark, conséquence de ses intrigues diplomatiques, ruinent la Prusse, et sont justement accompagnés de la réprobation hautement déclarée du peuple prussien. Ce peuple a dans l'esprit des élémens de liberté qui domineront infailliblement un jour les caprices et les obstinations de son gouvernement. Le peuple prussien prouve par les adresses de ses corps municipaux, par les réunions de ses citoyens, qu'il demeure incorruptible aux ambitions dynastiques et ministérielles auxquelles on veut le sacrifier. Il faut louer aussi les manifestations des états moyens. Partout les parlemens se rassemblent; le langage des souverains à ces assemblées, l'attitude et les résolutions des chambres montrent le même esprit de paix, de liberté régulière, de résistance aux entreprises violentes et néfastes qui voudraient livrer l'Allemagne à la dictature militaire de Berlin. Ces protestations droites et généreuses de la véritable et sincère Allemagne seront d'un grand secours pour les amis de la paix au sein de la conférence.

Nous ne saurions avoir la présomption de proposer un programme à la délibération européenne qui va s'ouvrir. On connaît les questions qui seront discutées, les duchés de l'Elbe, le différend italien, celles des réformes du pacte fédéral qui pourraient intéresser l'équilibre européen. Dans quel ordre ces questions seront-elles présentées? quelles seront les formes de discussion? Nous n'exagérons point la valeur des procédures. Le travail de la conférence ne laissera guère que des traces arides et décolorées dans les procès-verbaux qui seront plus tard communiqués au public. Le vrai travail diplomatique se fera dans les entretiens privés, dans les démarches particulières des ministres des affaires étrangères des divers états qui vont se rencontrer parmi nous; la solution des questions se traitera surtout dans les conversations de ces ministres avec l'empereur. Nul ne peut songer à percer d'avance ces mystères et à prévoir les directions que prendra toute cette activité à laquelle sera lié le sort des peuples. Les sept actions politiques qui vont se trouver en présence se décomposent en deux groupes : le groupe des puissances neutres, France, Angleterre et Russie; le groupe des états en querelle, Prusse, Autriche, Italie et confédération germanique. C'est au groupe des neutres qu'appartient naturellement la recherche des solutions pacifiques. Les débats pourront s'engager de deux façons : ou bien les neutres donneront d'abord la parole aux puissances qui sont en lutte, et laisseront successivement exposer à chacune d'elles ses griefs et ses prétentions, ou bien les neutres proposeront à la fois et d'avance sur chaque question le programme sommaire du débat et le projet de solution. Nous doutons qu'on choisisse le premier mode. Si on commençait par laisser chacun des plaignans et des demandeurs raconter sa querelle, on tomberait dans l'inconvénient des lenteurs interminables, et les questions se présenteraient dans les termes les plus contradictoires et les plus irréconciliables. On courrait le danger de laisser les parties s'engager et se compromettre dans des prétentions qu'il serait difficile d'abandonner honorablement. Le meilleur système serait que les neutres, par l'organe du président de la conférence, prissent l'initiative du programme des discussions et des projets de solution. Les avantages de ce système sautent aux yeux : d'abord les propositions ainsi présentées résulteraient d'une entente préalable des neutres, et cette entente, sans avoir un caractère coercitif et comminatoire, aurait à coup sûr une autorité persuasive considérable; ensuite les discussions, circonscrites au nécessaire, seraient abrégées, et on ne tarderait pas à voir s'il est possible ou non de s'entendre; enfin l'ensemble de la discussion ainsi conduite produirait un effet plus décisif sur l'opinion publique le jour où celle-ci en serait saisie.

L'entente préalable des neutres sur les questions soumises à la conférence serait-elle difficile? Nous ne le pensons point. Sur l'affaire des duchés, la France, l'Angleterre et la Russie ne sauraient avoir des vues divergentes : laisser une place légitime au sentiment des populations inté-

ressées, conserver autant que possible à la confédération ses droits sur la succession, — au besoin, et en échange de concessions sur d'autres points, garantir une satisfaction raisonnable aux intérêts naturels de la Prusse, — la marge est assez grande pour que la France, l'Angleterre et la Russie se puissent ménager un plan concerté. Sur le différend italien, les vues et les intérêts des trois puissances ne sauraient se contrarier : c'est une éternelle menace de conflit à faire disparaître des chances politiques de l'Europe. Si l'on demande pour cela un sacrifice à l'Autriche, on a la conscience d'agir dans le plus véritable intérêt de cette puissance. Quant aux compensations à lui offrir, elles sont indiquées dans une partie de la Turquie d'Europe qui semble placée dans l'orbite naturel de l'Autriche, et où aucun intérêt russe, anglais ou français n'est en jeu; elles pourraient se compléter dans quelques médiatisations en Allemagne, celle de la Hesse-Cassel, par exemple, où les populations n'auraient point à se plaindre d'un changement de régime politique et de souverain. Quant à la réforme fédérale, que l'Allemagne l'accomplisse à son gré pour tout ce qui concerne son gouvernement intérieur, les puissances neutres n'ont rien à y voir; mais il est un point sur lequel une rénovation du pacte fédéral changerait, sans profit pour l'indépendance des peuples germaniques, les conditions de l'équilibre : c'est celui de l'organisation et du commandement militaires. Une réforme fédérale qui ferait passer toutes les ressources de guerre de l'Allemagne aux mains de l'une des deux grandes puissances de la confédération conférerait à cette puissance une force militaire qui ne serait plus en rapport avec les forces des peuples voisins. La France, l'Angleterre et la Russie ont un intérêt identique à s'opposer à une pareille révolution, si évidemment contraire à la sécurité des autres états européens et aux conditions permanentes de la paix générale.

Au surplus, quel que soit le résultat de ces grandes et délicates transactions, l'instinct sûr et puissant qui attache l'opinion publique en France à la conservation de la paix ne pourra que s'affermir à mesure que la controverse politique ira s'étendant et s'approfondissant. En face des conflits auxquels nous assistons, la position de la France n'est plus aussi simple qu'elle l'était en 1859, lorsque, marchant au secours du Piémont, nous ouvrîmes à la nation italienne les voies de l'indépendance et de l'unité. Dans la question telle qu'elle s'est posée aujourd'hui, nous avons des intérêts distincts de ceux de l'Italie, et il importe que nous ne les perdions point de vue au moment des résolutions décisives. En dépit d'une presse affolée qui se dit radicale et qui n'a aucune des idées positives et rationnelles, aucune des fiertés du radicalisme démocratique et libéral, d'une presse qu'attirent les jeux de la force et qui se laisse emporter par un fanatisme servile, d'une presse toujours prête à souffler la guerre au-delà des frontières et toujours oublieuse de la cause des libertés intérieures, les affaires italiennes ne sont point toutes nos affaires, et l'intérêt ni le devoir ne nous obligent

de suivre aveuglément et passivement l'Italie dans les guerres qu'il lui plaira d'affronter. Il a convenu à l'Italie de s'allier à la Prusse de M. de Bismark: c'était son droit, et nous ne lui adressons point de reproches; mais les politiques italiens se tromperaient, s'ils croyaient pouvoir faire aussi de la France par ricochet l'alliée aveugle et dupée de la Prusse de M. de Bismark. Des raisons de sentiment et des raisons d'intérêt nous font souhaiter que la Vénétie soit réunie à l'Italie et que le différend austro-italien soit définitivement réglé; mais nous sommes obligés d'avoir en même temps les yeux ouverts sur l'Allemagne. Or il n'est pas possible que la France aille travailler de gaîté de cœur, en passant par l'Adige, l'Adriatique et Venise, à grandir sur sa frontière la plus sensible une Prusse qui disposerait des forces armées de l'Allemagne. Du côté de l'Allemagne, tout nous convie à la paix; l'esprit industrieux et libéral de ses habitans, leurs vieilles et honnêtes habitudes d'autonomie fédérative, les périls que nous nous créerions à plaisir, si nous nous faisions les auxiliaires des médiocres imitateurs et des exagérateurs déplaisans de la politique de Frédéric II. Nous n'avons rien à gagner à l'affaiblissement et à l'humiliation au-delà du Rhin ni de la Prusse, ni de l'Autriche, ni de la moyenne Allemagne. Si nous secondions la concentration en une seule main des forces germaniques, nous ne travaillerions que contre notre propre sécurité. Dans un temps où il est insensé de faire des conquêtes parce qu'on ne peut plus assimiler à soi des races anciennes et civilisées, d'origine et de langue différentes, nous qui d'ailleurs professons le respect des nationalités indépendantes, nous nous créerions l'absurde nécessité de chercher contre nos voisins agrandis des compensations de populations et de territoires qui deviendraient entre eux et nous une éternelle cause de guerre! La France doit aider l'Italie à s'achever par l'émancipation de la Vénétie; mais la France doit employer tous ses efforts pour détourner une guerre où l'on ne pourrait servir des intérêts italiens qu'en exposant à des dangers certains des intérêts français. L'empereur et nos plénipotentiaires vont maintenant se trouver en face des choses; ils les verront de près telles qu'elles sont. L'intervalle qui les sépare de l'accomplissement de la tâche qu'ils ont entreprise sera pour eux un moment de recueillement solennel. Il est impossible que des réflexions fécondées par le patriotisme et le sentiment de la responsabilité ne redoublent en eux le zèle de la paix et l'autorité des volontés conciliatrices.

Les petites difficultés disparaissent dans l'ombre des grandes. En d'autres temps, la nomination du prince de Hohenzollern à l'hospodarat de Roumanie et l'arrivée mystérieuse et romanesque du noble élu dans sa principauté eussent fait grand bruit. Les cabinets se seraient émus, les parlemens où l'on interpelle eussent retenti de demandes d'explications, les fronts ministériels se fussent plissés, les Turcs eussent roulé de grands yeux, et les journaux n'eussent pas manqué d'annoncer au public une re-

présentation nouvelle de la question d'Orient. Aujourd'hui cette échauffourée où est écorné un traité qui ne date pourtant point de 1815, où est mise en péril l'éternelle suzeraineté de la Sublime-Porte, où est bravée l'autorité d'une conférence en exercice, passe inaperçue. On a déclaré illégale l'élection du prince de Hohenzollern, mais on ne fera rien à l'appui de cet arrêt. Les Roumains n'auront la visite ni d'un corps d'armée russe ni d'aucun grand pacha de Constantinople. On laissera aller les choses, parti très sage et qui réussirait à peu près partout, si on l'adoptait plus souvent. Y a-t-il quelque noirceur dans cette élection du prince de Hohenzollern? Est-ce un tour à la Bismark, une pièce faite à l'Autriche? Est-ce l'avant-coureur de quelque profonde machination moscovite? On eût longtemps ruminé ces doutes en des jours plus sereins. L'explication la plus simple et la plus naturelle est sans doute la plus exacte. Les Roumains, n'en déplaise aux traités passés et aux conférences présentes, ont raison de préférer un prince étranger à un prince indigène. Un prince étranger leur offre à l'intérieur plus de garanties d'impartialité et une volonté mieux obéie; contre le dehors, le prince étranger est à leurs yeux une plus forte défense. Un indigène, par les siens et par lui-même, aura nécessairement appartenu à quelque parti, à quelque coterie; il aura eu des égaux qui l'accepteront péniblement pour supérieur; il est impossible qu'il ait été désintéressé dans les luttes qui ont divisé le pays. Avec un prince étranger, on a lieu d'espérer qu'on échappera à ces difficultés qui sont réelles. La résolution des Roumains les plus intelligens étant bien fixée sur ce point, l'affaire était de trouver le prince étranger. Le premier mouvement des Roumains leur a fait honneur, ils élurent le comte de Flandre, rendant ainsi hommage aux vertus constitutionnelles de la famille du roi Léopold. Le refus du comte de Flandre désappointa les Roumains sans les décourager. Après avoir recherché pour ce souverain de leur choix le type du libéralisme intelligent et honnête, ce type étant rare, ils se rabattirent sur la classe de ceux qui sont heureux, qui ont la veine, qui ont une étoile. Les mages de Roumanie ont cru avec assez d'apparence, dans un temps où le roi de Prusse est l'allié du roi d'Italie, où M. de Bismark a pu se permettre toute sorte de rodomontades et a contracté l'habitude de prendre les bains de mer à Biarritz, que le mieux étoilé des candidats existans devait être un Hohenzollern. Le calcul peut être juste, et nous le souhaitons. Puisque la fable des grenouilles qui demandent un roi dure toujours, nous ne sommes point d'humeur à chicaner un honnête petit peuple qui est dans la pénible nécessité de violer un mauvais traité dans l'espoir d'avoir un bon prince.

L'enfantement de la nouvelle réforme parlementaire anglaise sera décidément fort laborieux. Le ministère anglais n'a pas eu de bonheur dans cette difficile entreprise de rajeunir par des réparations un des plus vieux et des plus compliqués édifices politiques de l'Europe. Il a eu d'abord la pensée de scinder la mesure, de présenter une loi sur le cens électoral, et

d'ajourner à la session prochaine la loi sur la nouvelle répartition des colléges électoraux. Il a été battu dans cette tentative. La résistance de la chambre des communes a eu le dessus. On s'est hâté de voter à la seconde lecture le principe du bill de la distribution des siéges après un discours critique de M. Disraeli, qui fit une très vive sensation, et sur l'avis d'un des membres les plus autorisés du parti whig, M. Bouverie, on décida que pour l'épreuve du comité, c'est-à-dire de la discussion et du vote par articles, les deux bills seraient réunis. C'est cette discussion des détails des lois de réforme qui commence en ce moment. Dès le début, on voit apparaître une telle nuée d'amendemens venus des rangs des whigs autant que de ceux des tories, qu'il n'est plus vraisemblable que la loi soit votée cette année, à moins que la chambre des communes ne se soumette à la corvée d'une session d'automne. Les projets ministériels semblent inspirer trop peu de sympathie pour que la chambre leur fasse le sacrifice d'une partie de ses vacances. Une résolution présentée par un membre conservateur et qui demande que le bill de réforme soit accompagné de nouvelles dispositions contre la corruption électorale vient d'être votée contre le ministère à une majorité de dix voix dans une chambre très nombreuse. Une autre résolution pourrait porter un ébranlement plus sérieux aux projets de réforme de M. Gladstone. L'assaillant cette fois est un whig, le capitaine Hayter. Ce capitaine est le fils d'un ancien whig, sir W. Hayter, qui a exercé longtemps les fonctions actives de *whipper-in* du parti, c'est-à-dire de meneur dans l'enrôlement des votes parlementaires, et possédant à fond par conséquent ce qu'on pourrait appeler la physiologie de la chambre des communes. D'accord avec son père, dont il a lu une lettre, M. Hayter déclare et propose à la chambre de répéter avec lui que le projet ministériel de la répartition des siéges est si indigeste, si mal étudié, si peu mûri, qu'il ne saurait être voté dans sa forme actuelle. La résolution de M. Hayter sera votée par les conservateurs; si elle obtient la majorité, il est probable que la réforme sera enterrée pour cette année. Cet échec ne serait point un grand mal, si le cabinet anglais savait contre-balancer par la bienfaisante influence de sa politique étrangère ses tâtonnemens et sa faiblesse dans la chambre des communes. Lord Clarendon effacera-t-il par ses succès au congrès les échecs de lord Russell et de M. Gladstone? Personne ne le désire plus cordialement que nous.

E. FORCADE.

V. DE MARS.